

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc

Séance du 11 Mars 2025

N° 2025.03.11_3

Point 3 – Affaires financières

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L711-1 et suivants ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment les articles 202 et 210 à 214 ;

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés ;

3.1. Présentation du compte financier 2024

3.1.1. Rapport de gestion de l'ordonnateur

Le vice-président du conseil d'administration, en charge des finances, du pilotage, et de la communication et le directeur des affaires financières présentent le rapport de gestion de l'ordonnateur sur le compte de l'exercice 2024, annexé à la présente délibération.

3.1.2. Comptes annuels 2024

L'agent comptable fait état des comptes de l'exercice 2024, annexés à la présente délibération.

3.2. Certification du compte financier 2024

Le compte financier 2024 de l'USMB est certifié sans réserve par les commissaires aux comptes du cabinet KPMG.

3.3. Approbation du compte financier de l'exercice 2024

► **Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire suivants :**

- 1 107,29 ETPT sous plafond État et 260,03 ETPT sous plafond établissement
- 133 603 311 € d'autorisations d'engagement
- 137 551 068 € de crédits de paiement
- 137 443 629 € de recettes
- - 107 439 € de solde budgétaire (déficit)

► **Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptable suivants :**

- + 5 807 765 € de variation de trésorerie (abondement)
- + 2 384 526 € de résultat patrimonial (excédent)
- + 3 631 668 € de capacité d'autofinancement
- + 813 820 € de variation de fonds de roulement (abondement)

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont approuvés et joints à la présente délibération.

Résultat du vote :

Membres en exercice :	36	Nombre de suffrages exprimés :	27
Quorum :	18	Contre :	3
Membres présents :	22	Abstention :	0
Membres représentés :	5	Pour :	24
Nombre de votants :	27		

3.4. Affectation du résultat 2024

► **Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat ainsi que le solde créditeur du compte 110 au compte de réserves 1068 soit :**

$$65\,652,97 + 2\,384\,526,06 = 2\,450\,178,90 \text{ €}$$

Le solde créditeur final du compte 1068 s'élève donc à 27 251 558,16 €

3.5 Rapport annuel de performance

Le vice-président du conseil d'administration, en charge des finances, du pilotage, et de la communication propose au conseil d'administration d'approuver le rapport annuel de performance joint à la présente délibération.

Résultat du vote :

Membres en exercice :	36	Nombre de suffrages exprimés :	27
Quorum :	18	Contre :	0
Membres présents :	22	Abstention :	0
Membres représentés :	5	Pour :	27
Nombre de votants :	27		

Fait à Chambéry,
Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

Philippe Briand

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au service des affaires générales	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : Transmise à la DRAES le :	21/03/2025 21/03/2025
Modalités de recours contre la présente délibération : Vous pouvez contester la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification en déposant : - soit un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc, - soit un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr/ . En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.		



Membre
de l'alliance
européenne



Conseil d'Administration

- Séance du 11 mars 2025 -

Point n°3.1 de l'ordre du jour

Affaires financières

3.1. Présentation du compte financier 2024

3.1.2. Rapport de gestion de l'ordonnateur 2024

1	INTRODUCTION	3
2	LA SECTION FONCTIONNEMENT	3
2.1	L'analyse des produits	3
2.1.1	Les produits encaissables	5
2.1.2	Les produits non encaissables.....	12
2.2	L'analyse des charges.....	13
2.2.1	La masse salariale.....	15
2.2.2	Les autres charges de fonctionnement	19
2.2.2.1	Les charges décaissables	20
2.2.2.2	Les charges non décaissables.....	24
2.3	L'analyse du résultat et de la CAF	25
3	LA SECTION INVESTISSEMENT.....	27
3.1	Les ressources d'investissement	27
3.2	Les dépenses d'investissement.....	29
4	LE FONDS DE ROULEMENT	31
5	L'exécution budgétaire.....	32
5.1	L'exécution budgétaire en droits constatés	32
5.2	Le tableau des emplois.....	33
5.3	L'exécution budgétaire en recettes et en dépenses en CP.....	33
5.3.1	Les recettes	33
5.3.1.1	Les recettes globalisées.....	35
5.3.1.2	Les recettes fléchées.....	40
5.3.2	Les dépenses	41
5.3.2.1	Les dépenses de personnel	42
5.3.2.2	Les dépenses de fonctionnement.....	43
5.3.2.3	Les dépenses d'investissement	44
5.3.2.4	Les restes à payer	44
5.4	L'équilibre financier	46
6	CONCLUSION	47
7	TABLEAUX BUDGÉTAIRES EN EXÉCUTION	51

1 INTRODUCTION

Sur l'exercice comptable 2024, qui prend en compte l'année civile, l'USMB a enregistré **139 022 412,76 €** de produits et **136 637 886,70 €** de charges. Le résultat est donc excédentaire de **+ 2 384 526,06 €**. Après intégration des opérations d'ordre (dont les amortissements), l'établissement a dégagé une capacité d'autofinancement (CAF) de **3 631 667,56 €**, ce qui représente + 3,1 M € par rapport à 2023.

Le tableau 1 présente les recettes et les dépenses en grandes masses, pour les deux sections « fonctionnement » et « investissement ». L'exécution budgétaire 2025 conduit à un apport au fonds de roulement de **+ 813 820 €**. En ce qui concerne les produits et les charges, les taux d'exécution sont supérieurs à 95 %.

Tableau 1 : Synthèse du compte financier 2024

EXECUTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES BUDGET				
		Prévisions 2024	Réalisations 2024	Taux de réalisation
Section de fonctionnement	Total des produits	139 791 017 €	139 022 413 €	99%
	Total des charges	139 921 894 €	136 637 887 €	98%
	Personnel	110 190 959 €	107 849 866 €	98%
	Fonctionnement	29 730 935 €	28 788 021 €	97%
	Excédent/Déficit	-130 877 €	2 384 526 €	
Section d'investissement	Ressources	10 209 371 €	10 756 906 €	105%
	CAF (+) ou IAF (-)	959 123 €	3 631 668 €	279%
	Financements de l'actif	9 250 248 €	7 125 238 €	77%
	Investissements	10 283 948 €	9 943 086 €	97%
	Variation du FDR	-74 577 €	813 820 €	

2 LA SECTION FONCTIONNEMENT

2.1 L'analyse des produits

Le tableau 2, présenté page suivante, détaille les produits par nature pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Les produits 2024 s'élèvent à 139 022 413 € dont 6 462 968 € (4,65 %) de produits non encaissables. Les recettes de fonctionnement progressent de + 4,11 % entre 2023 et 2024, contre + 4,23 % entre 2022 et 2023. Les paragraphes suivants détaillent les variations les plus significatives.

Tableau 2 : Détail des produits 2022 à 2024

		2022	2023	2024	Variation 2024/2023
70 - VENTES DE PRODUITS PRESTATIONS DE SERVICES		13 822 435	12 729 663	14 625 557	14,89%
701	Vente produits finis	0	0	0	-
70621-70622	Droits de scolarité	2 360 256	1 888 872	2 120 669	12,27 %
70662	Prestations de recherche-Mesures et expertises	1 113 331	1 281 521	757 125	-40,92%
70624-70625	Prestations de formation continue	1 657 101	2 150 104	2 899 601	34,86%
70661	Colloques	34 757	46 391	37 921	-18,26%
70664	Ventes et publications	13 953	11 763	4 134	-64,86%
70682	Autres prestations de services	568 637	353 920	400 626	13,20%
70626	Formations en apprentissage	7 736 157	6 808 022	8 106 366	19,07%
707	Ventes de marchandises	2 511	0	0	-
7081	Produits des services exploités dans l'intérêt du	0	0	0	-
7083	Locations diverses	103 594	33 255	-3 052	-109,18%
7084	Mise à disposition de personnel facturé	160 124	94 133	271 759	188,70%
7085	Frais de port et accessoires	0	0	0	-
7088	Autres produits d'activités annexes	72 015	61 682	30 408	-50,70%
7096	Rabais ristournes sur prestations de services	0	0	0	-
71 - PRODUCTION STOCKEE/DESTOCKAGE		-829	130 049	-1 514	-101,16%
71	Produits finis	-829	130 049	-1 514	-101,16%
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		107 223 116	113 025 718	115 757 100	2,42%
74111	SCSP	98 845 699	102 862 831	103 926 173	1,03%
74118	Subvention hors SCSP	75 999	139 546	28 504	-79,57%
7412	Subvention autres ministères	223 363	40 967	179 440	338,01%
741311	ANR Investissement d'Avenir	1 616 521	2 743 829	2 485 268	-9,42%
741312	ANR hors investissement d'Avenir	971 376	1 250 925	2 009 730	60,66%
7442	Subvention région	676 092	566 862	1 154 565	103,68%
7443	Subvention département	1 313 947	1 279 001	61 365	-95,20%
7444	Subvention communes	73 414	76 688	93 168	21,49%
7446	Subvention UE	1 988 312	2 445 361	2 701 184	10,46%
7447	Organismes internationaux	30 000	98 870	17 469	-82,33%
7448	Subvention autres collectivités	172 738	317 012	218 855	-30,96%
746	Dons et legs	17 000	0	0	0,00%
7481	Taxe d'apprentissage	462 236	564 451	821 649	45,57%
7488	Subvention des autres organismes	756 418	639 375	2 059 730	222,15%
75 - PRODUITS DE GESTION COURANTE		1 089 206	1 884 848	2 177 547	15,53%
7511	Redevances, Brevets, Licences	472	418	796	90,73 %
754	Quote-part virée au résultat (Fondation)	0	33 000	10 000	-69,70%
7571	Taxe affectée	641 405	986 986	1 027 234	4,08%
758	Produits de gestion courante	447 329	864 444	1 139 517	31,82%
76 - PRODUITS FINANCIERS		835	592	754	27,43%
764	Revenus Fondation	0	0	0	-
766	Gain de change	835	592	754	27,43%

	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 977 281	5 766 562	6 462 968	12,08%
7813 Quote-part des financements rattachés à des actifs	5 340 672	5 458 419	5 217 681	-4,41%
7815 Reprises sur provisions pour risques et charges	72 454	25 104	894 984	3465,11%
7817 Reprises sur dépréciations	564 155	283 039	350 303	23,76%
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	128 112 044	133 537 432	139 022 413	4,11%

2.1.1 Les produits encaissables

Les subventions d'exploitation

Il s'agit du poste le plus important de l'ensemble des produits (83,27 %). Il est en hausse de + 2,42 % par rapport à 2022-2023 et correspond à près de + 2,7 M€ de subventions supplémentaires, dont environ + 1 M€ de subvention pour charges de service public (SCSP).

741 – Subvention d'exploitation pour charges de service public (74,75 % des produits contre 77,03 % en 2023)

Le détail de la SCSP de l'USMB, subvention reçue du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), est présenté dans le tableau 3. Pour 2024, la SCSP notifiée s'élève à 103 931 988 €, dont 94 962 426 € affectés au financement de la masse salariale.

Le montant inscrit au compte 74111 (subvention ministère de tutelle) s'élève à 103 926 173 €. Il correspond au montant de la SCSP notifiée pour 2024, ainsi qu'à une correction technique de l'enregistrement erroné sur ce compte en 2023 d'un produit à recevoir, ayant généré sur 2024 une écriture de contre-passation et donc une moins-value, corrigée en 2025. La SCSP enregistrée comptablement en 2023 était elle-même de 102 862 831 €, en regard des 102 847 016 € notifiés, pour des motifs de régularisation comptable d'exercices antérieurs.

Tableau 3 : Détail des notifications définitives du MESR pour 2021, 2022, 2023 et 2024

	2021	2022	2023	2024	Variation 2024/2023 (€)	Variation 2024/2023 (%)
Personnel	87 521 683 €	88 251 697 €	92 896 852 €	94 962 426 €	2 065 574,00 €	2,22%
- Masse salariale	85 717 250 €	87 404 075 €	90 764 824 €	93 034 672 €	2 269 848,00 €	2,50%
- Contrats doctoraux					0,00 €	-
- Actions spécifiques	1 804 433 €	847 622 €	2 132 028 €	1 927 754 €	-204 274,00 €	-9,58%
Fonctionnement	8 865 072 €	10 092 492 €	9 950 164 €	8 969 562 €	-980 602,00 €	-9,86%
- Fonctionnement	7 318 137 €	7 336 295 €	7 336 295 €	7 252 766 €	-83 529,00 €	-1,14%
- Fonctionnement Compensation boursiers	903 180 €	945 963 €	914 149 €	823 131 €	-91 018,00 €	-9,96%
- Fonctionnement Actions spécifiques	413 755 €	1 550 234 €	1 179 720 €	593 665 €	-586 055,00 €	-49,68%
- Opérations immobilières	230 000 €	260 000 €	520 000 €	300 000 €	-220 000,00 €	-42,31%
TOTAL	96 386 755 €	98 344 189 €	102 847 016 €	103 931 988 €	1 084 972 €	1,05%

Les crédits affectés à la masse salariale par le MESR sont en hausse de + 2,2 %. Cela constitue une augmentation de **+ 2 065 574 €**. En 2023, la hausse était de + 5 % par rapport à 2022.

Le tableau détaillé de la SCSP 2024 est présenté dans le cadre de l'analyse des recettes globalisées (§ 5.3.1.1).

Sur le volet masse salariale, on notera ainsi les principales évolutions suivantes :

- Un complément de la compensation des mesures de revalorisation salariale au titre de 2023 pour + 939 328 € ;
- Un soutien exceptionnel apporté par le MESR à la trajectoire financière de l'établissement de + 100 000 € ;
- Une progression des recettes liées à la contractualisation de + 519 000 € (le Contrat objectif moyens performance prenant la suite du dialogue de

performance), s'agissant d'un premier acompte de 1 219 000 €, soit 30 % du total à recevoir ;

- Un soutien à la mise en place des BUT pour 80 000 € ;
- Une compensation pour la montée des cohortes du projet professionnel étudiant pour + 52 000 € par rapport à 2023 ;
- A rebours, la fin du financement du plan tourisme pour – 313 080 €.

Au sein de cette enveloppe, il convient de relever la progression de la part sociée des éléments de masse salariale pour + 4 023 180 € (qui ont vocation à être pérennisés pour les années à venir) venant en compensation :

- des effets en année pleine de la revalorisation indiciaire 2022 de la masse salariale sur plafond Etat (2 712 971 €) ;
- des mesures indemnitaires liées à la LPR (628 147 €) ;
- de la sanctuarisation d'une part des crédits alloués pour le dialogue stratégique de gestion (500 000 €)
- de la prise en charge partielle de la protection sociale complémentaire (126 382 €) ;
- de la réforme des services de santé étudiants (55 680 €).

S'agissant des crédits de fonctionnement hors opérations immobilières on enregistre une baisse de **– 760 602 €**, due essentiellement à la fin de la compensation par le MESR des surcoût énergétiques (- 570 274 €) et à la baisse de l'exonération des droits d'inscription pour les étudiants boursiers (- 91 018 €).

Enfin, les crédits relatifs aux opérations immobilières, alloués en fonction des demandes de subventions formulées et accordées, diminuent de **– 220 000 €**. A compter de 2025, cette ligne sera enregistrée directement en section d'investissement. A ce jour, elle devrait constituer à minima l'autofinancement dégagé par la section d'exploitation pour financer les immobilisations de l'établissement.

Dès lors, la progression globale de la SCSP s'élève à **+ 1 084 972 € entre 2023 et 2024, dont 679 k€ supplémentaires par rapport aux montants inscrits au BR2.**

Les autres recettes inscrites au compte 741 – Subventions État (74118, 7412, 741311, 741312) sont détaillées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Détail du compte 741 (subventions État)

		2022	2023	2024	Variation 2024/2023
74118	Subvention hors SCSP	75 999	139 546	28 504	- 79,57%
7412	Subvention autres ministères	223 363	40 967	179 440	338,01%
741311	ANR Investissement d'Avenir	1 616 521	2 743 829	2 485 268	-9,42%
741312	ANR hors investissement d'Avenir	971 376	1 250 925	2 009 730	60,66%

Les comptes 741 hors SCSP affichent globalement une hausse de **+ 527 675 €**. Cette hausse est liée aux actions ANR financées dans le cadre des grands projets et de projets de recherche des laboratoires. Les hausses les plus significatives

concernent les programmes SHINE PIA4 pour + 184 k€, BOOST PIA 4 pour + 97 k€, ainsi que des financements des projets de recherche d'EDYTEM (dont part Labex et thèses) pour + 302 k€.

744* et 748* – Subventions des autres organismes (5,13 % des recettes pour 4,48 % en 2023)

Tableau 5 : Tableau des subventions des autres organismes

	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
7442 Subvention région	676 092	566 862	1 154 565	103,68%
7443 Subvention département	1 313 947	1 279 001	61 365	-95,20%
7444 Subvention communes	73 414	76 688	93 168	21,49%
7446 Subvention UE	1 988 312	2 445 361	2 701 184	10,46%
7447 Organismes internationaux	30 000	98 870	17 469	-82,33%
7448 Subvention autres collectivités	172 738	317 012	218 855	-30,96%
746 Dons et legs	17 000	0	0	0,00%
7481 Taxe d'apprentissage	462 236	564 451	821 649	45,57%
7488 Subvention des autres organismes	756 418	639 375	2 059 730	222,15%

Ce compte regroupe les subventions en provenance d'autres organismes, dont des collectivités territoriales et de l'Union européenne, pour un total de 7 127 985 €. Les recettes 2024 sont en hausse de **+ 1 140 365 €**, soit + 19 %. Une fois neutralisée la réimputation du compte 7443 au compte 7488 de la subvention des conseils départementaux de Savoie et de Haute-Savoie, équivalente à celle antérieurement versée par le conseil Savoie Mont-Blanc, pour 1 301 716 €, cette progression est due à l'augmentation :

- **de fonds européens** : fonds ERASMUS millésimés 2020 à 2024 et programme INTERREG et ALCOTRA pour des projets de recherche, essentiellement, à hauteur de **+ 256 k€** nets au global ;
- de **subventions de la Région** constatées en produits à recevoir sur les appels à projets 2022 et 2023, pour **+ 606 k€** ;
- de la **taxe d'apprentissage** comptabilisée pour **+ 257 k€**.

La méthode utilisée pour la gestion des contrats influe sur la variation de ces recettes. La gestion dite « à l'avancement » permet de titrer à hauteur des dépenses (avant encaissement des recettes). Ainsi, d'une année sur l'autre, le montant des titres émis peut varier fortement ; c'est le cas cette année pour les contrats financés par l'Union européenne, notamment le projet UNITA.

Le tableau 6 récapitule, pour la taxe d'apprentissage, les montants titrés pour 2023 et 2024. Pour mémoire, le solde de taxe d'apprentissage est comptabilisé sur chaque compte de composante, à mesure que celle-ci est en capacité de justifier de son utilisation à compter de l'exercice N+1 suivant son encaissement. Les dépenses éligibles relèvent des natures suivantes :

- achat, location et entretien de matériels et de biens d'équipement pédagogiques et professionnels, y compris des photocopieurs, à l'exclusion de tout mobilier à usage administratif ;

- rémunérations de conférenciers ou d'intervenants apportant aux auditeurs un complément de formation ou d'information sur la vie professionnelle ;
- location de salles destinées à la formation, dépenses destinées à promouvoir les formations sous réserve que les manifestations aient lieu dans l'établissement, voyages d'études en France ou à l'étranger en liaison avec la formation dispensée ;
- prestations de services par les entreprises ou leurs organisations professionnelles telles que locations d'ateliers, de machines, indemnisation de formateurs, prise en charge de frais divers à caractère pédagogique incontestable concernant les élèves.

Sur l'exercice 2024 est également titrée, après répartition entre composantes et services centraux, une compensation de 52 608 €, calculée à partir de la différence entre la taxe d'apprentissage perçue en 2022 et celle perçue en 2023. En effet, l'exercice 2023 a été fortement impacté par les difficultés liées à la mise en place de la nouvelle plate-forme de déclaration pour les entreprises et la Caisse des dépôts a par suite réparti un solde non réparti entre établissements bénéficiaires par la voie de cette compensation.

Tableau 6 : Détail des comptabilisations de taxe d'apprentissage 2023-2024

Taxe d'apprentissage titrée	2023	2024
LLSH	3 005,72 €	4 277,64 €
SCEM	1 530,21 €	40 749,00 €
FD	4 096,92 €	10 579,95 €
IUT A	189 388,79 €	211 681,40 €
IUT C	99 647,79 €	82 612,00 €
POLYTECH	146 844,51 €	180 058,00 €
IAE	119 936,64 €	107 632,00 €
CMQ	0,00 €	68 636,50 €
CENTRALE (dont SUIOIP)	0,00 €	115 422,90 €
TOTAL	564 450,58 €	821 649,39 €

L'exercice 2024 a permis notamment la régularisation comptable de plusieurs exercices de taxe d'apprentissage encaissée sur les années précédentes au titre du campus des métiers et des qualifications (CMQ) et des soldes antérieurs en centrale. Ainsi, un montant de TA est titré en investissement pour l'IUT A (25 k€) – voir *infra*.

Il est à noter que la taxe d'apprentissage encaissée pour 2024 est évaluée au 7 janvier 2025, date du dernier versement, à 1 107 680,39 €, dont 335 750,21 € en affectation des fonds non répartis pour le compte des employeurs.

Les autres produits encaissables

70 – Ventes de produits et de prestations de service (10,52 % des produits en 2024)

contre 9,53 % en 2023) :

Ces recettes sont globalement en hausse de + 14,89 %, après une baisse de - 7,91 % entre 2022 et 2023.

Tableau 7 : tableau des ventes de produits comptabilisés

	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
70 - VENTES DE PRODUITS PRESTATIONS DE SERVICES	13 822 435	12 729 663	14 625 557	14,89%
701 Vente produits finis	0	0	0	-
70621-70622 Droits de scolarité	2 360 256	1 888 872	2 120 669	12,27%
70662 Prestations de recherche-Mesures et expertises	1 113 331	1 281 521	757 125	-40,92%
70624-70625 Prestations de formation continue	1 657 101	2 150 104	2 899 601	34,86%
70661 Colloques	34 757	46 391	37 921	-18,26%
70664 Ventes et publications	13 953	11 763	4 134	-64,86%
70682 Autres prestations de services	568 637	353 920	400 626	13,20%
70626 Formations en apprentissage	7 736 157	6 808 022	8 106 366	19,07%
707 Ventes de marchandises	2 511	0	0	-
7081 Produits des services exploités dans l'intérêt du	0	0	0	-
7083 Locations diverses	103 594	33 255	-3 052	-109,18%
7084 Mise à disposition de personnel facturé	160 124	94 133	271 759	188,70%
7085 Frais de port et accessoires	0	0	0	-
7088 Autres produits d'activités annexes	72 015	61 682	30 408	-50,70%
7096 Rabais ristournes sur prestations de services	0	0	0	-

Les droits d'inscription connaissent une hausse, à hauteur de + **231 797 €**. Les effectifs étudiants ont connu une légère baisse en 2023-2024 par rapport à 2022-2023, mais la progression des effectifs sur l'année universitaire 2024-2025, couplée avec la baisse du nombre d'étudiants boursiers, explique ce mouvement à la hausse des produits. L'augmentation corollaire des produits constatés d'avance (qui neutralisent sur l'exercice 2024 la part revenant proportionnellement à l'exercice 2025) ne suffit pas à gommer cette augmentation, synonyme du dynamisme des formations.

Tableau 8 : effectifs étudiants et boursiers 2022-2025

Année universitaire	Nombre étudiants	Boursiers
2022-2023 (données SISE)	14 532	4 013
2023-2024 (données SISE)	14 320	4 080
2024-2025 (données SIAD)	14 562	3 929

L'activité du service de la **formation professionnelle** s'analyse en consolidant les prestations de la formation continue et de l'apprentissage ; elle est comptablement en hausse de + **2 047 842 €**.

Deux explications sont à mettre en avant :

- la progression régulière du nombre d'étudiants en apprentissage ;
- la prise en compte comptable en produits à recevoir (imputés de fait sur l'exercice 2024) des conventions en cours de signature à fin 2024, considérant que les étudiants étaient déjà inscrits et sous contrat.

Tableau 9 : effectifs de l'apprentissage et de la formation continue 2022-2025

Année universitaire	Nombre d'apprentis	Effectifs en FC	TOTAL
2022-2023	1 555	553	2 108
2023-2024	1 642	483	2 125
2024-2025	1 752	512	2 264

A contrario, les facturations de **prestations de recherche** sont en baisse de – **524 396 €**, en raison d'importants produits constatés d'avance en 2022 qui ont eu un effet positif sur l'exercice 2023 (la recette étant constatée sur cet exercice).

75 – Les produits de gestion courante (1,57 % des produits pour 1,41 % en 2023)

Ils sont en hausse de + 292 699 €.

Tableau 10 : autres produits de gestion courante

	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
75 - PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 089 206	1 884 848	2 177 547	15,53%
7511 Redevances, Brevets, Licences	472	418	796	90,73%
754 Quote-part virée au résultat (dont Fondation)	0	33 000	10 000	-69,70%
7571 Taxe affectée	641 405	986 986	1 027 234	4,08%
758 Produits de gestion courante	447 329	864 444	1 139 517	31,82%

La **CVEC** est titrée sur le compte 7571, puisqu'il s'agit d'une fiscalité affectée. Le tableau 11 (cf ci-dessous) présente le montant encaissé et sa répartition, provisoire avant stabilisation du bilan. L'encaissement 2024 progresse de + **40 248,09 €**.

Tableau 11 : CVEC encaissée en 2024 et sa répartition en grandes masses

Répartition CVEC	2024
Encaissement 2024	1 027 233,70 €
FSDIE	217 295,71 €
Médecine étudiante préventive	234 447,28 €
Disponible pour projets et services	576 983,22 €
Prélèvement sur fonds de roulement	1 492,51 €

S'agissant des **autres produits de gestion courante**, ils sont en augmentation de + **252 614 €**.

Cette progression est la résultante :

- d'une progression des fonds ERASMUS comptabilisés (ISEP) et des recettes d'ACCENTS, pour + 287 686 € ;
- de la comptabilisation de l'indemnité liée au sinistre sur sols du bâtiment 12A pour + 110 938 € ;
- de régularisations par rapport à 2023 des services faits avant réception de factures (ce qui occasionne une recette sur l'exercice suivant) pour - 146 010 €.

76 – Les produits financiers

Ce sont des gains de change (754,46 €), à rapprocher des pertes de change (1 569,07 €) dans les charges financières. Les sommes ne sont pas significatives.

2.1.2 Les produits non encaissables

Tableau 12 : Tableau des produits non encaissables

	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
71 - PRODUCTION STOCKEE/DESTOCKAGE	-829	130 049	-1 514	-101,16%
71 Produits finis	-829	130 049	-1 514	-101,16%
78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 977 281	5 766 562	6 462 968	12,08%
7813 Quote-part des financements rattachés à des actifs	5 340 672	5 458 419	5 217 681	-4,41%
7815 Reprises sur provisions pour risques et charges	72 454	25 104	894 984	3465,11%
7817 Reprises sur dépréciations	564 155	283 039	350 303	23,76%

71 – La production stockée / déstockage

Cette ligne reflète la variation des stocks des articles en vente à la boutique ouverte par l'université mais aussi des stocks de deux laboratoires (LLSETI et CERDAF). Ce compte affiche un négatif de – 1 514 €, ce qui indique que les stocks ont diminué (l'année 2023 ayant été marquée par une importante correction).

78 – Reprises sur amortissements et provisions (4,65 % des produits)

Il s'agit de produits qui correspondent à la neutralisation d'une partie des dotations aux amortissements (biens amortis dont l'achat a été financé par une subvention d'investissement) et à l'ajustement de provisions pour risques et charges ou de dépréciations de créances. Ce produit est en hausse + 12,08 %.

La quote-part de reprise sur provisions pour risques et charges est en forte augmentation du fait de l'examen critique des provisions encore comptabilisés, à la suite de la recommandation des commissaires aux comptes dans le cadre de la certification des comptes 2023.

2.2 L'analyse des charges

Le tableau 13 retrace le détail des charges par nature pour les exercices 2022, 2023 et 2024. Les charges 2024 s'élèvent à 136 637 887 € et augmentent de + 1,6 % sur un an. Une augmentation de + 6 % avait été constatée entre 2022 et 2023.

Tableau 13 : Détail des charges 2022 à 2024

	2022	2023	2024	Variation en %
60 - ACHATS	5 153 656	5 811 954	5 024 190	-13,6%
6062 Achats stockés	-			
60611 Electricité	1 173 217	1 696 953	1 291 435	-23,9%
60612 Carburants et lubrifiants	49 127	60 189	50 195	-16,6%
60613 Gaz	1 064 019	1 289 909	1 100 488	-14,7%
60614 Chauffage	42 438	33 367	32 222	-3,4%
60617 Eau	79 603	57 589	101 113	75,6%
60618 Autres fournitures stockées	77	2 242	608	-72,9%
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 526 939	1 478 338	1 322 712	-10,5%
6064 Fournitures administratives	276 045	257 273	179 290	-30,3%
6065 Linge, vêtements de travail et produits de nettoyage	19 938	31 126	37 872	21,7%
6066 Animaux	680	-	633	#DIV/0!
6067 Fournitures et matériels d'enseignements et de recherche	737 567	769 784	802 818	4,3%
6068 Autres matières et fournitures non stockées	156 278	103 583	69 022	-33,4%
608 Frais accessoires d'achat	27 728	31 603	35 781	13,2%
61 - SERVICES EXTERIEURS	3 109 847	3 026 281	2 622 852	-13,3%
613 Locations	330 236	409 093	324 590	-20,7%
614 Charges locatives et de copropriété	75 277	79 621	61 195	-23,1%
615 Travaux d'entretien et de réparations	1 306 280	1 336 115	1 290 595	-3,4%
616 Primes d'assurance	107 364	134 460	244 443	81,8%
617 Etudes et recherches	554 531	465 996	132 326	-71,6%
6183 Documentation technique et pédagogique	723 512	578 479	560 975	-3,0%
6185 Colloques	12 646	22 517	8 728	-61,2%
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 503 604	8 680 428	7 505 440	-13,5%
621 Personnel extérieur à l'établissement	671 284	533 583	409 110	-23,3%
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	316 961	174 569	112 636	-35,5%
623 Publicité, publications, relations publiques	710 725	856 975	670 137	-21,8%
624 Transport de biens et transport collectifs	238 801	270 798	274 804	1,5%
6251 Voyages et déplacements	581 386	445 993	356 542	-20,1%
6254 Inscriptions colloques	131 089	137 201	151 442	10,4%
6255 Frais de déménagement	19 843	8 496	36 070	324,5%
6256 Missions	898 453	1 323 553	1 330 882	0,6%
6257 Frais de réception	477 465	568 982	455 856	-19,9%
6264 Téléphone				
6265 Affranchissement	147 912	140 324	127 676	-9,0%
6267 Liaisons informatiques				

		2022	2023	2024	Variation 2024/2023 en %
627	Services bancaires et assimilés	20 431	24 555	26 862	9,4%
6281	Concours/Cotisations	499 405	563 102	503 688	-10,6%
6283	Formation continue des personnels	517 918	694 809	491 379	-29,3%
6284	Frais de recrutement de personnel	21 168	16 257	24 848	52,8%
6285	Prestations extérieures de gardiennage	140 872	212 060	201 082	-5,2%
6286	Contrat de nettoyage	1 384 550	1 647 813	1 516 117	-8,0%
6287	Prestations extérieures d'informatique	196 618	466 311	233 451	-49,9%
6288	Autres prestations	528 721	595 047	582 859	-2,0%
63 - IMPOTS ET TAXES		1 095 898	1 097 324	1 004 764	-8,4%
63F	Impôts, taxes et versements assimilés (Fonctionnement)	28 800	42 363	39 062	-7,8%
63P	Impôts, taxes et versements assimilés (Personnel)	1 067 098	1 054 961	965 702	-8,5%
64 - CHARGES DE PERSONNEL		99 068 240	104 930 194	107 849 866	2,8%
6411	Traitements	54 185 835	56 788 532	59 609 213	5,0%
6412	Congés payés	- 350 679	301 211	- 32 233	-110,7%
6413	Primes et gratifications	3 578 102	3 617 920	3 491 660	-3,5%
6414	Indemnités	1 536 554	2 477 950	2 727 117	10,1%
6418/6419	Autres rémunérations de personnel	- 315 746	105 904	- 309 612	-392,4%
6415	Supplément familial de traitement	508 165	493 801	482 786	-2,2%
645	Cotisations patronales	39 471 278	40 736 584	41 284 047	1,3%
647	Autres charges sociales	176 123	190 790	353 315	85,2%
648	Autres charges de personnel	278 608	217 503	243 573	12,0%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		3 384 285	3 681 960	4 919 097	33,6%
65	Autres charges de gestion courante	3 384 285	3 681 960	4 919 097	33,6%
	<i>dont paye à façon</i>	39 516	56 000	50 000	-10,7%
	<i>dont admission en non valeur</i>	-	74 516	142 470	91,2%
	<i>dont annulation titres années antérieures</i>	635 890	204 497	1 081 388	428,8%
	<i>dont redevances, brevets, licences, marques...</i>	684 178	779 363	827 438	6,2%
	<i>dont autres droits et valeurs similaires</i>	-	40 492	40 691	0,5%
	<i>dont bourses</i>	839 588	1 156 378	1 546 384	33,7%
	<i>dont remboursements aux étudiants</i>	107 113	86 879	75 954	-12,6%
	<i>dont aides aux étudiants</i>	89 141	53 714	67 118	25%
	<i>dont participation aux activités étudiants</i>	131 796	159 497	202 678	27,1 %
	<i>dont contribution USMB à la fondation</i>	80 000	80 000	80 000	0,0%
	<i>dont autres charges diverses sur gestion courante</i>	777 064	990 624	804 976	-18,7%
66 - CHARGES FINANCIERES		1 598	3 855	1 569	-59,3%
66	Charges financières	1 598	3 855	1 569	-59,3%
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV.		7 576 282	7 291 215	7 710 109	5,7%
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 639 769	7 034 311	7 052 097	0,3%
68151	Dotations aux provisions pour risques et charges (dont pers)	203 154	58 341	478 753	720,6%
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	733 360	198 563	179 259	-9,7%
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT		126 893 411	134 523 211	136 637 887	1,6%

Ces charges comprennent une part de charges dites « non décaissables » qui représente 5,64 % du total contre 5,42 % en 2023 :

- 7 052 097,27 € de dotations aux amortissements,
- 658 011,93 € de dotations aux provisions pour risques et charges et aux dépréciations des actifs circulants.

Les charges non décaissables sont en hausse s’agissant des dotations aux provisions pour risques et charges, en raison de la prise en compte de contentieux pendants, dans un travail symétrique à celui opéré pour les reprises sur provisions.

2.2.1 La masse salariale

64 – Charges de personnel (78 % des charges)

La **masse salariale** (tableau 14) représente 78,93 % des charges globales contre 78 % en 2023. Elle augmente de + 2,8 %, entre 2023 et 2024, tandis que la hausse était de + 5,9 % entre 2022 et 2023, soit une progression de **+ 2 919 672 €** en 2024 contre une hausse de + 5 861 954 € en 2023.

Tableau 14 : Évolution des charges de personnel

	2022	2023	2024	Variation en % 2024/2023
64 - CHARGES DE PERSONNEL	99 068 240	104 930 194	107 849 866	2,8%
6411 Traitements	54 185 835	56 788 532	59 609 213	5,0%
6412 Congés payés	- 350 679	301 211	- 32 233	-110,7%
6413 Primes et gratifications	3 578 102	3 617 920	3 491 660	-3,5%
6414 Indemnités	1 536 554	2 477 950	2 727 117	10,1%
6418/6419 Autres rémunérations de personnel	- 315 746	105 904	- 309 612	-392,4%
6415 Supplément familial de traitement	508 165	493 801	482 786	-2,2%
645 Cotisations patronales	39 471 278	40 736 584	41 284 047	1,3%
647 Autres charges sociales	176 123	190 790	353 315	85,2%
648 Autres charges de personnel	278 608	217 503	243 573	12,0%

Le tableau 14 retrace l’évolution sur trois exercices et détaille les écarts entre 2023 et 2024 selon ce qui relève du déversement de la paie (hors charges fiscales, dont le versement transport, car elles figurent comptablement dans la masse fonctionnement) et les éléments purement comptables non intégrés dans les fichiers de paie.

Tableau 15 : Facteurs d'évolution des charges de personnel par éléments comptables

	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
Déversement	99 280 613 €	104 141 954 €	107 776 027 €	3 634 073 €
Charges à payer (variation)	- 326 447 €	778 261 €	41 341 €	- 736 920 €
Action sociale	59 226 €	33 947 €	118 132 €	84 185 €
RAFP	23 406 €	- 6 785 €	- 4 929 €	1 857 €
Frais médicaux	31 441 €	26 262 €	9 388 €	- 16 875 €
Ordre de reversement		- 71 944 €	- 90 093 €	- 18 149 €
Autres	- €	28 499 €		- 28 499 €
TOTAL	99 068 240 €	104 930 194 €	107 849 866 €	2 919 672 €

Les charges à payer sont stables entre 2023 et 2024, après l'augmentation des charges à payer sur congés sur 2023, en raison d'un nombre de jours de fermeture de l'établissement moins important en 2023 (ainsi, la somme à provisionner pour le reste de l'année universitaire avait augmenté).

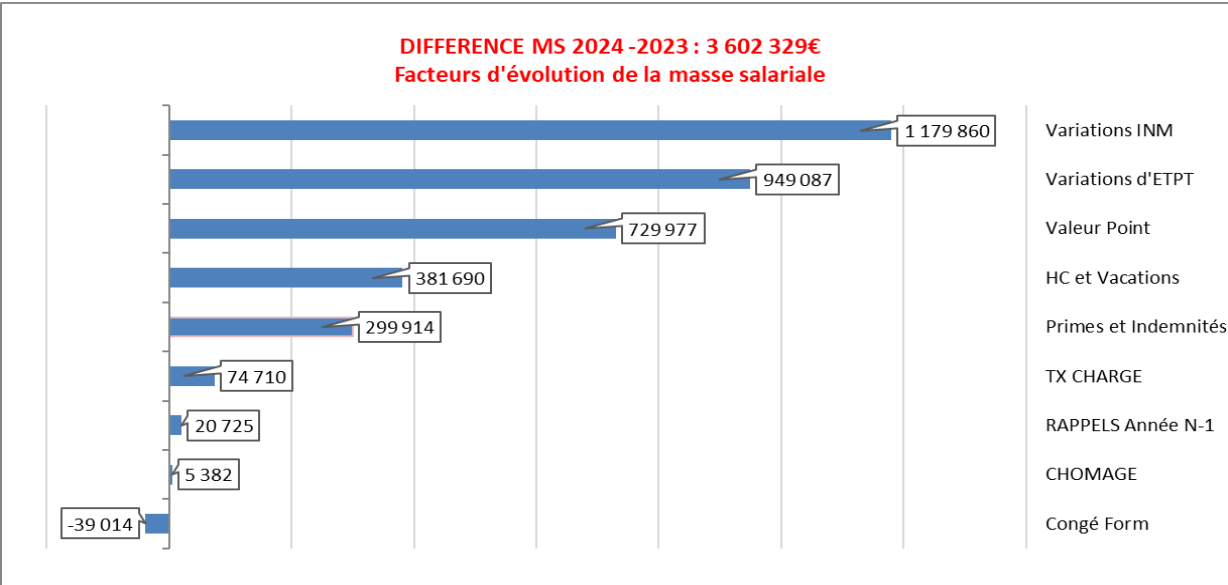
Le tableau 16 retrace l'impact prévisionnel des mesures de revalorisation de la masse salariale décidée par l'Etat, et la part qui a dû être prise en charge par l'établissement. En effet, et pour mémoire, la compensation de l'Etat ne concerne que l'impact sur le plafond d'emplois 1 (plafond Etat), et à hauteur de 75 % de son montant. Pour mémoire, la compensation contenue dans la SCSP soclée s'élève à 1 413 306 €. S'y sont ajoutés 400 000 € dans la notification de SCSP reçue fin décembre 2024.

Tableau 16 : Mesures de revalorisation salariale et impact

Mesures et impacts surcoûts	Date d'effet	2023	2024
Hausse du point d'indice	01/07/2023	661 985 €	1 438 485 €
Prime exceptionnelle pouvoir d'achat	01/11/2023	549 408 €	
1 à 9 points d'indice pour les agents de catégorie A,B et C	01/07/2023	32 778 €	65 557 €
Passage du remboursement du forfait mobilité de 50% à 75% du coût de l'abonnement	01/07/2023	9 713 €	22 076 €
Revalorisation du barème de monétisation du compte épargne temps	01/07/2023		4 100 €
5 points d'indice pour tous les personnels	01/01/2024		773 660 €
Indemnité de résidence Annecy	01/12/2023		528 000 €
TOTAL du coût des mesures		1 253 884 €	2 831 878 €
Compensation partielle pérenne		473 978 €	1 413 306 €
Compensation partielle non soclée à ce jour		300 000 €	400 000 €
Reste à charge de l'USMB		479 906 €	1 018 572 €

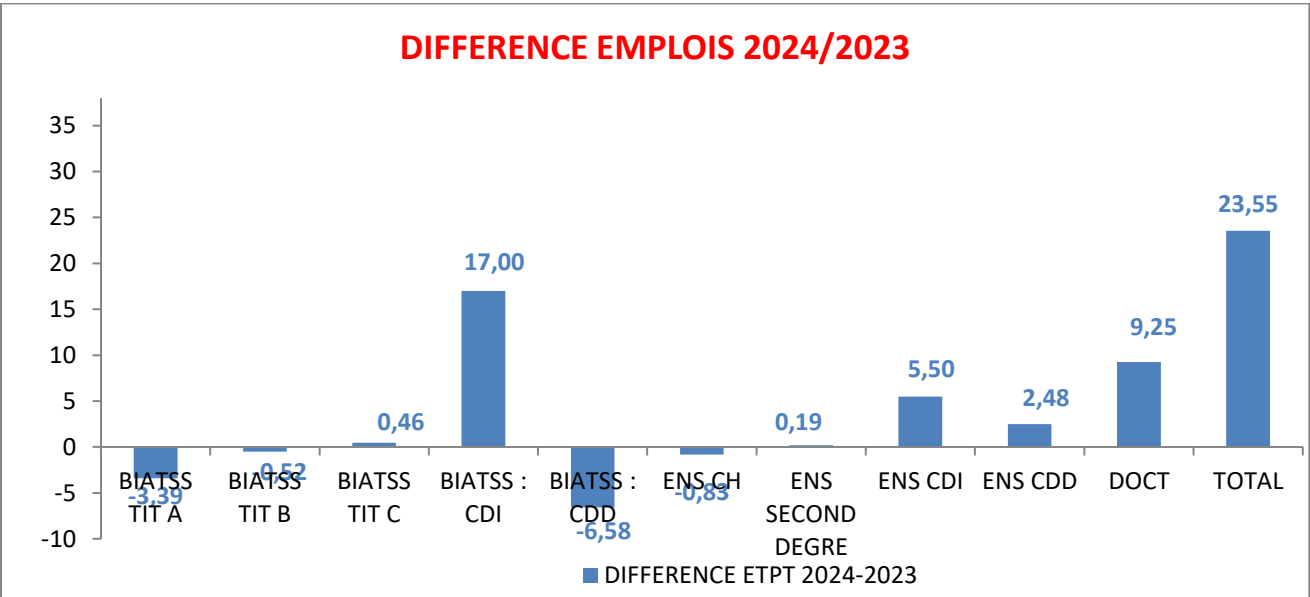
Le graphique 1 retrace l'impact réel des mesures d'augmentation décidées par l'Etat en droits constatés sur 2024.

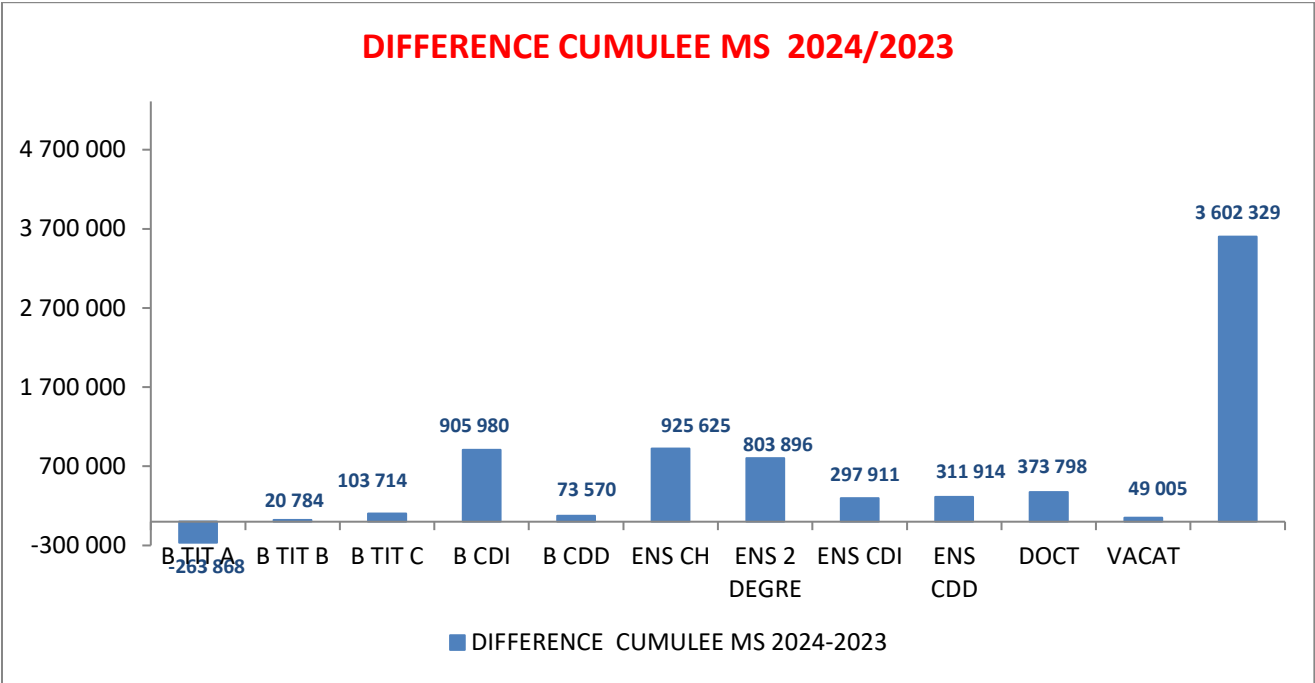
Graphique 1 : Facteurs d'évolution de la masse salariale



Les **équivalents temps pleins travaillés (ETPT)** sont en hausse de **+ 23,55**, alors qu'entre 2022 et 2023 la variation était de + 34,18, selon une répartition présentée sur le graphique 2. Cette hausse est ventilée de la façon suivante : +1,94 ETPT plafond 1 (État) et + 21,61 ETPT plafond 2 (établissement, sur ressources propres). Les BIATSS contractuels se partagent entre plafond 1 (+ 4,62) et plafond 2 (+ 5,79).

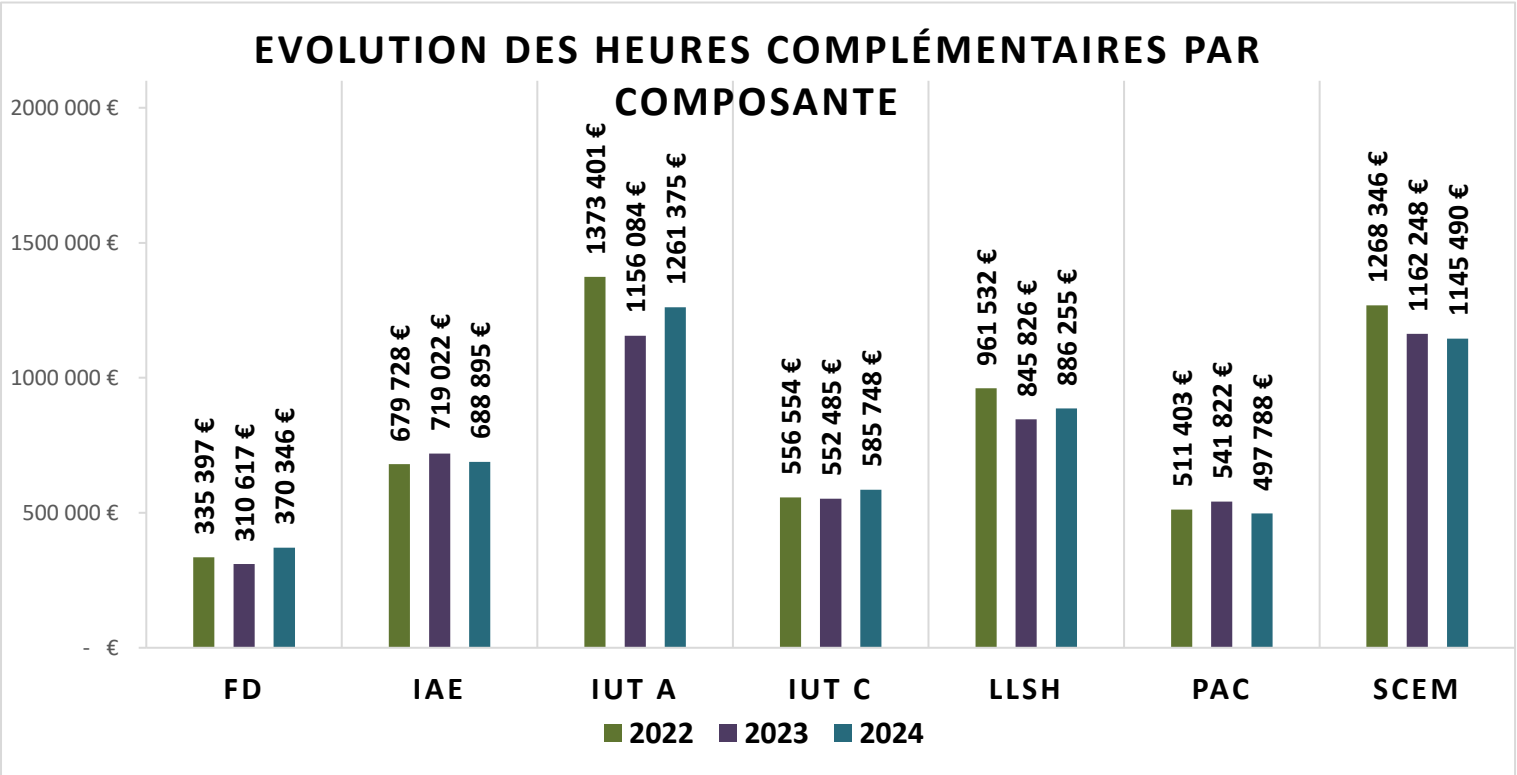
Graphiques 2 et 3 : Contribution des éléments par statut à la variation des ETPT et de la paie





La **dépense en heures complémentaires** (voir graphique 4), hors services centraux, augmente de + 3,9 % (alors qu’entre 2023 et 2022, la baisse avait été de -4,9 %) passant de 7 495 211 € à 7 785 794 €, dont les heures consacrées à la formation continue qui représentent la moitié de cette augmentation de **+ 291 k€**. Cela correspond à un passage de 148 274 heures complémentaires à 154 603 heures sur la base d’un coût chargé, moyenné actualisé, de 50,36 €/heure. Ce mouvement suit celui de l’évolution à la hausse de la charge d’enseignement réalisée par les composantes et le SFC, après la baisse de l’exercice précédent.

Graphique 4 : Évolution des heures de cours complémentaires par composante



2.2.2 Les autres charges de fonctionnement

Tableau 17 : Évolution des autres charges de fonctionnement

COMPTES	LIBELLES	CHARGES 2022	CHARGES 2023	CHARGES 2024	VARIATION 2024/2023
60	Achats consommables	5 153 656 €	5 811 954 €	5 024 190 €	-13,6%
61	Services extérieurs	3 109 847 €	3 026 281 €	2 622 852 €	-13,3%
62	Autres services extérieurs	7 503 604 €	8 680 428 €	7 505 440 €	-13,5%
63	Impôts et taxes	28 800 €	42 363 €	39 062 €	-7,8%
631+632	Impôts et taxes sur salaires	1 067 098 €	1 054 961 €	965 702 €	-8,5%
65	Autres charges de gestion courante	3 384 285 €	3 681 960 €	4 919 097 €	33,6%
66	Charges financières	1 598 €	3 855 €	1 569 €	-59,3%
68	Dotat° aux Amort. Et Provisions	7 576 282 €	7 291 215 €	7 710 109 €	5,7%
	TOTAL AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	27 825 171 €	29 593 017 €	28 788 021 €	-2,7%

Les **dépenses de fonctionnement** (hors masse salariale) baissent de – 2,7 % (tableau 10). Hors charges d’amortissements et de provisions (compte 68), elles sont

même en baisse de - 5,5 % contre une hausse de +10,14 % entre 2022 et 2023.

2.2.2.1 Les charges décaissables

60 – Dépenses de fluides, entretien, fournitures administratives et d'enseignement, etc. (3,68 % des charges contre 4,32 % en 2022)

Les achats, regroupés dans les comptes 60, affichent une baisse de – 787 764 €, soit – 13,6 % (contre + 12,8 % en 2023). Cette baisse concerne principalement deux postes de dépenses : l'électricité (compte 60611) pour – 405 518 €, le gaz (compte 60613) pour – 189 421 €, les fournitures d'entretien et de petit équipement pour – 155 625 € ainsi que les fournitures administratives pour – 77 983 €. Cette baisse est à relier pour les deux derniers postes au gel puis à la déprogrammation de 10 % des crédits du BI 2024 en vue de reconstituer des marges de manœuvre pour l'établissement.

Le traitement comptable des fluides donne lieu à un estimatif rattaché à l'exercice clos pour le mois de décembre, lequel se traduit par une régularisation sur l'exercice N+1. Le compte de résultat de l'exercice marque une baisse du coût des fluides, qui le ramène à un niveau intermédiaire en 2022 et 2023, comme indiqué dans le tableau 18. L'évolution reste cependant près des + 100 %, comparativement à 2021 qui est l'année de référence. De plus, la compensation de 573 k€ de 2023 versée via la SCSP n'a pas été reconduite en 2024.

Tableau 18 : Évolution de la comptabilisation des fluides

	2021	2022	2023	2024	EVOL 2024/2021
GAZ (60613)	€	€	€	€	%
Annecy	193 898	379 372	451 653	444 717	129,36%
Jacob	123 274	254 623	308 572	396 206	221,40%
Bourget	228 517	430 025	529 684	259 566	13,59%
TOTAL	545 689 €	1 064 019	1 289 909 €	1 100 488 €	101,67%
Electricité (60611)	€	€	€	€	%
Annecy	298 339	503 120	852 722	604 010	102,46%
Jacob	111 031	231 969	226 157	474 993	327,80%
Bourget	256 880	438 127	618 073	212 603	-17,24%
TOTAL	666 250 €	1 173 217	1 696 953 €	1 291 605 €	93,86%
TOTAL GAZ+ELEC	1 211 939 €	2 237 236 €	2 986 862 €	2 392 094 €	97,38%

L'évolution reste cependant près des + 100 %, comparativement à 2021 qui est l'année de référence. De plus, la compensation de 573 k€ de 2023 versée via la SCSP n'a pas été reconduite en 2024.

Tableau 19 : Évolution de la comptabilisation des fluides

	2021	2022	2023	2024
Payé eau + électricité	1 211 939 €	2 237 236 €	2 986 862 €	2 392 094 €
Aide Etat			570 274 €	0
Surcoût vs 2021			1 204 649 €	1 180 155 €
Surcoût vs 2022			179 352 €	154 858 €

Au niveau consommation, si les chiffres peuvent différer du fait des décalages de facturation et de prise en charge précités, les constats sont comparables et permettent également de distinguer la part liée à la consommation de celle liée aux tarifs.

Ainsi¹, la **baisse de la facturation** de l'électricité pour 2024 est de - **463 077,60 €**. En tenant compte de **l'augmentation de la consommation d'électricité** de 220 618 kWh, il est possible d'estimer la baisse de coût à iso-consommation pour avoir une idée de l'impact des seuls prix : si la consommation était restée identique entre 2023 et 2024, la baisse de coût imputable à la réduction des prix de l'électricité aurait été de 515 041,12 €.

Entre 2023 et 2024, **la consommation des autres sources d'énergie (gaz, chaleur, bois) a diminué** de 1 009 252,15 kWh, passant de 9 709 775,85 kWh à 8 700 523,70 kWh. Cette réduction de la consommation a contribué à une **baisse de facturation de 362 989,60 €**, passant de 1 360 949,91 € en 2023 à 997 960,31 € en 2024. En appliquant le coût moyen de 2023 (0,1404 €/kWh) à la baisse de la consommation, on estime que 141 943,49 € de cette réduction de facturation est directement liée à la diminution de la consommation. Le reste, soit environ 221 046,11 €, est probablement dû à une baisse des prix des autres sources d'énergie.

61 – Locations, travaux d'entretien, documentation (1,92% des charges en 2023 et 2,25 % en 2023)

La baisse de – **403 429 €**, soit – **13,3 %**, est constituée :

- Pour la part principale, de la baisse des dépenses d'études et de recherches pour – 333 670 € dont pour la moitié liée à une diminution liée à des projets de recherche pour les plateformes technologiques (-69 k€) ou le laboratoire EDYTEM (31 k€), l'informatique documentaire (- 17k€), ou encore aux études relatives au schéma directeur de vie étudiante (- 27k€) et au pôle universitaire d'innovation (- 23 k€), comptabilisées en 2023. Le complément est constitué principalement de moins-values sur les études et l'assistance à maîtrise d'ouvrage en 2024 sur les grands projets, le numérique et le patrimoine (- 155 k€) ;
- Pour – 102 930 € pour le poste des locations et charges locatives, l'exercice 2023 ayant donné lieu à une régularisation de la refacturation par le CEA des locaux mis à disposition de l'USMB sur le bâtiment Hélios, au titre de la période 2014-2023 ;

¹ Source : direction du Patrimoine

- Pour – 45 520 € nets des dépenses liées à la maintenance (dont -70 k€ concernant les bâtiments) ;
- Pour – 31 293 € pour les frais de documentation et d'organisation de colloques.

A rebours, le poste des assurances est en forte augmentation (+ 109 983 €) du fait de la souscription d'une assurance dommage ouvrage pour l'extension de la bibliothèque universitaire de Jacob, règlementairement comptabilisée en fonctionnement.

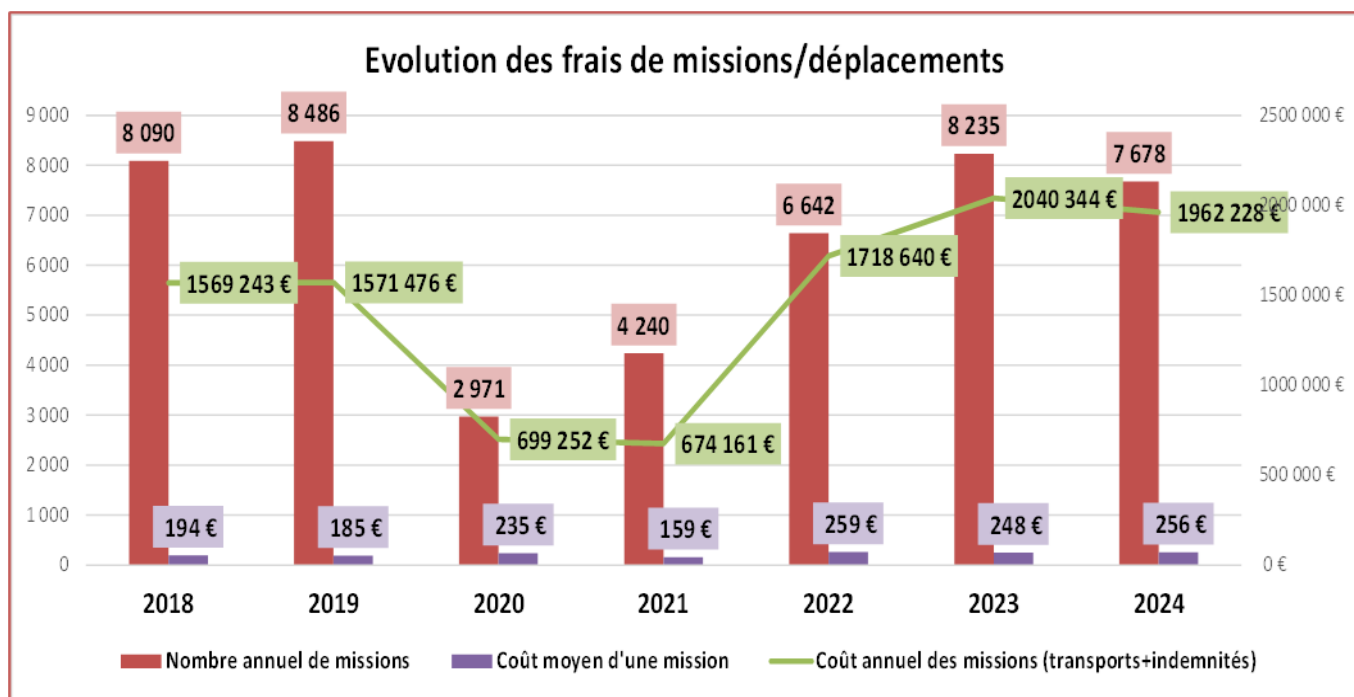
62 – Autres services extérieurs (5,49 % des charges contre 6,45 % en 2023)

Le montant des autres services extérieurs baisse de – **13,5 % (– 1174 988 €)** contre une hausse de + 15,7 % entre 2022 et 2023. Si les comptes 621 et 622 (personnels extérieurs et intermédiaires), comme en 2023, diminuent de – 186 k€, il convient de noter également un fort ajustement à la baisse :

- Des frais de publicités, publications, relations publiques pour – 187 k€ ;
- Des frais de réception pour – 113 k€ ;
- Des voyages et déplacements pour – 89 k€ ;
- Des frais de formation des personnels pour – 203 k€ par le moindre recours à des prestataires extérieurs, pour atteindre un niveau comparable à 2023 ;
- Des prestations extérieures pour l'informatique pour – 233 k€, dont le tiers revenant au financement en 2023 de l'opération SERVET 1 (mise en place d'une application pour étudiants) et le solde notamment aux opérations de jouvence financées par le dialogue de performance sur 2023 ;
- D'une baisse des frais de nettoyage, due à la prise en charge début 2023 de prestations 2022 non rattachées à cet exercice.

S'agissant des **missions/voyages et déplacements et transports de personnes**, on peut noter une légère diminution en nombre et en valeur, mais avec une augmentation du coût unitaire moyen.

Graphique 5 : Évolution des frais de missions/déplacements



Pour mémoire, dans le cadre du Plan de sobriété, l'Etat préconise une réduction en 2024 de - 20% de dépenses liées aux déplacements professionnels par rapport à 2019, avec une cible 2027 à - 30%.

L'établissement faisant aussi appel à des sociétés de gardiennage dans le cadre des horaires d'ouverture élargis dans les bibliothèques depuis 2022 mais aussi pour la surveillance aux abords des locaux loués pour examens, le montant consacré à cette prestation se stabilise (201 k€) après une forte augmentation entre 2022 et 2023.

63 – Impôts et taxes (0,82 % des charges en 2023 contre 0,86 % en 2022)

Il s'agit d'une baisse de – **92 560 €**, à la fois des taxes sur salaires et du versement mobilité collecté par les URSSAF pour le compte des communautés d'agglomération l'ayant instauré. Ce dernier diminue en effet de – 99 k€ en raison de la correction d'affectation, en année pleine, de personnels sur le site d'Annecy, où le taux du versement mobilité du Grand Annecy est inférieur à celui de Grand Chambéry. Cette baisse est atténuée par une hausse de + 10 k€ de la contribution au fonds national d'aide au logement.

Ces éléments sont dissociés de la masse salariale en comptabilité générale et relèvent des dépenses de fonctionnement

65 – Bourses, subventions versées, redevances de licences et de brevets, etc. (- 3,60 % des charges contre 2,74 % en 2023)

Les autres charges de gestion courante présentent une hausse de + 33,6 %, soit **+ 1 237 137 €**. Cela concerne :

- Pour + 877 k€, une forte augmentation des annulations de titres sur exercice antérieur (ce qui constitue une charge sur les années suivantes), dont + 735 984 € de hausse entre 2023 et 2024 pour le SFC, du fait d'un travail conjoint avec l'agence comptable pour traiter les facturations des exercices précédents non soldées ;
- Pour + 390 k€, la dynamique du versement de bourses ERASMUS, financées par ailleurs en recettes ;
- Pour + 68 k€, l'augmentation des admissions en non-valeur ;
- Pour + 43 k€, la progression des activités étudiantes financées par la CVEC,
- Pour – 141 k€, la baisse globale des autres charges de gestion courante.

66 – Charges financières

Elles correspondent à des pertes de changes. Le solde de ce compte (1 569 €) est à rapprocher de la recette de même nature (compte 76 : 754 €). Les montants ne sont pas significatifs.

2.2.2.2 Les charges non décaissables

68 – Dotations aux amortissements et aux provisions (5,64 % des charges contre 5,42 % en 2023)

Ces charges augmentent de + **420 412 €**, après une diminution de – 285 068 € en 2023.

La dotation aux amortissements est stable à 7 052 097 € contre 7 034 311 € en 2023 : l'amortissement des immobilisations est obligatoire. Il permet de constater en comptabilité leur perte irréversible de valeur dans le temps. Ce mécanisme consiste à enregistrer en charge, sur chaque exercice, la dépréciation des biens durables (immobilisations) qui constituent le patrimoine de l'université (constructions, matériels, etc.). Il n'entraîne pas de flux financier vers l'extérieur ; on parle de charges non décaissables ; il contribue donc à la capacité d'autofinancement des investissements.

L'ensemble des immobilisations de l'établissement sont amorties de façon linéaire sur leur durée de vie estimée. Le montant de la dotation aux amortissements est compensé, pour les immobilisations financées par des subventions, par un produit non encaissable (compte 7813 : quote-part des financements rattachés à des actifs) de 5 217 681 €, en baisse par rapport à 2023 (*voir supra*).

En plus des dotations aux amortissements, les autres charges non décaissables sont composées de dotations aux provisions pour risques et charges, lesquelles sont majorées de + 400 € en 2024, en raison de la mise à jour des évaluations de risques en matière de contentieux pendants.

2.3 L'analyse du résultat et de la CAF

Le résultat net comptable de l'exercice (résultat de la section fonctionnement) est égal à la différence entre les produits et les charges.

Il s'élève pour l'année 2024 à **2 384 526 €**. Après avoir été négatif en 2023 (à - 985 779 €), il revient dans une zone de vigilance admise selon les normes du MESR (0% < Résultat de l'exercice < 2 %).

Au BR2, l'atterrissage prévisionnel était estimé à - 130 877 €. L'écart à la prévision est donc de + 2 515 403 €.

Cet atterrissage prévisionnel ne prenait alors pas en compte un ensemble d'éléments, dont les suivants :

- + 678 625 € de SCSP supplémentaire issus de la notification définitive ;
- + 1 120 760 € de SCSP destinés à financer le COMP et qui n'ont pu faire l'objet d'une comptabilisation à l'avancement, dans la mesure où seuls + 98 240 € ont été dépensés ;
- + 150 000 € de garantie individuelle de pouvoir d'achat qui n'ont pas été reconduits par un collectif budgétaire sur 2024 ;
- + 55 881 € de réserve de juin 2023 non déprogrammée en cas de besoin sur la fin d'exercice.

L'ensemble des éléments identifiés, dont ceux précités, expliquent l'écart à hauteur de + 2 165 266 €.

Le différentiel de + **350 k€** est à rapprocher de la réserve prudentielle que pilote l'établissement sur la masse salariale annuellement. Pour mémoire, ce différentiel est en moyenne de + 1 554 k€ sur 2021-2023, mais seulement de + 855 k€ en 2023.

La réserve prudentielle minimum avait été estimée à + **500 k€**.

Tableau 20 : Résultat 2024 retraité

	Prévision	Réalisé	Réalisé retraité
Personnel	110 190 959 €	107 849 866 €	108 215 747 €
Fonctionnement	29 730 935 €	28 788 021 €	28 788 021 €
Produits	139 791 017 €	139 022 413 €	137 223 028 €
Résultat	-130 877 €	2 384 526 €	219 260 €
Différence avec prévision BR2			350 138 €
Réserve prudentielle MS à retirer			500 000 €
Résultat hors réserve prudentielle			-280 740 €
Différence avec prévision BR2 après retraitement			-149 862 €

Une part de la SCSP est ainsi destinée à financer des activités sur les exercices ultérieurs, qui vont abonder le fonds de roulement. Il en va de même pour la CVEC, sous réserve d'un bilan définitif qui donnera lieu à ajustement du fonds de roulement fléchi au BR1 2025.

Le tableau 21 présente la répartition du montant de la CVEC encaissée en 2024 (1 027 233,70 €) entre le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) le service de santé des étudiants (SSE) et les projets. À cet

encaissement s'ajoutent 621 755,03 € de recettes antérieures suivies dans le fonds de roulement.

Tableau 21 : CVEC en 2024

Répartition	Répartition 2024	Solde 2023	Dispo
FSDIE	308 170,11 €	426 150,96 €	734 321,07 €
Service de santé étudiants	210 000,00 €	0	210 000,00 €
CVEC disponible pour projets	476 063,59 €	211 705,37 €	687 768,96 €
Service des sports	33 000,00 €	- 16 101,29 €	16 898,71 €
TOTAL	1 027 233,70 €	621 755,03 €	1 648 988,73 €

Le tableau 22 présente les grandes lignes des dépenses engagées en 2024. Les dépenses sur les projets CVEC « activités étudiantes » concernent les actions culturelles (42 262,13 €), le bien-être étudiant (41 537,89 €), le développement de l'inclusion (35 563,77 €), l'accueil des étudiants (84 201,85 €), les démarches éco-responsables (34 338,58 €) et la vie étudiante connectée (6 348,80 €).

Dans le domaine sportif, la CVEC a financé une partie des heures complémentaires et des achats de matériels et équipements, ce qui correspond aux dépenses dédiées à la pratique en autonomie des étudiants (77 566 €). La masse salariale liée à ces actions ainsi que celle des personnels contractuels du service de la vie étudiante et de campus sont imputées sur les recettes CVEC. Le solde de la CVEC fin 2024 s'élève prévisionnellement à 620 262,53 €.

Tableau 22 : CVEC dépensée en 2024 au titre du FSDIE et des projets

Dépensé 2024	1 028 726,21 €	
	FSDIE	217 295,71 €
	Service santé étudiants	234 447,28 €
	Autres activités CVEC	576 983,22 €
Solde 2024	620 262,53 €	

Détail des dépenses "autres activités CVEC" (€)		
	Service des sports	77 566,35 €
	Projets étudiants et MDE CVEC MS	255 163,85 €
	Projets étudiants CVEC	244 253,02 €

Le tableau 23 présente le calcul de la Capacité d'autofinancement (CAF) qui s'élève pour 2024 à 3 631 668 €, soit 3 092 795 € de plus qu'en 2023. La CAF se calcule normalement par différence entre les produits encaissables et les charges décaissables. Elle est ici calculée à partir du résultat comptable corrigé des charges non décaissables et produits non encaissables.

Elle constitue ainsi la marge de manœuvre dont dispose l'établissement pour financer sa politique d'investissement, en dehors d'autres ressources propres ou externes.

Tableau 23 : Calcul de la CAF pour les exercices 2022, 2023 et 2024

Calcul de la CAF	2022	2023	2024
Excédent de fonctionnement/déficit de fonctionnement	1 218 633 €	- 985 779 €	2 384 526 €
+ 68 Dotation aux amortissements et provisions	7 576 282 €	7 291 215 €	7 710 109 €
-78 reprise sur amortissement, dépréciations et provisions	- 5 977 281 €	- 5 766 562 €	- 6 462 968 €
-754 Quote part virée au résultat	- €	- €	- €
Montant de la CAF	2 817 633 €	538 873 €	3 631 668 €

3 LA SECTION INVESTISSEMENT

3.1 Les ressources d'investissement

Les recettes d'investissement titrées en 2024, hors CAF, s'élèvent à 7 125 238 €. Ces recettes augmentent de + 4 971 586 €. Le tableau 24 en présente le détail.

Tableau 24 : Détail des recettes d'investissement 2022 à 2024

COMPTES	INTITULES	RECETTES 2022	RECETTES 2023	RECETTES 2024
110R	Report à nouveau			66 040 €
101R	Financement non rattaché à des actifs - État	-126 689 €	-682 282 €	2 461 776 €
1031R	Fonds propres fondation	0 €	0 €	0 €
104131	Financement rattaché à des actifs - État	1 253 238 €	1 408 079 €	930 806 €
1312	Financement Région	-302 827 €	-1 766 041 €	690 293 €
1313	Financement Département	-50 287 €	836 684 €	159 829 €
1314	Communes	0 €	-43 811 €	1 000 000 €
1315	Financement autres collectivités	0 €	0 €	0 €
1316	Financement UE	-50 215 €	2 049 €	-126 127 €

COMPTES	INTITULES	RECETTES 2022	RECETTES 2023	RECETTES 2024
1317	Financement par d'autres organismes	-863 865 €	-131 596 €	123 420 €
1318	Financement autre non rattaché à des actifs	-11 146 €	0 €	346 197 €
134	Financement autre rattaché à des actifs (Collectivités, taxe d'apprentissage)	2 301 849 €	2 661 020 €	1 466 805 €
1349	Autres organismes	1 298 €	0 €	0 €
274R	Prêt à des personnels		-400 €	6 200 €
275R	Cautions	11 242 €	0 €	0 €
355R	Variation de stock		-130 049 €	
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	2 162 599 €	2 153 652 €	7 125 238 €

Il faut distinguer les recettes réalisées sans rattachement à des actifs (comptes 101 et 131) et celles qui l'ont été (comptes 104 et 134). Les négatifs des comptes 101 et 131 sont en lien avec les montants figurant aux comptes 104 et 134. En effet, les subventions titrées sans qu'on puisse les rattacher à une immobilisation sont comptabilisées sur l'un de ces comptes, selon leur origine. Dès que les immobilisations financées peuvent être rattachées à une subvention, on retire les montants correspondants des comptes 101 et 131 ; il arrive ainsi que les rattachements à des actifs soient supérieurs aux titres émis et génèrent ainsi un négatif sur les comptes concernés du fait de décalage d'un exercice sur l'autre.

Sur ces comptes de subventions (101*, 103*, 104* et 13*), trois opérations de la programmation pluriannuelle des investissements constituent 75 % de l'évolution des + 4 769 k€ entre 2023 et 2024.

- **Sur la rénovation de la bibliothèque universitaire de Jacob**, la progression est de + 3 255 073,16 € pour atteindre **3 905 073,116 €** qui se décomposent ainsi :
 - 500 000 € de subvention du Conseil départemental de la Savoie, qui s'ajoutent aux 500 000 € versés en 2023 ;
 - 1 000 000 € de subvention du Grand Chambéry
 - 2 405 073,16 de produits à recevoir, comptabilisés à hauteur des dépenses, dont des avances de l'Etat (780 000 €), du Conseil départemental de la Savoie (500 000 €), du Grand Chambéry (500 000 €)

La différence avec la comptabilité budgétaire retracée dans le tableau 9 Bis de la liasse tient au fait que les factures d'avance ont un impact en comptabilité budgétaire (1 780 000 €) mais seules les factures d'acompte en ont un en comptabilité générale. De ce fait, les avances font l'objet de produits à recevoir pour lesquels un complément est comptabilisé pour atteindre le niveau des dépenses réalisées (625 073,16 € qui s'ajoutent aux 1 500 000 € et 1 780 000 €), suivant la méthode dite à l'avancement.

- Pour la **rénovation de l'IUT d'Annecy**, **359 258,10 €** correspondent aux produits à recevoir comptabilisés à hauteur des dépenses cumulées, selon les principes de la méthode à l'avancement ;
- Concernant **l'accueil de site d'Annecy**, les **275 306, 05 €** comptabilisés correspondent pour – 300 000 € à une annulation d'acompte de 2023 car cela aurait dû être l'objet d'une facture d'avance. Et les + 575 306, 06 € correspondent à l'acompte demandé à la Région sur la base d'un état des dépenses réalisées.
En comptabilité budgétaire, ce montant correspond à la recette attendue sur 2024, telle que mentionnée dans le tableau 9BIS, sans qu'elle ait été encore encaissée.

3.2 Les dépenses d'investissement

Le montant des dépenses d'investissement 2024 (tableau 25) est de 9 943 086 €, en hausse de + 2,6 % par rapport à 2023.

Pour mémoire, et comme en recettes, il s'agit ici de la comptabilité en droits constatés, en investissement général et fléché, ce qui peut différer de la comptabilité budgétaire selon la date de service fait.

Tableau 25 : Détail des dépenses d'investissement 2022 à 2024

COMPTES	LIBELLES	DEPENSES 2022	DEPENSES 2023	DEPENSES 2024
205	Logiciels	51 773 €	80 867 €	57 603 €
208	Autres immobilisations incorporelles	5 805 €	0 €	0 €
212	Agencement et aménagement de terrain	3 654 €	0 €	0 €
213	Constructions	1 043 562 €	1 152 650 €	997 453 €
215	Installations tech., matériel, outillage	1 083 129 €	1 096 898 €	1 145 383 €
218	Équipements	1 772 288 €	1 588 748 €	1 371 355 €
231*	Constructions en cours	1 174 406 €	5 505 665 €	6 291 108 €
232	Immobilisations incorporelles en cours	22 384 €	49 996 €	52 083 €
238	Avance sur immobilisation	24 641 €	189 893 €	20 750 €
254	Plantations	0 €	22 261 €	0 €
274	Prêt à des personnels			5 800 €
275	Cautions	10 281 €	0 €	1 550 €
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	5 191 923 €	9 686 976 €	9 943 086 €

En 2024, des travaux importants ont été réalisés mais constituent encore des encours, ce qui explique la forte hausse du compte 231 (constructions en cours). Des travaux moins conséquents peuvent être directement immobilisés sur des comptes 21*, qui contiennent par ailleurs les acquisitions (matériels informatiques, mobiliers, etc.).

La différence de **+ 256 110 € en 2024** par rapport à 2023 s'explique principalement par la constatation comptable sur l'un ou l'autre des exercices (+ en 2024/- en 2023) :

- **Sur Annecy :**

- Des études sur l'accueil de site d'Annecy (+119 k€) ;
- De dépenses pour la modernisation de la salle MUST (- 243 k€) et pour la passerelle de l'IUT (- 223 k€) ;
- Des acquisitions relatives au séchoir solaire sur POLYTECH (- 175 k€).

- **Sur Le Bourget :**

- Des travaux sur le terrain de sport synthétique (- 551 k€) ;
- Du chantier de la chaufferie (- 1 291 k€) ;
- De la rénovation de la toiture du bâtiment 9 à l'IUT C (- 406 k€) ;
- De travaux de rénovation du bâtiment 12B (- 743 k€) ;
- De travaux de restructuration du bâtiment Maurienne (+117 k€) ;
- De l'accompagnement aux travaux sur équipements pédagogiques (+ 74 k€).

- **Sur Jacob :**

- Du démarrage des opérations pour la construction du bâtiment CEDRA (+ 42 k€) ;
- De la rénovation de l'étanchéité du bâtiment 23 (- 267 k€) ;
- D'acquisition d'installations générales et techniques préalable au chantier de la BU de Jacob en 2024 (- 339 k€) ;
- De la régularisation d'avances versées pour le chantier de la BU de Jacob et sur le compte 238 (- 254 k€) ;
- De la montée en puissance des travaux pour l'extension de la BU de Jacob (+ 3 869 k€).

Sur l'opération au global, le montant des droits constatés est de 3 942 800 €, à rapprocher des crédits de paiements consommés en comptabilité budgétaire, à hauteur de 3 943 177 € dans le tableau 9 SIASUP de la liasse budgétaire.

- **En transversal :**

- Du début de mise en œuvre du COMP sur la partie investissement par le LAPP/plate-forme MUST et CARRTEL (+ 59 k€) ;
- De travaux de sécurité sur l'ensemble du parc (+ 130 k€) ;
- De travaux de gros entretien du patrimoine sur les trois campus (+ 131 k€) ;
- D'autres acquisitions sur le compte 218* (- 371 k€) ;
- De travaux de transition énergétique sur l'ensemble du parc (+ 578 k€).

En lien avec le volet recettes, il convient de rappeler ici que les opérations pluriannuelles du patrimoine font l'objet depuis 2024 d'une méthode d'évaluation à l'avancement, par laquelle un produit à recevoir équivalent à la dépense réalisée est

constaté en fin d'exercice. L'exacte correspondance n'est toutefois pas assurée du fait d'écritures de régularisation ou de réimputation, qui n'identifient pas systématiquement les numéros d'opération concernée.

4 LE FONDS DE ROULEMENT

La variation du fonds de roulement sur l'exercice 2024 est explicitée sur un exercice dans le tableau 26.

Tableau 26 : Évolution du fonds de roulement 2023-2024

	réserves disponibles	CVEC dont FSDIE	SCSP	provisions et dépréciations de créances	total
Stock final FDR après Compte financier 2023	3 937 888 €	621 755 €	1 084 509 €	3 118 931 €	8 763 083 €
Variation du stock initial fléché FdR	- 3 937 888 €	- 621 755 €	- 1 084 509 €	- 3 118 931 €	- 8 763 083 €
Plan tourisme			188 000 €		
Plan innovation (PUIC)			182 500 €		
Crédits sécurité-accessibilité-sûreté financés dans SCSP			766 235 €		
Déprogrammation patrimoine 2024 (avant reprogrammation 2025)			1 988 823 €		
COMP			1 124 420 €		
Provision pour risques et charges				1 751 390 €	
CVEC		620 263 €			
Stock final FDR après Compte financier 2024	2 955 272 €	620 263 €	4 249 978 €	1 751 390 €	9 576 903 €

Le **fonds de roulement** de l'établissement s'élève à 9 576 903 € au 31 décembre 2024. Il augmente de + 813 820 €, soit + 9,3 %. Mais les réserves disponibles diminuent de – 25,6%, les réserves CVEC étant stables sous réserve de bilan définitif. Les provisions diminuent de – 43,85 %, du fait du travail de reprises opérées et d'analyse du stock comptabilisé. Les réserves issues de la SCSP sont en forte hausse du fait de la déprogrammation opérée au BR2 sur les opérations du patrimoine financées par la dotation établissement, avant reprogrammation au BI 2025. Les dépenses liées au COMP non réalisées font également l'objet d'un fléchage.

Au 31 décembre 2024, le fonds de roulement représentait **27 jours** de dépenses décaissables de fonctionnement, soit 2 jours de plus qu'en 2023, mais les réserves disponibles ne représentent que **8 jours**. Ce point sera repris plus bas, à la faveur de la présentation des ratios de soutenabilité financière.

5 L'exécution budgétaire

5.1 L'exécution budgétaire en droits constatés

Le tableau 27 présente les écarts entre la dernière prévision budgétaire (BR2) et la réalisation.

Tableau 27 : Exécution du budget

		Prévisions 2024	Réalisations 2024	Taux de réalisation
Section de fonctionnement	Total des produits	139 791 017 €	139 022 413 €	99%
	Total des charges	139 921 894 €	136 637 887 €	98%
	Personnel	110 190 959 €	107 849 866 €	98%
	Fonctionnement	29 730 935 €	28 788 021 €	97%
	Excédent/Déficit	-130 877 €	2 384 526 €	
Section d'investissement	Ressources	10 209 371 €	10 756 906 €	105%
	CAF (+) ou IAF (-)	959 123 €	3 631 668 €	279%
	Financements de l'actif	9 250 248 €	7 125 238 €	77%
	Investissements	10 283 948 €	9 943 086 €	97%
	Variation du FDR	-74 577 €	813 820 €	

Le taux d'exécution en dépenses est stable par rapport à 2023. En effet, les mises en réserve, permises par les économies demandées aux services, ayant été déprogrammées au BR2 2024, le taux de réalisation s'ajuste en conséquence. Il s'est encore amélioré en investissement, passant de 91 % à 97 %. La déprogrammation du BR2 a fortement contribué à cette amélioration.

5.2 Le tableau des emplois

Le tableau des emplois est présenté en annexe de la liasse budgétaire (tableau 1). Le tableau 28 ci-après présente les écarts en équivalent temps plein travaillé (ETPT) entre la consommation d'emplois réalisée, celle prévue lors du budget initial et celle prévue lors du dernier budget rectificatif 2024.

La consommation des emplois en ETPT est inférieure de – 0,52 % à la dernière prévision (contre – 1,53 % en 2023). La variation entre la prévision et la réalisation est de – 7,19 ETPT répartie comme suit : - 10,19 ETPT pour le plafond 1 (État) et + 3 ETPT pour le plafond 2 (établissement). La prévision s'améliore au regard de 2023, mais peut encore illustrer des difficultés de recrutement de l'établissement.

Tableau 28 : Consommation des emplois en ETPT

PLAFOND D'EMPLOI	CATEGORIE	EXECUTION 2024 En ETPT	BR2 2024 En ETPT	BI 2024 En ETPT	EXECUTE 2024 - BR2 2024
1	TITULAIRES ENS	520,93	521,03	525,32	-0,10
	TITULAIRES BIATSS	391,29	396	411	-4,71
	NON TITULAIRES ENS	44,40	46,86	48,47	-2,46
	ATER ET DOCTORANT CONTRACTUEL	51,69	55,52	53,67	-3,83
	NON TITULAIRES ENS CDI	12,00	11	11	1,00
	NON TITULAIRES BIATSS	55,59	52,96	45,54	2,63
	NON TITULAIRE BIATSS CDI	31,40	34,1	32	-2,70
TOTAL P1		1 107,29	1 117,47	1 127,00	-10,18
2	NON TITULAIRES ENS CDD	24,82	20,87	20,87	3,95
	NON TITULAIRES ENS CDI	13,00	12,5	12,5	0,50
	NON TITULAIRES BIATSS	109,40	114,33	117,21	-4,93
	NON TITULAIRE BIATSS CDI	35,56	32,71	29,83	2,85
	DOCTORANTS	77,25	76,62	76,62	0,63
TOTAL P2		260,03	257,03	257,03	3,00
Total général		1 367,31	1 374,50	1 384,03	-7,19

5.3 L'exécution budgétaire en recettes et en dépenses en CP

5.3.1 Les recettes

Le tableau 29, en page suivante, présente l'exécution des recettes de l'établissement, composées des recettes globalisées et des recettes fléchées pour 2022, 2023 et 2024. Le taux d'exécution global est assez stable entre 2022 et 2024, mais une hausse du taux d'exécution au niveau des recettes fléchées est constatée entre 2023 et 2024.

Tableau 29 : Exécution des recettes de 2022 à 2024

	Budget 2022	Réalisé 2022	Ecart	Taux d'exécution
Recettes globalisées	127 865 854 €	124 844 491 €	3 021 363 €	98%
Subvention pour charges de service public	98 136 173 €	97 903 588 €	232 585 €	100%
Autres financements de l'Etat	1 616 961 €	2 126 641 €	- 509 680 €	132%
Fiscallité affectée	873 000 €	641 405 €	231 595 €	73%
Autres financements publics	11 980 622 €	9 952 795 €	2 027 827 €	83%
Recettes propres	15 259 098 €	14 220 062 €	1 039 036 €	93%
Recettes fléchées	736 888 €	473 977 €	262 911 €	64%
Financements de l'Etat fléchés	300 000 €	274 193 €	25 807 €	91%
Autres financements publics fléchés	436 888 €	199 784 €	237 104 €	46%
Recettes propres fléchées			- €	
Recettes totales	128 602 742 €	125 318 468 €	3 284 274 €	97%

	Budget 2023	Réalisé 2023	Ecart	Taux d'exécution
Recettes globalisées	130 203 170 €	131 580 881 €	-1 377 711 €	101,06%
Subvention pour charges de service public	101 248 854 €	102 857 016 €	-1 608 162 €	101,59%
Autres financements de l'Etat	458 264 €	182 600 €	275 664 €	39,85%
Fiscalité affectée	907 288 €	986 986 €	-79 698 €	108,78%
Autres financements publics	12 094 417 €	12 583 737 €	-489 320 €	104,05%
Recettes propres	15 494 347 €	14 970 542 €	523 805 €	96,62%
			0 €	
Recettes fléchées	3 040 040 €	1 098 000 €	1 942 040 €	36,12%
Financements de l'Etat fléchés	300 000 €	290 000 €	10 000 €	96,67%
Autres financements publics fléchés	2 740 040 €	808 000 €	1 932 040 €	29,49%
Recettes propres fléchées	0 €	0 €	0 €	
Recettes totale	133 243 210 €	132 678 881 €	564 329 €	99,58%

	Budget 2024	Réalisé 2024	Ecart	Taux
Recettes globalisées	136 954 800 €	133 907 459 €	3 047 341 €	97,77%
Subvention pour charges de service public	103 253 363 €	103 931 988 €	-678 625 €	100,66%
Autres financements de l'Etat	1 243 012 €	1 057 385 €	185 627 €	85,07%
Fiscalité affectée	1 027 000 €	1 027 234 €	-234 €	100,02%
Autres financements publics	15 196 339 €	11 930 475 €	3 265 864 €	78,51%
Recettes propres	16 235 086 €	15 960 377 €	274 709 €	98,31%
			0 €	
Recettes fléchées	5 639 274 €	3 536 170 €	2 103 104 €	62,71%
Financements de l'Etat fléchés	1 947 274 €	794 170 €	1 153 104 €	40,78%
Autres financements publics fléchés	3 692 000 €	2 742 000 €	950 000 €	74,27%
Recettes propres fléchées	0 €	0 €	0 €	
Recettes totales	142 594 074 €	137 443 629 €	5 150 445 €	96,39%

5.3.1.1Les recettes globalisées

Le tableau 30 présente la différence entre la réalisation de la recette de subvention pour charges de service public et la dernière prévision.

Tableaux 30 : Détail de la subvention pour charges de service public

	Notification définitive 2024	BR2 2024	Différence entre notification définitive et dernière prévision
MASSE SALARIALE	94 962 426 €	94 405 123 €	557 303 €
Masse salariale	90 085 113 €	90 085 113 €	- €
LPR 2022 : repyramidage IRTF	24 440 €	24 440 €	- €
LPR 2023 classement des jeunes chercheurs	3 990 €	3 990 €	- €
LPR 2023 refonte indemnitaire enseignants chercheurs et enseignants 2nd degré	478 174 €	478 174 €	- €
LPR 2023 repyramidage enseignants chercheurs et second degré	23 160 €	23 160 €	- €
LPR 2023 : repyramidage IRTF	43 299 €	43 299 €	- €
LPR 2023 : progression de carrière IGR	4 801 €	4 801 €	- €
LPR 2023 création contrats doctoraux (tiers d'année)	33 066 €	33 066 €	- €

	Notification définitive 2024	BR2 2024	Différence entre notification définitive et dernière prévision
LPR 2023 revalorisation contrats doctoraux (cohorte 2020 et 2021)	60 382 €	60 382 €	- €
LPR 2023 chaire des professeurs juniors	57 663 €	57 663 €	- €
LPR 2023 revalorisation indemnitaire ITRF et personnels des bibliothèques	24 876 €	24 876 €	- €
LPR 2023 accélération de la PES	53 842 €	53 842 €	- €
LPR 2024 classement des jeunes chercheurs	41 175 €	41 175 €	- €
LPR 2024 refonte indemnitaire ESAS	422 330 €	422 330 €	- €
LPR 2024 repyramidage EC	16 581 €	16 581 €	- €
LPR 2024 contrats doctoraux	31 562 €	31 562 €	- €
LPR 2024 création de nouveaux contrats doctoraux (1/3 d'année)	33 970 €	33 970 €	- €
LPR 2024 Chaire de professeurs juniors	29 248 €	29 248 €	- €
LPR 2024 Repyramidage ITRF	16 743 €		16 743 €
LPR 2024 revalorisation indemnitaire BIATSS	32 386 €	32 386 €	- €
Réforme services de santé	24 565 €		24 565 €
Rendez-vous salarial du 12 juin 2023	1 413 306 €	1 413 306 €	- €
Aide aux BUT 3ème année	80 000 €	80 000 €	- €
Plan Tourisme 2022		- €	- €
Action spécifique : Plan Tourisme		- €	- €
Actions spécifiques : LPR 2021 : trajectoire emplois créations d'emplois		- €	- €
Actions spécifiques : LPR 2022 et LPR 2023 reclassement des jeunes chercheurs		- €	- €
Actions spécifiques : indemnité différentielle 2 SMICS	22 404 €	- €	22 404 €
Actions spécifiques : LPR 2023-2024 : ajustement repyramidage (ITRF)	5 316 €	1 437 €	3 879 €
Actions spécifiques : RIPEC C1 professions libérales			- €
Actions spécifiques : CRCT HORS SHS	5 000 €	5 000 €	- €
Actions spécifiques : CRCT SHS	10 000 €	10 000 €	- €
Actions spécifiques : CPP ou CRCT suite à congé maternité 2023	5 000 €	5 000 €	- €
Actions spécifiques - Dialogue de performance 2023		- €	- €

	Notification définitive 2024	BR2 2024	Différence entre notification définitive et dernière prévision
Actions spécifiques : PPPE rentrée 2022/2023 (en tiers d'année)		- €	- €
Actions spécifiques : Egalité des chances - PPPE rentrée 2024 (1/3 année) et montée des cohortes	109 000 €	109 000 €	- €
Action spécifique : compensation emploi IGE		- €	- €
Action spécifique : courrier DGSIP B2-2 - compensation d'un emploi	30 000 €	30 000 €	- €
Actions spécifiques : Apprentissage	86 287 €	- €	86 287 €
Actions spécifiques : Rdv masse salariale du 12/06/2023			- €
Actions spécifiques : soutien trajectoire financière	400 000 €		400 000 €
COMP 2024 - 1ère tranche de financement 50%	1 219 000 €	1 219 000 €	- €
FONCTIONNEMENT	8 669 562 €	8 548 240 €	121 322 €
Fonctionnement	7 239 782 €	7 239 782 €	- €
Groupement de commandes 2019-2023 Elsevier	-83 633 €	- 83 633 €	- €
Abes		- €	- €
Exonération des droits d'inscription pour les étudiants boursiers	823 131 €	823 131 €	- €
LPR 2024 : aide au démarrage moyens aux laboratoires	96 617 €	96 617 €	- €
LPR 2023 : moyens aux laboratoires		- €	- €
Action spécifique : Contrat de vie étudiante (culture, santé, sport)	180 146 €	180 146 €	- €
Action spécifique : Plan tourisme		- €	- €
Action spécifique : chèques santé psy	57 280 €	- €	57 280 €
Action spécifique : Plan bibliothèques ouvertes	27 330 €	27 330 €	- €
Action spécifique : AMI émergences projet Acc'INNOV		- €	- €
Action spécifique : Aides spécifiques aux étudiants handicapés		- €	- €
Action spécifique : Chèque psy crise sanitaire		- €	- €
Action spécifique : Contribution TOEIC/TOEFL	16 050 €	- €	16 050 €
Action spécifique : IUF crédits scientifiques	41 250 €	37 500 €	3 750 €

	Notification définitive 2024	BR2 2024	Différence entre notification définitive et dernière prévision
Action spécifique : Aide au démarrage pour laboratoires		- €	- €
Action spécifique : Enquête Insertion doctorants		- €	- €
Action spécifique : Enquête Insertion	10 099 €	- €	10 099 €
Action spécifique : Indemnités CNU	12 140 €	12 140 €	- €
Action spécifique : Indemnités CNU-frais de déplacement	34 143 €	- €	34 143 €
Action spécifique : Bureau Accueil étudiants étrangers		- €	- €
Action spécifique : Concours ITRF	6 227 €	6 227 €	- €
Action spécifique : Aide aux étudiants en situation de handicap 2024	209 000 €	209 000 €	- €
Opérations immobilières	300 000 €	300 000 €	- €
Accessibilité	150 000 €	150 000 €	- €
Dotation sûreté	100 000 €	100 000 €	- €
Mise en conformité	- €	- €	- €
Mise en sécurité	50 000 €	50 000 €	- €
TOTAL	103 931 988 €	103 253 363 €	678 625 €

Des subventions complémentaires ou supplémentaires ont été annoncées par la notification définitive parvenue à l'établissement à la fermeture 2024, ce qui explique l'écart constaté sur la ligne Total du tableau ci-dessus.

L'écart détaillé ci-dessus concerne pour mémoire principalement :

- Un complément de dotation sur la masse salariale (+ 400 k€) ;
- Un complément de dotation pour le financement de l'apprentissage (+ 86 k€) ;
- La compensation des chèques « santé psy », à hauteur des dépenses réalisées en 2024, en forte progression par rapport à 2023 (+ 57 k€) ;
- La compensation annuelle des frais de déplacement du CNU, notifiée en fin d'exercice (+ 34 k€).

Les mesures salariales, impactant le plafond 2, et en premier lieu la Présidence où sont positionnés les emplois ne disposant pas de financements propres, sont financées par un solde budgétaire disponible sur les heures complémentaires Etat (titulaires) et ressources propres (non titulaires).

Enfin, les crédits de sécurité, sûreté et accessibilité doivent permettre de financer des dépenses engagées et jusqu'ici autofinancées par l'USMB sur ces thématiques. Ils doivent en théorie constituer la part minimum d'excédent de la section d'exploitation pour financer des dépenses d'investissement. A compter de 2025, ils doivent intégrer la subvention pour charges d'investissement, jusqu'alors non comptabilisée comme telle dans les EPSCP.

Les tableaux 31 et 32 présentent les écarts pour les postes « autres financements de l'État », « autres financements publics » et « autres ressources propres ».

Tableau 31 : Écart entre la prévision et la réalisation des autres financements de l'État et autres financements publics

	Budget 2024		Réalisé 2024		Différence
	Autres financements de l'Etat	Autres financements publics	Autres financements de l'Etat	Autres financements publics	
Valorisation		5 162 €			-5 162 €
ANR investissements d'avenir		4 058 038 €		1 910 750 €	-2 147 288 €
ANR hors investissements d'avenir		3 225 734 €		1 735 575 €	-1 490 159 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région		1 949 372 €		811 020 €	-1 138 352 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne		2 733 232 €		5 076 444 €	2 343 212 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		2 669 054 €		2 391 686 €	-277 368 €
Fondation		69 766 €		5 000 €	-64 766 €
Autres recettes	1 243 012 €	87 719 €	1 057 385 €		-273 346 €
TOTAL	1 243 012 €	14 798 077 €	1 057 385 €	11 930 475 €	-3 053 229 €

La majorité des **contrats de recherche** bénéficie de ressources publiques. Or, il y a très souvent un décalage entre la facturation et l'encaissement, en raison de production des états récapitulatifs de dépenses à mesure de la réalisation des conventions qui reposent sur des acomptes liés à la production de ces états. Ce décalage rend difficile la connaissance de la date à laquelle le financeur versera les fonds.

Il est à noter toutefois que, dans le cas d'avance (non conditionnée à la production d'états récapitulatifs), son versement donne lieu à une comptabilisation budgétaire, même si la comptabilisation en droits constatés n'interviendra qu'à mesure de l'encaissement d'acomptes sur justificatifs. Dans ce cas, et sous réserve d'avoir bien réalisé la dépense, l'avance peut alors être intégrée aux produits à recevoir en droits constatés, selon la méthode de comptabilisation à l'avancement évoquée plus haut.

Au global, les postes de recettes encaissés sont inférieurs de 3 053 229 € à la prévision, essentiellement sur les subventions attendues de l'ANR.

Tableau 32 : Écart entre la prévision et la réalisation des ressources propres

	Budget 2024	Réalisé 2024	Différence
Droits d'inscription	2 592 290 €	2 164 194 €	-428 096 €
Formation continue, diplômes propres et VAE	10 186 443 €	9 796 286 €	-390 157 €
Taxe d'apprentissage	712 657 €	846 600 €	133 943 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR	865 937 €	522 956 €	-342 981 €
Valorisation	152 704 €	339 595 €	186 891 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	6 335 €	254 130 €	247 795 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	360 314 €	274 369 €	-85 946 €
Autres recettes	1 713 868 €	1 762 247 €	48 380 €
TOTAL	16 590 548 €	15 960 377 €	-630 171 €

En recherche, l'écart entre la prévision et la réalisation est lié à des crédits ouverts en prévision de recettes qui n'ont pas été réalisées.

Les droits d'inscription restent inférieurs à la prévision, bien que celle-ci ait été réduite de – 151 260 € au BR 2024. L'écart à la prévision de 2024 (- 428 096 €) est en outre réduit par rapport à 2023 (- 574 697 €). Cela traduit enfin un décalage entre la constatation des droits, vus plus haut, et leur encaissement. Il en va de même pour la formation continue et l'apprentissage.

La valorisation voit pour sa part un niveau de recettes amélioré, porté par la perception de droits par le LISTIC (Iminar) ou le LIBM (Satt predictr).

La taxe d'apprentissage en comptabilité budgétaire est supérieure de 25 k€ indiquée en produits en droits constatés (821 k€) du fait de l'imputation par l'IUT A en investissement d'une part de sa recette pour financer son actif. La recette est par ailleurs supérieure à la prévision par la compensation versée en 2024 de l'exercice 2023 d'une part, et par le travail opéré par les composantes auprès des entreprises pour la collecte de la taxe d'autre part.

5.3.1.2 Les recettes fléchées

Par décision du Conseil d'administration, les recettes fléchées (tableau 33) sont celles issues du contrat de plan État-région (CPER) et du programme d'investissement prioritaire (PIP). La Région Auvergne-Rhône-Alpes ne versant les fonds qu'après envoi des justificatifs, le décalage entre la prévision et l'encaissement peut être important.

Tableau 33 : Comparaison des prévisions et réalisations des recettes fléchées par fond

FONDS	Budget 2024		Réalisé 2024		Différence
	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région		967 000 €		242 000 €	-725 000 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	1 947 274 €	2 725 000 €	794 170 €	2 500 000 €	-1 378 104 €
TOTAL	1 947 274 €	3 692 000 €	794 170 €	2 742 000 €	-2 103 104 €

Les décalages sont importants entre réalisation des dépenses et perception des recettes sur la programmation pluriannuelle d’investissement du patrimoine, malgré le versement d’avances par les financeurs (Etat, Départements, agglomérations), notamment sur l’opération de rénovation de la BU de Jacob, qui donne lieu à une comptabilisation budgétaire du fait de l’impact en trésorerie².

5.3.2 Les dépenses

Le tableau 24 présente l’exécution des dépenses budgétaires en grandes masses : personnel, fonctionnement, investissement (non fléchées et fléchées) sur 2022, 2023 et 2024. Les taux d’exécution sont stables tant en autorisation d’engagement (AE) qu’en crédits de paiement (CP). Les tendances sont cependant inversées sur l’investissement fléché par rapport à 2023 entre le niveau d’exécution des AE et des CP, ces derniers étant liés à des engagement n-1.

S’agissant du fonctionnement, le taux plus faible d’AE comme de CP traduit un ralentissement de la dépense, mais il est aussi porté par la non consommation des 400 k€ qui n’ont pas été déprogrammés lors du BR2. Un montant limité de la mise en réserve du printemps 2024 avait également été conservé en cas de difficulté sur la fin d’exercice, outre les crédits ayant pu être remis en central par des échanges de masse. Compte-tenu du retraitement de ces éléments, le taux de consommation serait porté à 87 % en AE comme en CP, soit un taux dans la moyenne des exercices précédents.

² Voir 3.3.1 pp 28 et 29 pour les explications des différences avec la comptabilité générale

Tableau 34 : Exécution budgétaire en AE/CP

Dépenses 2022								
	AE				CP			
	Budget 2022	Réalisé 2022	Ecart	Taux d'exécution	Budget 2022	Réalisé 2022	Ecart	Taux d'exécution
Personnel	101 777 171 €	100 462 920 €	1 314 251 €	98,71%	101 777 171 €	100 462 801 €	1 314 370 €	98,71%
Fonctionnement	22 053 316 €	18 663 409 €	3 389 907 €	84,63%	21 600 630 €	16 360 294 €	5 240 336 €	75,74%
Investissement non fléchés	9 019 857 €	8 354 522 €	665 335 €	92,62%	8 412 287 €	3 984 430 €	4 427 857 €	47,36%
Investissement fléchés	2 056 888 €	302 109 €	1 754 779 €	14,69%	736 888 €	1 137 933 €	- 401 045 €	154,42%
	134 907 232 €	127 782 960 €	7 124 272 €	94,72%	132 526 976 €	121 945 458 €	10 581 518 €	92,02%
Dépenses 2023								
	AE				CP			
	Budget 2023	Réalisé 2023	Ecart	Taux d'exécution	Budget 2023	Réalisé 2023	Ecart	Taux d'exécution
Personnel	106 158 043 €	105 302 949 €	855 094 €	99,19%	106 158 043 €	105 302 599 €	855 444 €	99,19%
Fonctionnement	23 386 368 €	20 202 274 €	3 184 094 €	86,38%	23 387 980 €	21 785 437 €	1 602 543 €	93,15%
Investissement non fléchés	8 029 332 €	6 895 912 €	1 133 420 €	85,88%	7 592 582 €	8 068 116 €	- 475 534 €	106,26%
Investissement fléchés	19 101 538 €	17 541 207 €	1 560 331 €	91,83%	3 037 538 €	1 292 467 €	1 745 071 €	42,55%
	156 675 281 €	149 942 341 €	6 732 940 €	95,70%	140 176 143 €	136 448 619 €	3 727 524 €	97,34%
Dépenses 2024								
	AE				CP			
	Budget 2024	Réalisé 2024	Ecart	Taux d'exécution	Budget 2024	Réalisé 2024	Ecart	Taux d'exécution
Personnel	110 494 928 €	108 961 103 €	1 533 825 €	98,61%	110 494 928 €	108 961 501 €	1 533 427 €	98,61%
Fonctionnement	22 523 036 €	19 102 530 €	3 420 506 €	84,81%	22 118 624 €	18 647 897 €	3 470 727 €	84,31%
Investissement non fléchés	5 699 510 €	4 724 509 €	975 001 €	82,89%	4 736 674 €	5 312 196 €	- 575 522 €	112,15%
Investissement fléchés	1 261 274 €	815 169 €	446 105 €	64,63%	5 547 274 €	4 629 475 €	917 799 €	83,45%
	139 978 748 €	133 603 311 €	6 375 437 €	95,45%	142 897 500 €	137 551 068 €	5 346 432 €	96,26%

5.3.2.1 Les dépenses de personnel

Tableau 35 : Exécution de la masse salariale en 2022, 2023 et 2024

	Masse salariale				Heures complémentaires			
	BI 2022	Budget après BR2	CF 2022	Taux d'exécution	BI 2022	Budget après BR2	CF 2022	Taux d'exécution
Etat	81 509 863 €	83 222 860 €	82 982 073 €	99,71%	5 740 321 €	5 984 752 €	5 686 361 €	95%
Ressources Propres	10 284 233 €	9 851 729 €	9 250 863 €	93,90%	2 826 351 €	2 717 830 €	2 543 621 €	94%
	91 794 096 €	93 074 589 €	92 232 935 €	99,10%	8 566 672 €	8 702 582 €	8 229 982 €	94,57%

	Masse salariale				Heures complémentaires			
	BI 2023	Budget après BR2	CF 2023	Taux d'exécution	BI 2023	Budget après BR2	CF 2023	Taux d'exécution
Etat	85 222 949 €	86 222 949 €	86 930 757 €	100,82%	5 568 064 €	5 850 405 €	5 286 159 €	90%
Ressources Propres	11 415 633 €	11 082 790 €	10 553 196 €	95,22%	3 260 470 €	3 001 899 €	2 532 487 €	84%
	96 638 582 €	97 305 739 €	97 483 953 €	100,18%	8 828 534 €	8 852 304 €	7 818 646 €	88,32%

	Masse salariale				Heures complémentaires			
	BI 2024	Budget après BR2	CF 2024	Taux d'exécution	BI 2024	Budget après BR2	CF 2024	Taux d'exécution
Etat	88 365 022 €	88 613 347 €	88 851 414 €	100,27%	5 826 826 €	5 924 377 €	5 435 899 €	92%
Ressources Propres	12 907 770 €	12 472 222 €	12 049 795 €	96,61%	3 484 982 €	3 484 982 €	2 624 118 €	75%
	101 272 792 €	101 085 569 €	100 901 209 €	99,82%	9 311 808 €	9 409 359 €	8 060 016 €	85,66%

Les taux d'exécution des dépenses de personnel (tableau 35) reflètent globalement une bonne prévision budgétaire, même si le taux est en baisse depuis 2023 du fait des éléments indiqués dans la partie emplois et du taux de réalisation contenu des heures complémentaires.

Si l'écart entre les AE/CP est très faible (400 €), il devrait être nul : il est lié en fait à des AE de fin d'exercice, sur des cotisations patronales, dont le paiement intervient au tout début N+1. Cet écart doit pouvoir être corrigé sur les prochains exercices (il est ici moyenné).

5.3.2.2 Les dépenses de fonctionnement

Les taux d'exécution en AE/CP de la section fonctionnement par centre de responsabilité budgétaire font l'objet du tableau 36.

Tableau 36 : Taux d'exécution des AE/CP

Centre de responsabilité budgétaire	AE prévu	AE réalisé	% réalisation	CP prévu	CP réalisé	% réalisation
Recherche	4 209 294 €	2 703 442 €	64,23%	4 212 353 €	2 761 493 €	65,56%
Services centraux et communs	14 520 931 €	13 621 096 €	93,80%	15 265 213 €	12 532 023 €	82,10%
Composantes	3 792 811 €	3 477 993 €	91,70%	3 799 478 €	3 354 380 €	88,29%
TOTAL	22 523 036 €	19 102 530 €	84,81%	22 118 624 €	18 647 897 €	84,31%

Bien que la déprogrammation vise à rapprocher la réalisation des dépenses de la prévision, le taux d'exécution du secteur recherche est plus incertain en raison des délais de conventionnement et de lancement des projets. Il est ainsi bien inférieur à celui de 2023, tandis que composantes et services centraux restent sur un taux élevé, du fait de dépenses contraintes à engager. Il est même en augmentation de + 4 points sur les services centraux sur les AE, tandis qu'il baisse fortement en termes de CP (- 12 points pour les services centraux et – 10 points pour les composantes).

Comme indiqué plus haut, ce constat peut résulter d'un décalage sur l'exercice N+1 d'une dépense engagée en N.
S'agissant de la forte augmentation du niveau d'engagement sur les services centraux, elle est en outre due à la rigueur observée dans l'application des principes de la GBCP, les contrats pluriannuels faisant l'objet d'un seul engagement sur un exercice pour toute la durée de ces contrats.

5.3.2.3 Les dépenses d'investissement

Le tableau 37 présente les taux d'exécution pour la section investissement.

Tableau 37 : Exécution budgétaire AE/CP

Centre de responsabilité budgétaire	AE prévu	AE réalisé	% réalisation	CP prévu	CP réalisé	% réalisation
Recherche	1 357 018 €	903 609 €	66,59%	1 357 018 €	912 156 €	67,22%
Services centraux et communs	4 540 986 €	3 578 674 €	78,81%	7 864 150 €	7 928 801 €	100,82%
Composantes	1 062 780 €	1 057 396 €	99,49%	1 062 780 €	1 100 713 €	103,57%
TOTAL	6 960 784 €	5 539 679 €	79,58%	10 283 948 €	9 941 671 €	96,67%

Le taux d'exécution en AE est en baisse de – 10,5 points mais il convient ici de rappeler que le marché global de performance relatif à la rénovation de la BU de Jacob a été engagé fin 2023 pour 17 M€. Il a donc fortement contribué au taux de réalisation des AE 2023, puisque le lancement d'une seule opération se traduisait par une forte consommation. Le taux constaté en 2024 revient au niveau observé en 2022.

5.3.2.4 Les restes à payer

Les restes à payer (RAP) correspondent à la différence entre les dépenses engagées (AE) et les paiements (CP), y compris ici les blocages de fonds pour permettre la concordance avec le tableau budgétaire n°2. Le tableau 38 présente les évolutions des montants depuis 2021. Les restes à payer, non fléchés, se détaillent comme suit :

Personnel :	- 398 €
Fonctionnement :	+ 454 633 €
Investissement :	- 587 686 €

Après la forte augmentation en 2023 des consommations de CP par rapport aux AE, et la diminution des restes à payer en découlant, le niveau de 2024 traduit une plus grande corrélation de l'engagement et du paiement sur un même exercice.

Tableau 38 : Les restes à payer des exercices 2022 à 2024

Reste à payer initial	2022	2023	2024
Fléché	408 003 €	1 656 372 €	17 911 522 €
Non fléché	8 057 483 €	12 239 312 €	9 477 884 €
Total	8 465 486 €	13 895 683 €	27 389 406 €
Variation			
Fléché	1 248 369 €	16 255 151 €	- 3 814 265 €
Non fléché	4 181 828 €	- 2 761 427 €	- 133 492 €
Total	5 430 198 €	13 493 723 €	- 3 947 757 €
Reste à payer final	2022	2023	2024
Fléché	1 656 372 €	17 911 522 €	14 097 258 €
Non fléché	12 239 312 €	9 477 884 €	9 344 392 €
Total	13 895 683 €	27 389 406 €	23 441 650 €

Sur opérations fléchées	Tableau 9 liasse
Rénovation Halle des sports	30 120 €
Rénovation IUT Annecy	816 584 €
Bâtiment CEDRA	75 781 €
Accueil site Annecy	463 768 €
Bâtiment Maurienne	87 449 €
Rénovation BU Jacob	12 623 566 €
TOTAL	14 097 268 €

Les RAP sur le fléché sont conformes au tableau 9 de la liasse budgétaire. En revanche, comme demandé par le contrôle budgétaire, le stock de RAP sur le non fléché fera l'objet sur l'exercice 2025 d'une analyse. La méthode consistera à repartir de l'exercice 2017, où ils ont commencé à fortement augmenter, en reprenant l'ensemble des tableaux budgétaires et en retraçant jusqu'à ce jour l'évolution des RAP.

5.4 L'équilibre financier

Tableau 39 : Solde budgétaire

BESOINS		FINANCEMENTS	
	COFI 2024	COFI 2024	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	107 439	0	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	4 520	2 200	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	2 961 338	3 314 056	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)	-15 513	5 549 293	Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	3 057 784	8 865 549	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	5 807 765	0	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	0	1 093 305	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	6 901 070	0	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	8 865 549	8 865 549	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

Le solde budgétaire définitif 2024 est **déficitaire de 107 439 €**. Il était déficitaire de – 3 769 737 € en 2023. Il correspond à la différence entre les recettes encaissées et rapprochées (137 443 629 €) et les crédits de paiement consommés (137 551 068 €).

En raison des flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie (essentiellement les encaissements relatifs à des opérations gérées en comptes de tiers), la trésorerie peut être abondée de + 5 807 765 € qui se décomposent comme suit :

- Prélèvement sur la trésorerie fléchée : -1 093 305 €
- Abondement de la trésorerie non fléchée : 6 901 070 €.

6 CONCLUSION

Une synthèse des principaux soldes et ratios du compte financier pour les exercices 2022 à 2024 est présentée dans les tableaux 40 à 42. La hausse du fonds de roulement se justifie par celle du résultat (à 2 384 526 €), et, consécutivement, par celle de la CAF qui s'élève à 3 631 668 €.

Le résultat est excédentaire et en hausse, conformément à l'explication donnée supra.

Toutefois, ce constat gagne à être mis en regard des éléments ci-dessous.

La non consommation possible des crédits du COMP sur 2024 (notification tardive en cours d'année) aura un effet immédiat sur le résultat prévisionnel 2025, par la reprogrammation dès le BR 1 2025 de ces dépenses (– 783 900 €). En investissement, il conviendra de reprogrammer également les 340 520 € non consommés en 2024. L'effet sera donc de – 1 124 420 € sur le fonds de roulement puisque le financement dédié est déjà perçu via la SCSP.

C'est pourquoi il convient de prendre en compte les réserves disponibles qui s'élèvent pour mémoire à 3,1 M€.

Au BI 2025, les crédits affectés aux travaux sur les bâtiments pour poursuivre la transition écologique ont dû être réduits à 1 M€, contre 3,5 M€ au BI 2024. L'autofinancement dégagé sur l'exercice 2024 peut permettre de reconstituer une épargne en vue de poursuivre ces travaux nécessaires.

Par ailleurs, les difficultés du calendrier parlementaire pour voter la loi de finances initiale pour 2025 n'ont pas permis à l'établissement de recevoir à ce jour sa première notification de SCSP, en dehors de crédits versés dans le cadre des services votés (soit 25 % de la SCSP intermédiaire de l'année précédente, hors actions spécifiques). L'augmentation de 4 points du CAS pension sera en outre finalement compensée par l'Etat.

Enfin, si la trésorerie se situe à un niveau plus élevé qu'en 2024 (25,2 M€ contre 19,4 M€ en 2023), cette différence est alimentée par le décalage encaissement/décaissement des opérations pour comptes de tiers, de manière provisoire donc.

Tableau 40 : Evolution de la trésorerie sur trois ans

Trésorerie au 31/12/2022	25 719 869 €
dont trésorerie fléchée	231 240 €
dont trésorerie non fléchée	25 488 629 €
Trésorerie au 31/12/2023	19 357 125 €
dont trésorerie fléchée	43 184 €
dont trésorerie non fléchée	19 313 941 €
Trésorerie au 31/12/2024	25 164 892 €
dont trésorerie fléchée	- 1 050 119 €
dont trésorerie non fléchée	26 215 011 €

Tableau 41 : Récapitulatif des principaux soldes sur trois ans

	2022	2023	2024
Résultat net comptable	1 218 633 €	- 985 779 €	2 384 526 €
CAF	2 817 633 €	538 873 €	3 631 668 €
Dépenses de fonctionnement décaissables	119 317 129 €	127 231 996 €	128 927 778 €
Charges de personnel décaissables	99 394 686 €	104 151 933 €	107 808 525 €
Produits encaissables	122 134 762 €	127 770 870 €	132 559 445 €
Charges de personnel/produits encaissables	78,07%	82,12%	81,36%
FDR	15 757 664 €	8 763 083 €	9 576 903 €
BFR	- 9 962 205 €	- 10 594 044 €	- 4 993 945 €
Trésorerie	25 719 869 €	19 357 126 €	25 164 892 €
FDR en jours	48	25	27
BFR en jours	-30,07	-29,98	-13,94
Trésorerie en jours	78	55	71

Le tableau 42 ci-après présente les principaux ratios, suivis par le rectorat de région académique, dans le cadre de sa mission de contrôle budgétaire. Ils sont définis dans la note de rentrée adressée chaque année aux universités. Les seuils de vigilance et d'alerte définis sur ces ratios sont indiqués au pied du tableau.

L'entrée en vigueur de décret du 2 décembre 2024, complété par l'arrêté du 5 décembre 2024, vient introduire de nouveaux critères de soutenabilité financière qui se substituent à la seule vision du déficit qui pouvait entraîner un plan de retour à l'équilibre (PRE) en cas de deux exercices déficitaires successifs.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le dépassement sur un exercice d'un des trois critères suivants peut entraîner un PRE :

1. **La trésorerie** : le nombre de jours doit être supérieur à 30, déterminé sur la base du niveau de trésorerie au 31 décembre de l'exercice concerné rapporté au 1/360^e du total des crédits de paiement hors investissement de cet exercice ;
2. **Le fonds de roulement** : le nombre de jours doit être supérieur à 15 jours de fonctionnement, déterminé sur la base du niveau de fonds de roulement au 31 décembre de l'exercice concerné rapporté au 1/360^e du total des crédits de paiement hors investissement dudit exercice ;
3. **Les charges de personnel** : leur poids doit être inférieur à 83% des produits encaissables, déterminé sur la base du montant des charges de personnels au 31 décembre de l'exercice concerné rapporté au montant des produits encaissables de l'exercice en question.

Il est intéressant de noter que la méthodologie de calcul des deux premiers ratios combine les données issues de la comptabilité générale (trésorerie, fonds de roulement) et de la comptabilité budgétaire (crédits de paiement). Le troisième ratio quant à lui est déterminé uniquement sur la base des informations de la comptabilité générale (charges de personnel et produits encaissables).

C'est pourquoi le tableau traditionnellement présenté au compte financier est ici complété des deux premiers ratios avec les crédits de paiement au dénominateur. Dans les faits, les indicateurs ne s'en trouvent pas modifiés.

Tableau 42 : ratios de suivi de la situation financière

1-Fonds de roulement en nombre de jours	2022	2023	2024
Montant du FDR	15 757 534 €	8 763 083 €	9 576 903 €
FDR en nombre de jours de charges décaissables	48	25	27
FDR en nombre de jours de crédits de paiements			27
2-Trésorerie en nombre de jours	2022	2023	2024
Montant de la trésorerie	25 719 869 €	19 357 126 €	25 164 892 €
Trésorerie en nombre de jours de charges décaissables	78	55	70
Trésorerie en nombre de jours de crédits de paiements			71
3-Taux de résultat	2022	2023	2024
Résultat	1 218 633 €	- 985 779 €	2 384 526 €
Total des produits	128 112 044 €	133 537 432 €	139 022 413 €
Taux de résultat	0,95%	-0,74%	1,72%
4-Dépendance au financement de l'État	2022	2023	2024
Ressources propres	23 289 063 €	24 908 039 €	28 633 272 €
Produits encaissables	122 134 762 €	127 770 869 €	132 559 445 €
Dépendance au financement de l'Etat	19,07%	19,49%	21,60%
5-Poids des charges externes	2022	2023	2024
Charges externes	10 613 451 €	11 706 709 €	10 128 291 €
Produits encaissables	122 134 762 €	127 770 869 €	132 559 445 €
Poids des charges externes	9%	9%	8%
6-Poids des charges de personnel	2022	2023	2024
Charges de personnel	99 068 240 €	104 930 194 €	107 849 866 €
Produits encaissables	122 134 762 €	127 770 869 €	132 559 445 €
Poids de charges de personnel	81,11%	82,12%	81,36%
7-Poids des charges de fonctionnement général	2022	2023	2024
Charges décaissables de fonctionnement général	20 248 889 €	22 301 802 €	21 077 911 €
Produits encaissables	122 134 762 €	127 770 869 €	132 559 445 €
Poids des charges de fonctionnement général	16,58%	17,45%	15,90%
8-Part relative des charges de personnel	2022	2023	2024
Charges de personnel	99 068 240 €	104 930 194 €	107 849 866 €
Total des charges (décaissables-non décaissables)	126 893 411 €	134 523 211 €	136 637 887 €
Part relative des charges de personnel dans le total des charges	78,07%	78,00%	78,93%
9-Dotation aux amort. et provisions/charges de fonctionnement	2022	2023	2024
Dotation aux amort. et provisions	7 576 282 €	7 291 215 €	7 710 109 €
Charges de fonctionnement décaissables et non décaissables	126 893 411 €	134 523 211 €	136 637 887 €
Poids de la dotation aux amortissements et provisions	5,97%	5,42%	5,64%
10-Equilibre économique	2022	2023	2024
Charges décaissables	119 317 129 €	127 231 996 €	128 927 778 €
Produits encaissables	122 134 762 €	127 770 869 €	132 559 445 €
Poids des charges de fonctionnement	97,69%	99,58%	97,26%
11-Marge d'autofinancement	2022	2023	2024
CAF	2 817 633 €	538 873 €	3 631 668 €
Produits encaissables	122 134 762 €	127 770 869 €	132 559 445 €
Taux de marge d'autofinancement	2,31%	0,42%	2,74%
12-Taux d'autofinancement	2022	2023	2024
CAF	2 817 633 €	538 873 €	3 631 668 €
Dépenses d'investissement payées sur ressources propres	3 029 325 €	7 533 324 €	2 817 848 €
Taux d'autofinancement	93,01%	7,15%	128,88%
13-Coût par ETPT	2022	2023	2024
Charges de personnel	99 068 240 €	104 930 194 €	107 849 866 €
Nombre d'ETPT	1309,61	1343,77	1367,31
Coût par ETPT	75 647,13 €	78 086,42 €	78 877,41 €

Rappel des seuils d'alerte ou de vigilance :

- 1 - FDR < 15 jours
- 2 - Trésorerie < 30 jours
- 3 - Taux de résultat : vigilance entre 0 % et 2 %, alerte si < 0 %
- 4 - Dépendance aux financements de l'État : vigilance entre 13 % et 15 %, alerte si < 13 %
- 6 - Poids de charges de personnel : vigilance entre 82 % et 83 %, alerte si > 83 %
- 10 - Équilibre économique : vigilance entre 98 % et 100 %, alerte si > 100 %
- 11 - Taux de marge d'autofinancement : vigilance entre 0,5 % et 1 %, alerte si < 0,5 %

Les trois indicateurs suivis se situent en-dessous des seuils prudentiels.

- FdR > 15 jours de fonctionnement : 27 jours ;
- Trésorerie > 30 jours : 71 jours
- Poids des charges de personnel < 83 % des produits encaissables : 81,36 %

Au vu des éléments prudentiels précités (dont les effets relatifs au versement COMP 2024 notamment), et sur le plan de la trajectoire générale à long terme, la vigilance reste toutefois impérative.

7 TABLEAUX BUDGÉTAIRES EN EXÉCUTION

Tableau 1

COFI 2024				
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2024				
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT				
		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
		Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	520,93	
		CDI	12,00	13,00
	Non permanents	CDD	96,09	102,07
	S/total EC		629,01	115,07
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)				-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	391,29	
		CDI	31,40	35,56
	Non permanents	CDD	55,59	109,40
	S/total Biatss		478,28	144,96
Totaux		1 107,29	260,03	1 367,31
				Plafond global des emplois voté par le CA
				**
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		1 127		
				(2)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires
Budget principal

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES								
	CF 2023		BI 2024		Après BR2 2024		COFI 2024	
	Montants		Montants		Montants		Montants	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	105 302 949	105 302 599	110 584 600	110 584 600	110 494 928	110 494 928	108 961 103	108 961 501
dont contributions employeur au CAS Pension	28 430 683	28 430 683	30 597 060	30 597 060	30 396 924	30 396 924	28 870 854	28 870 854
Fonctionnement	20 202 274	21 785 437	22 359 121	22 180 760	22 523 036	22 118 624	19 102 530	18 647 897
dont opérations fléchées	0	-6 410	0	0	0	0	0	0
Investissement	24 437 119	9 360 583	25 403 398	17 553 398	6 960 784	10 283 948	5 539 679	9 941 671
dont opérations fléchées	17 541 207	1 292 467	18 094 000	10 489 000	1 261 274	5 547 274	815 169	4 629 475
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	149 942 341	136 448 619	158 347 119	150 318 758	139 978 748	142 897 500	133 603 311	137 551 068
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		0		0		0		0

RECETTES				
CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024	
Montants	Montants	Montants	Montants	
131 580 881	134 412 765	136 954 800	133 907 459	Recettes globalisées
102 857 016	101 191 845	103 253 363	103 931 988	Subvention pour charges de service public
182 600	1 323 785	1 243 012	1 057 385	Autres financements de l'Etat
986 986	950 000	1 027 000	1 027 234	Fiscalité affectée
12 583 737	15 752 658	15 196 339	11 930 475	Autres financements publics
14 970 542	15 194 477	16 235 086	15 960 377	Recettes propres
1 098 000	10 581 000	5 639 274	3 536 170	Recettes fléchées*
290 000	720 000	1 947 274	794 170	Financements de l'Etat fléchés
808 000	9 861 000	3 692 000	2 742 000	Autres financements publics fléchés
0	0	0	0	Recettes propres fléchées
132 678 881	144 993 765	142 594 074	137 443 629	TOTAL DES RECETTES (C)
3 769 737	5 324 993	303 426	107 439	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine
Budget principal

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Formation initiale et continue	51 990 951	51 990 947	4 548 726	4 394 995	1 048 203	1 087 546	57 587 881	57 473 487
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	38 345 808	38 345 808	3 036 240	2 975 224	752 296	839 000	42 134 335	42 160 032
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	13 598 363	13 598 359	1 493 761	1 402 321	295 917	248 546	15 388 041	15 249 225
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	46 780	46 780	18 725	17 450	0	0	65 505	64 230
D105 - Bibliothèques et documentation	2 089 266	2 089 266	459 309	545 065	13 729	13 729	2 562 305	2 640 061
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	2 046 685	2 046 685	312 521	321 537	97 011	131 800	2 456 217	2 500 022
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et	4 449 260	4 449 260	387 471	404 723	109 183	142 838	4 945 913	4 996 821
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	7 111 532	7 111 835	480 063	512 044	425 543	409 684	8 017 139	8 033 564
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	1 073 932	1 073 932	119	119	48 896	25 063	1 122 948	1 099 133
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	954 304	954 304	97 381	98 660	17 224	37 646	1 068 909	1 090 610
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	10 895 975	10 895 952	811 402	805 758	247 640	183 087	11 955 017	11 884 797
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 720 178	1 720 178	671 993	683 526	70 939	97 317	2 463 110	2 501 022
D113 - Diffusion des savoirs et musées	15 383	15 383	103	83	0	0	15 486	15 466
D114 - Immobilier	1 926 663	1 926 663	5 626 590	5 587 801	2 957 530	7 054 480	10 510 782	14 568 944
D115 - Pilotage et support	23 188 719	23 188 841	5 062 373	4 623 519	492 644	705 147	28 743 737	28 517 508
Étudiants	1 498 255	1 498 255	644 480	670 066	11 134	53 313	2 153 869	2 221 634
D201 - Aides directes aux étudiants	64 370	64 370	0	0	0	0	64 370	64 370
D202 - Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 433 885	1 433 885	644 480	670 066	11 134	53 313	2 089 499	2 157 264
TOTAL	108 961 103	108 961 501	19 102 530	18 647 897	5 539 679	9 941 671	133 603 311	137 551 068

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	0
--	---

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Budget	RECETTES							
	Recettes globalisées					Recettes fléchées		
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchées	Autres financements publics fléchées	Recettes propres fléchées
Subvention pour charges de service public	103 931 988							
Droits d'inscription			0		2 164 194			
Formation continue, diplômes propres et VAE					9 796 286			
Taxe d'apprentissage					846 600			
Contrats et prestations de recherche hors ANR					522 957			
Valorisation					339 595			
ANR investissements d'avenir				1 910 750				
ANR hors investissements d'avenir				1 735 575				
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				811 020			242 000	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				5 076 444				
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		1 057 385		2 391 686	254 130	794 170	2 500 000	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		0	0	5 000	274 369			
Autres recettes			1 027 234		1 762 247	0	0	
TOTAL	103 931 988	1 057 385	1 027 234	11 930 475	15 960 377	794 170	2 742 000	0

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	107 439
---------------------------------------	---------

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
 Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements (c1)	Prévisions d'encaissements (c2)
LAMA PEPR COMPLEXFLO	47310000	Recettes à transférer	77 760	176 698
IMEP SPS Q-COUNTER	47310000	Recettes à transférer	17 850	17 850
FRESBE Inter PACSCAD	47310000	Recettes à transférer	11 170	11 170
IREGE INTERREG DUET	47310000	Recettes à transférer	13 757	13 757
FRESBE INTERREG DEVC	47310000	Recettes à transférer	64 042	64 042
FRESBE INTERREG G2S	47310000	Recettes à transférer	52 482	52 482
SYMME CADYCO	47310000	Recettes à transférer	43 056	43 056
SYMME Interreg Onco	47310000	Recettes à transférer	36 815	36 815
SYMME INTERREG HCL	47310000	Recettes à transférer	167 989	167 989
LISTIC INTERREG CIME	47310000	Recettes à transférer	8 576	8 576
LISTIC ANR PARFAIT	47310000	Recettes à transférer	25 509	25 509
LOCIE INTERREG CRENH	47310000	Recettes à transférer	17 270	17 270
NCU2 PIA3 @SPIRE	47310000	Recettes à transférer	104 849	104 849
CMQ MC AURA EPLE	47310000	Recettes à transférer	0	749 129
CMQ Méca Connectée	47310000	Recettes à transférer	805 334	220 270
BOURSES AMI	47310000	Recettes à transférer	339 600	318 000
TVA	44551000	TVA à décaisser	1 175 278	1 286 594
Autres opérations pour comptes de tiers	47182800	Autres recettes à classer	-15 513	5 549 293
TOTAL			2 945 825	8 863 349

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

TABLEAU 6
Situation patrimoniale
Budget principal

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024	PRODUITS	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024
Personnel	104 930 194	110 278 629	110 190 959	107 849 866	Subventions de l'Etat	107 038 099	101 191 845	103 253 363
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	26 430 683	30 597 060	30 396 924	28 870 854	Fiscalité affectée	1 551 436	950 000	1 027 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel	29 593 017	28 778 845	29 730 935	28 788 021	Autres subventions	5 423 169	14 190 193	13 312 870
Intervention (le cas échéant)	-	-	-	-	Autres produits	19 524 728	19 865 412	22 197 784
TOTAL DES CHARGES (1)	134 523 211	139 057 474	139 921 894	136 637 887	TOTAL DES PRODUITS (2)	133 537 432	136 197 450	139 791 017
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	2 384 526	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	985 779	2 860 024	130 877
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	134 523 211	139 057 474	139 921 894	139 022 413	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	134 523 211	139 057 474	139 921 894

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-985 779	-2 860 024	-130 877	2 384 526
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 291 215	6 292 115	7 308 343	7 710 109
- reprises sur dépréciations et provisions	- 308 143	-10 000	-910 000	-1 245 287
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	0	0	0
- reprise sur amortissements	- 5 458 419	-4 692 115	-5 308 343	-5 217 681
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	538 873	-1 270 024	959 123	3 631 668

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024	RESSOURCES	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024
Insuffisance d'autofinancement	0	1 270 024	0	0	Capacité d'autofinancement	538 873	-	959 123
Investissements	9 686 976	17 553 398	10 283 948	9 943 086	Financement de l'actif par l'Etat	725 797	1 990 420	3 130 479
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 558 304	11 717 358	6 119 769
					Autres ressources	- 130 449	-	-
Remboursement des dettes financières	0	0			Augmentation des dettes financières	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	9 686 976	18 823 422	10 283 948	9 943 086	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 692 525	13 707 778	10 209 371
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	813 820	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	6 994 451	5 115 644	74 577

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	COFI 2024
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2023	8 763 083
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-10 594 044
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2023	19 357 126
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	813 820
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-4 993 945
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	5 807 765
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2024	9 576 903
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-15 587 989
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2024	25 164 892

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
 Plan de trésorerie

COFI 2024													
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	19 357 126	38 020 983	28 604 143	19 155 795	36 562 649	27 563 553	30 200 833	50 289 724	43 060 211	35 218 648	41 359 739	33 121 689	25 164 892
ENCAISSEMENTS	29 183 483	3 543 974	2 316 959	29 534 991	1 700 397	4 619 068	43 068 817	1 489 660	2 456 923	17 826 726	3 704 131	6 864 051	146 309 179
Recettes budgétaires globalisées	26 368 426	1 443 569	1 831 765	28 057 064	1 724 525	1 647 034	39 199 014	1 031 399	2 828 837	20 418 112	1 202 953	8 154 762	133 907 459
Subvention pour charges de service public	25 282 730,00	0,00	0,00	25 625 564,00	0,00	0,00	37 266 497,00	0,00	0,00	15 078 572,00	0,00	678 625,00	103 931 988
Subvention pour charges d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Autres financements de l'État	47 000,00	22 400,00	0,00	52 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00	0,00	927 385,00	1 057 385
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	577 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00	449 838,70	0,00	0,00	1 027 234
Autres financements publics	54 005,36	363 608,50	678 846,32	25 179,91	117 842,48	647 359,28	336 494,16	17 411,51	923 458,95	2 757 480,98	541 377,66	5 467 410,37	11 930 475
Recettes propres	984 690,42	1 057 560,23	1 152 918,99	2 353 819,62	1 029 287,51	999 674,51	1 596 022,54	1 013 987,36	1 905 377,89	2 124 120,40	661 575,72	1 081 341,90	15 960 377
Recettes budgétaires fléchées	780 000	-	-	- 1 430 000	-	-	-	930 000	-	500 000	249 170	2 507 000	3 536 170
Financements de l'État fléchés	780 000,00	0,00	0,00	-930 000,00	0,00	0,00	0,00	930 000,00	0,00	0,00	-1 050 830,08	1 065 000,00	794 170
Subvention pour charges d'investissement fléchée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	-500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	1 300 000,00	1 442 000,00	2 742 000
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	400	-	1 200	400	-	200	2 200
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Prêts : encaissement en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	1 200,00	400,00	0,00	200,00	2 200
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	2 035 057	2 100 406	485 194	2 907 927	- 24 128	2 972 034	3 869 403	- 471 739	- 373 114	- 3 091 786	2 252 008	- 3 797 912	8 863 349
- TVA encaissée	344 084,44	22 833,87	25 414,42	210 076,23	10 199,17	23 023,29	163 096,23	15 142,04	19 460,60	28 451,40	31 073,89	393 738,78	1 286 594
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	0,00	239 040,59	183 274,09	127 953,79	81 644,26	246 950,31	295 400,00	0,00	0,00	62 200,94	123 082,93	667 915,15	2 027 462
- Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	1 690 972,32	1 838 531,21	276 505,07	2 569 897,09	-115 971,46	2 702 060,38	3 410 907,18	-486 880,96	-392 574,88	-3 182 438,69	2 097 851,19	-4 859 565,43	5 549 293
A. TOTAL	29 183 483	3 543 974	2 316 959	29 534 991	1 700 397	4 619 068	43 068 817	1 489 660	2 456 923	17 826 726	3 704 131	6 864 051	146 309 179
DECAISSEMENTS	10 519 626	12 960 814	11 765 307	12 128 136	10 699 494	1 981 787	22 979 927	8 719 172	10 298 485	11 685 635	11 942 181	14 820 848	140 501 413
Dépenses liées à des recettes globalisées	10 092 473	11 785 232	11 487 801	11 431 619	10 601 657	10 104 359	13 977 724	8 706 100	10 222 230	10 991 940	11 307 647	12 212 810	132 921 593
Personnel	8 186 799,87	9 500 988,94	8 873 032,70	9 025 815,23	9 022 045,64	8 269 178,19	11 993 852,84	8 193 952,79	8 231 641,14	8 402 640,24	9 643 568,63	9 617 984,86	108 961 501
Fonctionnement	1 494 563,47	1 945 921,32	2 023 783,80	1 655 711,09	1 309 695,20	1 451 815,23	1 440 809,86	480 883,58	1 510 168,50	2 004 489,28	1 371 875,45	1 958 180,07	18 647 897
Investissement	411 110,11	338 321,67	590 984,43	750 093,08	269 915,91	383 365,57	543 061,59	31 263,43	480 420,57	584 810,41	292 203,38	636 645,35	5 312 196
Dépenses liées à des recettes fléchées	228 652	824 958	183 353	373 400	128	15 731	287 735	-	38 379	566 582	310 034	1 800 523	4 629 475
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Investissement	228 652,25	824 957,95	183 353,40	373 399,50	127,83	15 730,74	287 735,11	0,00	38 379,14	566 581,78	310 033,90	1 800 523,43	4 629 475
Opérations non budgétaires	-	-	-	1 600	-	-	800	-	-	2 120	-	-	4 520
Emprunts : remboursements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Prêts : décaissements en capital	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 120,00	0,00	0,00	2 120
Opérations gérées en comptes de tiers :	198 501	350 624	94 153	321 517	97 709	- 8 138 303	8 713 668	13 073	37 876	124 993	324 500	807 514	2 945 825
- TVA décaissée	187 331,66	51 129,49	51 910,98	147 737,36	30 043,34	42 544,45	130 867,55	14 646,35	27 669,00	62 579,95	41 225,20	387 592,80	1 175 278
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	9 600,00	302 240,59	42 125,76	172 862,12	67 794,26	98 640,31	313 000,00	0,00	12 800,00	64 600,94	282 282,93	420 112,65	1 786 060
- Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	1 568,91	-2 745,88	116,00	917,62	-128,64	-8 279 487,41	8 269 800,28	-1 573,79	-2 593,03	991,96	-191,03	-	15 513
B. TOTAL	10 519 626	12 960 814	11 765 307	12 128 136	10 699 494	1 981 787	22 979 927	8 719 172	10 298 485	11 685 635	11 942 181	14 820 848	140 501 413
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	18 663 856	- 9 416 840	- 9 448 348	17 406 855	- 8 999 097	2 637 281	20 088 890	- 7 229 512	- 7 841 563	6 141 091	- 8 238 050	- 7 956 797	5 807 765
SOLDE CUMULE (1) + (2)	38 020 983	28 604 143	19 155 795	36 562 649	27 563 553	30 200 833	50 289 724	43 060 211	35 218 648	41 359 739	33 121 689	25 164 892	

TABLEAU 8
 Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2017	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024	BI 2025	BI 2026 ET PLUS	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	0	-99 596	-306 868	-464 785	-125 869	-289 876	28 472	131 646	-56 411					0
Recettes fléchées (b)	5 266 508	5 669 651	2 234 439	2 098 322	1 298 500	1 456 281	473 977	1 098 000	10 581 000		3 536 170	6 450 000	39 352 274	68 934 122
Financements de l'État fléchés	1 779 750	2 633 200	417 550	994 050	354 145	85 050	274 193	290 000	720 000	1 947 274	794 170	2 200 000	6 932 274	16 754 382
Conseil départemental	2 350 000	1 560 000	-	-	290 000	-	-	800 000	4 424 000	2 500 000	2 500 000	2 700 000	27 175 000	37 375 000
Région Rhône-Alpes	1 136 758	1 476 451	1 816 889	1 104 272	654 355	1 371 231	199 784	8 000	5 437 000	1 192 000	242 000	1 550 000	5 245 000	14 804 740
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	5 366 104	5 876 923	2 392 356	1 759 406	1 462 507	1 137 933	370 803	1 286 057	10 489 000		4 629 475	6 450 000	37 845 874	68 577 438
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE=CP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE	63 173	5 962	14 037	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	83 172
CP	68 173	5 865	1 537	-	-	-	-	6 410	-	-	-	-	400 000	469 165
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE	11 018 172	2 758 319	1 253 080	1 415 273	1 459 526	302 109	1 640 749	17 541 207	18 094 000	1 261 274	815 169	6 219 474	4 904 636	49 327 715
CP	5 297 931	5 871 058	2 390 819	1 759 406	1 462 507	1 137 933	370 803	1 292 467	10 489 000	5 547 274	4 629 475	6 450 000	37 445 874	68 108 273
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	- 99 596	- 207 272	- 157 917	338 916	- 164 007	318 348	103 174	- 188 057	92 000	-	- 1 093 305	-	1 506 400	356 684

Tableau 9 - EPSCP
 Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles consommées en année 2024	Total des AE consommées pour l'année 2024	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux consommés en année 2024	Total des CP consommés pour l'année 2024	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
CONTRATS HORS ANR FONCTIONNEMENT	794 723	257 561	134 984	-	123 192	123 192	170 176	127 274	-	104 477	104 477	536 546	28 425
CONTRATS HORS ANR INVESTISSEMENT	55 017	39 404	37 466	-	12 792	12 792	50 095	37 466	-	3 275	3 275	4 759	9 518
CONTRATS HORS ANR PERSONNEL	741 128	372 904	335 503	-	160 688	160 688	448 597	335 503	-	160 688	160 688	244 937	-
TOTAL CONTRATS HORS ANR	1 590 867	668 868	507 953	-	296 673	296 673	668 868	500 242	-	268 440	268 440	786 242	35 943
Valorisation fonctionnement	2 621 297	1 765 459	1 045 435	-	249 550	249 550	1 520 675	992 224	-	224 959	224 959	1 326 312	77 802
Valorisation investissement	771 738	730 166	413 029	-	18 061	18 061	597 837	390 082	-	44 848	44 848	340 648	-
Valorisation personnel	1 707 199	963 080	888 852	-	310 783	310 783	1 362 248	888 852	-	310 783	310 783	507 564	-
TOTAL VALORISATION	5 100 233	3 458 705	2 347 316	-	578 394	578 394	3 480 760	2 271 157	-	580 590	580 590	2 174 524	73 963
PIA FONCTIONNEMENT	2 765 408	871 053	249 985	-	222 110	222 110	447 940	211 772	-	218 291	218 291	2 293 313	42 032
PIA INVESTISSEMENT	355 943	205 488	58 489	-	17 803	17 803	62 444	29 522	-	45 884	45 884	279 650	887
PIA PERSONNEL	3 644 321	824 003	657 225	-	693 519	693 519	1 390 159	657 225	-	693 519	693 519	2 293 577	-
TOTAL PIA	6 765 671	1 900 543	965 700	-	933 432	933 432	1 900 543	898 519	-	957 694	957 694	4 866 540	42 918
ANR FONCTIONNEMENT	2 847 308	1 321 918	666 609	-	324 164	324 164	1 134 608	615 597	-	331 105	331 105	1 856 535	44 070
ANR INVESTISSEMENT	2 124 158	1 498 161	372 098	-	298 405	298 405	577 904	313 549	-	279 631	279 631	1 453 655	77 323
ANR PERSONNEL	6 883 326	2 507 683	1 959 133	-	1 142 177	1 142 177	3 610 881	1 959 133	-	1 143 780	1 143 780	3 782 016	1 603
TOTAL ANR	11 854 791	5 327 763	2 997 840	-	1 764 745	1 764 745	5 323 393	2 888 279	-	1 754 516	1 754 516	7 092 206	119 790
REGION fonctionnement	678 583	439 237	223 288	-	68 479	68 479	328 411	199 176	-	80 902	80 902	386 816	11 689
REGION INVESTISSEMENT	500 050	482 938	197 575	-	-	-	325 771	197 575	-	-	-	302 475	-
REGION PERSONNEL	1 410 704	879 493	695 932	-	272 549	272 549	1 147 486	695 932	-	272 549	272 549	442 223	-
TOTAL REGION	2 589 337	1 801 668	1 116 794	-	341 028	341 028	1 801 668	1 092 682	-	353 450	353 450	1 131 515	11 689
EUROPE FONCTIONNEMENT	1 105 443	849 758	278 343	-	69 840	69 840	485 642	255 693	-	79 676	79 676	757 260	12 814
EUROPE INVESTISSEMENT	963 596	785 560	277 554	-	10 738	10 738	527 165	277 554	-	9 742	9 742	675 304	996
EUROPE PERSONNEL	1 747 063	1 066 988	889 475	-	83 809	83 809	1 689 399	889 475	-	83 609	83 609	773 979	-
TOTAL EUROPE	3 816 101	2 702 206	1 445 372	-	164 186	164 186	2 802 206	1 422 722	-	173 026	173 026	2 206 643	13 811
Autres financements PUBLICS FONCTIONNEMENT	2 314 887	1 292 910	837 233	-	184 296	184 296	1 110 404	792 808	-	184 102	184 102	1 293 358	44 619
Autres financements PUBLICS INVESTISSEMENT	797 530	635 613	378 121	-	29 444	29 444	521 984	372 687	-	33 581	33 581	389 965	1 297
Autres financements PUBLICS PERSONNEL	3 402 829	1 424 159	1 228 258	-	846 768	846 768	1 720 294	1 228 258	-	846 768	846 768	1 327 803	-
TOTAL AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	6 515 246	3 352 681	2 443 612	-	1 060 508	1 060 508	3 352 681	2 393 752	-	1 064 451	1 064 451	3 011 126	45 917
Autres financements PUBLICS Fichés FONCTIONNEMENT	2 502	2 502	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 502	-
Autres financements PUBLICS Fichés INVESTISSEMENT	764 772	447 498	284 251	-	202 981	202 981	450 000	284 170	-	156 360	156 360	277 540	46 702
Autres financements PUBLICS Fichés PERSONNEL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS Fichés	767 274	450 000	284 251	-	202 981	202 981	450 000	284 170	-	156 360	156 360	280 042	46 702
Total contrats de recherche	38 999 522	19 662 433	12 108 838	-	5 341 947	5 341 947	19 680 118	11 751 524	-	5 308 528	5 308 528	21 548 737	390 733
FONCTIONNEMENT	9 887 809	3 582 299	3 049 857	-	2 070 235	2 070 235	3 414 865	2 857 809	-	1 918 029	1 918 029	4 767 717	344 256
INVESTISSEMENT	1 418 338	248 792	60 506	-	82 673	82 673	69 154	57 873	-	56 407	56 407	1 275 159	28 899
PERSONNEL	17 927 707	4 896 046	4 379 456	-	2 218 621	2 218 621	5 233 118	4 379 456	-	2 218 621	2 218 621	11 329 629	-
Total contrats d'enseignement	29 233 854	8 727 137	7 489 819	-	4 371 530	4 371 530	8 717 137	7 295 138	-	4 193 057	4 193 057	17 372 505	373 154
1 - Bâtiment Polytech - CICIPOLYX	8 899 400	8 787 907	8 787 907	-	-	-	8 787 907	8 787 907	-	-	-	111 493	0
2 - Halle des sports - CICIJRHSFX	5 000 000	4 885 442	4 885 442	-	-	-	4 849 719	4 849 719	-	5 603	5 603	114 558	30 120
3 - Rénovation IUT 74 - CICIARIUTX	20 400 000	936 493	936 493	-	280 182	280 182	234 142	234 142	-	165 949	165 949	19 183 325	816 584
4 - Accueil site Annecy - CICAACSIX	4 000 000	1 030 526	1 030 526	-	6 321	6 321	258 403	258 403	-	314 676	314 676	2 963 154	463 768
5 - Rénovation étanchéité bat 23 JACOB - OIOJ23ETX	954 396	954 393	954 393	-	2	2	943 991	943 991	-	380	380	0	10 025
6 - Chauffage Bourget du Lac - OIOBCHAUX	2 025 026	2 023 825	2 023 825	-	1 201	1 201	1 859 960	1 859 960	-	128 471	128 471	0	36 595
9 - Bâtiment Maurienne CIOBR12AX / CICAURX	2 155 206	2 083 442	2 083 442	-	71 765	71 765	1 927 016	1 927 016	-	140 742	140 742	-	87 449
10 - Rénovation BU Jacob OPER15 - CICIJBIBX	19 000 000	17 115 977	17 115 977	-	237 522	237 522	786 756	786 756	-	3 943 177	3 943 177	1 646 501	12 623 566
11 - Bâtiment Maroz - CICMARCOX	300 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300 000	-
12 - CEDRA Jacob FLECHE - CICIJCEDRX	21 200 000	29 674	29 674	-	88 163	88 163	-	-	-	42 056	42 056	21 082 163	75 781
13 - CEPART GLOBALISE - OICBR12BX	882 141	875 560	875 560	-	6 581	6 581	835 093	835 093	-	39 221	39 221	0	7 827
7 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2019-2020	320 000	272 576	272 576	-	-	-	272 576	272 576	-	-	-	47 424	-
8 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2021-2022	490 000	302 845	302 845	-	-	-	302 845	302 845	-	-	-	187 155	-
8b - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2023-2024	820 000	263 277	263 277	-	25 067	25 067	263 277	263 277	-	25 067	25 067	531 656	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	86 446 169	39 561 937	39 561 937	-	716 804	716 804	21 321 684	21 321 684	-	4 805 342	4 805 342	46 167 428	14 151 714
Total	154 679 544	67 951 607	59 160 594	-	10 430 281	10 430 281	49 718 940	40 368 344	-	14 306 927	14 306 927	85 088 670	14 915 601
Ss total personnel	37 464 275	12 934 256	11 033 833	-	5 728 714	5 728 714	16 602 182	11 033 833	-	5 730 317	5 730 317	20 701 728	1 603
Ss total fonctionnement et intervention	23 017 959	10 382 695	6 485 735	-	3 311 865	3 311 865	8 612 720	6 052 351	-	3 141 541	3 141 541	13 220 359	603 709
Ss total investissement	94 197 310	44 634 556	41 641 026	-	1 389 701	1 389 701	24 504 037	23 282 162	-	5 435 070	5 435 070	51 166 583	14 313 496

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2024	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Contrats HORS ANR	1 590 867	-	1 590 867	341 850	243 741	1 005 277
VALORISATION	5 100 233	-	5 100 233	1 712 372	599 534	2 788 228
PIA	6 765 671	-	6 765 671	1 862 658	498 422	4 404 592
ANR	11 854 791	-	11 854 791	4 073 314	1 467 472	6 314 006
REGION	2 589 337	-	2 589 337	132 353	175 543	2 281 441
EUROPE	3 816 101	-	3 816 101	1 226 725	714 867	1 874 509
AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	6 515 246	-	6 515 246	1 437 190	1 249 790	3 828 266
Autres financements PUBLICS Fichés	767 274	-	767 274	405 000	14 170	348 104

Tableau de suivi des opérations immobilières

Production finale et sous-produits						
AE pré-cués en 2025	CP pré-cués en 2025	AE pré-cués en 2026	CP pré-cués en 2026	AE pré-cués > 2026	CP pré-cués > 2026	
(t25)	(t25)	(t26)	(t26)	(t26)	(t27)	
50 000	50 000	0	0	0	61 483	543 478
0	0	0	0	0	114 516	548 078
700 000	0	15 000 000	4 900 000	3 443 325	14 799 000	548 078
2 869 474	1 400 000	0	1 000 000	93 680	1 026 921	0
0	0	0	0	0	0	50 103
0	0	0	0	0	16 585	0
70 000	474 424	0	0	143 570	0	87 749
424 536	0	143 570	0	0	0	12 705 021
424 536	0	461 656	461 656	0	0	0
0	0	0	0	8 600 000	1 045 000	0
0	4 000 000	0	0	0	300 000	300 000
2 400 000	200 000	18 615 328	960 000	66 837	20 167 344	0
0	0	0	0	0	0	1 817
6 241 074	6 622 000	30 239 561	11 800 000	5 140 386	30 055 343	0

[illegible]

- Seuls les opérations immobilières ont vocation à être renseignées dans ce tableau. Il s'agit des opérations immobilières pluriannuelles, c'est-à-dire ayant une durée supérieure à 365 jours.
- Une opération immobilière doit être mentionnée dans le tableau dès lors que le conseil d'administration en a validé le principe.

Tableau 10 EPSCP
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prév́́sion d'engagement et de crédits de paiement

Opérations	Nature	Prév́́sion pluriannuelle	
		Coût total de l'opération	
		(1)	(2)
Dépenses d'investissement (PP)	1 - B́́timent Polytech - CICBPOLYX	8 116 233	8 116 233
	1 - B́́timent Polytech - CICBPOLYX	83 172	83 172
	2 - H́́lle des sports - CICRHSPX	5 000 000	5 000 000
	3 - Renovation IUT 7A - CICARIUTX	30 400 000	30 400 000
	4 - Accueil ́́ta Anway - CICACISX	4 000 000	4 000 000
	5 - Renovation ́́tanch́́t́́ bat 23 JACOB - OIOI23ETX	554 393	554 393
	6 - Chaufferie Bourget du Lac - OIOBCHAUX	2 025 025	2 025 025
	9 - B́́timent Mauraenne CICBRL2AN / CICMAURX	2 155 550	2 155 550
	10 - Renovation BU Jacob CPER15 - CICBRIIBX	19 000 000	19 000 000
	11 - B́́timent Marceau - CICMARCOX	300 000	300 000
	12 - CEDRA Jacob FLECHE - CICCEIOX	21 000 000	21 000 000
	13 - CEPART GLOBALISE - OICBR12BX	882 141	882 141
	13 - CEPART GLOBALISE - OICBR12BX	882 141	882 141
	7 - Cŕ́d́́t Ś́curit́́ / Ś́curit́́ / Accessibilit́́ 2019-2020	480 000	480 000
	8 - Cŕ́d́́t Ś́curit́́ / Ś́curit́́ / Accessibilit́́ 2021-2022	302 845	302 845
	8b - Cŕ́d́́t Ś́curit́́ / Ś́curit́́ / Accessibilit́́ 2023-2024	820 000	820 000
	8b - Cŕ́d́́t Ś́curit́́ / Ś́curit́́ / Accessibilit́́ 2023-2024	820 000	820 000
	Total D́́penses d'investissement	86 446 587	86 446 587
	668 868	507 953	0
	668 868	507 953	0
Contrats de recherche	TOTAL VALORISATION	5 100 233	5 100 233
	TOTAL ANR	6 765 673	6 765 673
	TOTAL ANR	11 854 791	11 854 791
	TOTAL Ŕ́GION	2 589 337	2 589 337
	TOTAL EUROPE	3 816 161	3 816 161
	TOTAL AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	6 515 346	6 515 346
	TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS FICH́́S	767 274	767 274
	Total contrat de recherche	38 999 922	38 999 922
	29 233 854	29 233 854	0
	29 233 854	29 233 854	0
Contrats d'enseignement	Total contrats d'enseignement	29 233 854	29 233 854
TOTAL		154 679 548	154 679 548

B - Prév́́sions de recettes

Opération	Nature	Prév́́sion	
		Financement de l'opération	
		(1)	(2)
Recettes d'investissement (PP)	1 - B́́timent Polytech - CICBPOLYX	900 000	900 000
	1 - B́́timent Polytech - CICBPOLYX	7 999 400	7 999 400
	2 - H́́lle des sports - CICRHSPX	2 500 000	2 500 000
	2 - H́́lle des sports - CICRHSPX	2 500 000	2 500 000
	3 - Renovation IUT 7A - CICARIUTX	3 400 000	3 400 000
	3 - Renovation IUT 7A - CICARIUTX	17 000 000	17 000 000
	4 - Accueil ́́ta Anway - CICACISX	4 000 000	4 000 000
	4 - Accueil ́́ta Anway - CICACISX	4 000 000	4 000 000
	5 - Renovation ́́tanch́́t́́ bat 23 JACOB - OIOI23ETX	610 535	610 535
	5 - Renovation ́́tanch́́t́́ bat 23 JACOB - OIOI23ETX	32 614	32 614
	6 - Chaufferie Bourget du Lac - OIOBCHAUX	505 000	505 000
	6 - Chaufferie Bourget du Lac - OIOBCHAUX	1 270 026	1 270 026
	9 - B́́timent Mauraenne CICBRL2AN / CICMAURX	1 458 063	1 458 063
	9 - B́́timent Mauraenne CICBRL2AN / CICMAURX	699 555	699 555
	10 - Renovation BU Jacob CPER15 - CICBRIIBX	6 000 000	6 000 000
	10 - Renovation BU Jacob CPER15 - CICBRIIBX	13 000 000	13 000 000
	11 - B́́timent Marceau - CICMARCOX	300 000	300 000
	11 - B́́timent Marceau - CICMARCOX	300 000	300 000
	12 - CEDRA Jacob FLECHE - CICCEIOX	4 200 000	4 200 000
	12 - CEDRA Jacob FLECHE - CICCEIOX	17 000 000	17 000 000
Contrats d'enseignement	TOTAL VALORISATION	5 100 233	5 100 233
	TOTAL ANR	6 765 673	6 765 673
	TOTAL ANR	11 854 791	11 854 791
	TOTAL Ŕ́GION	2 589 337	2 589 337
	TOTAL EUROPE	3 816 161	3 816 161
	TOTAL AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	6 515 346	6 515 346
	TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS FICH́́S	767 274	767 274
	Total contrat de recherche	38 999 922	38 999 922
	29 233 854	29 233 854	0
	29 233 854	29 233 854	0
Contrats d'engagement	TOTAL VALORISATION	5 100 233	5 100 233
	TOTAL ANR	6 765 673	6 765 673
	TOTAL ANR	11 854 791	11 854 791
	TOTAL Ŕ́GION	2 589 337	2 589 337
	TOTAL EUROPE	3 816 161	3 816 161
	TOTAL AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	6 515 346	6 515 346
	TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS FICH́́S	767 274	767 274
	Total contrat de recherche	38 999 922	38 999 922
	29 233 854	29 233 854	0
	29 233 854	29 233 854	0
TOTAL	TOTAL VALORISATION	5 100 233	5 100 233
	TOTAL ANR	6 765 673	6 765 673
	TOTAL ANR	11 854 791	11 854 791
	TOTAL Ŕ́GION	2 589 337	2 589 337
	TOTAL EUROPE	3 816 161	3 816 161
	TOTAL AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	6 515 346	6 515 346
	TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS FICH́́S	767 274	767 274
	Total contrat de recherche	38 999 922	38 999 922
	29 233 854	29 233 854	0
	29 233 854	29 233 854	0

Prév́́sion N (B1 + B8)											
AE ouvertes les années ant́́rieures à N	AE consommées les années ant́́rieures à N	AE regroupements ou reportées en N	AE nouvelles ouvertes en 2024	TOTAL des AE ouvertes en 2024	CP ouvertes les années ant́́rieures à N	CP consommées les années ant́́rieures à N	CP regroupements ou reportées en N	CP nouvelles ouvertes en 2024	TOTAL des CP ouvertes en 2024	AE prévues en N+1 et suivantes	CP prévues en N+1 et suivantes
(1)	(2)	(3)	(4) = (2) - (3)	(5) = (1) + (4)	(6)	(7)	(8) = (7) - (8)	(9)	(10) = (6) + (9)	(11)	(12)
8 116 233	8 116 233	0	0	0	8 116 233	8 116 233	0	0	0	111 493	108 899
83 172	83 172	0	0	0	75 575	75 575	0	0	0	0	7 597
4 885 442	4 885 442	0	0	0	4 849 719	4 849 719	0	0	0	5 603	114 558
30 400 000	30 400 000	0	0	0	28 143	28 143	0	0	0	165 949	19 999 501
1 030 526	1 030 526	0	0	0	6 321	6 321	0	0	0	314 676	314 676
554 393	554 393	0	0	0	943 093	943 093	0	0	0	0	10 053
2 025 025	2 025 025	0	0	0	1 201	1 201	0	0	0	128 471	128 471
2 155 550	2 155 550	0	0	0	1 959 960	1 959 960	0	0	0	0	36 595
19 000 000	19 000 000	0	0	0	21 765	21 765	0	0	0	449 742	449 742
300 000	300 000	0	0	0	237 527	237 527	0	0	0	3 943 777	1 646 501
21 000 000	21 000 000	0	0	0	88 353	88 353	0	0	0	0	380 000
882 141	882 141	0	0	0	875 560	875 560	0	0	0	39 221	89 221
882 141	882 141	0	0	0	222 576	222 576	0	0	0	0	42 454
480 000	480 000	0	0	0	302 845	302 845	0	0	0	0	187 155
302 845	302 845	0	0	0	15 067	15 067	0	0	0	531 656	531 656
820 000	820 000	0	0	0	726 804	726 804	0	0	0	46 387 648	60 139 543
86 446 587	86 446 587	0	0	0	11 351 666	11 351 666	0	4 855 362	4 855 362	46 387 648	60 139 543
668 868	507 953	0	296 673	296 673	668 868	500 242	0	268 440	268 440	786 242	822 183
1 458 063	2 347 316	0	519 394	519 394	1 458 063	1 458 063	0	500 500	500 500	2 174 424	2 174 424
1 959 960	3 959 960	0	1 959 960	1 959 960	1 959 960	1 959 960	0	957 094	957 094	8 866 545	4 909 618
5 127 765	7 997 840	0	1 764 745	1 764 745	5 127 765	2 888 279	0	1 764 516	1 764 516	7 092 205	7 211 986
1 801 668	1 114 794	0	1 801 668	1 801 668	1 801 668	1 051 483	0	531 455	531 455	1 131 151	1 148 204
2 702 206	1 444 372	0	1 644 186	1 644 186	2 702 206	1 422 722	0	173 026	173 026	2 206 543	2 220 363
3 816 161	2 444 612	0	1 960 500	1 960 500	3 816 161	2 093 762	0	1 064 451	1 064 451	8 011 126	8 057 043
6 515 346	767 274	0	6 515 346	6 515 346	6 515 346	156 305	0	156 305	156 305	785 451	126 141
38 999 922	38 999 922	0	3 841 947	3 841 947	38 999 922	18 666 110	0	5 808 528	5 808 528	25 648 787	21 939 405
8 727 137	7 489 819	0	4 371 530	4 371 530	8 727 137	7 295 138	0	4 193 057	4 193 057	17 372 505	17 745 659
8 727 137	7 489 819	0	4 371 530	4 371 530	8 727 137	7 295 138	0	4 193 057	4 193 057	17 372 505	17 745 659
42 940 567	42 940 567	0	10 460 211	10 460 211	42 940 567	40 168 168	0	10 396 921	10 396 921	81 088 628	100 500 110

TABLEAU
 COFI 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		COFI 2024
Stocks initiaux	1 Niveau initial des restes à payer après CF 2023	27 389 406
	2 Niveau initial du fonds de roulement au 31/12/2023	8 763 083
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement au 31/12/2023	-10 594 044
	4 Niveau initial de la trésorerie au 31/12/2023	19 357 126
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	43 184
Flux de l'année	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	19 313 941
	5 Autorisations d'engagement	133 603 311
	6 Résultat patrimonial	2 384 526
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	3 631 668
	8 Variation du fonds de roulement	813 820
	9 Opérations bilanciell	SENS -2 320
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - 2 200
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+ -2 400
	Cautionnements et dépôts	- -2 120
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS -1 074 366
	Variation des stocks	+ / - -1 514
	Production immobilisée	+
	Charges sur créances irrécouvrables	- -1 223 858
	Produits divers de gestion courante	+ 151 006
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 1 995 625
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -4 394 274
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 6 483 288
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -71 898
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -21 491
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-107 439
	12.a Recettes budgétaires	137 443 629
	12.b Crédits de paiement ouverts	137 551 068
	13 Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-5 915 204
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	5 807 765
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	-1 093 305
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	6 901 070
	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	-4 996 265
	16 Restes à payer	-3 947 757
Stocks finaux	17 Niveau final de restes à payer	23 441 649
	18 Niveau final du fonds de roulement	9 576 903
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-15 587 989
	20 Niveau final de la trésorerie	25 164 892
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	-1 050 121
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	26 215 011
	Comptabilité budgétaire	
	Comptabilité générale	



COMPTE FINANCIER

EXERCICE 2024

Présenté par Olivier GIGNOUX
Agent comptable
de Université Savoie Mont Blanc
Adopté par le conseil d'administration du 11 mars 2025



COMPTE FINANCIER EXERCICE 2024

INDEX

Bilan	3
Compte de résultat	5
Balance provisoire	7
Balance définitive	31
Tableau 1 : autorisations d'emplois	56
Tableau 4 : équilibre financier en exécution	57
Tableau 5 : opérations pour compte de tiers	58
Tableau 6 : situation patrimoniale	59
Tableau 7 : plan de trésorerie	61
Tableau 8 : tableau des opérations sur recettes fléchées	62
Synthèse budgétaire et comptable	63
Tableau de variation des stocks	64
Tableau des immobilisations	66
Tableau des amortissements	69
Tableau des financements de l'actif	72
Tableau des dépréciations	75
Tableau des provisions	77



BILAN COMPTABLE

EXERCICE 2024



ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023	PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	548 717	-233 546	315 171	263 062	Financements reçus	79 653 496	77 816 067
Immobilisations corporelles	169 091 127	-69 694 180	99 396 947	96 560 629	Financements de l'actif – Etat	63 054 655	63 332 819
Terrains	14 416 167	-183 775	14 232 392	13 488 256	Financement de l'actif par des tiers	16 598 841	14 483 248
Constructions	112 548 153	-46 652 726	65 895 427	67 174 937	Fonds propres des fondations		
Installations techniques, matériels et outillage	15 893 965	-10 942 303	4 951 662	5 222 087	Ecarts de réévaluation		
Collections	16 000	-16 000			Réserves	24 801 379	25 505 930
Biens historiques et culturels					Report à nouveau	65 653	281 228
Autres immobilisations corporelles	17 469 774	-11 869 832	5 599 942	5 809 483	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 384 526	-985 779
Immobilisations corporelles en cours	8 430 464		8 430 464	4 617 976	Provisions réglementées		
Avances et acomptes sur commandes	235 284		235 284	214 534			
Immobilisations corporelles	81 320	-29 545	51 775	33 355			
Immobilisations financières	2 650		2 650	1 500			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	169 642 494	-69 927 726	99 714 768	96 825 191	TOTAL FONDS PRORES	106 905 054	102 617 446
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks	147 689		147 689	149 203	Provisions pour risques	908 829	1 323 825
Créances	21 834 836	-780 265	21 054 571	17 812 522	Provisions pour charges	842 561	843 797
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	12 828 000		12 828 000	11 524 424	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 751 390	2 167 621
Créances clients et comptes rattachés	8 822 332	-780 265	8 042 067	6 115 105	DETTES NON FINANCIERES		
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 684 012	3 107 175
Avances et acomptes versés sur commandes					Dettes fiscales et sociales	5 731 057	5 772 502
Créances sur les autres débiteurs	184 504		184 504	172 993	Avances et acomptes reçus	11 232 398	11 943 294
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursements d'emprunts)	166 552		166 552	163 241	Autres dettes non financières	11 938 481	5 502 112
					Produits constatés d'avance	5 006 079	3 197 134
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	22 149 077	-780 265	21 368 812	18 124 966	TOTAL DETTES NON FINANCIERES	37 592 027	29 522 216
TRESORERIE					TRESORERIE		
Disponibilités	25 165 799		25 165 799	19 362 216	Autres éléments de trésorerie passive	907	5 090
Autres							
TOTAL TRESORERIE	25 165 799		25 165 799	19 362 216	TOTAL TRESORERIE	907	5 090
TOTAL GENERAL	216 957 370	-70 707 992	146 249 378	134 312 374	TOTAL GENERAL	146 249 378	134 312 374



COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE 2024



CHARGES (HORS TAXES)	Exercice 2024	Exercice 2023	PRODUITS (HORS TAXES)	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats	35 781	31 603	Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	116 784 334	114 045 705
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe par l'organisme	15 116 701	17 487 061	Subventions pour charges de service public	103 926 173	102 862 831
Charges de personnel	107 849 866	104 930 194	Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	11 830 927	10 162 888
Salaires, traitements et rémunérations diverses	65 968 931	63 785 317	Dons et legs	10 000	33 000
Charges sociales	41 284 047	40 736 584	Produits de la fiscalité affectée	1 027 234	986 986
Intéressement et participation	6 286	17 046	Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	15 764 356	13 724 574
Autres charges de personnel	590 602	391 247	Ventes de biens ou prestations de services	14 625 557	12 729 663
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	5 923 861	4 779 284	Produits de cession d'éléments d'actif		
Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	7 710 109	7 291 215	Autres produits de gestion	1 140 313	864 862
			Production stockée et immobilisée	- 1 514	130 049
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	136 636 318	134 519 357	Autres produits	6 462 968	5 766 562
			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	1 245 287	308 143
			Reprises du financement rattaché à un actif	5 217 681	5 458 419
			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
			TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	139 021 658	133 536 840
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Charges d'intérêt			Produits des participations et des prêts		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Pertes de change	1 569	3 855	Intérêts sur créances non immobilisées		
Autres charges financières			Produits des valeurs mobilières de placement		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 569	3 855	Gains de change	469	592
			Autres produits financiers	286	
			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		
			TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	754	592
Impôts sur les sociétés					
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	2 384 526		RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		985 779
TOTAL CHARGES	139 022 413	134 523 211	TOTAL PRODUITS	139 022 413	134 523 211



BALANCE PROVISOIRE
EXERCICE 2024



BALANCE PROVISOIRE

Numéros et libellés des bilans	Débites Bilan d'entrée	Débites Opérations de l'exercice	Débites Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
10100001-Financement non rattaché actifs remis -orga Public	0,00	6 653 697,58	6 653 697,58	0,00	6 653 697,58	6 653 697,58	0,00	0,00
10100002-Financement non rattaché aux actifs remis -Etat	0,00	14 382 245,41	14 382 245,41	440 636,84	16 844 021,64	17 284 658,48	0,00	2 902 413,07
10411000-Contr et financt actifs m à dispo étabs-Etat	0,00	0,00	0,00	91 216 411,00	0,00	91 216 411,00	0,00	91 216 411,00
10412000-Contr et financt actifs remis propriété étabs-Etat	0,00	4 380,50	4 380,50	0,00	4 380,50	4 380,50	0,00	0,00
10413100-Financt autres actifs-Etat	0,00	275 167,42	275 167,42	14 420 918,20	1 172 228,79	15 593 146,99	0,00	15 317 979,57
10491000-Reprise résultat mise à disposition - Etat	37 608 738,57	2 656 352,14	40 265 090,71	0,00	0,00	0,00	40 265 090,71	0,00
10492000-Reprise résultat remis en propriété - Etat	0,00	5,28	5,28	0,00	5,28	5,28	0,00	0,00
10493100-Reprise résultat autres actifs- Etat	5 136 408,18	1 011 998,73	6 148 406,91	0,00	31 348,87	31 348,87	6 117 058,04	0,00
10682000-Reserve facultative-etablissement	0,00	985 779,44	985 779,44	25 505 930,40	281 228,17	25 787 158,57	0,00	24 801 379,13
11000000-Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	564 686,15	564 686,15	281 228,17	349 110,95	630 339,12	0,00	65 652,97
11900000-Report a nouveau (solde débiteur)	0,00	92 049,95	92 049,95	0,00	92 049,95	92 049,95	0,00	0,00
12000000-Resultat de l'exercice (solde créditeur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12900000-Resultat de l'exercice (solde débiteur)	985 779,44	926 900,71	1 912 680,15	0,00	1 912 680,15	1 912 680,15	0,00	0,00
13120002-Financements Régions non rattachés	0,00	2 684 342,75	2 684 342,75	0,00	3 374 635,70	3 374 635,70	0,00	690 292,95
13130002-Financements Départements non rattachés	0,00	5 106 448,75	5 106 448,75	836 683,52	5 266 277,34	6 102 960,86	0,00	996 512,11



Numéros et libellés des bilans	Débites Bilan d'entrée	Débites Opérations de l'exercice	Débites Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
13140002-Financements Communes non rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
13150002-Financements autres entités publiques non rattaché	0,00	527 043,80	527 043,80	0,00	527 043,80	527 043,80	0,00	0,00
13160002-Financements Union européenne non rattachés	0,00	1 545 131,70	1 545 131,70	2 049,26	1 419 004,94	1 421 054,20	124 077,50	0,00
13170002-Financements Autres organismes non rattachés	100 036,87	1 943 559,91	2 043 596,78	0,00	2 066 979,82	2 066 979,82	0,00	23 383,04
13181002-Financements Autres non rattachés - public	0,00	930 653,06	930 653,06	0,00	1 296 731,59	1 296 731,59	0,00	366 078,53
13182002-Financements Autres non rattachés - privé	0,00	80 854,95	80 854,95	0,00	60 973,42	60 973,42	19 881,53	0,00
13412000-Financements Régions rattachés à des actifs	0,00	155 655,61	155 655,61	10 762 088,01	373 619,93	11 135 707,94	0,00	10 980 052,33
13413000-Financements Départements rattachés à des actifs	0,00	168 223,67	168 223,67	7 253 395,91	426 543,72	7 679 939,63	0,00	7 511 715,96
13414000-Financements Communes rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	57 000,00	0,00	57 000,00	0,00	57 000,00
13415000-Financements autres entités publiques rattachés	0,00	28 820,13	28 820,13	785 209,03	69 818,15	855 027,18	0,00	826 207,05
13416000-Financements Union Europ. rattachés à des actifs	0,00	17 384,92	17 384,92	337 855,60	613 938,18	951 793,78	0,00	934 408,86
13417000-Financements Autres org. rattachés à des actifs	0,00	232 764,36	232 764,36	2 078 951,41	237 836,01	2 316 787,42	0,00	2 084 023,06
13418000-Financements Autres rattachés à des actifs	0,00	53 506,78	53 506,78	2 078 225,78	66 461,25	2 144 687,03	0,00	2 091 180,25
13492000-Reprise résult finan Régions rattachés actifs	3 408 106,92	646 019,73	4 054 126,65	0,00	154 454,25	154 454,25	3 899 672,40	0,00
13493000-Reprise résult finan Départements rattachés actifs	3 100 201,79	463 326,45	3 563 528,24	0,00	109 955,16	109 955,16	3 453 573,08	0,00
13494000-Reprise résult finan Communes rattachés actifs	22 848,25	8 226,05	31 074,30	0,00	0,00	0,00	31 074,30	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
13495000-Reprise résultat financem autres entités publiques	237 769,25	38 621,81	276 391,06	0,00	4 374,89	4 374,89	272 016,17	0,00
13496000-Reprise résult finan Union Europ rattachés actifs	140 140,12	70 772,00	210 912,12	0,00	7 386,90	7 386,90	203 525,22	0,00
13497000-Reprise résult finan Autres org rattachés actifs	1 332 871,26	202 053,82	1 534 925,08	0,00	119 102,22	119 102,22	1 415 822,86	0,00
13498000-Reprise résult finan Autres rattachés actifs	1 366 236,18	219 704,68	1 585 940,86	0,00	43 570,57	43 570,57	1 542 370,29	0,00
13880000-Financement activité recherche develop- Autres	0,00	2 658,16	2 658,16	0,00	2 658,16	2 658,16	0,00	0,00
15110000-Provisions pour litiges	0,00	1 340 144,20	1 340 144,20	844 325,10	1 070 072,10	1 914 397,20	0,00	574 253,00
15160000-Provisions pour perte sur contrats et opérations	0,00	179 360,00	179 360,00	102 609,63	89 680,00	192 289,63	0,00	12 929,63
15180000-Autres provisions pour risques	0,00	110 488,00	110 488,00	376 890,00	55 244,00	432 134,00	0,00	321 646,00
15300000-Provis° pour pensions et obligations similaires	0,00	150 870,00	150 870,00	79 988,00	70 882,00	150 870,00	0,00	0,00
15820000-Provisions pour CET	0,00	605 640,00	605 640,00	538 692,08	672 587,92	1 211 280,00	0,00	605 640,00
15870000-Prov alloc perte d'emploi indemnités licenciement	0,00	473 842,42	473 842,42	225 116,41	485 647,22	710 763,63	0,00	236 921,21
18110000-Comptes liaison des établists - compta client#	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18120000-Compte liaison des établists - compta fournisseur#	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18199999-Compte de solde nul (équilibre dom activité)	0,00	24 060 388,02	24 060 388,02	0,00	24 060 388,02	24 060 388,02	0,00	0,00
18521000-Opérations de trésorerie inter-services FOND	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débites Bilan d'entrée	Débites Opérations de l'exercice	Débites Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
18522000-Client Inter-groupe FOND	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20531000-Logiciels acquis ou sous-traités	309 356,02	93 582,72	402 938,74	0,00	15 495,00	15 495,00	387 443,74	0,00
20531001-Logiciels acquis ou sous-traités TECH	0,00	175 364,12	175 364,12	0,00	175 364,12	175 364,12	0,00	0,00
20580000-Autres conces° et dts similaires, brevets, lic., m	0,00	1 935,55	1 935,55	0,00	0,00	0,00	1 935,55	0,00
20800000-Autres immobilisations incorporelles	61 000,42	0,00	61 000,42	0,00	1 950,42	1 950,42	59 050,00	0,00
20800001-Autres immobilisations incorporelles TECH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21116000-Terrains nus mis à disposition	12 897 161,00	0,00	12 897 161,00	0,00	0,00	0,00	12 897 161,00	0,00
21117000-Terrains nus acquis	64 650,00	0,00	64 650,00	0,00	0,00	0,00	64 650,00	0,00
21226000-Agencement terrains aménagés mad	7 965,00	0,00	7 965,00	0,00	0,00	0,00	7 965,00	0,00
21227000-Agencement terrains aménagés acquis	514 040,85	875 059,36	1 389 100,21	0,00	21 382,35	21 382,35	1 367 717,86	0,00
21227001-Agencement terrains aménagés acquis TECH	0,00	5 516,50	5 516,50	0,00	5 516,50	5 516,50	0,00	0,00
21255800-Agencement terr bâtis ens immob admin/com autre	78 673,26	0,00	78 673,26	0,00	0,00	0,00	78 673,26	0,00
21315600-Construction bâtiment admin/com mād	94 216 302,03	0,00	94 216 302,03	0,00	0,00	0,00	94 216 302,03	0,00
21315700-Construction bâtiment admin/com acquis	435 370,00	0,00	435 370,00	0,00	0,00	0,00	435 370,00	0,00
21315701-Construction bâtiment admin/com acquis TECH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21315800-Construction bâtiment admin/com autres	450 755,46	345,15	451 100,61	0,00	0,00	0,00	451 100,61	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débites Bilan d'entrée	Débites Opérations de l'exercice	Débites Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
21355600-Construction agencement bâtiments admin mād	1 066 380,39	0,00	1 066 380,39	0,00	345,15	345,15	1 066 035,24	0,00
21355700-Construction agencement bâtiments admin acquis	13 397 768,41	2 846 493,72	16 244 262,13	0,00	327 434,13	327 434,13	15 916 828,00	0,00
21355701-Construction agencement bâtiments admin acq TECH	0,00	2 425 993,92	2 425 993,92	0,00	2 425 993,92	2 425 993,92	0,00	0,00
21455600-Const sol autrui agencement admin mād	338 906,40	0,00	338 906,40	0,00	0,00	0,00	338 906,40	0,00
21455800-Const sol autrui agencement admin autres	123 610,32	0,00	123 610,32	0,00	0,00	0,00	123 610,32	0,00
21511700-Installations complexes acquis sol propre	154 983,25	52 932,49	207 915,74	0,00	2 255,40	2 255,40	205 660,34	0,00
21511701-Installations complexes acquis sol propre TECH	0,00	213 109,83	213 109,83	0,00	213 109,83	213 109,83	0,00	0,00
21511800-Installations complexes autres sol propre	470 437,96	0,00	470 437,96	0,00	0,00	0,00	470 437,96	0,00
21531700-Installations spécifiques acquis sol propre	86 309,85	0,00	86 309,85	0,00	0,00	0,00	86 309,85	0,00
21547000-Matériel acquis	11 254 826,86	842 782,29	12 097 609,15	0,00	105 684,02	105 684,02	11 991 925,13	0,00
21547001-Matériel acquis TECH	0,00	2 129 427,13	2 129 427,13	0,00	2 129 427,13	2 129 427,13	0,00	0,00
21557000-Outillage acquis TECH	1 862 775,17	181 591,41	2 044 366,58	0,00	25 956,58	25 956,58	2 018 410,00	0,00
21557001-Outillage acquis TECH	0,00	457 675,44	457 675,44	0,00	457 675,44	457 675,44	0,00	0,00
21567000-Matériel d'enseignement acquis	834 132,11	275 692,72	1 109 824,83	0,00	88 203,53	88 203,53	1 021 621,30	0,00
21567001-Matériel d'enseignement acquis TECH	0,00	70 071,90	70 071,90	0,00	70 071,90	70 071,90	0,00	0,00
21577000-Agencements & aménag du mat & outil acquis	99 600,00	0,00	99 600,00	0,00	0,00	0,00	99 600,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
21600000-Collections	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00
21817000-Install génér, agncts, amngts divers acquis	1 715 780,98	146 094,22	1 861 875,20	0,00	15 471,80	15 471,80	1 846 403,40	0,00
21817001-Install génér, agncts, amngts divers acquis TECH	0,00	123 286,82	123 286,82	0,00	123 286,82	123 286,82	0,00	0,00
21827000-Matériel de transport acquis	675 309,51	9 100,32	684 409,83	0,00	1 264,96	1 264,96	683 144,87	0,00
21827001-Matériel de transport acquis TECH	0,00	39 043,12	39 043,12	0,00	39 043,12	39 043,12	0,00	0,00
21831700-Matériel de bureau acquis	96 560,63	0,00	96 560,63	0,00	2 106,52	2 106,52	94 454,11	0,00
21831701-Matériel de bureau acquis TECH	0,00	21 810,46	21 810,46	0,00	21 810,46	21 810,46	0,00	0,00
21832600-Matériel informatique mis à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21832700-Matériel informatique acquis	7 681 546,17	909 246,78	8 590 792,95	0,00	1 159 530,69	1 159 530,69	7 431 262,26	0,00
21832701-Matériel informatique acquis TECH	0,00	3 572 463,81	3 572 463,81	0,00	3 572 463,81	3 572 463,81	0,00	0,00
21847000-Mobilier acquis	2 552 497,55	204 358,55	2 756 856,10	0,00	11 945,25	11 945,25	2 744 910,85	0,00
21847001-Mobilier acquis TECH	0,00	534 060,61	534 060,61	0,00	534 060,61	534 060,61	0,00	0,00
21887000-Matériels divers acquis	4 621 938,18	254 921,11	4 876 859,29	0,00	207 261,16	207 261,16	4 669 598,13	0,00
21887001-Matériels divers acquis TECH	0,00	716 953,93	716 953,93	0,00	716 953,93	716 953,93	0,00	0,00
23110000-Immobilisations en cours-terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23110001-Immobilisations en cours-terrains TECH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23120000-Agencements/aménagements	87 047,76	18 315,35	105 363,11	0,00	23 377,16	23 377,16	81 985,95	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
terrains en cours								
23120001-Agencements/aménagements terrains en cours TECH	0,00	6 891,20	6 891,20	0,00	6 891,20	6 891,20	0,00	0,00
23130000-Immobilisations en cours constructions	4 198 033,95	6 459 029,72	10 657 063,67	0,00	2 845 843,09	2 845 843,09	7 811 220,58	0,00
23130001-Immobilisations en cours constructions TECH	0,00	14 091 551,33	14 091 551,33	0,00	14 091 551,33	14 091 551,33	0,00	0,00
23150000-Immobilisations en cours installat° techn.	16 184,93	33 274,61	49 459,54	0,00	14 047,46	14 047,46	35 412,08	0,00
23150001-Immobilisations en cours installat° techn TECH	0,00	79 202,18	79 202,18	0,00	79 202,18	79 202,18	0,00	0,00
23180000-Immobilisations en cours-autres	294 447,76	560 345,91	854 793,67	0,00	352 948,44	352 948,44	501 845,23	0,00
23180001-Immobilisations en cours-autres TECH	0,00	705 861,05	705 861,05	0,00	705 861,05	705 861,05	0,00	0,00
23251000-Logiciels sous-traités en cours	51 049,11	67 768,81	118 817,92	0,00	18 529,66	18 529,66	100 288,26	0,00
23251001-Logiciels sous-traités en cours TECH	0,00	36 061,15	36 061,15	0,00	36 061,15	36 061,15	0,00	0,00
23540000-Plantations pérennes en cours	22 261,31	0,00	22 261,31	0,00	22 261,31	22 261,31	0,00	0,00
23810000-Avances versées sur immobilisations corporelles	214 534,23	322 844,85	537 379,08	0,00	302 094,98	302 094,98	235 284,10	0,00
25400000-Plantations pérennes	57 532,23	23 788,24	81 320,47	0,00	0,00	0,00	81 320,47	0,00
25400001-Plantations pérennes TECH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27430000-Prêts au personnel	400,00	5 800,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00	0,00	0,00
27510000-Depôts	0,00	1 140,00	1 140,00	0,00	1 140,00	1 140,00	0,00	0,00
27550000-Cautiionnements	1 100,00	1 550,00	2 650,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00	0,00
28053100-Amortissement-	0,00	0,00	0,00	135 912,81	63 730,44	199 643,25	0,00	199 643,25



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
Logiciels acquis et sous-traités								
28058000-Amt brevets, licences, marq., proc., droits & val.	0,00	0,00	0,00	0,00	378,65	378,65	0,00	378,65
28080000-Amortissement autres immobilisat° incorporelles	0,00	1 950,42	1 950,42	22 430,45	13 044,50	35 474,95	0,00	33 524,53
28122600-Amort- Agencement terrains aménagés mād	0,00	0,00	0,00	2 288,39	531,00	2 819,39	0,00	2 819,39
28122700-Amort- Agencement terrains aménagés acquis	0,00	0,00	0,00	34 901,81	103 764,58	138 666,39	0,00	138 666,39
28125580-Amort-Agcment terr bâtis ens immo admin/com autre	0,00	0,00	0,00	37 044,20	5 244,95	42 289,15	0,00	42 289,15
28125800-Amort- Agencement terrains bâtis autres ensembles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28131560-Amort- Construction bâtiment admin/com mād	0,00	0,00	0,00	41 285 581,19	3 318 564,66	44 604 145,85	0,00	44 604 145,85
28131570-Amort- Construction bâtiment admin/com acquis	0,00	0,00	0,00	214 136,40	17 844,70	231 981,10	0,00	231 981,10
28131580-Amort- Construction bâtiment admin/com autres	0,00	0,00	0,00	63 672,50	9 076,09	72 748,59	0,00	72 748,59
28135560-Amort- Construction agencement bâtiments admin mād	0,00	54,17	54,17	164 220,85	21 432,59	185 653,44	0,00	185 599,27
28135570-Amort-Construct° agcment bâtiments admin acquis	0,00	2 412,70	2 412,70	1 061 538,54	424 866,74	1 486 405,28	0,00	1 483 992,58
28145560-Amort- Const sol autrui agencement admin mād	0,00	0,00	0,00	47 513,23	6 780,16	54 293,39	0,00	54 293,39
28145580-Amort- Const sol autrui agencement admin autres	0,00	0,00	0,00	17 492,85	2 472,22	19 965,07	0,00	19 965,07
28151170-Amort- Installations complexes acquis sol propre	0,00	1 075,81	1 075,81	52 171,17	11 969,05	64 140,22	0,00	63 064,41
28151180-Amort- Installations complexes autres sol propre	0,00	0,00	0,00	310 577,96	42 446,18	353 024,14	0,00	353 024,14



Numéros et libellés des bilans	Débites Bilan d'entrée	Débites Opérations de l'exercice	Débites Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
28153170-Amort- Installations spécifiques acquis sol propre	0,00	0,00	0,00	14 025,25	5 753,99	19 779,24	0,00	19 779,24
28154700-Amort- Matériel acquis	0,00	21 500,52	21 500,52	7 598 114,94	1 150 530,21	8 748 645,15	0,00	8 727 144,63
28155700-Amort- Outillage acquis	0,00	21 504,92	21 504,92	919 330,35	184 983,55	1 104 313,90	0,00	1 082 808,98
28156700-Amort- Matériel d'enseignement acquis	0,00	57 147,83	57 147,83	631 204,46	96 910,60	728 115,06	0,00	670 967,23
28157700-Amort- Agencements & aménag du mat & outil acquis	0,00	0,00	0,00	15 553,97	9 960,00	25 513,97	0,00	25 513,97
28160000-Amort- Collections	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00
28181700-Amort- Install génér, agncts, amngts divers acquis	0,00	5 803,19	5 803,19	900 756,24	119 610,70	1 020 366,94	0,00	1 014 563,75
28182700-Amort- Matériel de transport acquis	0,00	0,00	0,00	507 572,63	51 442,81	559 015,44	0,00	559 015,44
28183170-Amort- Matériel de bureau acquis	0,00	2 082,86	2 082,86	75 119,97	8 025,91	83 145,88	0,00	81 063,02
28183260-Amort- Matériel informatique mis à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183270-Amort- Matériel informatique acquis	0,00	1 111 618,16	1 111 618,16	5 248 483,99	992 628,81	6 241 112,80	0,00	5 129 494,64
28184700-Amort- Mobilier acquis	0,00	1 387,10	1 387,10	1 596 206,07	177 492,48	1 773 698,55	0,00	1 772 311,45
28188700-Amort- Matériels divers acquis	0,00	170 746,10	170 746,10	3 206 010,81	278 118,86	3 484 129,67	0,00	3 313 383,57
28540000-Amort-Plantations pérennes	0,00	0,00	0,00	24 176,86	5 367,85	29 544,71	0,00	29 544,71
35510000-Produits finis (ou groupe) A	149 203,08	147 689,08	296 892,16	0,00	149 203,08	149 203,08	147 689,08	0,00
40110000-Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	183 678,22	23 224 532,81	23 408 211,03	0,00	23 528 412,70	23 528 412,70	0,00	120 201,67
40170000-Retenues de garantie et oppositions	0,00	6 799,50	6 799,50	0,00	6 799,50	6 799,50	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débites Bilan d'entrée	Débites Opérations de l'exercice	Débites Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
40410000-Fournisseurs d'immobilisations	0,00	15 278 017,38	15 278 017,38	15 184,25	15 275 092,97	15 290 277,22	0,00	12 259,84
40470000-Fournisseurs d'immobilisat°-retenues garantie	0,00	74 853,50	74 853,50	114 615,20	25 310,79	139 925,99	0,00	65 072,49
40473000-Fournisseurs d'immos -retenues garantie (reprise)	0,00	3 726,36	3 726,36	3 726,36	0,00	3 726,36	0,00	0,00
40810000-Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	37 331 035,48	37 331 035,48	2 034 739,93	37 182 325,88	39 217 065,81	0,00	1 886 030,33
40811000-Fournisseurs-Factures non parvenues-Biens&Services	0,00	584 958,63	584 958,63	572 991,67	1 006 089,09	1 579 080,76	0,00	994 122,13
40840000-Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliarisé	0,00	20 774 917,03	20 774 917,03	262 895,95	20 717 382,35	20 980 278,30	0,00	205 361,27
40841000-Fournisseurs - Factures non parvenues Immo	0,00	290 059,89	290 059,89	286 699,39	404 324,58	691 023,97	0,00	400 964,08
41110000-Clients Ventes de biens ou prestations de services	3 759 660,82	19 217 222,16	22 976 882,98	0,00	18 912 503,53	18 912 503,53	4 064 379,45	0,00
41600000-Clients douteux ou litigieux	359 998,50	285 288,27	645 286,77	0,00	296 461,22	296 461,22	348 825,55	0,00
41810000-Clients Factures à établir	2 946 755,33	4 763 538,22	7 710 293,55	0,00	3 301 166,33	3 301 166,33	4 409 127,22	0,00
41910000-Clients - Avances reçues sur commande en cours	0,00	13 719 629,57	13 719 629,57	11 943 294,12	8 001 956,74	19 945 250,86	0,00	6 225 621,29
42300000-Prêts consentis au personnel	0,00	12 540,00	12 540,00	0,00	11 370,00	11 370,00	1 170,00	0,00
42510000-Personnel remunerat° avances & acomptes	0,00	1 906,00	1 906,00	0,00	1 603,00	1 603,00	303,00	0,00
42860000-Personnel-autres charges a payer	0,00	5 772 398,16	5 772 398,16	5 772 398,16	5 731 057,00	11 503 455,16	0,00	5 731 057,00
43780000-Divers	0,00	19 507,16	19 507,16	103,52	19 403,64	19 507,16	0,00	0,00
44110000-Financements	335 341,57	17 498 139,14	17 833 480,71	0,00	16 844 779,15	16 844 779,15	988 701,56	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
44170000-Subventions	723 194,19	532 511 736,51	533 234 930,70	0,00	531 934 717,72	531 934 717,72	1 300 212,98	0,00
44191000-Avances sur financements et subventions	0,00	1 303 322,54	1 303 322,54	0,00	6 310 099,28	6 310 099,28	0,00	5 006 776,74
44520000-Tva due intra-communautaire	0,00	36 736,58	36 736,58	0,00	36 736,58	36 736,58	0,00	0,00
44551000-TVA à décaisser	0,00	510 597,60	510 597,60	0,00	510 597,60	510 597,60	0,00	0,00
44562100-Tva deductible sur immobilisations france	0,00	363 663,79	363 663,79	0,00	363 663,79	363 663,79	0,00	0,00
44562200-Tva deductible sur immobilisations intracom.	0,00	7 435,26	7 435,26	0,00	7 435,26	7 435,26	0,00	0,00
44562300-Tva déductible sur immobilisations-autres pays	0,00	13 800,49	13 800,49	0,00	13 800,49	13 800,49	0,00	0,00
44566100-Tva deductible sur biens et services france	0,00	360 283,08	360 283,08	0,00	360 283,08	360 283,08	0,00	0,00
44566200-Tva deductible sur biens et service intracom.	0,00	23 496,25	23 496,25	0,00	23 496,25	23 496,25	0,00	0,00
44566300-Tva déd / autres biens et services-autres pays	0,00	11 250,33	11 250,33	0,00	11 250,33	11 250,33	0,00	0,00
44567100-Crédit de TVA sur achats France	0,00	817 904,83	817 904,83	0,00	817 904,83	817 904,83	0,00	0,00
44567200-Credit TVA / achats intra-communautaire	0,00	38 537,14	38 537,14	0,00	38 537,14	38 537,14	0,00	0,00
44567300-Credit TVA / achats sur achats autres pays	0,00	27 348,29	27 348,29	0,00	27 348,29	27 348,29	0,00	0,00
44571000-TVA collectée	0,00	512 058,58	512 058,58	0,00	512 058,58	512 058,58	0,00	0,00
44583000-Remboursement de tva demandé	0,00	768 380,21	768 380,21	0,00	768 380,21	768 380,21	0,00	0,00
44586000-TVA sur factures non parvenues	30 942,00	39 681,89	70 623,89	0,00	30 942,00	30 942,00	39 681,89	0,00
44871000-Financements à recevoir	1 419 650,11	11 046 724,97	12 466 375,08	0,00	8 444 793,78	8 444 793,78	4 021 581,30	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
44877000-Subventions à recevoir	9 015 295,64	6 477 822,70	15 493 118,34	0,00	9 015 295,64	9 015 295,64	6 477 822,70	0,00
46300000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	25 211,61	2 852,90	28 064,51	0,00	28 064,51	28 064,51	0,00	0,00
46323000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	0,00	304 211,41	304 211,41	0,00	275 375,04	275 375,04	28 836,37	0,00
46631000-Virements a reimputer non auxiliarisé	0,00	27 627,63	27 627,63	2 358,89	25 268,74	27 627,63	0,00	0,00
46633000-Virements a reimputer (fournisseur)	0,00	38 422,18	38 422,18	2 520,00	36 112,18	38 632,18	0,00	210,00
46641000-Excedents de versement à rembourser (géné)	0,00	9 746,63	9 746,63	0,00	9 746,63	9 746,63	0,00	0,00
46642100-Excedents de versement à rembourser (client)	0,00	1 169 024,84	1 169 024,84	422 044,16	760 489,88	1 182 534,04	0,00	13 509,20
46643100-Excedents de versement à rembourser (Fournisseur)	0,00	9 834,65	9 834,65	0,00	9 834,65	9 834,65	0,00	0,00
46710000-Aide à la mobilité internationale (fournisseur)	0,00	339 600,00	339 600,00	0,00	339 600,00	339 600,00	0,00	0,00
46711000-Aide à la mobilité internationale	0,00	3 476 480,00	3 476 480,00	133 600,00	3 454 880,00	3 588 480,00	0,00	112 000,00
46742000-Taxe d'apprentissage (client)	0,00	2 520 833,21	2 520 833,21	796 282,33	2 504 196,57	3 300 478,90	0,00	779 645,69
46751331-Bourses Aide à la mobilité internationale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
46782000-Autres (clients)	133 105,56	641 102,21	774 207,77	0,00	647 067,38	647 067,38	127 140,39	0,00
47110000-Recettes perçues avant émission de titres	0,00	1 919 521,00	1 919 521,00	0,00	1 919 521,00	1 919 521,00	0,00	0,00
47112000-Recettes perçues avant émission de titres (client)	41 652,00	4 166 566,00	4 208 218,00	0,00	4 208 218,00	4 208 218,00	0,00	0,00
47152000-Recettes régisseurs à vérifier	0,00	1 566 538,78	1 566 538,78	19 217,00	1 581 223,78	1 600 440,78	0,00	33 902,00
47181000-Autres recettes à	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
régulariser Compensation légale								
47182100-Autres recettes à classer client	0,00	234 850 205,81	234 850 205,81	4 621 213,74	241 746 330,09	246 367 543,83	0,00	11 517 338,02
47182800-Autres recettes à classer	0,00	212 573 320,83	212 573 320,83	295 657,08	212 344 605,51	212 640 262,59	0,00	66 941,76
47211000-Dépenses payées avant ordonnancement non aux.	132,70	0,00	132,70	0,00	132,70	132,70	0,00	0,00
47211100-DPAO Avances sur mission	0,00	61 069,32	61 069,32	0,00	54 327,98	54 327,98	6 741,34	0,00
47211200-DPAO Services bancaires	246,18	16 830,16	17 076,34	0,00	17 076,34	17 076,34	0,00	0,00
47213000-Dépenses payées avant ordonnancement fournisseurs	11 640,00	766 637,48	778 277,48	0,00	757 964,88	757 964,88	20 312,60	0,00
47253000-Dépenses régisseurs à vérifier	0,00	22 267,42	22 267,42	0,00	22 267,42	22 267,42	0,00	0,00
47281200-Autres dépenses à régulariser aux	0,00	109 465 589,33	109 465 589,33	0,00	109 465 589,33	109 465 589,33	0,00	0,00
47282000-Autres dépenses à régulariser	2 657,24	217 707 096,76	217 709 754,00	0,00	217 709 754,00	217 709 754,00	0,00	0,00
47310000-Recettes à transférer	749 129,00	3 955 429,75	4 704 558,75	0,00	4 119 493,45	4 119 493,45	585 065,30	0,00
47313000-Recettes à transférer auxiliairisé fournisseur	0,00	355,51	355,51	0,00	355,51	355,51	0,00	0,00
48600000-Charges constatées d'avance	163 240,81	166 926,36	330 167,17	0,00	163 615,36	163 615,36	166 551,81	0,00
48700000-Produits constatés d'avance	0,00	3 197 133,52	3 197 133,52	3 197 133,52	5 006 079,04	8 203 212,56	0,00	5 006 079,04
49110000-Dépréciations Clients divers	0,00	1 252 163,86	1 252 163,86	951 309,25	1 081 120,00	2 032 429,25	0,00	780 265,39
51120000-Cheques bancaires à encaisser TG	29 659,65	680 432,32	710 091,97	0,00	601 397,67	601 397,67	108 694,30	0,00
51140000-Effets à l'escompte TG	348,00	128 857,26	129 205,26	0,00	128 858,26	128 858,26	347,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débites Bilan d'entrée	Débites Opérations de l'exercice	Débites Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
51150000-Cartes bancaires a l'encaissement TG	0,00	3 569 003,26	3 569 003,26	5 090,00	3 564 820,26	3 569 910,26	0,00	907,00
51171000-Valeurs impayées non auxiliarisés TG	2 483,92	18 771,58	21 255,50	0,00	19 466,50	19 466,50	1 789,00	0,00
51173000-Valeurs impayées auxiliarisé	8 708,00	46 058,46	54 766,46	0,00	49 437,46	49 437,46	5 329,00	0,00
51180000-Autres valeurs à l'encaissement TG	2 021,95	62 797,43	64 819,38	0,00	63 027,66	63 027,66	1 791,72	0,00
51510000-Compte au tresor	19 311 542,90	146 356 476,50	165 668 019,40	0,00	140 634 195,07	140 634 195,07	25 033 824,33	0,00
51591000-Règlements en cours de traitement TG	8 383,75	63 659 662,15	63 668 045,90	0,00	63 663 155,56	63 663 155,56	4 890,34	0,00
51592000-Règlements en cours de traitement - prélèvement TG	0,00	217 908 762,10	217 908 762,10	3 584,19	217 896 282,61	217 899 866,80	8 895,30	0,00
53100000-Caisse	2 652,33	49 388,69	52 041,02	0,00	51 803,42	51 803,42	237,60	0,00
54300000-Régies # Opérations de dépenses (frs)	0,00	30 728,60	30 728,60	0,00	30 728,60	30 728,60	0,00	0,00
54500000-Régies # Opérations de recettes (clt)	0,00	1 114 725,18	1 114 725,18	0,00	1 114 725,18	1 114 725,18	0,00	0,00
54800000-Avances pour menues dépenses	0,00	360,00	360,00	0,00	360,00	360,00	0,00	0,00
58500000-Virements internes de fonds	0,00	86 554,84	86 554,84	0,00	86 554,84	86 554,84	0,00	0,00
60611000-Electricite	0,00	1 324 224,58	1 324 224,58	0,00	32 789,39	32 789,39	1 291 435,19	0,00
60612000-Carburants et lubrifiants	0,00	52 631,10	52 631,10	0,00	2 435,62	2 435,62	50 195,48	0,00
60613000-Gaz	0,00	1 149 222,94	1 149 222,94	0,00	48 734,47	48 734,47	1 100 488,47	0,00
60614000-Chauffage sur reseau	0,00	44 601,38	44 601,38	0,00	12 379,10	12 379,10	32 222,28	0,00
60617000-Eau	0,00	101 231,86	101 231,86	0,00	118,66	118,66	101 113,20	0,00
60618000-Autres fournitures non stockables	0,00	764,05	764,05	0,00	156,11	156,11	607,94	0,00
60630000-Fournitures d'entretien et de petit equip	0,00	1 549 204,84	1 549 204,84	0,00	226 492,65	226 492,65	1 322 712,19	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
60640000-Fournitures administratives	0,00	200 766,67	200 766,67	0,00	21 476,39	21 476,39	179 290,28	0,00
60650000-Linge, vêtements de travail	0,00	41 621,97	41 621,97	0,00	3 749,87	3 749,87	37 872,10	0,00
60660000-Animaux	0,00	632,80	632,80	0,00	0,00	0,00	632,80	0,00
60670000-Fournitures, matériels enseignement, recherche	0,00	922 923,75	922 923,75	0,00	120 106,07	120 106,07	802 817,68	0,00
60680000-Autres matières et fournitures non stockées	0,00	78 884,16	78 884,16	0,00	9 861,99	9 861,99	69 022,17	0,00
60870000-Frais acces achats de marchandises	0,00	42 322,12	42 322,12	0,00	6 541,54	6 541,54	35 780,58	0,00
61320000-Locations immobilières	0,00	193 183,75	193 183,75	0,00	19 352,91	19 352,91	173 830,84	0,00
61350000-Locations mobilières	0,00	166 254,58	166 254,58	0,00	21 213,92	21 213,92	145 040,66	0,00
61380000-Autres locations	0,00	12 876,00	12 876,00	0,00	7 157,60	7 157,60	5 718,40	0,00
61400000-Charges locatives et de copropriété	0,00	95 073,27	95 073,27	0,00	33 878,19	33 878,19	61 195,08	0,00
61520000-Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00	508 987,34	508 987,34	0,00	22 157,57	22 157,57	486 829,77	0,00
61550000-Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00	304 185,16	304 185,16	0,00	22 084,49	22 084,49	282 100,67	0,00
61560000-Entretien et réparations sur Maintenance	0,00	648 362,12	648 362,12	0,00	126 698,02	126 698,02	521 664,10	0,00
61610000-Multirisques	0,00	85,80	85,80	0,00	3,30	3,30	82,50	0,00
61620000-Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	208 855,09	208 855,09	0,00	0,01	0,01	208 855,08	0,00
61630000-Assurance transport	0,00	15 302,69	15 302,69	0,00	0,29	0,29	15 302,40	0,00
61680000-Autres assurances	0,00	20 230,96	20 230,96	0,00	28,29	28,29	20 202,67	0,00
61700000-Etudes et recherches	0,00	138 195,64	138 195,64	0,00	5 869,37	5 869,37	132 326,27	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
61830000-Documentation technique et bibliothèques	0,00	582 242,24	582 242,24	0,00	21 266,85	21 266,85	560 975,39	0,00
61850000-Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00	9 277,40	9 277,40	0,00	549,36	549,36	8 728,04	0,00
62142000-Personnel mis à disposition de l'établissement	0,00	413 281,30	413 281,30	0,00	4 171,65	4 171,65	409 109,65	0,00
62260000-Honoraires	0,00	69 897,81	69 897,81	0,00	7 497,25	7 497,25	62 400,56	0,00
62270000-Frais d'actes et de contentieux	0,00	127,83	127,83	0,00	127,83	127,83	0,00	0,00
62280000-Divers frais intermédiaire et honoraires	0,00	52 878,09	52 878,09	0,00	2 642,74	2 642,74	50 235,35	0,00
62310000-Annonces et insertions	0,00	18 329,04	18 329,04	0,00	2 094,84	2 094,84	16 234,20	0,00
62330000-Foires et expositions	0,00	17 782,35	17 782,35	0,00	500,00	500,00	17 282,35	0,00
62340000-Cadeaux	0,00	28 511,78	28 511,78	0,00	624,75	624,75	27 887,03	0,00
62360000-Catalogues et imprimés	0,00	72 787,54	72 787,54	0,00	3 340,89	3 340,89	69 446,65	0,00
62370000-Publications	0,00	152 848,61	152 848,61	0,00	11 200,22	11 200,22	141 648,39	0,00
62380000-Divers	0,00	418 889,96	418 889,96	0,00	21 251,89	21 251,89	397 638,07	0,00
62410000-Transports sur achats	0,00	2 824,83	2 824,83	0,00	1 058,00	1 058,00	1 766,83	0,00
62450000-Voyages d'études, visites et sorties pédagogiques	0,00	1 378,84	1 378,84	0,00	0,00	0,00	1 378,84	0,00
62470000-Transports collectifs du personnel	0,00	185 935,79	185 935,79	0,00	9 608,82	9 608,82	176 326,97	0,00
62480000-Divers transport	0,00	100 607,51	100 607,51	0,00	5 276,01	5 276,01	95 331,50	0,00
62510000-Voyages et déplacements	0,00	449 462,49	449 462,49	0,00	92 920,05	92 920,05	356 542,44	0,00
62540000-Frais d'inscription aux colloques	0,00	169 908,64	169 908,64	0,00	18 466,20	18 466,20	151 442,44	0,00
62550000-Frais de deménagement	0,00	40 390,44	40 390,44	0,00	4 320,80	4 320,80	36 069,64	0,00
62560000-Missions personnels	0,00	1 360 448,62	1 360 448,62	0,00	29 567,05	29 567,05	1 330 881,57	0,00
62570000-Frais réceptions	0,00	533 346,00	533 346,00	0,00	77 489,74	77 489,74	455 856,26	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	143 955,52	143 955,52	0,00	16 279,95	16 279,95	127 675,57	0,00
62780000-Autres frais et commissions	0,00	29 363,44	29 363,44	0,00	2 501,46	2 501,46	26 861,98	0,00
62810000-Concours divers	0,00	513 238,66	513 238,66	0,00	9 550,98	9 550,98	503 687,68	0,00
62830000-Format° continue du personnel de l'établissement	0,00	614 283,24	614 283,24	0,00	122 904,25	122 904,25	491 378,99	0,00
62840000-Frais de recrutement du personnel	0,00	27 697,84	27 697,84	0,00	2 850,00	2 850,00	24 847,84	0,00
62850000-Prestations extérieures de gardiennage	0,00	208 525,16	208 525,16	0,00	7 443,38	7 443,38	201 081,78	0,00
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,00	1 531 134,53	1 531 134,53	0,00	15 017,34	15 017,34	1 516 117,19	0,00
62870000-Prestations extérieures d'informatique	0,00	320 519,05	320 519,05	0,00	87 067,98	87 067,98	233 451,07	0,00
62888000-Autres frais divers	0,00	635 821,49	635 821,49	0,00	52 962,74	52 962,74	582 858,75	0,00
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,00	689 295,62	689 295,62	0,00	193,26	193,26	689 102,36	0,00
63320000-Allocation logement	0,00	276 669,65	276 669,65	0,00	70,36	70,36	276 599,29	0,00
63380000-Autres impôt-taxe	0,00	10 360,49	10 360,49	0,00	0,00	0,00	10 360,49	0,00
63730000-Contribution FIPHEP	0,00	26 502,50	26 502,50	0,00	0,00	0,00	26 502,50	0,00
63780000-Taxes diverses	0,00	2 408,34	2 408,34	0,00	209,13	209,13	2 199,21	0,00
64111000-Rémunérations principales	0,00	54 090 890,96	54 090 890,96	0,00	1 843 224,54	1 843 224,54	52 247 666,42	0,00
64112100-Rémunérations accessoires indexées	0,00	8 731 011,26	8 731 011,26	0,00	1 865 778,29	1 865 778,29	6 865 232,97	0,00
64112200-Rémunérations accessoires non indexées	0,00	496 313,28	496 313,28	0,00	0,00	0,00	496 313,28	0,00
64120000-Congés payés	0,00	945 321,53	945 321,53	0,00	977 554,70	977 554,70	0,00	32 233,17
64131000-Primes et gratifications indexées	0,00	1 191 326,49	1 191 326,49	0,00	227 937,32	227 937,32	963 389,17	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débites Bilan d'entrée	Débites Opérations de l'exercice	Débites Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
64132000-Primes et gratifications non indexées	0,00	2 528 271,17	2 528 271,17	0,00	0,00	0,00	2 528 271,17	0,00
64140000-Indemnités et avantages divers	0,00	167 399,00	167 399,00	0,00	3 795,00	3 795,00	163 604,00	0,00
64142000-Indemnité compensatrice à la hausse de la CSG	0,00	933 924,91	933 924,91	0,00	32 768,04	32 768,04	901 156,87	0,00
64144000-Indemnités et avantages non indexés	0,00	1 647 838,95	1 647 838,95	0,00	187,50	187,50	1 647 651,45	0,00
64148000-autres indemnités et avantages divers	0,00	14 705,00	14 705,00	0,00	0,00	0,00	14 705,00	0,00
64150000-Supplément familial	0,00	488 749,22	488 749,22	0,00	5 963,28	5 963,28	482 785,94	0,00
64181000-Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00
64191000-Abattement indemnitaire	0,00	579,99	579,99	0,00	311 392,29	311 392,29	0,00	310 812,30
64510000-Cotisations d'assurance-maladie	0,00	6 116 354,97	6 116 354,97	0,00	352 033,28	352 033,28	5 764 321,69	0,00
64531100-Pensions civiles	0,00	28 874 010,68	28 874 010,68	0,00	3 156,82	3 156,82	28 870 853,86	0,00
64532000-Cotisations patronales CNRACL	0,00	88 660,05	88 660,05	0,00	0,00	0,00	88 660,05	0,00
64534000-CNAV	0,00	1 676 857,07	1 676 857,07	0,00	1 191,98	1 191,98	1 675 665,09	0,00
64535100-RAFP	0,00	441 351,82	441 351,82	0,00	4 928,55	4 928,55	436 423,27	0,00
64535200-IRCANTEC	0,00	753 278,05	753 278,05	0,00	1 183,16	1 183,16	752 094,89	0,00
64540000-Cotisations à Pôle emploi	0,00	670 146,68	670 146,68	0,00	74,25	74,25	670 072,43	0,00
64550000-Charges sociales sur congés à payer	0,00	517 083,00	517 083,00	0,00	561 317,17	561 317,17	0,00	44 234,17
64580000-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	3 070 971,43	3 070 971,43	0,00	781,41	781,41	3 070 190,02	0,00
64710000-Prestations directes	0,00	105 139,87	105 139,87	0,00	743,74	743,74	104 396,13	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
64730000-Versements aux comités d'hygiène et de sécurité	0,00	60 700,00	60 700,00	0,00	0,00	0,00	60 700,00	0,00
64740000-Oeuvres sociales	0,00	118 131,76	118 131,76	0,00	0,00	0,00	118 131,76	0,00
64750000-Médecine du travail, pharmacie	0,00	9 390,40	9 390,40	0,00	2,85	2,85	9 387,55	0,00
64780000-Autres charges sociales divers	0,00	60 700,00	60 700,00	0,00	0,00	0,00	60 700,00	0,00
64800000-Autres charges de personnel	0,00	237 708,77	237 708,77	0,00	422,12	422,12	237 286,65	0,00
64810000-Intéressement	0,00	6 286,00	6 286,00	0,00	0,00	0,00	6 286,00	0,00
65110000-Redev.concess°, brevets, licences, marques, proc.	0,00	995 379,51	995 379,51	0,00	167 941,68	167 941,68	827 437,83	0,00
65160000-Droits d'auteurs et de reproduction	0,00	41 448,87	41 448,87	0,00	757,68	757,68	40 691,19	0,00
65210000-Contrôle budgétaire, économique et financier	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
65400000-Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	142 469,79	142 469,79	0,00	0,00	0,00	142 469,79	0,00
65781800-Autres charges spécifiques	0,00	2 945 005,59	2 945 005,59	0,00	309 521,36	309 521,36	2 635 484,23	0,00
65830000-Charges gestion - annulation TR exerc. antérieur	0,00	1 262 482,12	1 262 482,12	0,00	181 093,79	181 093,79	1 081 388,33	0,00
65882000-Autres charges diverses	0,00	142 159,57	142 159,57	0,00	534,20	534,20	141 625,37	0,00
66600000-Pertes change opérations financières décaissement	0,00	1 569,32	1 569,32	0,00	0,25	0,25	1 569,07	0,00
68110000-Dotation amort immo incorporelles et corporelles	0,00	7 054 344,68	7 054 344,68	0,00	2 247,41	2 247,41	7 052 097,27	0,00
68151000-Dotations aux prov pour risques charges de fonct	0,00	1 558 235,14	1 558 235,14	0,00	1 079 482,42	1 079 482,42	478 752,72	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débites Bilan d'entrée	Débites Opérations de l'exercice	Débites Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
68170000-Dotations aux prov pour dép des actifs circulants	0,00	179 259,21	179 259,21	0,00	0,00	0,00	179 259,21	0,00
70621100-Drts de scolar aux diplômes nationaux - nationaux	0,00	133 494,00	133 494,00	0,00	1 959 886,00	1 959 886,00	0,00	1 826 392,00
70621300-Droits des diplômes propres à chaque établissement	0,00	181 484,00	181 484,00	0,00	475 761,00	475 761,00	0,00	294 277,00
70623100-Formation - contrat d'apprentissage	0,00	1 890 306,80	1 890 306,80	0,00	9 996 673,16	9 996 673,16	0,00	8 106 366,36
70624000-Prestations de formation continue	0,00	1 460 500,82	1 460 500,82	0,00	4 359 702,17	4 359 702,17	0,00	2 899 201,35
70625000-Validation des acquis de l'expérience (VAE)	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00
70661000-Colloques	0,00	125,00	125,00	0,00	38 045,51	38 045,51	0,00	37 920,51
70662000-Prestations de recherche	0,00	1 046 087,76	1 046 087,76	0,00	1 808 849,96	1 808 849,96	0,00	762 762,20
70663000-Mesures et expertises	0,00	5 637,68	5 637,68	0,00	0,00	0,00	5 637,68	0,00
70664000-Ventes de publications	0,00	0,00	0,00	0,00	4 134,10	4 134,10	0,00	4 134,10
70682000-autres prestations de services	0,00	10 806,18	10 806,18	0,00	411 432,28	411 432,28	0,00	400 626,10
70830000-Locations diverses	0,00	470 717,83	470 717,83	0,00	467 666,07	467 666,07	3 051,76	0,00
70840000-Mise a disposition de personnel facturé	0,00	94 246,75	94 246,75	0,00	366 005,46	366 005,46	0,00	271 758,71
70880000-Autres produits d'activités annexes	0,00	12,37	12,37	0,00	30 420,71	30 420,71	0,00	30 408,34
71355000-Variation des stocks de produits finis	0,00	149 203,08	149 203,08	0,00	147 689,08	147 689,08	1 514,00	0,00
74111000-Subvention pour charges de service public (SCSP)	0,00	5 814,67	5 814,67	0,00	103 931 988,00	103 931 988,00	0,00	103 926 173,33
74118000-Ministère de tutelle - autres subventions	0,00	48 562,18	48 562,18	0,00	77 066,54	77 066,54	0,00	28 504,36



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
74128000-Autres ministères - autres subventions	0,00	8 060,71	8 060,71	0,00	187 500,66	187 500,66	0,00	179 439,95
74131100-ANR Investissements d'avenir	0,00	2 318 419,24	2 318 419,24	0,00	4 803 687,49	4 803 687,49	0,00	2 485 268,25
74131200-ANR Hors investissements d'avenir	0,00	3 856 145,81	3 856 145,81	0,00	5 865 875,64	5 865 875,64	0,00	2 009 729,83
74420000-Subventions de la région	0,00	1 577 874,02	1 577 874,02	0,00	2 732 438,80	2 732 438,80	0,00	1 154 564,78
74430000-Subventions du département	0,00	17 141,72	17 141,72	0,00	78 506,34	78 506,34	0,00	61 364,62
74440000-Subv des communes et groupements de communes	0,00	25 803,19	25 803,19	0,00	118 970,94	118 970,94	0,00	93 167,75
74460000-Subventions union européenne	0,00	5 047 307,29	5 047 307,29	0,00	7 748 491,22	7 748 491,22	0,00	2 701 183,93
74470000-Subventions organismes internationaux financ.publ	0,00	54 045,25	54 045,25	0,00	71 514,20	71 514,20	0,00	17 468,95
74480000-Subv Aut entités publiques dont organismes publics	0,00	594 662,42	594 662,42	0,00	813 517,57	813 517,57	0,00	218 855,15
74810000-Pdts versts libérateurs ouvrant droit exone. TA	0,00	0,00	0,00	0,00	821 649,39	821 649,39	0,00	821 649,39
74881000-Autre sub public	0,00	210 732,74	210 732,74	0,00	1 669 773,62	1 669 773,62	0,00	1 459 040,88
74882000-Autre sub privé	0,00	333 281,66	333 281,66	0,00	933 970,98	933 970,98	0,00	600 689,32
75110000-Redev. concess°, brevets, licences, marques#	0,00	0,00	0,00	0,00	796,49	796,49	0,00	796,49
75411000-Dons manuels	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
75712000-Taxe affectée CVEC	0,00	0,00	0,00	0,00	1 027 233,70	1 027 233,70	0,00	1 027 233,70
75780000-Autres produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	35 195,53	35 195,53	0,00	35 195,53
75830000-Pdts gest° cour	0,00	3 285,90	3 285,90	0,00	154 292,34	154 292,34	0,00	151 006,44



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
provenant annul paiement exc. ant.								
75840000-Autres produits contentieux	0,00	7 880,00	7 880,00	0,00	97 595,62	97 595,62	0,00	89 715,62
75882000-Autres produits	0,00	34 922,78	34 922,78	0,00	898 521,88	898 521,88	0,00	863 599,10
76600000-Gains change opérations financières décaissement	0,00	0,00	0,00	0,00	468,91	468,91	0,00	468,91
76880000-Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	285,55	285,55	0,00	285,55
78130000-Q-part reprise Financ. rattachés actifs pt.expl	0,00	110 955,90	110 955,90	0,00	5 328 636,43	5 328 636,43	0,00	5 217 680,53
78151000-Reprises sur prov pour risques charges de fonct	0,00	0,00	0,00	0,00	894 984,10	894 984,10	0,00	894 984,10
78170000-Reprises dépréciations des actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	350 303,07	350 303,07	0,00	350 303,07
89000000-Bilan d'ouverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89000001-Bilan d'ouverture pour facture non parvenue	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89100000-Bilan de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89999999-Réimputation en comptabilité budgétaire	0,00	17 158 460,06	17 158 460,06	0,00	17 158 460,06	17 158 460,06	0,00	0,00



BALANCE PROVISOIRE

Récapitulatif Classes	Débets Balance d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes débiteurs	Soldes Créditeurs
Total classe 1	53 439 136,83	69 599 769,04	123 038 905,87	158 224 204,35	71 086 619,14	229 310 823,49	57 344 162,10	163 616 079,72
Total classe 2	161 027 229,06	40 989 622,16	202 016 851,22	64 202 037,89	38 100 045,84	102 302 083,73	169 642 493,88	69 927 726,39
Total classe 3	149 203,08	147 689,08	296 892,16	0,00	149 203,08	149 203,08	147 689,08	0,00
Total classe 4	19 901 531,48	1 513 957 237,85	1 533 858 769,33	31 447 984,52	1 518 781 689,29	1 550 229 673,81	22 586 453,46	38 957 357,94
Total classe 5	19 365 800,50	433 712 578,37	453 078 378,87	8 674,19	427 904 813,09	427 913 487,28	25 165 798,59	907,00
Total classe 6	0,00	145 948 213,37	145 948 213,37	0,00	9 310 326,67	9 310 326,67	137 025 166,34	387 279,64
Total classe 7	0,00	19 697 517,75	19 697 517,75	0,00	158 719 930,51	158 719 930,51	10 203,44	139 032 616,20
Total classe 8	0,00	17 158 460,06	17 158 460,06	0,00	17 158 460,06	17 158 460,06	0,00	0,00
Total général	253 882 900,95	2 241 211 087,68	2 495 093 988,63	253 882 900,95	2 241 211 087,68	2 495 093 988,63	411 921 966,89	411 921 966,89



BALANCE DEFINITIVE
EXERCICE 2024

**BALANCE DEFINITIVE**

Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
10100001-Financement non rattaché actifs remis -orga Public	0,00	6 653 697,58	6 653 697,58	0,00	6 653 697,58	6 653 697,58	0,00	0,00
10100002-Financement non rattaché aux actifs remis -Etat	0,00	14 382 245,41	14 382 245,41	440 636,84	16 844 021,64	17 284 658,48	0,00	2 902 413,07
10411000-Contr et financt actifs m à dispo étabs-Etat	0,00	0,00	0,00	91 216 411,00	0,00	91 216 411,00	0,00	91 216 411,00
10412000-Contr et financt actifs remis propriété étabs-Etat	0,00	4 380,50	4 380,50	0,00	4 380,50	4 380,50	0,00	0,00
10413100-Financt autres actifs-Etat	0,00	275 167,42	275 167,42	14 420 918,20	1 172 228,79	15 593 146,99	0,00	15 317 979,57
10491000-Reprise résultat mise à disposition - Etat	37 608 738,57	2 656 352,14	40 265 090,71	0,00	0,00	0,00	40 265 090,71	0,00
10492000-Reprise résultat remis en propriété - Etat	0,00	5,28	5,28	0,00	5,28	5,28	0,00	0,00
10493100-Reprise résultat autres actifs- Etat	5 136 408,18	1 011 998,73	6 148 406,91	0,00	31 348,87	31 348,87	6 117 058,04	0,00
10682000-Reserve facultative-etablissement	0,00	985 779,44	985 779,44	25 505 930,40	281 228,17	25 787 158,57	0,00	24 801 379,13
11000000-Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	564 686,15	564 686,15	281 228,17	349 110,95	630 339,12	0,00	65 652,97
11900000-Report a nouveau (solde débiteur)	0,00	92 049,95	92 049,95	0,00	92 049,95	92 049,95	0,00	0,00
12000000-Resultat de l'exercice (solde créditeur)	0,00	136 310 017,93	136 310 017,93	0,00	138 694 543,99	138 694 543,99	0,00	2 384 526,06
12900000-Resultat de l'exercice (solde débiteur)	985 779,44	926 900,71	1 912 680,15	0,00	1 912 680,15	1 912 680,15	0,00	0,00
13120002-Financements Régions non rattachés	0,00	2 684 342,75	2 684 342,75	0,00	3 374 635,70	3 374 635,70	0,00	690 292,95
13130002-Financements Départements non rattachés	0,00	5 106 448,75	5 106 448,75	836 683,52	5 266 277,34	6 102 960,86	0,00	996 512,11



Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
13140002-Financements Communes non rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
13150002-Financements autres entités publiques non rattaché	0,00	527 043,80	527 043,80	0,00	527 043,80	527 043,80	0,00	0,00
13160002-Financements Union européenne non rattachés	0,00	1 545 131,70	1 545 131,70	2 049,26	1 419 004,94	1 421 054,20	124 077,50	0,00
13170002-Financements Autres organismes non rattachés	100 036,87	1 943 559,91	2 043 596,78	0,00	2 066 979,82	2 066 979,82	0,00	23 383,04
13181002-Financements Autres non rattachés - public	0,00	930 653,06	930 653,06	0,00	1 296 731,59	1 296 731,59	0,00	366 078,53
13182002-Financements Autres non rattachés - privé	0,00	80 854,95	80 854,95	0,00	60 973,42	60 973,42	19 881,53	0,00
13412000-Financements Régions rattachés à des actifs	0,00	155 655,61	155 655,61	10 762 088,01	373 619,93	11 135 707,94	0,00	10 980 052,33
13413000-Financements Départements rattachés à des actifs	0,00	168 223,67	168 223,67	7 253 395,91	426 543,72	7 679 939,63	0,00	7 511 715,96
13414000-Financements Communes rattachés à des actifs	0,00	0,00	0,00	57 000,00	0,00	57 000,00	0,00	57 000,00
13415000-Financements autres entités publiques rattachés	0,00	28 820,13	28 820,13	785 209,03	69 818,15	855 027,18	0,00	826 207,05
13416000-Financements Union Europ. rattachés à des actifs	0,00	17 384,92	17 384,92	337 855,60	613 938,18	951 793,78	0,00	934 408,86
13417000-Financements Autres org. rattachés à des actifs	0,00	232 764,36	232 764,36	2 078 951,41	237 836,01	2 316 787,42	0,00	2 084 023,06
13418000-Financements Autres rattachés à des actifs	0,00	53 506,78	53 506,78	2 078 225,78	66 461,25	2 144 687,03	0,00	2 091 180,25
13492000-Reprise résult finan Régions rattachés actifs	3 408 106,92	646 019,73	4 054 126,65	0,00	154 454,25	154 454,25	3 899 672,40	0,00
13493000-Reprise résult finan Départements rattachés actifs	3 100 201,79	463 326,45	3 563 528,24	0,00	109 955,16	109 955,16	3 453 573,08	0,00
13494000-Reprise résult finan Communes rattachés actifs	22 848,25	8 226,05	31 074,30	0,00	0,00	0,00	31 074,30	0,00



	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
13495000-Reprise résultat financem autres entités publiques	237 769,25	38 621,81	276 391,06	0,00	4 374,89	4 374,89	272 016,17	0,00
13496000-Reprise résult finan Union Europ rattachés actifs	140 140,12	70 772,00	210 912,12	0,00	7 386,90	7 386,90	203 525,22	0,00
13497000-Reprise résult finan Autres org rattachés actifs	1 332 871,26	202 053,82	1 534 925,08	0,00	119 102,22	119 102,22	1 415 822,86	0,00
13498000-Reprise résult finan Autres rattachés actifs	1 366 236,18	219 704,68	1 585 940,86	0,00	43 570,57	43 570,57	1 542 370,29	0,00
13880000-Financement activité recherche develop- Autres	0,00	2 658,16	2 658,16	0,00	2 658,16	2 658,16	0,00	0,00
15110000-Provisions pour litiges	0,00	1 340 144,20	1 340 144,20	844 325,10	1 070 072,10	1 914 397,20	0,00	574 253,00
15160000-Provisions pour perte sur contrats et opérations	0,00	179 360,00	179 360,00	102 609,63	89 680,00	192 289,63	0,00	12 929,63
15180000-Autres provisions pour risques	0,00	110 488,00	110 488,00	376 890,00	55 244,00	432 134,00	0,00	321 646,00
15300000-Provis° pour pensions et obligations similaires	0,00	150 870,00	150 870,00	79 988,00	70 882,00	150 870,00	0,00	0,00
15820000-Provisions pour CET	0,00	605 640,00	605 640,00	538 692,08	672 587,92	1 211 280,00	0,00	605 640,00
15870000-Prov alloc perte d'emploi indemnités licenciement	0,00	473 842,42	473 842,42	225 116,41	485 647,22	710 763,63	0,00	236 921,21
18110000-Comptes liaison des établissements - compte client#	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18120000-Compte liaison des établissements - compte fournisseur#	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18199999-Compte de solde nul (équilibre dom activité)	0,00	24 060 388,02	24 060 388,02	0,00	24 060 388,02	24 060 388,02	0,00	0,00
18521000-Opérations de trésorerie inter-services FOND	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
18522000-Client Inter-groupe FOND	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20531000-Logiciels acquis ou sous-traités	309 356,02	93 582,72	402 938,74	0,00	15 495,00	15 495,00	387 443,74	0,00
20531001-Logiciels acquis ou sous-traités TECH	0,00	175 364,12	175 364,12	0,00	175 364,12	175 364,12	0,00	0,00
20580000-Autres conces° et dts similaires, brevets, lic., m	0,00	1 935,55	1 935,55	0,00	0,00	0,00	1 935,55	0,00
20800000-Autres immobilisations incorporelles	61 000,42	0,00	61 000,42	0,00	1 950,42	1 950,42	59 050,00	0,00
20800001-Autres immobilisations incorporelles TECH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21116000-Terrains nus mis à disposition	12 897 161,00	0,00	12 897 161,00	0,00	0,00	0,00	12 897 161,00	0,00
21117000-Terrains nus acquis	64 650,00	0,00	64 650,00	0,00	0,00	0,00	64 650,00	0,00
21226000-Agencement terrains aménagés mad	7 965,00	0,00	7 965,00	0,00	0,00	0,00	7 965,00	0,00
21227000-Agencement terrains aménagés acquis	514 040,85	875 059,36	1 389 100,21	0,00	21 382,35	21 382,35	1 367 717,86	0,00
21227001-Agencement terrains aménagés acquis TECH	0,00	5 516,50	5 516,50	0,00	5 516,50	5 516,50	0,00	0,00
21255800-Agencement terr bâtis ens immob admin/com autre	78 673,26	0,00	78 673,26	0,00	0,00	0,00	78 673,26	0,00
21315600-Construction bâtiment admin/com mād	94 216 302,03	0,00	94 216 302,03	0,00	0,00	0,00	94 216 302,03	0,00
21315700-Construction bâtiment admin/com acquis	435 370,00	0,00	435 370,00	0,00	0,00	0,00	435 370,00	0,00
21315701-Construction bâtiment admin/com acquis TECH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21315800-Construction bâtiment admin/com autres	450 755,46	345,15	451 100,61	0,00	0,00	0,00	451 100,61	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
21355600-Construction agencement bâtiments admin mād	1 066 380,39	0,00	1 066 380,39	0,00	345,15	345,15	1 066 035,24	0,00
21355700-Construction agencement bâtiments admin acquis	13 397 768,41	2 846 493,72	16 244 262,13	0,00	327 434,13	327 434,13	15 916 828,00	0,00
21355701-Construction agencement bâtiments admin acq TECH	0,00	2 425 993,92	2 425 993,92	0,00	2 425 993,92	2 425 993,92	0,00	0,00
21455600-Const sol autrui agencement admin mād	338 906,40	0,00	338 906,40	0,00	0,00	0,00	338 906,40	0,00
21455800-Const sol autrui agencement admin autres	123 610,32	0,00	123 610,32	0,00	0,00	0,00	123 610,32	0,00
21511700-Installations complexes acquis sol propre	154 983,25	52 932,49	207 915,74	0,00	2 255,40	2 255,40	205 660,34	0,00
21511701-Installations complexes acquis sol propre TECH	0,00	213 109,83	213 109,83	0,00	213 109,83	213 109,83	0,00	0,00
21511800-Installations complexes autres sol propre	470 437,96	0,00	470 437,96	0,00	0,00	0,00	470 437,96	0,00
21531700-Installations spécifiques acquis sol propre	86 309,85	0,00	86 309,85	0,00	0,00	0,00	86 309,85	0,00
21547000-Matériel acquis	11 254 826,86	842 782,29	12 097 609,15	0,00	105 684,02	105 684,02	11 991 925,13	0,00
21547001-Matériel acquis TECH	0,00	2 129 427,13	2 129 427,13	0,00	2 129 427,13	2 129 427,13	0,00	0,00
21557000-Outillage acquis TECH	1 862 775,17	181 591,41	2 044 366,58	0,00	25 956,58	25 956,58	2 018 410,00	0,00
21557001-Outillage acquis TECH	0,00	457 675,44	457 675,44	0,00	457 675,44	457 675,44	0,00	0,00
21567000-Matériel d'enseignement acquis	834 132,11	275 692,72	1 109 824,83	0,00	88 203,53	88 203,53	1 021 621,30	0,00
21567001-Matériel d'enseignement acquis TECH	0,00	70 071,90	70 071,90	0,00	70 071,90	70 071,90	0,00	0,00
21577000-Agencements & aménag du mat & outil acquis	99 600,00	0,00	99 600,00	0,00	0,00	0,00	99 600,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débites Bilan d'entrée	Débites Opérations de l'exercice	Débites Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
21600000-Collections	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00
21817000-Install génér, agncts, amngts divers acquis	1 715 780,98	146 094,22	1 861 875,20	0,00	15 471,80	15 471,80	1 846 403,40	0,00
21817001-Install génér, agncts, amngts divers acquis TECH	0,00	123 286,82	123 286,82	0,00	123 286,82	123 286,82	0,00	0,00
21827000-Matériel de transport acquis	675 309,51	9 100,32	684 409,83	0,00	1 264,96	1 264,96	683 144,87	0,00
21827001-Matériel de transport acquis TECH	0,00	39 043,12	39 043,12	0,00	39 043,12	39 043,12	0,00	0,00
21831700-Matériel de bureau acquis	96 560,63	0,00	96 560,63	0,00	2 106,52	2 106,52	94 454,11	0,00
21831701-Matériel de bureau acquis TECH	0,00	21 810,46	21 810,46	0,00	21 810,46	21 810,46	0,00	0,00
21832600-Matériel informatique mis à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21832700-Matériel informatique acquis	7 681 546,17	909 246,78	8 590 792,95	0,00	1 159 530,69	1 159 530,69	7 431 262,26	0,00
21832701-Matériel informatique acquis TECH	0,00	3 572 463,81	3 572 463,81	0,00	3 572 463,81	3 572 463,81	0,00	0,00
21847000-Mobilier acquis	2 552 497,55	204 358,55	2 756 856,10	0,00	11 945,25	11 945,25	2 744 910,85	0,00
21847001-Mobilier acquis TECH	0,00	534 060,61	534 060,61	0,00	534 060,61	534 060,61	0,00	0,00
21887000-Matériels divers acquis	4 621 938,18	254 921,11	4 876 859,29	0,00	207 261,16	207 261,16	4 669 598,13	0,00
21887001-Matériels divers acquis TECH	0,00	716 953,93	716 953,93	0,00	716 953,93	716 953,93	0,00	0,00
23110000-Immobilisations en cours-terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23110001-Immobilisations en cours-terrains TECH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23120000-Agencements/aménagements	87 047,76	18 315,35	105 363,11	0,00	23 377,16	23 377,16	81 985,95	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
terrains en cours								
23120001-Agencements/aménagements terrains en cours TECH	0,00	6 891,20	6 891,20	0,00	6 891,20	6 891,20	0,00	0,00
23130000-Immobilisations en cours constructions	4 198 033,95	6 459 029,72	10 657 063,67	0,00	2 845 843,09	2 845 843,09	7 811 220,58	0,00
23130001-Immobilisations en cours constructions TECH	0,00	14 091 551,33	14 091 551,33	0,00	14 091 551,33	14 091 551,33	0,00	0,00
23150000-Immobilisations en cours installat° techn.	16 184,93	33 274,61	49 459,54	0,00	14 047,46	14 047,46	35 412,08	0,00
23150001-Immobilisations en cours installat° techn TECH	0,00	79 202,18	79 202,18	0,00	79 202,18	79 202,18	0,00	0,00
23180000-Immobilisations en cours-autres	294 447,76	560 345,91	854 793,67	0,00	352 948,44	352 948,44	501 845,23	0,00
23180001-Immobilisations en cours-autres TECH	0,00	705 861,05	705 861,05	0,00	705 861,05	705 861,05	0,00	0,00
23251000-Logiciels sous-traités en cours	51 049,11	67 768,81	118 817,92	0,00	18 529,66	18 529,66	100 288,26	0,00
23251001-Logiciels sous-traités en cours TECH	0,00	36 061,15	36 061,15	0,00	36 061,15	36 061,15	0,00	0,00
23540000-Plantations pérennes en cours	22 261,31	0,00	22 261,31	0,00	22 261,31	22 261,31	0,00	0,00
23810000-Avances versées sur immobilisations corporelles	214 534,23	322 844,85	537 379,08	0,00	302 094,98	302 094,98	235 284,10	0,00
25400000-Plantations pérennes	57 532,23	23 788,24	81 320,47	0,00	0,00	0,00	81 320,47	0,00
25400001-Plantations pérennes TECH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27430000-Prêts au personnel	400,00	5 800,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00	0,00	0,00
27510000-Depôts	0,00	1 140,00	1 140,00	0,00	1 140,00	1 140,00	0,00	0,00
27550000-Cautions	1 100,00	1 550,00	2 650,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00	0,00
28053100-Amortissement-Logiciels acquis et sous-traités	0,00	0,00	0,00	135 912,81	63 730,44	199 643,25	0,00	199 643,25



Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
28058000-Amt brevets, licences, marq., proc., droits & val.	0,00	0,00	0,00	0,00	378,65	378,65	0,00	378,65
28080000-Amortissement autres immobilisat° incorporelles	0,00	1 950,42	1 950,42	22 430,45	13 044,50	35 474,95	0,00	33 524,53
28122600-Amort- Agencement terrains aménagés mād	0,00	0,00	0,00	2 288,39	531,00	2 819,39	0,00	2 819,39
28122700-Amort- Agencement terrains aménagés acquis	0,00	0,00	0,00	34 901,81	103 764,58	138 666,39	0,00	138 666,39
28125580-Amort-Agcment terr bâtis ens immo admin/com autre	0,00	0,00	0,00	37 044,20	5 244,95	42 289,15	0,00	42 289,15
28125800-Amort- Agencement terrains bâtis autres ensembles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28131560-Amort- Construction bâtiment admin/com mād	0,00	0,00	0,00	41 285 581,19	3 318 564,66	44 604 145,85	0,00	44 604 145,85
28131570-Amort- Construction bâtiment admin/com acquis	0,00	0,00	0,00	214 136,40	17 844,70	231 981,10	0,00	231 981,10
28131580-Amort- Construction bâtiment admin/com autres	0,00	0,00	0,00	63 672,50	9 076,09	72 748,59	0,00	72 748,59
28135560-Amort- Construction agencement bâtiments admin mād	0,00	54,17	54,17	164 220,85	21 432,59	185 653,44	0,00	185 599,27
28135570-Amort-Construct° agcment bâtiments admin acquis	0,00	2 412,70	2 412,70	1 061 538,54	424 866,74	1 486 405,28	0,00	1 483 992,58
28145560-Amort- Const sol autrui agencement admin mād	0,00	0,00	0,00	47 513,23	6 780,16	54 293,39	0,00	54 293,39
28145580-Amort- Const sol autrui agencement admin autres	0,00	0,00	0,00	17 492,85	2 472,22	19 965,07	0,00	19 965,07
28151170-Amort- Installations complexes acquis sol propre	0,00	1 075,81	1 075,81	52 171,17	11 969,05	64 140,22	0,00	63 064,41
28151180-Amort- Installations complexes autres sol propre	0,00	0,00	0,00	310 577,96	42 446,18	353 024,14	0,00	353 024,14



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
28153170-Amort- Installations spécifiques acquis sol propre	0,00	0,00	0,00	14 025,25	5 753,99	19 779,24	0,00	19 779,24
28154700-Amort- Matériel acquis	0,00	21 500,52	21 500,52	7 598 114,94	1 150 530,21	8 748 645,15	0,00	8 727 144,63
28155700-Amort- Outillage acquis	0,00	21 504,92	21 504,92	919 330,35	184 983,55	1 104 313,90	0,00	1 082 808,98
28156700-Amort- Matériel d'enseignement acquis	0,00	57 147,83	57 147,83	631 204,46	96 910,60	728 115,06	0,00	670 967,23
28157700-Amort- Agencements & aménag du mat & outil acquis	0,00	0,00	0,00	15 553,97	9 960,00	25 513,97	0,00	25 513,97
28160000-Amort- Collections	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00
28181700-Amort- Install génér, agncts, amngts divers acquis	0,00	5 803,19	5 803,19	900 756,24	119 610,70	1 020 366,94	0,00	1 014 563,75
28182700-Amort- Matériel de transport acquis	0,00	0,00	0,00	507 572,63	51 442,81	559 015,44	0,00	559 015,44
28183170-Amort- Matériel de bureau acquis	0,00	2 082,86	2 082,86	75 119,97	8 025,91	83 145,88	0,00	81 063,02
28183260-Amort- Matériel informatique mis à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183270-Amort- Matériel informatique acquis	0,00	1 111 618,16	1 111 618,16	5 248 483,99	992 628,81	6 241 112,80	0,00	5 129 494,64
28184700-Amort- Mobilier acquis	0,00	1 387,10	1 387,10	1 596 206,07	177 492,48	1 773 698,55	0,00	1 772 311,45
28188700-Amort- Matériels divers acquis	0,00	170 746,10	170 746,10	3 206 010,81	278 118,86	3 484 129,67	0,00	3 313 383,57
28540000-Amort-Plantations pérennes	0,00	0,00	0,00	24 176,86	5 367,85	29 544,71	0,00	29 544,71
35510000-Produits finis (ou groupe) A	149 203,08	147 689,08	296 892,16	0,00	149 203,08	149 203,08	147 689,08	0,00
40110000-Fournisseurs-Achats de biens ou presta.de services	183 678,22	23 224 532,81	23 408 211,03	0,00	23 528 412,70	23 528 412,70	0,00	120 201,67
40170000-Retenues de garantie et oppositions	0,00	6 799,50	6 799,50	0,00	6 799,50	6 799,50	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
40410000-Fournisseurs d'immobilisations	0,00	15 278 017,38	15 278 017,38	15 184,25	15 275 092,97	15 290 277,22	0,00	12 259,84
40470000-Fournisseurs d'immobilisat°-retenues garantie	0,00	74 853,50	74 853,50	114 615,20	25 310,79	139 925,99	0,00	65 072,49
40473000-Fournisseurs d'immos -retenues garantie (reprise)	0,00	3 726,36	3 726,36	3 726,36	0,00	3 726,36	0,00	0,00
40810000-Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	37 331 035,48	37 331 035,48	2 034 739,93	37 182 325,88	39 217 065,81	0,00	1 886 030,33
40811000-Fournisseurs-Factures non parvenues-Biens&Services	0,00	584 958,63	584 958,63	572 991,67	1 006 089,09	1 579 080,76	0,00	994 122,13
40840000-Fournisseurs-Fact non parvenu.Immo non auxiliarisé	0,00	20 774 917,03	20 774 917,03	262 895,95	20 717 382,35	20 980 278,30	0,00	205 361,27
40841000-Fournisseurs - Factures non parvenues Immo	0,00	290 059,89	290 059,89	286 699,39	404 324,58	691 023,97	0,00	400 964,08
41110000-Clients Ventes de biens ou prestations de services	3 759 660,82	19 217 222,16	22 976 882,98	0,00	18 912 503,53	18 912 503,53	4 064 379,45	0,00
41600000-Clients douteux ou litigieux	359 998,50	285 288,27	645 286,77	0,00	296 461,22	296 461,22	348 825,55	0,00
41810000-Clients Factures à établir	2 946 755,33	4 763 538,22	7 710 293,55	0,00	3 301 166,33	3 301 166,33	4 409 127,22	0,00
41910000-Clients - Avances reçues sur commande en cours	0,00	13 719 629,57	13 719 629,57	11 943 294,12	8 001 956,74	19 945 250,86	0,00	6 225 621,29
42300000-Prêts consentis au personnel	0,00	12 540,00	12 540,00	0,00	11 370,00	11 370,00	1 170,00	0,00
42510000-Personnel remunerat° avances & acomptes	0,00	1 906,00	1 906,00	0,00	1 603,00	1 603,00	303,00	0,00
42860000-Personnel-autres charges a payer	0,00	5 772 398,16	5 772 398,16	5 772 398,16	5 731 057,00	11 503 455,16	0,00	5 731 057,00
43780000-Divers	0,00	19 507,16	19 507,16	103,52	19 403,64	19 507,16	0,00	0,00
44110000-Financements	335 341,57	17 498 139,14	17 833 480,71	0,00	16 844 779,15	16 844 779,15	988 701,56	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
44170000-Subventions	723 194,19	532 511 736,51	533 234 930,70	0,00	531 934 717,72	531 934 717,72	1 300 212,98	0,00
44191000-Avances sur financements et subventions	0,00	1 303 322,54	1 303 322,54	0,00	6 310 099,28	6 310 099,28	0,00	5 006 776,74
44520000-Tva due intra-communautaire	0,00	36 736,58	36 736,58	0,00	36 736,58	36 736,58	0,00	0,00
44551000-TVA à décaisser	0,00	510 597,60	510 597,60	0,00	510 597,60	510 597,60	0,00	0,00
44562100-Tva deductible sur immobilisations france	0,00	363 663,79	363 663,79	0,00	363 663,79	363 663,79	0,00	0,00
44562200-Tva deductible sur immobilisations intracom.	0,00	7 435,26	7 435,26	0,00	7 435,26	7 435,26	0,00	0,00
44562300-Tva deductible sur immobilisations-autres pays	0,00	13 800,49	13 800,49	0,00	13 800,49	13 800,49	0,00	0,00
44566100-Tva deductible sur biens et services france	0,00	360 283,08	360 283,08	0,00	360 283,08	360 283,08	0,00	0,00
44566200-Tva deductible sur biens et service intracom.	0,00	23 496,25	23 496,25	0,00	23 496,25	23 496,25	0,00	0,00
44566300-Tva déd / autres biens et services-autres pays	0,00	11 250,33	11 250,33	0,00	11 250,33	11 250,33	0,00	0,00
44567100-Crédit de TVA sur achats France	0,00	817 904,83	817 904,83	0,00	817 904,83	817 904,83	0,00	0,00
44567200-Credit TVA / achats intra-communautaire	0,00	38 537,14	38 537,14	0,00	38 537,14	38 537,14	0,00	0,00
44567300-Credit TVA / achats sur achats autres pays	0,00	27 348,29	27 348,29	0,00	27 348,29	27 348,29	0,00	0,00
44571000-TVA collectée	0,00	512 058,58	512 058,58	0,00	512 058,58	512 058,58	0,00	0,00
44583000-Remboursement de tva demandé	0,00	768 380,21	768 380,21	0,00	768 380,21	768 380,21	0,00	0,00
44586000-TVA sur factures non parvenues	30 942,00	39 681,89	70 623,89	0,00	30 942,00	30 942,00	39 681,89	0,00
44871000-Financements à recevoir	1 419 650,11	11 046 724,97	12 466 375,08	0,00	8 444 793,78	8 444 793,78	4 021 581,30	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
44877000-Subventions à recevoir	9 015 295,64	6 477 822,70	15 493 118,34	0,00	9 015 295,64	9 015 295,64	6 477 822,70	0,00
46300000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	25 211,61	2 852,90	28 064,51	0,00	28 064,51	28 064,51	0,00	0,00
46323000-Autres cpts débiteurs TR demand de revers à recouv	0,00	304 211,41	304 211,41	0,00	275 375,04	275 375,04	28 836,37	0,00
46631000-Virements a reimputer non auxiliarisé	0,00	27 627,63	27 627,63	2 358,89	25 268,74	27 627,63	0,00	0,00
46633000-Virements a reimputer (fournisseur)	0,00	38 422,18	38 422,18	2 520,00	36 112,18	38 632,18	0,00	210,00
46641000-Excedents de versement à rembourser (géné)	0,00	9 746,63	9 746,63	0,00	9 746,63	9 746,63	0,00	0,00
46642100-Excedents de versement à rembourser (client)	0,00	1 169 024,84	1 169 024,84	422 044,16	760 489,88	1 182 534,04	0,00	13 509,20
46643100-Excedents de versement à rembourser (Fournisseur)	0,00	9 834,65	9 834,65	0,00	9 834,65	9 834,65	0,00	0,00
46710000-Aide à la mobilité internationale (fournisseur)	0,00	339 600,00	339 600,00	0,00	339 600,00	339 600,00	0,00	0,00
46711000-Aide à la mobilité internationale	0,00	3 476 480,00	3 476 480,00	133 600,00	3 454 880,00	3 588 480,00	0,00	112 000,00
46742000-Taxe d'apprentissage (client)	0,00	2 520 833,21	2 520 833,21	796 282,33	2 504 196,57	3 300 478,90	0,00	779 645,69
46751331-Bourses Aide à la mobilité internationale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
46782000-Autres (clients)	133 105,56	641 102,21	774 207,77	0,00	647 067,38	647 067,38	127 140,39	0,00
47110000-Recettes perçues avant émission de titres	0,00	1 919 521,00	1 919 521,00	0,00	1 919 521,00	1 919 521,00	0,00	0,00
47112000-Recettes perçues avant émission de titres (client)	41 652,00	4 166 566,00	4 208 218,00	0,00	4 208 218,00	4 208 218,00	0,00	0,00
47152000-Recettes régisseurs à vérifier	0,00	1 566 538,78	1 566 538,78	19 217,00	1 581 223,78	1 600 440,78	0,00	33 902,00
47181000-Autres recettes à régulariser compensation légale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débites Bilan d'entrée	Débites Opérations de l'exercice	Débites Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
47182100-Autres recettes à classer client	0,00	234 850 205,81	234 850 205,81	4 621 213,74	241 746 330,09	246 367 543,83	0,00	11 517 338,02
47182800-Autres recettes à classer	0,00	212 573 320,83	212 573 320,83	295 657,08	212 344 605,51	212 640 262,59	0,00	66 941,76
47211000-Dépenses payées avant ordonnancement non aux.	132,70	0,00	132,70	0,00	132,70	132,70	0,00	0,00
47211100-DPAO Avances sur mission	0,00	61 069,32	61 069,32	0,00	54 327,98	54 327,98	6 741,34	0,00
47211200-DPAO Services bancaires	246,18	16 830,16	17 076,34	0,00	17 076,34	17 076,34	0,00	0,00
47213000-Dépenses payées avant ordonnancement fournisseurs	11 640,00	766 637,48	778 277,48	0,00	757 964,88	757 964,88	20 312,60	0,00
47253000-Dépenses régisseurs à vérifier	0,00	22 267,42	22 267,42	0,00	22 267,42	22 267,42	0,00	0,00
47281200-Autres dépenses à régulariser aux	0,00	109 465 589,33	109 465 589,33	0,00	109 465 589,33	109 465 589,33	0,00	0,00
47282000-Autres dépenses à régulariser	2 657,24	217 707 096,76	217 709 754,00	0,00	217 709 754,00	217 709 754,00	0,00	0,00
47310000-Recettes à transférer	749 129,00	3 955 429,75	4 704 558,75	0,00	4 119 493,45	4 119 493,45	585 065,30	0,00
47313000-Recettes à transférer auxiliairisé fournisseur	0,00	355,51	355,51	0,00	355,51	355,51	0,00	0,00
48600000-Charges constatées d'avance	163 240,81	166 926,36	330 167,17	0,00	163 615,36	163 615,36	166 551,81	0,00
48700000-Produits constatés d'avance	0,00	3 197 133,52	3 197 133,52	3 197 133,52	5 006 079,04	8 203 212,56	0,00	5 006 079,04
49110000-Dépréciations Clients divers	0,00	1 252 163,86	1 252 163,86	951 309,25	1 081 120,00	2 032 429,25	0,00	780 265,39
51120000-Cheques bancaires à encaisser TG	29 659,65	680 432,32	710 091,97	0,00	601 397,67	601 397,67	108 694,30	0,00
51140000-Effets à l'escompte TG	348,00	128 857,26	129 205,26	0,00	128 858,26	128 858,26	347,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
51150000-Cartes bancaires a l'encaissement TG	0,00	3 569 003,26	3 569 003,26	5 090,00	3 564 820,26	3 569 910,26	0,00	907,00
51171000-Valeurs impayées non auxiliarisés TG	2 483,92	18 771,58	21 255,50	0,00	19 466,50	19 466,50	1 789,00	0,00
51173000-Valeurs impayées auxiliarisé	8 708,00	46 058,46	54 766,46	0,00	49 437,46	49 437,46	5 329,00	0,00
51180000-Autres valeurs à l'encaissement TG	2 021,95	62 797,43	64 819,38	0,00	63 027,66	63 027,66	1 791,72	0,00
51510000-Compte au tresor	19 311 542,90	146 356 476,50	165 668 019,40	0,00	140 634 195,07	140 634 195,07	25 033 824,33	0,00
51591000-Règlements en cours de traitement TG	8 383,75	63 659 662,15	63 668 045,90	0,00	63 663 155,56	63 663 155,56	4 890,34	0,00
51592000-Règlements en cours de traitement - prélèvement TG	0,00	217 908 762,10	217 908 762,10	3 584,19	217 896 282,61	217 899 866,80	8 895,30	0,00
53100000-Caisse	2 652,33	49 388,69	52 041,02	0,00	51 803,42	51 803,42	237,60	0,00
54300000-Régies # Opérations de dépenses (frs)	0,00	30 728,60	30 728,60	0,00	30 728,60	30 728,60	0,00	0,00
54500000-Régies # Opérations de recettes (clt)	0,00	1 114 725,18	1 114 725,18	0,00	1 114 725,18	1 114 725,18	0,00	0,00
54800000-Avances pour menues dépenses	0,00	360,00	360,00	0,00	360,00	360,00	0,00	0,00
58500000-Virements internes de fonds	0,00	86 554,84	86 554,84	0,00	86 554,84	86 554,84	0,00	0,00
60611000-Electricite	0,00	1 324 394,65	1 324 394,65	0,00	1 324 394,65	1 324 394,65	0,00	0,00
60612000-Carburants et lubrifiants	0,00	52 631,10	52 631,10	0,00	52 631,10	52 631,10	0,00	0,00
60613000-Gaz	0,00	1 149 222,94	1 149 222,94	0,00	1 149 222,94	1 149 222,94	0,00	0,00
60614000-Chauffage sur reseau	0,00	44 601,38	44 601,38	0,00	44 601,38	44 601,38	0,00	0,00
60617000-Eau	0,00	101 231,86	101 231,86	0,00	101 231,86	101 231,86	0,00	0,00
60618000-Autres fournitures non stockables	0,00	764,05	764,05	0,00	764,05	764,05	0,00	0,00
60630000-Fournitures d'entretien et de petit équip	0,00	1 549 204,84	1 549 204,84	0,00	1 549 204,84	1 549 204,84	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
60640000-Fournitures administratives	0,00	200 766,67	200 766,67	0,00	200 766,67	200 766,67	0,00	0,00
60650000-Linge, vêtements de travail	0,00	41 621,97	41 621,97	0,00	41 621,97	41 621,97	0,00	0,00
60660000-Animaux	0,00	632,80	632,80	0,00	632,80	632,80	0,00	0,00
60670000-Fournitures, matériels enseignement, recherche	0,00	922 923,75	922 923,75	0,00	922 923,75	922 923,75	0,00	0,00
60680000-Autres matières et fournitures non stockées	0,00	78 884,16	78 884,16	0,00	78 884,16	78 884,16	0,00	0,00
60870000-Frais acces achats de marchandises	0,00	42 322,12	42 322,12	0,00	42 322,12	42 322,12	0,00	0,00
61320000-Locations immobilières	0,00	193 183,75	193 183,75	0,00	193 183,75	193 183,75	0,00	0,00
61350000-Locations mobilières	0,00	166 254,58	166 254,58	0,00	166 254,58	166 254,58	0,00	0,00
61380000-Autres locations	0,00	12 876,00	12 876,00	0,00	12 876,00	12 876,00	0,00	0,00
61400000-Charges locatives et de copropriété	0,00	95 073,27	95 073,27	0,00	95 073,27	95 073,27	0,00	0,00
61520000-Entretien et réparations sur biens immobiliers	0,00	508 987,34	508 987,34	0,00	508 987,34	508 987,34	0,00	0,00
61550000-Entretien et réparations sur biens mobiliers	0,00	304 185,16	304 185,16	0,00	304 185,16	304 185,16	0,00	0,00
61560000-Entretien et réparations sur Maintenance	0,00	648 362,12	648 362,12	0,00	648 362,12	648 362,12	0,00	0,00
61610000-Multirisques	0,00	85,80	85,80	0,00	85,80	85,80	0,00	0,00
61620000-Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	208 855,09	208 855,09	0,00	208 855,09	208 855,09	0,00	0,00
61630000-Assurance transport	0,00	15 302,69	15 302,69	0,00	15 302,69	15 302,69	0,00	0,00
61680000-Autres assurances	0,00	20 230,96	20 230,96	0,00	20 230,96	20 230,96	0,00	0,00
61700000-Etudes et recherches	0,00	138 195,64	138 195,64	0,00	138 195,64	138 195,64	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
61830000-Documentation technique et bibliothèques	0,00	582 242,24	582 242,24	0,00	582 242,24	582 242,24	0,00	0,00
61850000-Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00	9 277,40	9 277,40	0,00	9 277,40	9 277,40	0,00	0,00
62142000-Personnel mis à disposition de l'établissement	0,00	413 281,30	413 281,30	0,00	413 281,30	413 281,30	0,00	0,00
62260000-Honoraires	0,00	69 897,81	69 897,81	0,00	69 897,81	69 897,81	0,00	0,00
62270000-Frais d'actes et de contentieux	0,00	127,83	127,83	0,00	127,83	127,83	0,00	0,00
62280000-Divers frais intermédiaire et honoraires	0,00	52 878,09	52 878,09	0,00	52 878,09	52 878,09	0,00	0,00
62310000-Annonces et insertions	0,00	18 329,04	18 329,04	0,00	18 329,04	18 329,04	0,00	0,00
62330000-Foires et expositions	0,00	17 782,35	17 782,35	0,00	17 782,35	17 782,35	0,00	0,00
62340000-Cadeaux	0,00	28 511,78	28 511,78	0,00	28 511,78	28 511,78	0,00	0,00
62360000-Catalogues et imprimés	0,00	72 787,54	72 787,54	0,00	72 787,54	72 787,54	0,00	0,00
62370000-Publications	0,00	152 848,61	152 848,61	0,00	152 848,61	152 848,61	0,00	0,00
62380000-Divers	0,00	418 889,96	418 889,96	0,00	418 889,96	418 889,96	0,00	0,00
62410000-Transports sur achats	0,00	2 824,83	2 824,83	0,00	2 824,83	2 824,83	0,00	0,00
62450000-Voyages d'études, visites et sorties pédagogiques	0,00	1 378,84	1 378,84	0,00	1 378,84	1 378,84	0,00	0,00
62470000-Transports collectifs du personnel	0,00	185 935,79	185 935,79	0,00	185 935,79	185 935,79	0,00	0,00
62480000-Divers transport	0,00	100 607,51	100 607,51	0,00	100 607,51	100 607,51	0,00	0,00
62510000-Voyages et déplacements	0,00	449 462,49	449 462,49	0,00	449 462,49	449 462,49	0,00	0,00
62540000-Frais d'inscription aux colloques	0,00	169 908,64	169 908,64	0,00	169 908,64	169 908,64	0,00	0,00
62550000-Frais de déménagement	0,00	40 390,44	40 390,44	0,00	40 390,44	40 390,44	0,00	0,00
62560000-Missions personnels	0,00	1 360 448,62	1 360 448,62	0,00	1 360 448,62	1 360 448,62	0,00	0,00
62570000-Frais réceptions	0,00	533 346,00	533 346,00	0,00	533 346,00	533 346,00	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
62600000-Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	143 955,52	143 955,52	0,00	143 955,52	143 955,52	0,00	0,00
62780000-Autres frais et commissions	0,00	29 363,44	29 363,44	0,00	29 363,44	29 363,44	0,00	0,00
62810000-Concours divers	0,00	513 238,66	513 238,66	0,00	513 238,66	513 238,66	0,00	0,00
62830000-Format° continue du personnel de l'établissement	0,00	614 283,24	614 283,24	0,00	614 283,24	614 283,24	0,00	0,00
62840000-Frais de recrutement du personnel	0,00	27 697,84	27 697,84	0,00	27 697,84	27 697,84	0,00	0,00
62850000-Prestations extérieures de gardiennage	0,00	208 525,16	208 525,16	0,00	208 525,16	208 525,16	0,00	0,00
62860000-Prestation extérieure de nettoyage	0,00	1 531 134,53	1 531 134,53	0,00	1 531 134,53	1 531 134,53	0,00	0,00
62870000-Prestations extérieures d'informatique	0,00	320 519,05	320 519,05	0,00	320 519,05	320 519,05	0,00	0,00
62888000-Autres frais divers	0,00	635 821,49	635 821,49	0,00	635 821,49	635 821,49	0,00	0,00
63310000-Impôt et taxe - versement de transport	0,00	689 295,62	689 295,62	0,00	689 295,62	689 295,62	0,00	0,00
63320000-Allocation logement	0,00	276 669,65	276 669,65	0,00	276 669,65	276 669,65	0,00	0,00
63380000-Autres impôt-taxe	0,00	10 360,49	10 360,49	0,00	10 360,49	10 360,49	0,00	0,00
63730000-Contribution FIPHFP	0,00	26 502,50	26 502,50	0,00	26 502,50	26 502,50	0,00	0,00
63780000-Taxes diverses	0,00	2 408,34	2 408,34	0,00	2 408,34	2 408,34	0,00	0,00
64111000-Rémunérations principales	0,00	54 090 890,96	54 090 890,96	0,00	54 090 890,96	54 090 890,96	0,00	0,00
64112100-Rémunérations accessoires indexées	0,00	8 731 011,26	8 731 011,26	0,00	8 731 011,26	8 731 011,26	0,00	0,00
64112200-Rémunérations accessoires non indexées	0,00	496 313,28	496 313,28	0,00	496 313,28	496 313,28	0,00	0,00
64120000-Congés payés	0,00	977 908,43	977 908,43	0,00	977 908,43	977 908,43	0,00	0,00
64131000-Primes et gratifications indexées	0,00	1 191 326,49	1 191 326,49	0,00	1 191 326,49	1 191 326,49	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
64132000-Primes et gratifications non indexées	0,00	2 528 271,17	2 528 271,17	0,00	2 528 271,17	2 528 271,17	0,00	0,00
64140000-Indemnités et avantages divers	0,00	167 399,00	167 399,00	0,00	167 399,00	167 399,00	0,00	0,00
64142000-Indemnité compensatrice à la hausse de la CSG	0,00	933 924,91	933 924,91	0,00	933 924,91	933 924,91	0,00	0,00
64144000-Indemnités et avantages non indexés	0,00	1 647 838,95	1 647 838,95	0,00	1 647 838,95	1 647 838,95	0,00	0,00
64148000-autres indemnités et avantages divers	0,00	14 705,00	14 705,00	0,00	14 705,00	14 705,00	0,00	0,00
64150000-Supplément familial	0,00	488 749,22	488 749,22	0,00	488 749,22	488 749,22	0,00	0,00
64181000-Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00
64191000-Abattement indemnitaire	0,00	311 392,29	311 392,29	0,00	311 392,29	311 392,29	0,00	0,00
64510000-Cotisations d'assurance-maladie	0,00	6 116 354,97	6 116 354,97	0,00	6 116 354,97	6 116 354,97	0,00	0,00
64531100-Pensions civiles	0,00	28 874 010,68	28 874 010,68	0,00	28 874 010,68	28 874 010,68	0,00	0,00
64532000-Cotisations patronales CNRACL	0,00	88 660,05	88 660,05	0,00	88 660,05	88 660,05	0,00	0,00
64534000-CNAV	0,00	1 676 857,07	1 676 857,07	0,00	1 676 857,07	1 676 857,07	0,00	0,00
64535100-RAFP	0,00	441 351,82	441 351,82	0,00	441 351,82	441 351,82	0,00	0,00
64535200-IRCANTEC	0,00	753 278,05	753 278,05	0,00	753 278,05	753 278,05	0,00	0,00
64540000-Cotisations à Pôle emploi	0,00	670 146,68	670 146,68	0,00	670 146,68	670 146,68	0,00	0,00
64550000-Charges sociales sur congés à payer	0,00	561 317,17	561 317,17	0,00	561 317,17	561 317,17	0,00	0,00
64580000-Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	3 070 971,43	3 070 971,43	0,00	3 070 971,43	3 070 971,43	0,00	0,00
64710000-Prestations directes	0,00	105 139,87	105 139,87	0,00	105 139,87	105 139,87	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débits Bilan d'entrée	Débits Opérations de l'exercice	Débits Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
64730000-Versements aux comités d'hygiène et de sécurité	0,00	60 700,00	60 700,00	0,00	60 700,00	60 700,00	0,00	0,00
64740000-Oeuvres sociales	0,00	118 131,76	118 131,76	0,00	118 131,76	118 131,76	0,00	0,00
64750000-Médecine du travail, pharmacie	0,00	9 390,40	9 390,40	0,00	9 390,40	9 390,40	0,00	0,00
64780000-Autres charges sociales divers	0,00	60 700,00	60 700,00	0,00	60 700,00	60 700,00	0,00	0,00
64800000-Autres charges de personnel	0,00	237 708,77	237 708,77	0,00	237 708,77	237 708,77	0,00	0,00
64810000-Intéressement	0,00	6 286,00	6 286,00	0,00	6 286,00	6 286,00	0,00	0,00
65110000-Redev.concess°, brevets, licences, marques, proc.	0,00	995 379,51	995 379,51	0,00	995 379,51	995 379,51	0,00	0,00
65160000-Droits d'auteurs et de reproduction	0,00	41 448,87	41 448,87	0,00	41 448,87	41 448,87	0,00	0,00
65210000-Contrôle budgétaire, économique et financier	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
65400000-Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	142 469,79	142 469,79	0,00	142 469,79	142 469,79	0,00	0,00
65781800-Autres charges spécifiques	0,00	2 945 005,59	2 945 005,59	0,00	2 945 005,59	2 945 005,59	0,00	0,00
65830000-Charges gestion - annulation TR exerc. antérieur	0,00	1 262 482,12	1 262 482,12	0,00	1 262 482,12	1 262 482,12	0,00	0,00
65882000-Autres charges diverses	0,00	142 159,57	142 159,57	0,00	142 159,57	142 159,57	0,00	0,00
66600000-Pertes change opérations financières décaissement	0,00	1 569,32	1 569,32	0,00	1 569,32	1 569,32	0,00	0,00
68110000-Dotation amort immo incorporelles et corporelles	0,00	7 054 344,68	7 054 344,68	0,00	7 054 344,68	7 054 344,68	0,00	0,00
68151000-Dotations aux prov pour risques charges de fonct	0,00	1 558 235,14	1 558 235,14	0,00	1 558 235,14	1 558 235,14	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
68170000-Dotations aux prov pour dép des actifs circulants	0,00	179 259,21	179 259,21	0,00	179 259,21	179 259,21	0,00	0,00
70621100-Drts de scolar aux diplômes nationaux - nationaux	0,00	1 959 886,00	1 959 886,00	0,00	1 959 886,00	1 959 886,00	0,00	0,00
70621300-Droits des diplômes propres à chaque établissement	0,00	483 961,00	483 961,00	0,00	483 961,00	483 961,00	0,00	0,00
70623100-Formation - contrat d'apprentissage	0,00	9 996 673,16	9 996 673,16	0,00	9 996 673,16	9 996 673,16	0,00	0,00
70624000-Prestations de formation continue	0,00	4 478 648,17	4 478 648,17	0,00	4 478 648,17	4 478 648,17	0,00	0,00
70625000-Validation des acquis de l'expérience (VAE)	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00	0,00	0,00
70661000-Colloques	0,00	38 045,51	38 045,51	0,00	38 045,51	38 045,51	0,00	0,00
70662000-Prestations de recherche	0,00	1 808 849,96	1 808 849,96	0,00	1 808 849,96	1 808 849,96	0,00	0,00
70663000-Mesures et expertises	0,00	5 637,68	5 637,68	0,00	5 637,68	5 637,68	0,00	0,00
70664000-Ventes de publications	0,00	4 134,10	4 134,10	0,00	4 134,10	4 134,10	0,00	0,00
70682000-autres prestations de services	0,00	411 432,28	411 432,28	0,00	411 432,28	411 432,28	0,00	0,00
70830000-Locations diverses	0,00	470 717,83	470 717,83	0,00	470 717,83	470 717,83	0,00	0,00
70840000-Mise a disposition de personnel facturee	0,00	366 005,46	366 005,46	0,00	366 005,46	366 005,46	0,00	0,00
70880000-Autres produits d'activites annexes	0,00	30 420,71	30 420,71	0,00	30 420,71	30 420,71	0,00	0,00
71355000-Variation des stocks de produits finis	0,00	149 203,08	149 203,08	0,00	149 203,08	149 203,08	0,00	0,00
74111000-Subvention pour charges de service public (SCSP)	0,00	103 937 802,67	103 937 802,67	0,00	103 937 802,67	103 937 802,67	0,00	0,00
74118000-Ministère de tutelle - autres subventions	0,00	125 628,72	125 628,72	0,00	125 628,72	125 628,72	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes Montant débit	Soldes Montant crédit
74128000-Autres ministères - autres subventions	0,00	187 500,66	187 500,66	0,00	187 500,66	187 500,66	0,00	0,00
74131100-ANR Investissements d'avenir	0,00	4 803 687,49	4 803 687,49	0,00	4 803 687,49	4 803 687,49	0,00	0,00
74131200-ANR Hors investissements d'avenir	0,00	5 865 875,64	5 865 875,64	0,00	5 865 875,64	5 865 875,64	0,00	0,00
74420000-Subventions de la région	0,00	2 732 438,80	2 732 438,80	0,00	2 732 438,80	2 732 438,80	0,00	0,00
74430000-Subventions du département	0,00	78 506,34	78 506,34	0,00	78 506,34	78 506,34	0,00	0,00
74440000-Subv des communes et groupements de communes	0,00	118 970,94	118 970,94	0,00	118 970,94	118 970,94	0,00	0,00
74460000-Subventions union européenne	0,00	7 748 491,22	7 748 491,22	0,00	7 748 491,22	7 748 491,22	0,00	0,00
74470000-Subventions organismes internationaux financ.publ	0,00	103 845,07	103 845,07	0,00	103 845,07	103 845,07	0,00	0,00
74480000-Subv Aut entités publiques dont organismes publics	0,00	813 517,57	813 517,57	0,00	813 517,57	813 517,57	0,00	0,00
74810000-Pdts versts libérateurs ouvrant droit exone. TA	0,00	821 649,39	821 649,39	0,00	821 649,39	821 649,39	0,00	0,00
74881000-Autre sub public	0,00	1 669 773,62	1 669 773,62	0,00	1 669 773,62	1 669 773,62	0,00	0,00
74882000-Autre sub privé	0,00	933 970,98	933 970,98	0,00	933 970,98	933 970,98	0,00	0,00
75110000-Redev. concess°, brevets, licences, marques#	0,00	796,49	796,49	0,00	796,49	796,49	0,00	0,00
75411000-Dons manuels	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00
75712000-Taxe affectée CVEC	0,00	1 027 233,70	1 027 233,70	0,00	1 027 233,70	1 027 233,70	0,00	0,00
75780000-Autres produits spécifiques	0,00	35 195,53	35 195,53	0,00	35 195,53	35 195,53	0,00	0,00
75830000-Pdts gest° cour	0,00	154 292,34	154 292,34	0,00	154 292,34	154 292,34	0,00	0,00



Numéros et libellés des bilans	Débets Bilan d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Bilan d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Solde Montant débit	Solde Montant crédit
provenant annul paiement exc. ant.								
75840000-Autres produits contentieux	0,00	97 595,62	97 595,62	0,00	97 595,62	97 595,62	0,00	0,00
75882000-Autres produits	0,00	898 521,88	898 521,88	0,00	898 521,88	898 521,88	0,00	0,00
76600000-Gains change opérations financières décaissement	0,00	468,91	468,91	0,00	468,91	468,91	0,00	0,00
76880000-Autres produits financiers	0,00	285,55	285,55	0,00	285,55	285,55	0,00	0,00
78130000-Q-part reprise Financ. rattachés actifs pt.expl	0,00	5 328 636,43	5 328 636,43	0,00	5 328 636,43	5 328 636,43	0,00	0,00
78151000-Reprises sur prov pour risques charges de fonct	0,00	894 984,10	894 984,10	0,00	894 984,10	894 984,10	0,00	0,00
78170000-Reprises dépréciations des actifs circulants	0,00	350 303,07	350 303,07	0,00	350 303,07	350 303,07	0,00	0,00
89000000-Bilan d'ouverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89000001-Bilan d'ouverture pour facture non parvenue	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89100000-Bilan de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89999999-Réimputation en comptabilité budgétaire	0,00	17 158 460,06	17 158 460,06	0,00	17 158 460,06	17 158 460,06	0,00	0,00



BALANCE DEFINITIVE

Récapitulatif Classes	Débets Balance d'entrée	Débets Opérations de l'exercice	Débets Total	Crédits Balance d'entrée	Crédits Opérations de l'exercice	Crédits Total	Soldes débiteurs	Soldes Créditeurs
Total classe 1	53 439 136,83	205 909 786,97	259 348 923,80	158 224 204,35	209 781 163,13	368 005 367,48	57 344 162,10	166 000 605,78
Total classe 2	161 027 229,06	40 989 622,16	202 016 851,22	64 202 037,89	38 100 045,84	102 302 083,73	169 642 493,88	69 927 726,39
Total classe 3	149 203,08	147 689,08	296 892,16	0,00	149 203,08	149 203,08	147 689,08	0,00
Total classe 4	19 901 531,48	1 513 957 237,85	1 533 858 769,33	31 447 984,52	1 518 781 689,29	1 550 229 673,81	22 586 453,46	38 957 357,94
Total classe 5	19 365 800,50	433 712 578,37	453 078 378,87	8 674,19	427 904 813,09	427 913 487,28	25 165 798,59	907,00
Total classe 6	0,00	146 336 016,81	146 336 016,81	0,00	146 336 016,81	146 336 016,81	0,00	0,00
Total classe 7	0,00	158 943 987,67	158 943 987,67	0,00	158 943 987,67	158 943 987,67	0,00	0,00
Total classe 8	0,00	17 158 460,06	17 158 460,06	0,00	17 158 460,06	17 158 460,06	0,00	0,00
Total général	253 882 900,95	2 517 155 378,97	2 771 038 279,92	253 882 900,95	2 517 155 378,97	2 771 038 279,92	274 886 597,11	274 886 597,11



TABLEAUX BUDGETAIRES

EXERCICE 2024



Tableau 1

COFI 2024

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	520,93		521
		CDI	12,00	13,00	25
	Non permanents	CDD	96,09	102,07	198
S/total EC			629,01	115,07	744
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	391,29		391
		CDI	31,40	35,56	67
	Non permanents	CDD	55,59	109,40	165
	S/total Biatss			478,28	144,96
Totaux			1 107,29	260,03	1 367,31
					Plafond global des emplois voté par le CA **
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 127		



TABLEAU 4
Equilibre financier
Budget principal

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	3 769 737	5 324 993	303 426	107 439	0	0	0	0	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	400	0	0	4 520	0	0	0	2 200	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	2 913 192	2 359 060	1 730 089	2 961 338	2 278 507	1 922 402	2 010 665	3 314 056	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)	26 789	0	0	-15 513	-1 931 131	0		5 549 293	Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	6 710 119	7 684 053	2 033 515	3 057 784	347 376	1 922 402	2 010 665	8 865 549	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	0	0	0	5 807 765	6 362 743	5 761 651	22 850	0	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	0	92 000	92 000	0	188 057	0	0	1 093 305	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	0	0	0	6 901 070	6 174 686	5 853 651	114 850	0	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	6 710 119	7 684 053	2 033 515	8 865 549	6 710 119	7 684 053	2 033 515	8 865 549	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"



TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements (c1)	Prévisions d'encaissements (c2)
LAMA PEPR COMPLEXFLO	47310000	Recettes à transférer	77 760	176 698
IMEP SPS Q-COUNTER	47310000	Recettes à transférer	17 850	17 850
FRESBE Inter PACSCAD	47310000	Recettes à transférer	11 170	11 170
IREGE INTERREG DUET	47310000	Recettes à transférer	13 757	13 757
FRESBE INTERREG DEVC	47310000	Recettes à transférer	64 042	64 042
FRESBE INTERREG G2S	47310000	Recettes à transférer	52 482	52 482
SYMME CADYCO	47310000	Recettes à transférer	43 056	43 056
SYMME Interreg Onco	47310000	Recettes à transférer	36 815	36 815
SYMME INTERREG HCL	47310000	Recettes à transférer	167 989	167 989
LISTIC INTERREG CIME	47310000	Recettes à transférer	8 576	8 576
LISTIC ANR PARFAIT	47310000	Recettes à transférer	25 509	25 509
LOCIE INTERREG CRENH	47310000	Recettes à transférer	17 270	17 270
NCU2 PIA3 @SPIRE	47310000	Recettes à transférer	104 849	104 849
CMQ MC AURA EPLE	47310000	Recettes à transférer	0	749 129
CMQ Méca Connectée	47310000	Recettes à transférer	805 334	220 270
BOURSES AMI	47310000	Recettes à transférer	339 600	318 000
TVA	44551000	TVA à décaisser	1 175 278	1 286 594
Autres opérations pour comptes de tiers	47182800	Autres recettes à classer	-15 513	5 549 293
TOTAL			2 945 825	8 863 349



TABLEAU 6
Situation patrimoniale
Budget principal

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024	PRODUITS	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024
Personnel	104 930 194	110 278 629	110 190 959	107 849 866	Subventions de l'Etat	107 038 099	101 191 845	103 253 363	108 629 116
dont charges de pensions civiles*	28 430 683	30 597 060	30 396 924	28 870 854	Fiscalité affectée	1 551 436	950 000	1 027 000	1 027 234
Fonctionnement autre que les charges de personnel	29 593 017	28 778 845	29 730 935	28 788 021	Autres subventions	5 423 169	14 190 193	13 312 870	6 306 335
Intervention (le cas échéant)	-	-	-	-	Autres produits	19 524 728	19 865 412	22 197 784	23 059 728
TOTAL DES CHARGES (1)	134 523 211	139 057 474	139 921 894	136 637 887	TOTAL DES PRODUITS (2)	133 537 432	136 197 450	139 791 017	139 022 413
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	2 384 526	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	985 779	2 860 024	130 877	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	134 523 211	139 057 474	139 921 894	139 022 413	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	134 523 211	139 057 474	139 921 894	139 022 413

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-985 779	-2 860 024	-130 877	2 384 526
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 291 215	6 292 115	7 308 343	7 710 109
- reprises sur dépréciations et provisions	- 308 143	-10 000	-910 000	-1 245 287
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	0	0	0
- reprise sur amortissements	- 5 458 419	-4 692 115	-5 308 343	-5 217 681
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	538 873	-1 270 024	959 123	3 631 668



Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024	RESSOURCES	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024
Insuffisance d'autofinancement	0	1 270 024	0	0	Capacité d'autofinancement	538 873	-	959 123	3 631 668
Investissements	9 686 976	17 553 398	10 283 948	9 943 086	Financement de l'actif par l'État	725 797	1 990 420	3 130 479	3 392 582
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 558 304	11 717 358	6 119 769	3 660 417
					Autres ressources	-	130 449	-	72 240
Remboursement des dettes financières	0	0		0	Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	9 686 976	18 823 422	10 283 948	9 943 086	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 692 525	13 707 778	10 209 371	10 756 906
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	813 820	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	6 994 451	5 115 644	74 577	0

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	COFI 2024
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2023	8 763 083
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-10 594 044
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2023	19 357 126
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	813 820
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-4 993 945
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	5 807 765
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2024	9 576 903
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-15 587 989
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2024	25 164 892

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"



Plan de Trésorerie réalisé

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	19 357 126,31	38 020 382,58	28 604 142,90	19 155 794,72	36 562 643,36	27 563 552,78	30 200 833,47	50 289 723,55	43 060 211,14	35 218 648,38	41 359 739,03	33 121 688,95	
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	26 368 425,78	1 443 568,73	1 831 765,31	28 057 063,53	1 724 524,99	1 647 033,79	39 199 013,70	1 031 398,87	2 828 836,84	20 418 112,08	1 202 953,38	8 154 762,27	133 907 459,27
Subvention pour charges de service public	25 282 730,00	0,00	0,00	25 625 564,00	0,00	0,00	37 266 437,00	0,00	0,00	15 078 572,00	0,00	678 625,00	103 931 988,00
Subvention pour charges d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements de l'Etat	47 000,00	22 400,00	0,00	52 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00	0,00	327 385,00	1057 385,00
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	577 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00	449 838,70	0,00	0,00	1 027 233,70
Autres financements publics	54 005,36	363 608,50	678 846,32	25 173,31	117 842,48	647 353,28	336 434,16	17 411,51	323 458,35	2 757 480,38	541 377,66	5 418 030,37	11 881 155,48
Recettes propres	384 690,42	1 057 560,23	1 152 918,39	2 353 819,62	1 029 287,51	399 674,51	1536 022,54	1 013 987,36	1 905 377,89	2 124 120,40	661 575,72	1 130 661,90	16 009 697,09
Recettes budgétaires fléchées	780 000,00	0,00	0,00	-1 430 000,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00	0,00	500 000,00	249 169,32	2 507 000,00	3 536 169,32
Financements de l'Etat fléchés	780 000,00	0,00	0,00	-930 000,00	0,00	0,00	0,00	930 000,00	0,00	0,00	-1 200 830,08	1 065 000,00	644 169,32
Subvention pour charges d'investissement fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	-500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	1 450 000,00	1 442 000,00	2 892 000,00
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	1 200,00	400,00	0,00	200,00	2 200,00
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	1 200,00	400,00	0,00	200,00	2 200,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	2 035 056,76	2 100 405,67	485 193,58	2 907 927,11	-24 128,03	2 972 033,98	3 869 403,41	-471 738,92	-373 114,28	-3 091 786,35	2 252 008,01	-3 797 911,50	8 863 349,44
TVA décaissée	344 084,44	22 833,87	25 414,42	210 076,23	10 193,17	23 023,29	163 096,23	15 142,04	19 460,60	28 451,40	31 073,89	393 738,78	1 286 594,36
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers :	0,00	239 040,59	183 274,09	127 953,79	81 644,26	246 350,31	235 400,00	0,00	0,00	62 200,34	123 082,93	667 915,19	2 027 462,06
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	1690 972,32	1 838 531,21	276 505,07	2 569 897,09	-115 971,46	2 702 060,38	3 410 307,18	-486 880,96	-332 574,88	-3 162 438,69	2 097 851,19	-4 859 565,43	5 549 293,02
TOTAL	29 183 482,54	3 543 974,40	2 316 958,89	29 534 990,64	1 700 396,36	4 619 067,77	43 068 817,11	1 489 653,95	2 456 922,56	17 826 725,73	3 704 131,31	6 864 050,77	146 309 178,63
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	10 092 473,45	11 785 231,93	11 487 800,93	11 431 619,40	10 601 656,75	10 104 358,99	13 977 724,09	8 706 099,80	10 222 230,21	10 391 939,93	11 307 647,46	12 212 810,28	132 921 593,22
Personnel	8 186 739,87	3 500 388,34	8 873 032,70	9 025 815,23	9 022 045,64	8 269 178,19	11 393 852,84	8 193 352,79	8 231 641,14	8 402 640,24	9 643 568,63	9 617 384,86	108 961 501,07
Fonctionnement	1 434 563,47	1 345 321,32	2 023 783,80	1 655 711,09	1 309 695,20	1 451 815,23	1 440 809,66	480 883,58	1 510 168,50	2 004 489,28	1 371 875,45	1 958 180,07	18 647 896,65
Investissement	411 110,11	338 321,67	590 984,43	750 093,08	269 315,31	383 365,57	543 061,59	31 263,43	480 420,57	584 810,41	232 203,38	636 645,35	5 312 195,50
Dépenses sur recettes fléchées	228 652,25	824 957,95	183 353,40	373 399,50	127,83	15 730,74	287 735,11	0,00	38 379,14	566 581,78	310 033,30	1 800 523,43	4 629 475,03
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	228 652,25	824 957,95	183 353,40	373 399,50	127,83	15 730,74	287 735,11	0,00	38 379,14	566 581,78	310 033,30	1 800 523,43	4 629 475,03
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	2 120,00	0,00	0,00	4 520,00
Emprunts : remboursements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : décaissements en capital	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 120,00	0,00	0,00	2 120,00
Opérations gérées en compte de tiers	198 500,57	350 624,20	94 152,74	321 517,10	97 708,96	-8 138 302,65	8 713 667,83	13 072,56	37 875,97	124 993,31	324 500,09	807 514,42	2 945 825,10
TVA décaissée	187 331,66	51 129,43	51 910,98	147 737,36	30 043,34	42 544,45	130 867,55	14 646,35	27 669,00	62 579,95	41 225,20	387 592,80	1 175 278,13
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers :	9 600,00	302 240,59	42 125,76	172 962,12	67 194,26	38 640,31	313 000,00	0,00	12 800,00	64 600,34	282 282,93	420 112,65	1 786 059,56
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	1568,91	-2 145,88	116,00	317,62	-128,64	-8 279 487,41	8 269 800,28	-1573,79	-2 593,03	-2 187,58	991,36	-191,03	-15 512,59
TOTAL	10 519 626,27	12 360 814,08	11 765 307,07	12 128 136,00	10 699 493,54	1 981 787,08	22 979 927,03	8 719 172,36	10 298 485,32	11 685 635,02	11 942 181,45	14 820 848,13	140 501 413,35
SOLDE DU MOIS	18 663 856,27	-3 416 839,68	-3 448 348,18	17 406 854,64	-8 399 096,58	2 637 280,69	20 088 890,08	-7 229 512,41	-7 841 562,76	6 141 090,71	-8 238 050,14	-7 956 797,36	5 807 765,28
SOLDE CUMULE	38 020 382,58	28 604 142,90	19 155 794,72	36 562 643,36	27 563 552,78	30 200 833,47	50 289 723,55	43 060 211,14	35 218 648,38	41 359 739,03	33 121 688,95	25 164 891,59	
<i>dont trésorerie fléchée</i>													-1 093 305,11
<i>dont trésorerie sur op. non budgétaires</i>													5 315 204,34



TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2017	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	COFI 2024	BI 2025	BI 2026 ET PLUS	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	0	-99 596	-306 868	-464 785	-125 869	-289 876	28 472	131 646	-56 411					0
Recettes fléchées (b)	5 266 508	5 669 651	2 234 439	2 098 322	1 298 500	1 456 281	473 977	1 098 000	10 581 000		3 536 170	6 450 000	39 352 274	68 934 122
Financements de l'État fléchés	1 779 750	2 633 200	417 550	994 050	354 145	85 050	274 193	290 000	720 000	1 947 274	794 170	2 200 000	6 932 274	16 754 382
Conseil départemental	2 350 000	1 560 000	-	-	290 000	-	-	800 000	4 424 000	2 500 000	2 500 000	2 700 000	27 175 000	37 375 000
Région Rhône-Alpes	1 136 758	1 476 451	1 816 889	1 104 272	654 355	1 371 231	199 784	8 000	5 437 000	1 192 000	242 000	1 550 000	5 245 000	14 804 740
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	5 366 104	5 876 923	2 392 356	1 759 406	1 462 507	1 137 933	370 803	1 286 057	10 489 000		4 629 475	6 450 000	37 845 874	68 577 438
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE=CP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE	63 173	5 962	14 037	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	83 172
CP	68 173	5 965	1 537	-	-	-	-	6 410	-	-	-	-	400 000	469 165
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE	11 018 172	2 758 319	1 253 080	1 415 273	1 459 526	302 109	1 640 749	17 541 207	18 094 000	1 261 274	815 169	6 219 474	4 904 636	49 327 715
CP	5 297 931	5 871 058	2 390 819	1 759 406	1 462 507	1 137 933	370 803	1 292 467	10 489 000	5 547 274	4 629 475	6 450 000	37 445 874	68 108 273
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	- 99 596	- 207 272	- 157 917	338 916	- 164 007	318 348	103 174	- 188 057	92 000	-	- 1 093 305	-	1 506 400	356 684

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)



TABLEAU
COFI 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		COFI 2024
Stocks initiaux	1 Niveau initial des restes à payer après CF 2023	27 389 406
	2 Niveau initial du fonds de roulement au 31/12/2023	8 763 083
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement au 31/12/2023	-10 594 044
	4 Niveau initial de la trésorerie au 31/12/2023	19 357 126
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	43 184
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	19 313 941
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	133 603 311
	6 Résultat patrimonial	2 384 526
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	3 631 668
	8 Variation du fonds de roulement	813 820
	9 Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS -2 320
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - 2 200
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+ -2 400
	Cautionnements et dépôts	- -2 120
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS -1 074 366
	Variation des stocks	+ / - -1 514
	Production immobilisée	+ -
	Charges sur créances irrécouvrables	- -1 223 858
	Produits divers de gestion courante	+ 151 006
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 1 995 625
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -4 394 274
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 6 483 288
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -71 898
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -21 491
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-107 439
	12.a Recettes budgétaires	137 443 629
	12.b Crédits de paiement ouverts	137 551 068
	13 Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-5 915 204
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	5 807 765
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	-1 093 305
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	6 901 070
	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	-4 996 265
	16 Restes à payer	-3 947 757
Stocks finaux	17 Niveau final de restes à payer	23 441 649
	18 Niveau final du fonds de roulement	9 576 903
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-15 587 989
	20 Niveau final de la trésorerie	25 164 892
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	-1 050 121
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	26 215 011

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale



TABLEAU DE VARIATION DE STOCK
EXERCICE 2024



Tableau de variation de stocks

Numéro de compte	Nature des stocks et des en cours	A la clôture de l'exercice	A l'ouverture de l'exercice	Variation des stocks en augmentation	Variation des stocks en diminution
355	Production				
	PRODUITS FINIS	147689.08	149203.08		
	Sous-total I	147689.08	149203.08	0.00	1514.00
	Production stockée ou déstockage de production (Sous-total I + Sous-total II)			0.00	1514.00



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

EXERCICE 2024



Tableau des Immobilisations

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations Incorporelles	421,405.55	22,420.00	109,686.23	-2,843.81	-1,950.42	548,717.55
20531000 Logiciels acquis ou	309,356.02	22,420.00	55,667.72	0.00	0.00	387,443.74
20580000 Autres conces° et dt	0.00	0.00	1,935.55	0.00	0.00	1,935.55
20800000 Autres immobilisatio	61,000.42	0.00	0.00	0.00	-1,950.42	59,050.00
23251000 Logiciels sous-trait	51,049.11	0.00	52,082.96	-2,843.81	0.00	100,288.26
Immobilisations Corporelles	155,928,815.57	2,531,973.61	3,837,232.11	-96,913.63	-1,621,765.64	160,579,342.02
21116000 Terrains nus mis à d	12,897,161.00	0.00	0.00	0.00	0.00	12,897,161.00
21117000 Terrains nus acquis	64,650.00	0.00	0.00	0.00	0.00	64,650.00
21226000 Agencement terrains	7,965.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7,965.00
21227000 Agencement terrains	514,040.85	853,677.01	0.00	0.00	0.00	1,367,717.86
21255800 Agencement terr bâti	78,673.26	0.00	0.00	0.00	0.00	78,673.26
21315600 Construction bâtimen	94,216,302.03	0.00	0.00	0.00	0.00	94,216,302.03
21315700 Construction bâtimen	435,370.00	0.00	0.00	0.00	0.00	435,370.00
21315800 Construction bâtimen	450,755.46	345.15	0.00	0.00	0.00	451,100.61
21355600 Construction agencem	1,066,380.39	0.00	0.00	-345.15	0.00	1,066,035.24
21355700 Construction agencem	13,397,768.41	1,533,414.07	997,648.99	-12,003.47	0.00	15,916,828.00
21455600 Const sol autrui age	338,906.40	0.00	0.00	0.00	0.00	338,906.40
21455800 Const sol autrui age	123,610.32	0.00	0.00	0.00	0.00	123,610.32
21511700 Installations comple	154,983.25	17,548.96	34,203.94	0.00	-1,075.81	205,660.34
21511800 Installations comple	470,437.96	0.00	0.00	0.00	0.00	470,437.96
21531700 Installations spécif	86,309.85	0.00	0.00	0.00	0.00	86,309.85
21547000 Matériel acquis	11,254,826.86	21,000.36	738,356.69	-6,989.97	-15,268.81	11,991,925.13
21557000 Outillage acquis TEC	1,862,775.17	1,138.80	176,000.95	-1,138.80	-20,366.12	2,018,410.00
21567000 Matériel d'enseignem	834,132.11	47,748.74	196,821.88	-38,036.60	-19,044.83	1,021,621.30
21577000 Agencements & aménag	99,600.00	0.00	0.00	0.00	0.00	99,600.00
21600000 Collections	16,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	16,000.00
21817000 Install génér, agnct	1,715,780.98	16,282.22	120,623.08	0.00	-6,282.88	1,846,403.40
21827000 Matériel de transpor	675,309.51	0.00	7,835.36	0.00	0.00	683,144.87
21831700 Matériel de bureau a	96,560.63	0.00	0.00	0.00	-2,106.52	94,454.11



Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut	
21832700 Matériel informatique	7,681,546.17	23,140.05	839,453.46	-20,721.39	-1,092,156.03	7,431,262.26
21847000 Mobilier acquis	2,552,497.55	0.00	199,547.36	0.00	-7,134.06	2,744,910.85
21887000 Matériels divers acq	4,621,938.18	17,678.25	203,895.55	-17,678.25	-156,235.60	4,669,598.13
23810000 Av vers immo corp	214,534.23	0.00	322,844.85	0.00	-302,094.98	235,284.10
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations corporelles en cours	4,617,975.71	693.81	6,290,912.54	-2,479,118.22	0.00	8,430,463.84
23120000 Agencements/aménagem	87,047.76	0.00	14,869.75	-19,931.56	0.00	81,985.95
23130000 Immobilisations en c	4,198,033.95	693.81	5,977,692.47	-2,365,199.65	0.00	7,811,220.58
23150000 Immobilisations en c	16,184.93	0.00	33,237.54	-14,010.39	0.00	35,412.08
23180000 Immobilisations en c	294,447.76	0.00	265,112.78	-57,715.31	0.00	501,845.23
23540000 Plantations pérennes	22,261.31	0.00	0.00	-22,261.31	0.00	0.00
Immobilisations reçues par leg ou donation						
Immobilisations Corporelles (Biens Vivants)	57,532.23	23,788.24	0.00	0.00	0.00	81,320.47
25400000 Plantations pérennes	57,532.23	23,788.24	0.00	0.00	0.00	81,320.47
Participations et créances rattachées à des participations						
Autres immobilisations financières	1,500.00	0.00	8,290.00	0.00	-7,140.00	2,650.00
27430000 Prêts au personnel	400.00	0.00	5,600.00	0.00	-6,000.00	0.00
27510000 Dépôts	0.00	0.00	1,140.00	0.00	-1,140.00	0.00
27550000 Cautionnements	1,100.00	0.00	1,550.00	0.00	0.00	2,650.00
TOTAL	161,027,229.06	2,578,875.66	10,246,120.88	-2,578,875.66	-1,630,856.06	169,642,493.88



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE 2024



Tableau des amortissements

Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	158,343.26	77,153.59	1,950.42	233,546.43
20531000 Logiciels acquis ou	135,912.81	63,730.44	0.00	199,643.25
20580000 Autres conces° et dt	0.00	378.65	0.00	378.65
20800000 Autres immobilisatio	22,430.45	13,044.50	1,950.42	33,524.53
23251000 Logiciels sous-trait	0.00	0.00	0.00	0.00
Immobilisations Corporelles	64,019,517.77	6,959,779.78	1,314,662.30	69,664,635.25
21116000 Terrains nus mis à d	0.00	0.00	0.00	0.00
21117000 Terrains nus acquis	0.00	0.00	0.00	0.00
21226000 Agencement terrains	2,288.39	531.00	0.00	2,819.39
21227000 Agencement terrains	34,901.81	103,764.58	0.00	138,666.39
21255800 Agencement terr bâti	37,044.20	5,244.95	0.00	42,289.15
21315600 Construction bâtimen	41,285,581.19	3,318,564.66	0.00	44,604,145.85
21315700 Construction bâtimen	214,136.40	17,844.70	0.00	231,981.10
21315800 Construction bâtimen	63,672.50	9,021.92	-54.17	72,748.59
21355600 Construction agencem	164,220.85	21,432.59	54.17	185,599.27
21355700 Construction agencem	1,061,538.54	422,454.04	0.00	1,483,992.58
21455600 Const sol autrui age	47,513.23	6,780.16	0.00	54,293.39
21455800 Const sol autrui age	17,492.85	2,472.22	0.00	19,965.07
21511700 Installations comple	52,171.17	11,969.05	1,075.81	63,064.41
21511800 Installations comple	310,577.96	42,446.18	0.00	353,024.14
21531700 Installations spécif	14,025.25	5,753.99	0.00	19,779.24
21547000 Matériel acquis	7,598,114.94	1,144,298.50	15,268.81	8,727,144.63
21557000 Outillage acquis TEC	919,330.35	183,844.75	20,366.12	1,082,808.98
21567000 Matériel d'enseignem	631,204.46	58,847.16	19,084.39	670,967.23
21577000 Agencements & aménag	15,553.97	9,960.00	0.00	25,513.97
21600000 Collections	16,000.00	0.00	0.00	16,000.00
21817000 Install génér, agnct	900,756.24	119,610.70	5,803.19	1,014,563.75
21827000 Matériel de transpor	507,572.63	51,442.81	0.00	559,015.44
21831700 Matériel de bureau a	75,119.97	8,025.91	2,082.86	81,063.02
21832700 Matériel informatiqu	5,248,483.99	974,644.99	1,093,634.34	5,129,494.64
21847000 Mobilier acquis	1,596,206.07	177,240.42	1,135.04	1,772,311.45



Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
21887000 Matériels divers acq	3,206,010.81	263,584.50	156,211.74	3,313,383.57
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00
23120000 Agencements/aménagem	0.00	0.00	0.00	0.00
23130000 Immobilisations en c	0.00	0.00	0.00	0.00
23150000 Immobilisations en c	0.00	0.00	0.00	0.00
23180000 Immobilisations en c	0.00	0.00	0.00	0.00
23540000 Plantations pérennes	0.00	0.00	0.00	0.00
Immobilisations reçues par leg ou donation				
Immobilisations Corporelles (Biens Vivants)	24,176.86	5,367.85	0.00	29,544.71
25400000 Plantations pérennes	24,176.86	5,367.85	0.00	29,544.71
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	64,202,037.89	7,042,301.22	1,316,612.72	69,927,726.39



TABLEAU DES FINANCEMENTS DE L'ACTIF

EXERCICE 2024



Tableau des financements de l'actif								
Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice
			Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT	63 332	819,29	3 396 385,52	0,00	-3 637 002,00	0,00	-37 547,92	63 054 654,89
Financements non rattachés à un actif	440	636,84	2 461 776,23	0,00	0,00	0,00	0,00	2 902 413,07
Financements rattachés à un actif								
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	62 892	182,45	934 609,29	0,00	-3 637 002,00	0,00	-37 547,92	60 152 241,82
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	53 607	672,43	0,00	0,00	-2 656 352,14	0,00	0,00	50 951 320,29
Financement des autres actifs								
- Etat		0,00	4 380,50	0,00	0,00	0,00	-4 380,50	0,00
- ANR IA								
- Autres	9 284	510,02	930 228,79	0,00	- 980 649,86	0,00	-33 167,42	9 200 921,53
	9 284	510,02	930 228,79	0,00	- 980 649,86	0,00	-33 167,42	9 200 921,53
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT	14 483	247,88	3 861 667,35	0,00	-1 209 880,55	0,00	- 536 193,89	16 598 840,79
Financements non rattachés à un actif	738	695,91	2 193 611,69	0,00	0,00	0,00	0,00	2 932 307,60
- Régions		0,00	690 292,95	0,00	0,00	0,00	0,00	690 292,95
- Département	836	683,52	159 828,59	0,00	0,00	0,00	0,00	996 512,11
- Communes		0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
- Autres collectivités		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Union Européenne	2	049,26	- 126 126,76	0,00	0,00	0,00	0,00	- 124 077,50
- Autres organismes	- 100	036,87	123 419,91	0,00	0,00	0,00	0,00	23 383,04



Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut l'actif financé	
- Autres	0,00	346 197,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 197,00
Financements rattachés à un actif	13 744 551,97	1 668 055,66	0,00	-1 209 880,55	0,00	- 536 193,89	13 666 533,19
- Régions	7 353 981,09	373 115,39	0,00	- 491 565,48	0,00	- 155 151,07	7 080 379,93
- Département	4 153 194,12	367 711,44	0,00	- 353 371,29	0,00	- 109 391,39	4 058 142,88
- Communes	34 151,75	0,00	0,00	-8 226,05	0,00	0,00	25 925,70
- Autres collectivités	547 439,78	40 998,02	0,00	-34 246,92	0,00	0,00	554 190,88
- Union Européenne	197 715,48	603 940,12	0,00	-63 385,10	0,00	-7 386,86	730 883,64
- Autres organismes	746 080,15	225 765,65	0,00	-82 951,60	0,00	- 220 694,00	668 200,20
- Autres	711 989,60	56 525,04	0,00	- 176 134,11	0,00	-43 570,57	548 809,96
TOTAUX	77 816 067,17	7 258 052,87	0,00	-4 846 882,55	0,00	- 573 741,81	79 653 495,68



TABLEAU DES DEPRECIATIONS

EXERCICE 2024



Tableau des dépréciations

Rubriques et Postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations des stocks en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations des comptes de tiers	951 309,25	1 081 120,00	-1 252 163,86	780 265,39
Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépréciations	951 309,25	1 081 120,00	-1 252 163,86	780 265,39



TABLEAU DES PROVISIONS

EXERCICE 2024



Tableau des Provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	2,167,621.22	2,444,113.24	-2,860,344.62	1,751,389.84
15110000 Provisions pour litiges	844,325.10	1,070,072.10	-1,340,144.20	574,253.00
15160000 Provisions pour perte sur contrats et opérations	102,609.63	89,680.00	-179,360.00	12,929.63
15180000 Autres provisions pour risques	376,890.00	55,244.00	-110,488.00	321,646.00
15300000 Provis° pour pensions et obligations similaires	79,988.00	70,882.00	-150,870.00	0.00
15820000 Provisions pour CET	538,692.08	672,587.92	-605,640.00	605,640.00
15870000 Prov alloc perte d'emploi indemnités licenciement	225,116.41	485,647.22	-473,842.42	236,921.21
Provisions pour dépréciation				
TOTAL	2,167,621.22	2,444,113.24	-2,860,344.62	1,751,389.84

**C O M P T E F I N A N C I E R**

Visa du compte financier de l'exercice 2024

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable public, notamment les articles 24, 32 et 212

Le compte financier, établi par l'agent comptable, soumis au visa de l'ordonnateur, comprend

- les états retraçant les autorisations budgétaires prévues au 1° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé et leur exécution ; (pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire)
- le tableau présentant l'équilibre financier prévu au 2° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, tel qu'exécuté ; (pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire)
- les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan, compte de résultat et annexe ;
- la balance des valeurs inactives (le cas échéant)

Je certifie que ce compte financier retrace les comptabilités dont j'ai la charge et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

Fait à Chambéry, le 11/03/2025

Le PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ
Philippe BRIAND

Université Savoie Mont Blanc

Annexe au compte financier 2024

Rapport de l'agent comptable

Conseil d'administration
11/03/2025

Table des matières

Préambule	4
Bilan comptable	5
Compte de résultat.....	6
1. Les faits marquants de l'exercice	7
1.1. Système d'information SIFAC.....	7
1.2. Délibérations du conseil d'administration impactant les processus financiers.....	7
1.3. Elections des conseils centraux.....	7
2. Les méthodes et principes comptables	7
2.1. Comparabilité des comptes.....	7
2.1.1. Changements de méthodes comptables	8
2.1.2. Changements d'estimations comptables	8
2.1.3. Corrections d'erreurs d'exercices antérieurs.....	8
2.2. Principes et méthodes d'évaluation.....	8
2.2.1. Référentiel comptable.....	8
2.2.2. Système d'information budgétaire et comptable	9
2.2.3. TVA et secteur d'activité.....	9
2.2.4. Les immobilisations incorporelles et incorporelles	9
2.2.5. Les provisions pour risques et charges.....	11
2.2.6. Les stocks.....	11
2.2.7. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice.....	11
2.2.8. Les opérations pour compte de tiers.....	14
3. Notes relatives au bilan	15
3.1. L'actif immobilisé	16
3.1.1. Le parc immobilier.....	17
3.1.2. Les immobilisations incorporelles (hors en cours)	17
3.1.3. Les immobilisations corporelles (hors en cours et parc immobilier)	17
3.1.4. Les immobilisations en cours	17
3.1.5. Les amortissements	18
3.1.6. Les sorties d'immobilisation.....	18
3.1.7. Les immobilisations financières	18
3.2. L'actif circulant	19
3.2.1. Créances sur entités publiques et autres créances.....	19
3.2.2. Les avances et acomptes versés sur commandes	19
3.2.3. Les charges constatées d'avance.....	19
3.2.4. Les stocks et en cours	20

3.2.5. Les produits à recevoir	20
3.3. Valeurs mobilières de placement et trésorerie	20
3.4. Les fonds propres.....	21
3.5. Les provisions pour risques et charges.....	22
3.6. Emprunts et dettes financières	23
3.7. Les dettes non financières.....	23
4. Notes relatives au compte de résultat	24
4.1. Les produits de fonctionnement	24
4.1.1. Les produits sans contrepartie directe.....	26
4.1.2. Les produits avec contrepartie directe.....	27
4.1.3. Les autres produits.....	28
4.1.4. Les produits financiers.....	28
4.2. Les charges de fonctionnement	28
4.2.1. Les achats	29
4.2.2 Les charges de consommations, d'approvisionnements et de services extérieurs	29
4.2.3. Les charges de personnel.....	30
4.2.4. Les autres charges de fonctionnement.....	31
4.2.5. Les dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et VNC des éléments d'actifs cédés.....	31
4.2.6. Les charges financières.....	31
4.3. Le résultat patrimonial.....	31
4.4. La capacité d'autofinancement (CAF).....	32
5. Autres informations.....	33
5.1. Evènements postérieurs à la clôture	33
5.2. Aspects environnementaux	33
5.3. Engagements hors bilan.....	33
5.4. Répartition de l'actif par catégorie au 31 décembre 2024 (en équivalent temps plein travaillé).....	33
6. La structure financière	34
6.1. Le fonds de roulement (FDR)	34
6.2. La variation du fonds de roulement	35
6.3. Le besoin en fonds de roulement (BFR).....	35
6.4. La trésorerie	37

Préambule

Ce document est établi selon les préconisations du fascicule 1 de l'instruction comptable commune du 19 décembre 2023 référencée BOFIP-GCP-23-0047.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

L'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est une université créée par le décret n°79-562 du 27 juin 1979 constituée sous la forme d'un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), qui regroupe 3 unités de formation et de recherche (UFR), 2 I.U.T., un I.A.E., une école d'ingénieurs, 18 laboratoires, et 3 départements, sur un ensemble de trois campus, Annecy, Le Bourget-du-Lac et Jacob-Bellecombette.

Ses statuts ont été adoptés en conseil d'administration le 8 juillet 2014 et plusieurs fois amendés.

Par arrêté ministériel, l'USMB a été habilitée à bénéficier des responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines à compter du 1er janvier 2009, en application des dispositions des articles 18 et 19 de la loi du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (loi LRU).

L'USMB est soumise au régime budgétaire, financier et comptable défini aux articles R. 719-52 à R. 719-112 du Code de l'Education et, dans la mesure où il n'est pas dérogé à ce régime, aux dispositions des titres I et III du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP).

Les comptes de l'USMB sont certifiés par un commissaire aux comptes (CAC) depuis cette date.

En vertu de l'article 212 du décret GBCP, le compte financier est établi par l'agent comptable à la fin de chaque exercice, puis visé par le Président de l'université qui le soumet au vote du conseil d'administration, au plus tard soixante-quinze jours après la clôture de l'exercice. Il est accompagné d'un rapport de gestion établi par l'ordonnateur.

L'article 211 du même décret prévoit que le compte financier soumis au vote du conseil d'administration est constitué des éléments suivants :

- Les états des autorisations d'emploi et des autorisations budgétaires en exécution (tableaux 1 et 2) ;
- Le tableau d'équilibre financier en exécution (tableau 4) ;
- Les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret, à savoir :
 - Le bilan ;
 - Le compte de résultat ;
 - La présente « annexe des comptes annuels » ;
 - L'état de l'évolution de la situation patrimoniale en exécution ;
 - La balance des comptes des valeurs inactives.

Le compte financier est mis à disposition de la Cour des comptes, au plus tard le 30 avril.

Les données contenues dans l'annexe des comptes annuels sont exprimées en €, sauf indication contraire.

Seules les opérations ayant une importance significative ont été retenues.

Deux arrêtés intermédiaires de gestion ont été réalisés en cours d'année pour l'exercice 2024.

Bilan comptable

ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023	PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	548 717	-233 546	315 171	263 062	Financements reçus	79 653 496	77 816 067
Immobilisations corporelles	169 091 127	-69 694 180	99 396 947	96 560 629	Financements de l'actif – Etat	63 054 655	63 332 819
Terrains	14 416 167	-183 775	14 232 392	13 488 256	Financement de l'actif par des tiers	16 598 841	14 483 248
Constructions	112 548 153	-46 652 726	65 895 427	67 174 937	Fonds propres des fondations		
Installations techniques, matériels et outillage	15 893 965	-10 942 303	4 951 662	5 222 087	Ecart de réévaluation		
Collections	16 000	-16 000			Réserves	24 801 379	25 505 930
Biens historiques et culturels					Report à nouveau	65 653	281 228
Autres immobilisations corporelles	17 469 774	-11 869 832	5 599 942	5 809 483	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 384 526	-985 779
Immobilisations corporelles en cours	8 430 464		8 430 464	4 617 976	Provisions réglementées		
Avances et acomptes sur commandes	235 284		235 284	214 534			
Immobilisations corporelles	81 320	-29 545	51 775	33 355			
Immobilisations financières	2 650		2 650	1 500			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	169 642 494	-69 927 726	99 714 768	96 825 191	TOTAL FONDS PRORES	106 905 054	102 617 446
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks	147 689		147 689	149 203	Provisions pour risques	908 829	1 323 825
Créances	21 834 836	-780 265	21 054 571	17 812 522	Provisions pour charges	842 561	843 797
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	12 828 000		12 828 000	11 524 424	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 751 390	2 167 621
Créances clients et comptes rattachés	8 822 332	-780 265	8 042 067	6 115 105	DETTES NON FINANCIERES		
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 684 012	3 107 175
Avances et acomptes versés sur commandes					Dettes fiscales et sociales	5 731 057	5 772 502
Créances sur les autres débiteurs	184 504		184 504	172 993	Avances et acomptes reçus	11 232 398	11 943 294
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursements d'emprunts)	166 552		166 552	163 241	Autres dettes non financières	11 938 481	5 502 112
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	22 149 077	-780 265	21 368 812	18 124 966	Produits constatés d'avance	5 006 079	3 197 134
TRESORERIE					TOTAL DETTES NON FINANCIERES	37 592 027	29 522 216
Disponibilités	25 165 799		25 165 799	19 362 216	TRESORERIE		
Autres					Autres éléments de trésorerie passive	907	5 090
TOTAL TRESORERIE	25 165 799		25 165 799	19 362 216	TOTAL TRESORERIE	907	5 090
TOTAL GENERAL	216 957 370	-70 707 992	146 249 378	134 312 374	TOTAL GENERAL	146 249 378	134 312 374

Compte de résultat

CHARGES (HORS TAXES)	Exercice 2024	Exercice 2023	PRODUITS (HORS TAXES)	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats	35 781	31 603	Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	116 784 334	114 045 705
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe par l'organisme	15 116 701	17 487 061	Subventions pour charges de service public	103 926 173	102 862 831
Charges de personnel	107 849 866	104 930 194	Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	11 830 927	10 162 888
Salaires, traitements et rémunérations diverses	65 968 931	63 785 317	Dons et legs	10 000	33 000
Charges sociales	41 284 047	40 736 584	Produits de la fiscalité affectée	1 027 234	986 986
Intéressement et participation	6 286	17 046	Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	15 764 356	13 724 574
Autres charges de personnel	590 602	391 247	Ventes de biens ou prestations de services	14 625 557	12 729 663
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	5 923 861	4 779 284	Produits de cession d'éléments d'actif		
Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	7 710 109	7 291 215	Autres produits de gestion	1 140 313	864 862
			Production stockée et immobilisée	- 1 514	130 049
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	136 636 318	134 519 357	Autres produits	6 462 968	5 766 562
			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	1 245 287	308 143
			Reprises du financement rattaché à un actif	5 217 681	5 458 419
			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
			TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	139 021 658	133 536 840
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Charges d'intérêt			Produits des participations et des prêts		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Pertes de change	1 569	3 855	Intérêts sur créances non immobilisées		
Autres charges financières			Produits des valeurs mobilières de placement		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 569	3 855	Gains de change	469	592
			Autres produits financiers	286	
			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		
			TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	754	592
Impôts sur les sociétés					
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	2 384 526		RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		985 779
TOTAL CHARGES	139 022 413	134 523 211	TOTAL PRODUITS	139 022 413	134 523 211

1. Les faits marquants de l'exercice

1.1. Système d'information SIFAC

L'Université Savoie Mont Blanc s'est portée candidate pour le déploiement du nouveau système d'information SIFAC+ en remplacement de l'actuel SIFAC ECC à compter du 1^{er} janvier 2026 (vague C). La solution SIFAC+ a pour ambition de couvrir l'ensemble des processus budgétaire, financiers, comptables et analytiques en mode service et embarque le mode SIFAC DEMAT (dépenses).

Le déversement en automatique des commandes et factures de vente dans SIFAC ECC et en provenance de la solution FCA Manager pour la formation continue et professionnelle a été mis en production le 1^{er} septembre 2024.

La solution de dépôt des factures de vente en automatique sur le portail Chorus pro sera déployée à compter du 1^{er} janvier 2025.

1.2. Délibérations du conseil d'administration impactant les processus financiers

Une délibération du 25 juin 2024 (n°2024-06-25_3.4) a été adoptée par le Conseil d'administration afin d'encadrer les dépenses à caractères général (missions, frais de bouche, réceptions, informatique et téléphonie).

Une seconde délibération du 25 juin 2024 (n°2024-06-25_3.3) a été adoptée par le Conseil d'administration en vue de porter le seuil d'immobilisation à un montant unitaire égal ou supérieur à 500 € HT, exception pour les biens informatiques, audiovisuels et mobiliers dont le seuil est fixé au 1^{er} euro HT. Cette délibération sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

1.3. Elections des conseils centraux

Les élections des conseils centraux de l'Université Savoie Mont blanc se sont déroulées les 27 et 28 novembre 2024 pour le renouvellement du Conseil d'Administration, la Commission de la recherche et la commission de la Formation et de la Vie Universitaire. A l'issue de ces élections, un nouveau président, M. Philippe BRIAND, a été élu lors de la séance du Conseil d'administration du 7 janvier 2025.

2. Les méthodes et principes comptables

2.1. Comparabilité des comptes

La qualité des comptes est une exigence constitutionnelle (article 47-2 de la Constitution) qui doit répondre notamment aux objectifs suivants :

- Les comptes doivent être conformes aux règles et procédures en vigueur ;

- Les comptes doivent être établis selon des méthodes permanentes dans le but d'assurer leur comparabilité.

2.1.1. Changements de méthodes comptables

Néant

2.1.2. Changements d'estimations comptables

Néant

2.1.3. Corrections d'erreurs d'exercices antérieurs

Une erreur est une omission ou une inexactitude des états financiers de l'organisme portant sur un ou des exercices. Elle est corrigée de manière rétrospective dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elle a été découverte. Au titre de l'information comparative retraitée, l'exercice antérieur est présenté corrigé de cette erreur. Les corrections d'erreurs sur exercices clos et les effets rétrospectifs liés aux changements de méthodes ou d'estimations comptables sont exclus du résultat de l'exercice et comptabilisés via les comptes de report à nouveau du bilan d'ouverture (comptes 11000000 et 11900000).

Sur l'exercice 2024, l'opération principale qui affecte la comparabilité des comptes est la prise en compte d'écarts subsistants entre l'amortissement des immobilisations et des financements rattachés (65 653 €).

La comptabilisation à l'affectation du résultat des comptes 11000000 et 11900000 est soumise au vote du Conseil d'administration.

2.2. Principes et méthodes d'évaluation

2.2.1. Référentiel comptable

Les comptes de l'Université, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), doivent être établis selon :

- Le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, modifié,
- Les principes édictés par le recueil des normes comptables des établissements publics publié par arrêté du 1er juillet 2015 modifié par l'arrêté du 23 novembre 2018, l'instruction comptable commune et le plan de compte commun,
- Les instructions DGFIP du 20 novembre 2013 relatives aux subventions reçues et aux modalités de comptabilisation des opérations pluriannuelles,
- L'instruction DGFIP du 27 novembre 2013 sur les passifs sociaux.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2.2. Système d'information budgétaire et comptable

Depuis le 1er janvier 2009, l'USMB utilise le progiciel de gestion intégrée SIFAC ECC, adapté du logiciel SAP.

2.2.3. TVA et secteur d'activité

Trois secteurs de TVA, au sens de la déductibilité de l'impôt :

- Secteur exonéré : dépenses affectées à la formation initiale et à la formation continue ;
- Secteur taxé : dépenses affectées à la recherche valorisable ;
- Secteur mixte : dépenses relatives à des opérations relevant du secteur mixte (dépenses relevant à la fois des activités exonérées et imposées) ; coefficient de taxation forfaitaire établi à 10% pour l'exercice 2024.

L'USMB n'a pas recours à la livraison à soi-même pour la construction ou la réhabilitation de bâtiments. La livraison à soi-même (LASM) est l'opération permettant à une personne d'obtenir un bien ou une prestation de services à partir de biens, d'éléments ou de moyens lui appartenant et ce, qu'il soit fait appel ou non à des tiers pour tout ou partie de la réalisation de ce bien ou de cette prestation (article 257 du Code général des impôts).

2.2.4. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Principes généraux

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont des actifs identifiables non monétaires dont l'utilisation s'étend sur plus d'un exercice et ayant une valeur économique positive pour l'Université. Cette valeur économique positive est représentée par des avantages économiques futurs ou le potentiel de service attendu de l'utilisation du bien.

Les normes n°5 et n°6 de l'instruction comptable commune définissent les règles applicables aux immobilisations incorporelles et corporelles.

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat et des coûts directement attribuables (frais accessoires) engagés pour mettre l'actif en état de fonctionner selon l'utilisation prévue à la date à laquelle l'Université décide d'acquérir ou de produire l'immobilisation.

Les frais accessoires engagés pendant la période d'acquisition ou de production sont inclus dans le coût d'acquisition. Ce sont toutes les charges directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagées pour mettre l'actif en état de fonctionner. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont inclus. Les organismes soumis à l'impôt sur les sociétés peuvent comptabiliser ces frais accessoires en charges sur l'option (qui a un caractère irrévocable).

Tout bien répondant à la définition d'une immobilisation et dont le coût unitaire est supérieur à 800.00 € hors taxe, est inscrit à l'actif (cf. délibération du conseil d'administration n°2022.11.22_4.1. du 22 novembre 2022).

L'instruction comptable BOFIP-GCP-23-0047 du 19 décembre 2023 (fascicule n°6) impose à l'ordonnateur de réaliser un inventaire physique des actifs immobiliers et mobiliers de l'organisme et de le transmettre à l'agent comptable qui procède au rapprochement entre les données physiques et les données comptables et aux éventuelles corrections nécessaires à la fiabilisation complète du bilan. Un inventaire physique exhaustif des biens mobiliers a été effectué entre mai et juillet 2013 et reconciliés avec l'inventaire comptable. Depuis 2016, l'USMB ne réalise plus d'inventaires tournants de ses biens immobilisés.

Parc immobilier

Le parc immobilier est composé de bâtiments remis en dotation à l'USMB et inscrit au bilan sur la base d'une évaluation en valeur vénale par les services locaux de France Domaines. Les bâtiments mis à disposition par l'Etat ont été intégrés dans les comptes de l'USMB à compter du 1er janvier 2012. Les terrains ont été comptabilisés pour la valeur définie par l'évaluation de France Domaines et ne font pas l'objet d'un amortissement comptable.

Sur ce patrimoine immobilier et conformément à l'instruction comptable commune, l'établissement pratique la méthode de l'amortissement neutralisé qui consiste en la comptabilisation d'un produit équivalent à la charge d'amortissement comptabilisée.

Le principe optionnel de l'amortissement comptable par composant a été retenu par l'USMB à compter de l'exercice 2012 mais n'a pas été reconduit à compter du 1er janvier 2023 (cf. délibération du conseil d'administration n°2022.11.22_4.1. du 22 novembre 2022).

Les amortissements

L'amortissement est pratiqué selon le mode linéaire au prorata-temporis, à compter de la date de mise en service des biens.

Le plan d'amortissement propre à chaque catégorie d'actif ci-dessous, par compte comptable, a été adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 22 novembre 2022 (cf. délibération 2022.11.22_4.2.) :

Catégorie de biens	Durée d'amortissement
<i>Logiciels</i>	<i>5 ans</i>
<i>Agencements de terrains</i>	<i>15 ans</i>
<i>Constructions et travaux</i>	<i>50 ans</i>
<i>Installations générales, agencements, aménagements</i>	<i>15 ans</i>
<i>Matériels scientifiques, d'enseignement</i>	<i>7 ans</i>
<i>Outillage</i>	<i>10 ans</i>
<i>Collections</i>	<i>5 ans</i>
<i>Matériels de transport</i>	<i>7 ans</i>
<i>Matériel de bureau</i>	<i>10 ans</i>
<i>Mobilier</i>	<i>10 ans</i>
<i>Matériel informatique</i>	<i>5 ans</i>
<i>Matériels divers</i>	<i>10 ans</i>

Les financements externes de l'actif (FEA)

L'établissement a mis en œuvre les dispositions de l'instruction du 18 décembre 2012 relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif. Les financements rattachés à des actifs sont principalement composés de la valeur des biens dévolus et des biens mis à disposition, ainsi que des subventions d'investissement destinées à financer des opérations immobilisables.

Ces financements sont rattachés à des actifs clairement identifiés et repris au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'ils financent.

L'inscription à l'actif des biens remis en dotation à l'USMB a pour contrepartie une rubrique spécifique en fonds propres.

Un financement rattaché à un actif évolue systématiquement avec l'actif qu'il finance. Ce principe se décline selon les modalités suivantes pour un actif amortissable et non amortissable :

- Pour un actif amortissable, la reprise du financement en compte de résultat est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé ;
- Pour un actif non amortissable, le financement est maintenu dans les capitaux pour son montant initial.

Dans le cas d'un financement octroyé sans condition, celui-ci est comptabilisé au passif lors de la notification du financeur.

Dans le cas d'un financement octroyé sous condition (transmission d'un état récapitulatif des

dépenses (ERD)), le financement est reconnu :

- Lors de la transmission de l'ERD,
- A la clôture à hauteur des dépenses réalisées et pour la part financée (totale ou partiel) par le biais d'un financement à recevoir.

Les dépréciations

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable à la clôture de l'exercice.

2.2.5. Les provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels l'Université est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par le service des affaires juridiques, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers ;
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci ;
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

Les passifs au titre des droits acquis sur compte épargne temps donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour charges conformément à l'annexe passifs sociaux du fascicule 12 de l'instruction comptable commune relative aux modalités de comptabilisation des droits à congés, des comptes épargne temps, des heures supplémentaires et des heures complémentaires.

2.2.6. Les stocks

Les stocks constituent l'ensemble des biens ou des services qui interviennent dans le cycle d'exploitation pour être soit vendus en l'état soit consommés au premier usage. La réalisation d'un inventaire physique (recensement concret et exhaustif de tous les éléments détenus en stock afin d'en évaluer les quantités) est obligatoire. Cet inventaire doit être effectué au moins une fois par an afin de corriger d'éventuels écarts (pertes, vols, détériorations) avec les données de la comptabilité. Au 31 décembre, le stock réel final est évalué de la façon suivante : quantités restantes par le coût unitaire.

A la date de l'inventaire, il faut donc :

- Annuler les stocks initiaux constatés au début de l'exercice ;
- Créer les stocks finaux ;
- Intégrer dans le compte de résultat les variations de stocks.

L'USMB retrace dans sa comptabilité les stocks pour sa boutique et les ouvrages des presses universitaires Savoie Mont Blanc.

2.2.7. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice

En vertu du principe général d'indépendance des exercices, les charges et produits sont rattachés à l'exercice au cours duquel leur fait générateur est né (charges) ou a été acquis (produits).

Les charges à payer

Les charges à payer sont constituées :

- Des services faits certifiés sur les commandes de biens et de services et non payés au 31 décembre 2024 (compte 40810000 pour les dépenses de fonctionnement et 40840000 pour les dépenses d'investissement) ;
- Des charges à payer à comptabiliser (CAPAC) sur commandes de biens et de services sans commandes d'achat et sans services faits (compte 40811000 pour les dépenses de fonctionnement et 40841000 pour les dépenses d'investissement) ;
- Des charges de personnel à payer en 2025 au titre des droits et rémunérations acquis en 2024 ;
- Des heures complémentaires à payer ;
- Des congés payés non pris pour les personnels titulaires et non titulaires non enseignants.

Les passifs sociaux constituent des engagements financiers pris par l'Université à l'égard de ses personnels, dont le dénouement interviendra sur un autre exercice.

L'instruction du 27 novembre 2013 n°13-0024 de la DGFIP précise les modalités de comptabilisation à la date de clôture des droits à congés, du compte épargne-temps, des heures supplémentaires et complémentaires, à savoir, selon le cas, charge à payer ou provision pour charge.

- **Droits à congés :**

A ce titre, l'Université comptabilise une charge à payer pour l'ensemble des catégories de personnel. Les charges à payer au titre des congés payés non pris au 31 décembre ont été calculées agent par agent en prenant en compte les droits à congés et droits RTT à consommer desquels on soustrait les droits consommés. Le solde obtenu est multiplié par le coût journalier brut chargé.

- **Les vacances et heures complémentaires :**

S'agissant de personnels extérieurs à l'établissement, la charge est estimée au vu du recensement du nombre d'heures complémentaires correspondant à des services faits d'enseignement n'ayant pas donné lieu à paiement avant le 31 décembre.

- **Les congés payés non pris et les jours épargnés sur compte épargne temps (CET) :**

En ce qui concerne les jours inscrits ou maintenus sur CET, les provisions pour charges ont été évaluées, agent par agent, sur la base du produit du coût moyen journalier de l'agent.

Les jours « monétisables » et les jours intégrés à la RAEP sont évalués en charges à payer pour le nombre de jours multiplié par les valeurs forfaitaires brutes suivantes : pour un agent catégorie A 150.00 €, pour un catégorie B 100.00 € et pour un catégorie C 83.00 € (arrêté du 24 novembre 2023).

Ces trois catégories de passifs sociaux sont soumises aux charges sociales.

- **Le remboursement transport :**

Cette charge correspond aux remboursements des frais de transport domicile/travail non versés aux agents à la date du 31 décembre.

- **L'indemnité télétravail :**

Cette charge correspond à l'indemnité forfaitaire pour tous les agents qui exercent leurs missions en télétravail dans les conditions et modalités fixées par le décret n°2021-1123 du 26 août 2021 complété par l'arrêté du 26 août 2021, modifié par l'arrêté du 23 novembre 2022. L'indemnité forfaitaire est fixée à 2.88 € par jour de télétravail dans la limite de 253.44 € par an. La charge à payer correspond à la part non versée du 1er septembre au 31 décembre. Le nombre de jours de

télétravail pris en compte correspond au nombre de journées hebdomadaires télétravaillées, une demi-journée comptant pour un jour entier.

Les produits à recevoir (PAR)

L'ordonnateur doit, en fin d'exercice, identifier et communiquer au comptable les informations relatives aux produits à recevoir. Il s'agit d'une part, des créances constatées qui n'ont pas encore été traduites par une facture de vente au 31 décembre 2024 et, d'autre part, des factures de vente créées mais non validées par l'ordonnateur au 31 décembre 2024. Le comptable recense également en fin d'exercice les factures de vente non prises en charge comptablement.

Dès lors, l'ensemble de ces créances, qui n'ont pas fait l'objet d'une comptabilisation dans le système d'information, doivent être enregistrées en produits à recevoir à l'aide d'une demande de comptabilisation.

Ainsi, conformément au principe des droits constatés, une vente doit être rattachée à l'exercice écoulé si, à la date de clôture, la livraison a été effectuée alors même que la facture n'a pas encore été établie.

Les produits à recevoir correspondent principalement :

- Aux droits constatés sur les opérations pluriannuelles,
- Aux produits de formation continue pour la part relative à l'exercice en cours.

Les charges constatées d'avance (CCA)

Les charges constatées d'avance sont des charges comptabilisées au cours d'un exercice mais qui correspondent à des achats de biens ou services dont la fourniture ou la prestation n'interviendra qu'au cours de l'exercice suivant. Elles doivent être exclues des charges de l'exercice écoulé pour être transférées dans les charges de l'exercice suivant. Si l'organisme est soumis à la TVA, la charge constatée d'avance est comptabilisée hors taxe (la TVA a déjà été constaté sur l'exercice N). Le compte de charges constatées d'avance est un compte d'actif (48600000).

Dans le cas d'une dépense avec engagement juridique (EJ), la charge est constatée lors de la certification du service fait par l'ordonnateur qui doit, en lien avec le service métier, identifier les charges relatives aux exercices ultérieurs.

Dans le cas d'une dépense sans EJ, la charge est constatée lors de la comptabilisation de la demande de paiement.

Les recettes de l'établissement

Les recettes sont généralement constatées :

- Lors de l'inscription des étudiants pour les droits universitaires de formation initiale dans leur intégralité ;
- A l'avancement de la formation continue,
- A l'avancement de la formation pour l'apprentissage,
- A la mise à disposition de personnel,
- A la réalisation de la prestation pour les autres prestations,
- Concernant les contrats de recherche pluriannuels (voir ci-dessous).

Les contrats de recherche pluriannuels

L'USMB applique les principes de l'instruction du 6 décembre 2013 référencée BOFIP-GCP-13-0023, notamment la méthode à l'avancement, ce qui nécessite un suivi, par contrat, des produits et coûts imputables à chaque contrat.

Ces subventions de l'Etat, des collectivités publiques et des organismes internationaux sont comptabilisées :

- À la levée des conditions pour les subventions sous conditions. Ainsi, en cours de

réalisation, les recettes sont constatées lors de la réalisation des conditions (ex : production des rapports financiers) ;

- A réception d'une avance, avec un titre d'avance mouvementant les comptes associés (4419, 419), générant un impact en comptabilité budgétaire (recettes encaissées), sans impact sur les produits,
- A la clôture de l'exercice, un produit à recevoir est constaté à hauteur des dépenses engagées dans le cadre des subventions sous condition.

Au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été notifiées pour les subventions forfaitaires sans condition.

2.2.8. Les opérations pour compte de tiers

L'USMB applique les nouvelles modalités de comptabilisation des « opérations pour compte de tiers » induites par la mise en œuvre de l'instruction comptable commune et la circulaire budgétaire, au sein desquelles figurent notamment les dispositifs d'intervention pour compte de tiers. Ceux-ci correspondent aux versements de l'État, de l'Union Européenne ou d'une autre entité, au profit de l'Université, qui les redistribue, sans marge d'appréciation, au bénéficiaire final de la mesure d'aide.

L'Université est un intermédiaire dans le dispositif d'intervention qu'il met en œuvre au profit de tiers.

Pour que l'opération entre dans la catégorie des dispositifs pour compte de tiers, trois critères cumulatifs doivent être remplis :

- Trois intervenants prennent part au dispositif : le tiers financeur (État, Union Européenne etc.), l'Université et le bénéficiaire final ;
- L'Université ne dispose d'aucune autonomie dans la prise de décision ;
- Le financement du dispositif n'est pas assuré par l'Université, mais par les tiers financeurs.

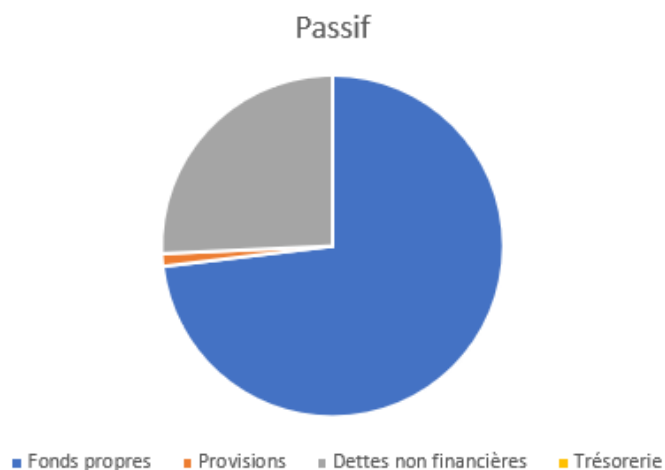
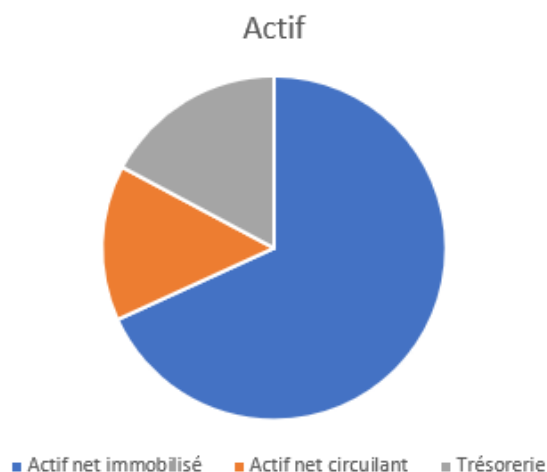
Ces opérations sont enregistrées dans des comptes dédiés de la classe 4. L'absence de marge de manœuvre de l'Université sur ces opérations quant à la redistribution des fonds justifie l'exclusion de celles-ci du périmètre du compte de résultat : elles n'ont aucun impact sur le résultat patrimonial.

3. Notes relatives au bilan

ACTIF			PASSIF		
	2024	2023		2024	2023
% total actif	68.2%	72.1%	% total passif	73.1%	76.4%
Actif net immobilisé	99 714 767	96 825 191	Fonds propre	106 905 054	102 617 446
			% total passif	1.2%	1.6%
			Provisions pour risques et charges	1 751 390	2 167 621
% total actif	14.6%	13.5%	% total passif	25.7%	22%
Actif net circulant	21 368 812	18 124 966	Dettes non financières	37 592 027	29 522 216
% total actif	17.2%	14.4%	% total passif	0%	0%
Trésorerie	25 165 799	19 362 216	Trésorerie	907	5 090
TOTAL GENERAL	146 249 378	134 312 374	TOTAL GENERAL	146 249 378	134 312 374

En première analyse, la structure du bilan montre une augmentation de l'actif et du passif de l'ordre de 1.1%, alors que les deux exercices précédents avaient enregistré des baisses significatives. L'actif est en progression au regard des augmentations de l'actif net immobilisé (+ 3.9%), de l'actif net circulant (+ 1.1%) et de la trésorerie (+ 2.8%).

Les fonds propres assurent le financement des investissements à hauteur de 73.1%, en diminution de 3.3%, et en raison de l'augmentation des dettes financières de 3.7%.



3.1. L'actif immobilisé

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Retraitements	Transferts	Valeur brute 31/12/2024
Immobilisations incorporelles		421 406	132 106	(1 950)		(2 844)	548 717
205	Logiciels	309 356	80 023				389 379
208	Autres immobilisations incorporelles	61 000		(1 950)			59 050
232	Logiciels sous-traités en cours	51 049	52 083			(2 844)	100 288
Immobilisations corporelles		160 604 324	10 105 725	(1 621 766)		2 844	169 091 127
211	Terrains	12 961 811					12 961 811
212	Agencements terrains	600 679				853 677	1 454 356
213	Constructions	109 566 576	1 201 192			1 317 868	112 085 636
214	Agencements constructions	462 517					462 517
215	Installations techniques	14 763 065	1 172 496	(55 756)		14 159	15 893 965
216	Collections	16 000					16 000
218	Autres immobilisations corporelles	17 343 633	1 385 877	(1 263 915)		4 179	17 469 774
231	Immobilisations en cours	4 617 976	6 020 894			(2 208 406)	8 430 464
238	Avances sur immobilisations	214 534	322 845	(302 095)			235 284
254	Plantations pérennes	57 532	2 421			21 367	81 320
Immobilisations financières		1 500	7 150			(6 000)	2 650
274	Prêts au personnel	400	5 600			(6 000)	0
275	Dépôts et cautionnements	1 100	1 550				2 650
Total		161 027 229	10 244 981	(1 623 716)		(6 000)	169 642 494

Le montant brut de l'actif immobilisé a augmenté de 8 615 265 € en variation nette, passant de 161 027 229 € au 31 décembre 2023 à 169 642 494 € au 31 décembre 2024, soit une hausse de 5.35%. Cette hausse s'explique par les travaux en cours et notamment la restructuration de la Bibliothèque universitaire sur le site de Jacob-Bellecombette (+ 6 020 894 €), de la mise en service de travaux sur bâtiments dont la restructuration de la composante SCEM (+ 1 201 192 €), les investissements réalisés dans le cadre de la recherche (+ 738 867 €), l'achat de matériels informatiques et audiovisuels (+ 840 893€). Les immobilisations incorporelles (logiciels et licences) sont quasi stables (+ 127 311 €).

3.1.1. Le parc immobilier

La Cour des Comptes, dans le cadre de la certification des comptes de l'Etat, avait relevé en 2005 de graves lacunes en matière de comptabilisation du parc immobilier de l'Etat et de ses opérateurs, parmi lesquels les Universités. Cette lacune a motivé une réserve substantielle de la Cour sur le compte 26 de l'Etat « Participations et créances rattachées à des participations du compte général de l'Etat ».

A compter de 2006, un vaste chantier a été engagé avec les opérateurs de l'Etat afin de recenser, évaluer et comptabiliser leur parc immobilier.

L'objectif était de déterminer quels étaient les biens remis par l'Etat à ses opérateurs à titre de dotation ou d'affectation, ainsi que les biens dont ils avaient totalement le contrôle (mis à disposition par d'autres collectivités publiques par exemple), non comptabilisés dans les comptes de ces opérateurs, et quelles étaient les valeurs actuelles de ces biens. L'Université Savoie Mont Blanc, comme tous les opérateurs de l'Etat, a été concernée par cette opération confiée à France Domaine.

La première phase avait consisté en un recensement des 54 biens contrôlés par l'Université Savoie Mont Blanc, la deuxième à l'évaluation de leur valeur par France Domaine au 31 décembre 2009. La deuxième phase ne distinguant pas la valeur des terrains et des bâtiments, une nouvelle évaluation avait été demandée à France Domaine en août 2011. La troisième phase, à savoir l'intégration de ces biens immobiliers individuellement et en distinguant terrains et bâtiments, a eu lieu au cours de l'exercice 2012.

Les travaux réalisés sur ces biens jusqu'au 31 décembre 2011 ont été sortis des comptes de l'Université Savoie Mont Blanc au 1er janvier 2012, ainsi que les financements associés, considérant que la date de valeur des nouvelles évaluations de France Domaine était au 1er janvier 2012.

Le montant des constructions s'élève à 78 319 250 € et les terrains à 12 897 161 €, pour un total de 91 216 411 € (total compte 10411). Il n'y a pas lieu de procéder à une correction des évaluations comptabilisées.

3.1.2. Les immobilisations incorporelles (hors en cours)

Ce poste se compose des logiciels et licences acquis par l'USMB, dont 132 106 € sur l'exercice 2024. Il n'a pas fait l'objet de sorties d'inventaire en 2024.

3.1.3. Les immobilisations corporelles (hors en cours et parc immobilier)

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 2 558 373 €. Il s'agit principalement d'équipements et matériels de recherche d'une part, de matériels informatiques d'autre part. Ce poste a fait l'objet d'une sortie d'inventaire importante concernant les matériels informatiques totalement amortis et ayant une date d'acquisition antérieure à 7 ans.

3.1.4. Les immobilisations en cours

Les immobilisations en cours sont constituées des projets immobiliers portés par l'Université Savoie Mont Blanc. Elles ont augmenté de 6 020 894 € sur l'exercice 2024 et 2 208 406 € ont été transférés pour mise en service.

Projets en cours au 31/12/2024	En €
Rénovation BU Jacob	4 544 365
Accueil de site Annecy	571 639
Réseau télécom AMPLIVIA	486 834
Eclairage amphithéâtres	486 506

Rénovation bâtiment IUT Annecy	237 505
Rénovation énergétique IUT Annecy	162 352
Façade toiture IAE Annecy	109 720
Accessibilité PMR élévateur J23	107 430

Les immobilisations incorporelles en cours concernent la sauvegarde et réplique de données (VEEAM), la mise en place de la GED et SI_RH.

3.1.5. Les amortissements

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS		31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Retraitements	31/12/2024
Immobilisations incorporelles		158 343	77 154	(1 950)		233 546
2805	Logiciels	158 343	77 154	(1 950)		233 546
Immobilisations corporelles		64 043 694	6 965 148	(1 309 875)	(4 788)	69 694 180
2812	Agencement terrains	74 234	109 541			183 775
2813	Constructions	42 789 149	3 789 318			46 578 467
2814	Agencements	65 006	9 252			74 258
2815	Installations techniques	9 540 978	1 457 120	(55 756)	(40)	10 942 303
2816	Collections	16 000				16 000
2818+54	Autres immobilisations corporelles	11 558 327	1 599 917	(1 254 119)	(4 748)	11 899 377
Total		64 202 038	7 042 302	(1 311 825)	(4 788)	69 927 726

En 2024, les amortissements cumulés ont augmenté de 5 725 688 €. Cette nette augmentation de 8.9 % est nettement plus forte que les années précédentes principalement en raison de l'augmentation de l'actif immobilisé.

Au 31 décembre 2024, la valeur brute des immobilisations est de 169 642 494 €. Après déduction des amortissements, leur valeur nette est de 99 714 768 €.

Les fiches d'inventaire totalement amorties représentent 26.2% de l'inventaire comptable total.

L'actif net immobilisé représente 68.2% de l'actif net total.

L'USMB n'a identifié aucune dépréciation de ses immobilisations.

3.1.6. Les sorties d'immobilisation

L'Université Savoie Mont Blanc a procédé à une sortie massive de fiches de l'inventaire comptable : 723 fiches d'inventaire pour un montant total de 1 304 876.50 (cf décision président sur délégation du 25/09/2024).

Cette sortie a concerné essentiellement les biens informatiques et audiovisuels à l'obsolescence avérée ayant une durée de mise en service supérieur à 7 ans.

Cette sortie d'inventaire a un impact négligeable sur le compte de résultat 2024 (- 10 000 €), ces biens étant amortis et leur valeur nette comptable négligeable.

La réalisation d'un inventaire physique permettrait de s'assurer de la réalité de l'actif immobilisé.

3.1.7. Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de cautionnements (carte Total (2016) et

Annemasse agglomération (2018)) et des prêts aux personnels.

3.2. L'actif circulant

L'actif circulant est constitué avant tout par les « créances clients et comptes rattachés » et les « créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne ».

3.2.1. Créances sur entités publiques et autres créances

Le suivi du recouvrement est régulier et le volume des créances douteuses demeure aussi limité que possible. La procédure de relance en vigueur au sein de l'Université, après deux courriers à l'intéressé, se finit le cas échéant par une phase contentieuse dans la majeure partie des cas (les taux de retour sont globalement satisfaisants). Depuis le 1er septembre 2016, l'agence comptable utilise régulièrement la possibilité de procéder directement par saisie employeur ou bancaire offerte par l'article 123 de la loi de finances rectificative n° 2015-1786 du 29 décembre 2015, mais continue aussi de saisir un commissaire de justice lorsque cela s'avère nécessaire.

Le conseil d'administration a fixé à 50 € le seuil en deçà duquel l'ordonnateur peut ne pas émettre un ordre de recouvrer (cf. délibération 2023.11.21_3.2.), l'admission en non-valeur systématique des créances inférieures à 50 € et l'octroi d'une remise gracieuse pour les créances inférieures à 1500 € après avis de l'agent comptable (cf. délibération 2023.11.21_3.1.).

L'exercice 2024 présente des dépréciations de créances clients :

	31/12/2023	Dépréciations	Reprises	31/12/2024
CELLMADE : contentieux	303 997			303 997
Compte 4111 (2015-2020)	181 035		(140 485)	40 550
Compte 4111 (2021)	166 404		(89 722)	76 682
Compte 4111 (2022)	196 992		(19 815)	177 177
Compte 4111 (2023)		88 799		88 799
Compte 416 (contentieux)		46 545		46 545
Compte 4417 (2015-2021)	102 881		(100 281)	2 600
Compte 4417 (2023)		31 513		31 513
Compte 4411 (2022-2023)		9 544		9 544
Compte 51173 (chèques impayés)		2 858		2 858
TOTAL DEPRECIATIONS	951 309	179 259	(350 303)	780 265

Ce montant en diminution de 18% reste faible eu égard au montant total des créances inscrites à l'actif du bilan.

3.2.2. Les avances et acomptes versés sur commandes

Néant

3.2.3. Les charges constatées d'avance

L'Université Savoie Mont Blanc comptabilise pour la deuxième année consécutive des charges constatées d'avance pour 166 552 € (163 241 € en 2023).

3.2.4. Les stocks et en cours

L'Université Savoie Mont Blanc comptabilise désormais les stocks de :

- La boutique de l'établissement : 15 115 € en 2024 (- 1514 €) ;
- Les presses universitaires Savoie Mont Blanc : 132 574 € en 2024.

3.2.5. Les produits à recevoir

Les produits à recevoir sont en augmentation sensible de 11.4% sur l'exercice 2024.

	31/12/2023	31/12/2024	Var. %
Créances vente prestation et comptes rattachés	2 946 755	4 409 127	+49.6
Financements à recevoir	1 419 650	4 021 581	+83.2
Subventions à recevoir	9 015 296	6 477 823	-71.8
TOTAL	13 381 701	14 908 531	+11.4

Les produits à recevoir « vente prestation » concernent la formation continue pour 3 163 814 € (+ 15%), le COMESUP (2022-2023) pour 719 867 €, les contrats de recherche pour 491 544 € (+ 50%) et les encaissements sur régie de recettes du mois de décembre 33 902 €.

Les produits à recevoir « financements à recevoir » sont en très forte augmentation du fait de la comptabilisation des projets immobiliers en plus des contrats de recherche en investissement pour un montant total de 4 021 581 € (+ 83.2%).

Les produits à recevoir « subventions à recevoir » concernent les contrats de recherche en fonctionnement pour un montant de 6 477 823 € (- 71.8%).

3.3. Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Conformément à l'article 47 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, l'Université a l'obligation de déposer ses fonds auprès du Trésor Public. L'article 197 du même décret stipule que les fonds déposés au Trésor ne bénéficient d'aucune rémunération ; les fonds de l'Université Savoie Mont Blanc ne sont donc pas placés.

Jusqu'en octobre 2011, la trésorerie était placée en SICAV monétaires ainsi qu'en comptes à terme (CAT). L'Université Savoie Mont Blanc a procédé à l'ouverture d'un compte de placement rémunéré en remplacement des SICAV monétaires au 31 octobre 2011.

Depuis août 2012, la rémunération de l'ensemble des supports est nulle quelle que soit les maturités. Sur l'exercice 2014, la DGFIP a fait part à l'ensemble des opérateurs de l'Etat de l'impossibilité de conserver un compte de placement rémunéré et CAT sans autorisation expresse et non renouvelable de la DGFIP.

La trésorerie se situe à 25 164 892 € à la fin de l'exercice 2024, soit 70 jours de dépenses (contre 54 au 31 décembre 2023). La trésorerie est en augmentation de 30%. Elle permet de faire face aux dettes inscrites au passif. La trésorerie est un terme économique et comptable qui désigne les sommes immédiatement mobilisables par un établissement. Elle correspond à la différence entre les actifs disponibles dont dispose l'établissement, qui regroupe les comptes bancaires créditeurs et les sommes disponibles en caisse, et ses dettes à court terme.

3.4. Les fonds propres

Les fonds propres de l'Université Savoie Mont Blanc sont composés :

- Des réserves de l'établissement, constituées des excédents des exercices précédents,
- Du report à nouveau créditeur (110) ou débiteur (119),
- Du résultat de l'exercice (120 ou 129),
- Des financements externes de l'actif (dont la valeur des biens remis en dotation à l'Université), compte tenu des reprises au compte de résultat.

Dans le schéma économique de l'USMB, les fonds propres représentent près de 73% du passif. L'USMB n'a pas recours à l'emprunt pour financer ses actifs.

	31/12/2023	Correction d'erreurs	Affectation du résultat de l'ex. précédent	Nouveaux financements	Rattachement de FEA	Reprises de FEA	Résultat de l'exercice	PAR/PCA	31/12/2024
Financements Etat non rattachés à des actifs	440 637			969 488	(928 615)			2 420 903	2 902 413
Financements Etat rattachés à des actifs	62 892 182	(1 818)			928 615	(3 666 737)			60 152 242
Financements autres que l'Etat non rattachés à des actifs	738 696			3 453 688	(1 531 971)			271 895	2 932 308
Financements autres que l'Etat rattachés à des actifs	13 744 552	(63 835)			1 531 971	(1 546 155)			13 666 533
Sous-total Financements externes de l'actif (FEA)	77 816 067	(65 653)		4 423 176	0	(5 212 892)		2 692 798	79 653 496
Réserves	25 505 930		(704 551)						24 801 379
Report à nouveau	281 228	65 653	(281 228)						65 653
Résultat de l'exercice	(985 779)		985 779				2 384 526		2 384 526
TOTAL CAPITAUX PROPRES	102 617 446	0	0	4 423 176	0	(5 212 892)	2 384 526	2 692 798	106 905 054

Tous les nouveaux financements externes de l'actif sont indiqués dans la colonne « Nouveaux financements ». Lorsqu'ils sont rattachés à une immobilisation, ce transfert est traduit dans la colonne « Rattachement de FEA ».

La variation des fonds propres (+ 4.1%) s'explique par :

- Les nouveaux financements perçus sur la période (+ 4 423 176) lesquels doublent par rapport à l'exercice précédent ;
- Le rattachement du FEA (2 460 586 €) et en conséquence la reprise de FEA de 5 212 892 € ;
- La comptabilisation de produits à recevoir pour 2 692 798 € ;
- Le résultat excédentaire de l'exercice à 2 384 526 €.

Les corrections d'erreur du report à nouveau (65 653 €) correspondent principalement à la correction des amortissements de subventions sur les contrats de recherche. Si en effet, les rattachements de subvention ont été effectués depuis l'exercice 2022 du montant des produits à recevoir, il reste encore des corrections sur les montants des amortissements. A noter que ces corrections pourraient être comptabilisées par le résultat et non le report à nouveau.

Le montant du report pourra être affecté aux réserves par décision du conseil d'administration.

3.5. Les provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée dès l'instant que naît une obligation de l'établissement à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain que celle-ci provoquera une sortie de ressources au profit du tiers sans contrepartie attendue de celui-ci. L'inscription au passif en provision et non en charge se justifie par le fait que l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon définitive. L'évaluation de la provision est faite sur la base de la meilleure évaluation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. Au 31 décembre 2024, le montant total des provisions pour risques et charges s'élève à 1 751 390 € en diminution de 20% par rapport à l'exercice précédent.

Des provisions ont été constituées pour les cas suivants :

	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
Litige	844 325	400 000	(670 072)	574 253
Pertes sur contrats	102 610		(89 680)	12 930
Autres	456 878		(135 232)	321 646
Provisions pour risques	1 403 813	400 000	(894 984)	908 829
Provision CET	538 692	66 948		605 640
Provision ARE	225 116	11 805		236 921
Autres	0			0
Provisions pour charges	763 808	78 753	0	842 561
TOTAL PROVISIONS	2 167 621	478 753	(894 984)	1 751 390

Les provisions pour litiges concernent :

- Contentieux marché MOE Moreau KUSUNOKI (2021) : 44 253 €
- Contentieux personnels (2024) : 400 000 €
- Polytech unités de passage (2022) : 130 000 €

Les provisions pour pertes sur contrats concernent le LOCIE (2019).

Les autres provisions pour litiges concernent la liquidation judiciaire de l'entreprise HYDROPTION : 321 646 € (marché électricité).

La provision pour Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) est destinée à couvrir le montant probable d'allocations qui sera versé sur les exercices suivants pour les personnes ayant quitté l'Université à la date de clôture et disposant à cette date de droits à indemnisation directement imputables à l'établissement.

3.6. Emprunts et dettes financières

Néant

3.7. Les dettes non financières

Les dettes non financières sont formées principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, des avances reçues et des produits constatés d'avance. On note une forte hausse de 27.3% de ces dettes non financières sur l'exercice 2024.

	31/12/2023	31/12/2024	Var. %
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 107 175	3 684 012	+18.6
Dettes fiscales et sociales	5 772 502	5 731 057	-0.9
Dettes diverses	5 502 112	11 938 481	+117
Produits constatés d'avance (PCA)	3 197 134	5 006 079	+56.6
Avances reçues sur commandes en cours	11 943 294	11 232 398	-0.9
TOTAL	29 522 216	37 592 027	+27.3

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés

Le poste fournisseurs est en augmentation à 3 684 012 € au 31 décembre 2024 alors qu'il était que de 3 107 175 € lors du précédent exercice.

Cette augmentation s'explique principalement par la variation significative des charges à payer à comptabiliser en fonctionnement (+73.5%) et en investissement (+39.9%). Le stock de factures en attente au 31/12/2024 a été en augmentation du fait de l'arrêt de la certification des services fait à compter du 13 décembre 2024.

A noter que le poste des retenues de garantie est en nette diminution passant de 114 615 € à 65 072 €, dont 48 384 € sont supérieures à 1 an.

L'USMB a comptabilisé 22 602 € de pénalités sur des marchés de travaux en cours.

Les dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales sont stables au 31 décembre 2024 et correspondent :

- Les congés payés des titulaires et contractuels ;
- Les vacances non réglées ;
- Les heures complémentaires ;
- Les primes enseignants et BIATSS ;
- Les remboursements de transport domicile/travail non réglés au 31/12/2024 ;
- L'indemnité de télétravail non réglée pour les agents en situation de télétravail ;

- Les indemnités de fin de contrat.

Les avances et acomptes reçus

Ce poste correspond à des avances versées par des clients ou par des entités publiques, dans le cadre de dispositions contractuelles ou légales. Elles s'élèvent à 11 232 398 € au 31 décembre 2024 et sont en légère baisse par rapport à 2023. Il s'agit des avances reçues au titre des conventions de recherche. A noter que les avances sont comptabilisées sur le compte 44191 et non plus sur le compte 4191.

Les dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers

A l'USMB, les opérations pour compte de tiers retracent principalement les opérations relatives aux bourses d'aide à la mobilité internationale et les reversements dans le cadre de contrats de recherche. A noter que les bourses ERASMUS ne sont pas comptabilisées en opérations pour compte de tiers malgré la recommandation du Pôle National de Soutien Recherche (PNSR du 29/12/2020) au motif que les organismes n'ont pas de marges de manœuvre sur leur utilisation. Les fonds perçus ne devraient pas impacter le compte de résultat ni le budget (AE/CP ou recettes). A compter du 1^{er} janvier 2025, l'établissement se mettra en conformité avec la recommandation du PNSR.

Les autres dettes non financières

Les autres dettes correspondent aux opérations en attente d'une affectation en produits ou d'un remboursement ; elles sont en très forte augmentation de 117% sur l'exercice 2024, en valeur absolue de 6 436 369 €. Ce chiffre est constitué principalement de :

- 11 517 338 € de recettes à classer en attente de régularisation (+150%) ;
- 779 646 € de taxe d'apprentissage (-2.1%).

Les encaissements en attente sont liés à la difficulté d'identification des versements effectués par les clients de l'USMB et à leur régularisation par la direction de la recherche et de la valorisation.

Les produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance représentent 5 006 079 € sur l'exercice 2024, en augmentation de 56.6%, quasiment de manière similaire que lors de l'exercice précédent (+58.8%). Ils concernent principalement les contrats de recherche (4 703 189 €) et les droits d'inscription étudiants (181 484 €). A noter que les produits constatés d'avance concernent uniquement des produits d'exploitation. Les recettes émises sans condition de la part du financeur ne génèrent pas de produits constatés d'avance.

4. Notes relatives au compte de résultat

4.1. Les produits de fonctionnement

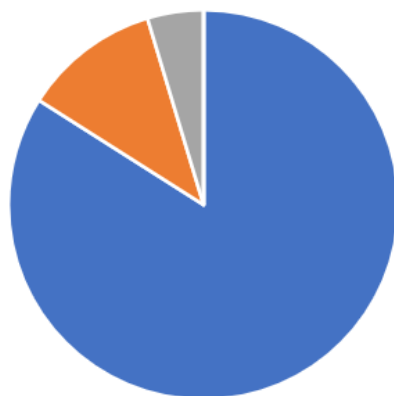
Les produits de fonctionnement sont formés des :

- Produits sans contrepartie directe ;
- Produits avec contrepartie directe ;
- Autres produits ;
- Produits financiers.

Les produits sont en augmentation pour l'année 2024 passant de 133 537 432 € à 139 022 413 €, soit une hausse de 4.1% (+5.8% en 2023).

Produits de fonctionnements	31/12/2023	31/12/2024	Var. %
Produits sans contrepartie directe	114 045 704	116 794 334	+2.4
Subventions pour charges de service public	102 862 831	103 926 173	+1
Subventions de fonctionnement Etat et autres entités publiques	10 162 887	11 830 927	+16.4
Subventions de charges d'intervention Etat et autres entités publiques	0	0	-
Dons et legs	33 000	10 000	-69.7
Produits de la fiscalité affectée	986 986	1 027 234	+4.1
Produits avec contrepartie directe	13 724 574	15 764 356	+14.8
Vente de biens ou prestations de service	12 729 663	14 625 557	+14.9
Produits de cession d'éléments d'actif	0	0	-
Autres produits de gestion	864 862	1 140 314	+31.8
Production stockée et immobilisée	130 049	-1 514	-
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	0	0	-
Autres produits	5 766 562	6 462 968	+12
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	308 143	1 245 287	+304
Reprises du financement rattaché à un actif	5 458 419	5 217 681	+12.1
Report des ressources non utilisées des exercices précédents	0	0	-
Produits financiers	592	754	+27.4
Produits des participations et des prêts	0	0	-
Produits nets sur cessions des immobilisations	0	0	-
Intérêts sur créances non immobilisées	0	0	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	-
Gains de change	592	469	-20.8
Autres produits financiers	0	286	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	0	0	-
TOTAL	133 537 432	139 022 413	+4.1

Produits de fonctionnement

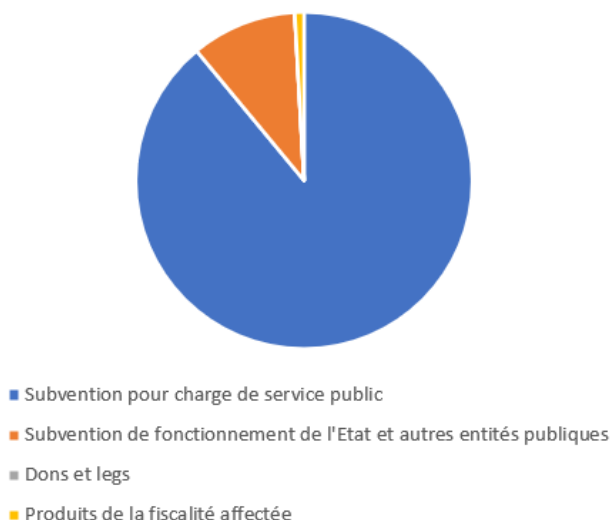


■ Produits sans contrepartie directe
 ■ Produits avec contrepartie directe
 ■ Autres produits
 ■ Produits financiers

4.1.1. Les produits sans contrepartie directe

Ces produits sont constitués par la subvention pour charges de service public, les subventions de fonctionnement de l'Etat et des autres entités publiques, les dons et legs, et les produits de la fiscalité affectée. Les produits sans contrepartie directe sont en augmentation de 2.4% en 2024, soit + 2 748 630 € en valeur.

Produis sans contrepartie directe



Depuis le passage aux compétences élargies, la SCSP prend en compte l'évolution des dépenses de personnel désormais assumées sur le budget de l'établissement. La subvention pour charges de service public (SCSP) encaissée par l'Université en 2024 enregistre une légère hausse en valeur de 1 063 342 €, pour atteindre 103 926 173 €. Elle représente 75 % du total des produits de fonctionnement et près de 90 % des produits de fonctionnement sans contrepartie directe.

Le montant des subventions de l'Etat et des autres entités publiques (autre que SCSP) s'élève en 2024 à 11 830 927 € (contre 10 162 887 € en 2023).

Les subventions de fonctionnement concernent :

	31/12/2023	31/12/2024
MESR	139 546	28 504
Autres ministères	40 967	179 439
Agence nationale de la recherche (ANR)		
<i>Investissements d'avenir</i>	2 743 829	2 485 268
<i>Hors investissements d'avenir</i>	1 250 925	2 009 730
Région Auvergne Rhône Alpes	566 862	1 154 565
Départements Savoie et Haute-Savoie	1 279 001	1 363 453
Communes et groupements de communes	76 688	93 168
Union européenne	2 445 361	2 701 184
Organismes internationaux	98 870	17 469
Autres collectivités publiques	317 012	218 855
Taxe d'apprentissage	564 451	821 649
Autres subventions	639 375	757 642
TOTAL	10 162 887	11 830 927

Les subventions hors investissements d'avenir sont en forte augmentation : chaire de professeur, appel à projet HUMANI, VBATC, CaTCaP, EUROPA, FLEXTASE, ...

Le contrat quadriennal entre les départements de Savoie et Haute-Savoie pour un montant de 1 302 088 €.

Le titrage de la taxe d'apprentissage des exercices 2021 à 2023 explique la variation sur l'exercice 2024.

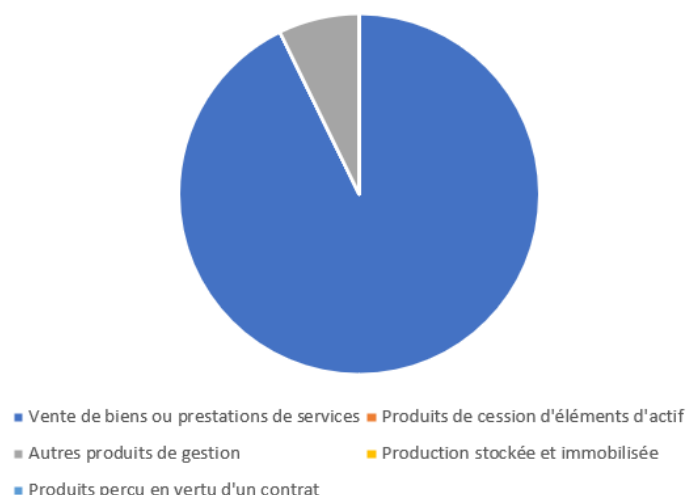
L'USMB enregistre des dons et legs pour 10 000 € (président).

Les produits de la fiscalité affectée concernent la taxe affectée CVEC pour un montant de 1 027 234 € (+4.1%).

4.1.2. Les produits avec contrepartie directe

Ces produits sont constitués des produits de ventes de biens et de prestations de services (chiffre d'affaires), des produits de cessions d'éléments d'actifs, de la production stockée et immobilisée et des autres produits de gestion ; ils s'élèvent à 15 764 356 €, en augmentation de 14.8% après deux années consécutives de baisse.

Produits avec contrepartie directe



Les ventes de biens et prestations de service sont constitués de :

	31/12/2023	31/12/2024	Var.
Droits de scolarité aux diplômes nationaux	1 751 765	1 826 392	+4.3
Droits de scolarité diplômes établissement	115 518	294 277	+154.7
Formation continue – contrat d'apprentissage	6 808 022	8 106 366	+19.1
Formation continue hors apprentissage	2 145 360	2 899 201	+36
VAE	26 333	400	-
Colloques	46 391	37 921	-18.3
Prestations de recherche	1 281 521	762 762	-40.5
Mesures et expertises	0	5 638	-
Ventes de publications	11 763	4 134	-64.9
Autres prestations de services	353 920	400 626	+13.2
Locations diverses	33 255	3 052	-
Mise à disposition de personnels	94 133	271 759	+188.7
Autres produits d'activités annexes	61 682	30 408	-50.7
TOTAL	12 729 662	14 625 557	+14.9

Les autres produits de gestion représentent 1 140 314 € dont 151 006 € d'annulation de paiement de l'exercice antérieur.

La variation de stock pour la boutique de l'USMB est de - 1514 € pour l'exercice 2024 ; elle est stable pour la comptabilisation des ouvrages des presses universitaires Savoie Mont Blanc.

4.1.3. Les autres produits

Les autres produits sont constitués des reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, et des reprises du financement rattaché à un actif.

Une importante reprise sur provisions pour risques et charges a été effectuée sur l'exercice 2024 à hauteur de 894 984 €.

Les reprises sur dépréciations clients s'élèvent à 350 303 € en augmentation de 23.8%.

4.1.4. Les produits financiers

Les produits financiers représentent une part marginale dans le compte de résultat (754 €). Ils correspondent aux gains de change dans le cadre des achats de biens et prestations de service en devise étrangère (469 €) et des intérêts de clôture du compte Crédit agricole suite à la fermeture de la fondation universitaire USMB (286 €).

4.2. Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement sont constituées des :

- Consommations, approvisionnements et services extérieurs ;
- Charges de rémunération du personnel
- Charges sociales ;
- Autres charges de fonctionnement ;
- Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations ;
- Charges financières.

Les charges de fonctionnement sont en augmentation de 1.6% pour atteindre 136 637 887 € (+6% en 2023).

Charges de fonctionnements	31/12/2023	31/12/2024	Var. %
Achats	31 603	35 781	+13.2
Consommation de marchandises et approvisionnements	17 487 061	15 116 701	-13.6
Charges de personnel	104 930 194	107 849 866	+2.8
Salaires, traitements et rémunérations divers	63 785 317	65 968 931	+3.4
Charges sociales	40 736 584	41 284 047	+1.3
Intéressement et participation	17 046	6 286	-63.1
Autres charges de personnel	391 247	590 602	+51
Autres charges de fonctionnement	4 779 284	5 923 861	+23.9
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	7 291 215	7 710 109	+5.7
Charges financières	3 855	1 569	+59.3

TOTAL	134 523 211	136 637 887	+1.6
--------------	--------------------	--------------------	-------------

La comparaison effectuée ici sur les charges prend en compte les dérivations comptables de la nomenclature NACRES.

4.2.1. Les achats

Les achats concernent les frais accessoires (frais de port, emballage et transport) pour les marchandises. Ces frais évoluent de 13.2% par rapport à l'exercice 2023.

4.2.2 Les charges de consommations, d'approvisionnements et de services extérieurs

Les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs (charges des comptes 60, 61 et 62) sont en diminution de 13.6% par rapport à l'exercice 2023 et s'établissent à 15 116 701 €.

Les dépenses des comptes 60 sont en diminution de 13% sur les postes suivants :

	31/12/2023	31/12/2024	Var. %
Electricité	1 696 953	1 291 435	-23.9
Carburants et lubrifiants	60 189	50 195	-16.6
Gaz	1 289 909	1 100 488	-14.7
Chauffage sur reseau	33 367	32 222	-3.4
Eau	57 589	101 113	+72.9
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 478 338	1 322 712	-10.5
Fournitures administratives	257 273	179 290	-30.3
Linge, vêtements de travail	31 126	37 872	+21.7
Fournitures et matériels d'enseignement	769 784	802 818	+4.3
Autres fournitures de petit équipement	103 583	69 022	-33.4

Les dépenses des comptes 61 sont également en diminution de 13% sur les postes suivants :

	31/12/2023	31/12/2024	Var. %
Locations immobilières	244 033	173 831	-28.8
Locations mobilières	165 060	145 041	-12.1
Charges locatives de copropriété	79 621	61 195	-23.1
Entretien et reparation	1 336 115	1 290 595	-0.04
Assurances	134 460	244 443	+81.7
Etudes et recherche	465 996	132 326	-71.6
Documentations	578 479	560 975	-3
Frais de colloques	22 517	8 728	-61.2

Les dépenses des comptes 62 varient dans les mêmes proportions. Les postes suivants :

	31/12/2023	31/12/2024	Var. %
Personnels mis à disposition	533 583	409 110	-23.3
Honoraires	116 239	62 401	-46.3
Foires et expositions	24 833	17 282	-30.4
Cadeaux	21 621	27 887	+29
Publications, imprimés, divers	793 563	608 733	-23.3
Transports collectifs du personnel	189 446	176 326	-6.9
Voyages et déplacements	445 993	356 542	-20.1
Frais d'inscription aux colloques	137 200	151 442	+10.4
Missions des personnels	1 323 553	1 330 882	+0.6
Frais de réception	568 982	455 856	-19.9
Formation continue du personnel de l'établissement	694 809	491 379	-29.3
Prestations extérieures d'informatique	466 311	233 451	-49.9

Le taux de flexibilité des charges (total des charges des comptes 60, 61 et 62 rapporté au total des charges décaissables) est en diminution à 11.7% au lieu de 13.7% en 2023 et 2022.

4.2.3. Les charges de personnel

Les charges de personnel se composent des salaires, traitements et rémunérations diverses, charges sociales et autres charges de personnel ainsi que des impôts sur rémunérations (comptes 6331 et 6332). Elle représente 83.6 % des charges décaissables.

La masse salariale progresse de 2.8 % en 2024 (soit (+) 2 919 672 € en valeur), atteignant 107 849 866 €. A noter que cette progression concerne à la fois la rémunération du personnel (+) 2 183 613 € et dans une moindre mesure les charges sociales (+) 547 463 €. Les autres charges de personnel progressent fortement (+) 199 356 € (œuvres sociales).

Cette augmentation de la masse salariale est le résultat de :

- L'augmentation du point d'indice non pris en charge par l'Etat ;
- La revalorisation des régimes indemnitaires des personnels BIATSS ;
- La prime de pouvoir d'achat ;
- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) non compensé par l'Etat.

L'Université Savoie Mont Blanc applique le RIFSEEP et verse à l'ensemble des personnels BIATSS un CIA identique quel que soit les catégories (A, B et C).

Il est à noter que l'Université Savoie Mont Blanc n'est plus son propre assureur en ce qui concerne le risque chômage depuis 2015. Il a néanmoins été comptabilisé au 31 décembre 2024 des provisions pour des reliquats d'allocations de retour à l'emploi (ARE) pour un montant total de 236 921 € euros (contre 225 116 € en 2023), destinés à couvrir l'estimation des montants à verser aux personnes ayant quitté l'Université avant l'entrée en vigueur de l'adhésion à Pôle Emploi au 1er septembre 2015.

4.2.4. Les autres charges de fonctionnement

Les autres charges de fonctionnement sont composées notamment des impôts et taxes (hors impôts sur rémunérations) et des charges de fonctionnement diverses.

Ces charges sont en augmentation de 23.9% :

	31/12/2023	31/12/2024	Var. %
Contribution FIPHFP	22 463	26 503	+18
Redevances, brevets, licences	779 363	827 438	+6.2
Perte sur créances irrécouvrables	74 516	142 470	+91.2
Autres charges spécifiques	2 361 708	2 635 484	+11.6
Annulation de titres de recettes d'ex. antérieur	204 497	1 081 388	+428.8

Les annulations de titres de recettes d'exercices antérieurs (65830000) sont en forte augmentation sur l'exercice 2024. Il s'agit essentiellement d'annulation de doublon de titres de recettes, d'erreurs de montants sur titres, de clients ainsi que de dépenses non justifiées auprès de financeurs.

Les pertes sur créances irrécouvrables correspondent à des admissions en non-valeur sur l'exercice. L'agence comptable procède à un apurement des comptes fournisseurs et clients conduisant à des admissions en non-valeur et indirectement à des reprises sur dépréciations clients.

4.2.5. Les dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et VNC des éléments d'actifs cédés

Ce poste est en augmentation de 5.7% passant de 7 291 215 € en 2023 à 7 710 109 € en 2024.

Les dotations aux amortissements sont stables (+0.3%) tandis que les dotations pour provisions pour risques et charges augmentent fortement (+) 420 412 €. Les dotations aux provisions pour dépréciation des actifs baissent de 9.7%.

4.2.6. Les charges financières

Les charges financières impactent le compte de résultat de manière marginale : elles sont constituées des pertes de change dans le cadre des achats de biens en devise étrangère (1569 €).

A noter que l'établissement ne verse pas d'intérêts moratoires à ses fournisseurs, le délai de paiement moyen lissé sur l'année 2024 étant de 25.19 jours.

4.3. Le résultat patrimonial

Le résultat patrimonial de l'exercice 2024 (produits de fonctionnements – charges de fonctionnement) est excédentaire de + 2 384 526 €. Il fait suite au déficit enregistré en 2023 de 985 779 €.

4.4. La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF constitue une ressource de financement pour la section en capital (investissements) en complément des subventions d'investissement.

Elle est calculée à partir du résultat de l'exercice augmenté de la dotation aux amortissements sur fonds propres (c'est-à-dire des annuités d'amortissement diminuées des reprises sur subventions d'investissement) et de la reprise sur provisions. Elle est par ailleurs alimentée par les plus-values (ou moins-values) sur les cessions d'actifs.

Dès lors, la CAF constitue un indicateur particulièrement pertinent pour analyser la capacité de l'établissement à dégager une marge de manœuvre favorable à son propre développement.

Le niveau de CAF doit être « suffisant » pour permettre de couvrir les besoins de l'établissement sur le plan de ses investissements (équipements et travaux immobiliers). La CAF non-consommée au terme de l'exercice vient alimenter le FDR (fonds de roulement). Celui-ci sert en année N+1 de fonds de réserves sur lequel sont puisés, sur décision budgétaire votée en conseil d'administration (budget initial ou rectificatif), les besoins éventuels de l'établissement pour son fonctionnement et ses investissements.

Capacité d'autofinancement	En €
Total des produits	139 022 413
Total des charges	136 637 887
= Résultat patrimonial de l'exercice	2 384 526
+ Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	7 710 109
- Reprise aux amortissements et provisions	1 245 287
- VNC d'actifs cédés	
- Produits d'éléments d'actifs cédés	
- Reprises au résultat des financements de l'actif	5 217 681
= Capacité d'autofinancement de l'exercice	3 631 668

La CAF 2024 dégagée par la section de fonctionnement atteint un niveau de 3 631 668 € contre 538 873 € en 2023. Sa composition fait apparaître les éléments suivants :

- un résultat comptable excédentaire de 2 384 526 € ;
- une augmentation des opérations d'ordre au titre des dotations aux amortissements et aux provisions (+5.7%) ;
- une augmentation des financements de l'actif (+4.4%) ;
- une augmentation des reprises des dépréciations et provisions.

L'USMB n'a pas d'emprunt en cours, la CAF nette est donc équivalente à la CAF brute.

L'examen d'un ratio CAF / produits de fonctionnement encaissables établit ce dernier à 2.7% (0.4% en 2023, 2.30% en 2022), en augmentation par rapport à l'année précédente, et juste au-dessus du seuil d'alerte établi par le MESR à 2%.

5. Autres informations

5.1. Evènements postérieurs à la clôture

Le déploiement de la solution de dépôt des factures de vente en automatique sur le portail Chorus pro est effectif depuis le 1^{er} janvier 2025.

La délibération du 25 juin 2024 (n°2024-06-25_3.3) adoptée par le Conseil d'administration en vue de porter le seuil d'immobilisation à un montant unitaire égal ou supérieur à 500 € HT, exception pour les biens informatiques, audiovisuels et mobiliers dont le seuil est fixé au 1^{er} euro HT, est entrée en application à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le décret n°2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel comporte diverses dispositions visant à moderniser et simplifier les règles budgétaires et financières applicables aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. En particulier, le décret prévoit la simplification de l'architecture budgétaire des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, la suppression de l'obligation d'autorisation préalable du recteur de région académique pour le prélèvement sur les réserves et la suppression du critère de la perte au compte de résultat sur deux comptes financiers successifs pour entrer dans un plan de retour à l'équilibre financier qui est remplacé par une analyse de soutenabilité budgétaire fondée sur plusieurs critères.

5.2. Aspects environnementaux

L'activité globale de l'établissement n'a pas de conséquence significative sur l'environnement. Les rénovations de bâtiments en cours sur les trois campus universitaires s'attachent à minorer les consommations d'énergie, de même que le développement de la pratique de l'autopartage en remplacement de l'achat ou de la location longue durée de véhicules de service.

5.3. Engagements hors bilan

Il n'existe pas d'engagements relatifs à la retraite des personnels contractuels au 31 décembre 2024.

5.4. Répartition de l'actif par catégorie au 31 décembre 2024 (en équivalent temps plein travaillé)

Le tableau ci-après indique la répartition des effectifs de l'Université (source Bilan Social de l'Université).

A noter que dans ce tableau, les effectifs sont décomptés en ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé), c'est-à-dire proportionnellement à leur activité, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
Emplois rémunérés par l'établissement	238	260
Emplois rémunérés sur plafond Etat	1105	1107
Total	1309	1367

6. La structure financière

6.1. Le fonds de roulement (FDR)

Le bilan, retraité sous forme d'un « bilan fonctionnel », permet de mesurer la solidité de la structure financière de l'établissement et de dégager le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Le fonds de roulement s'apparente à une réserve tant pour financer des investissements que pour assurer un fond de trésorerie suffisant pour couvrir le différentiel entre encaissements et décaissements. Cela correspond aux excédents définitifs que l'établissement a dégagés au cours du temps. Autrement dit, le fonds de roulement représente l'excédent des ressources durables sur les emplois stables, soit le surplus de ressources pérennes dont dispose l'établissement, après financement des investissements.

Cet excédent représente la marge de sécurité financière de l'établissement. Il permet de financer les investissements et les besoins du cycle d'exploitation nés du décalage entre l'encaissement des créances clients et le paiement des dettes fournisseurs.

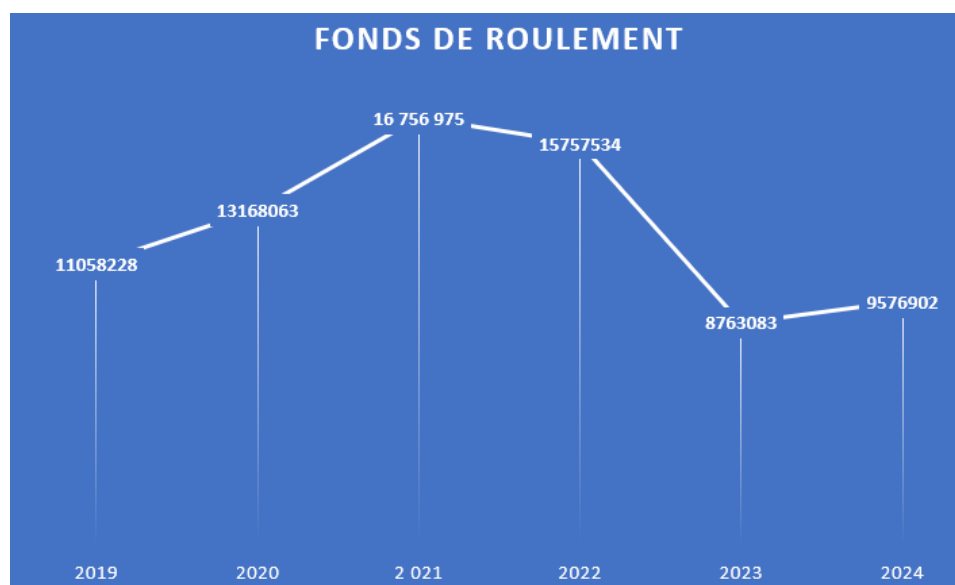
Le fonds de roulement net global de l'exercice 2024 s'élève à 9 576 903 €. Il est en augmentation par rapport à l'exercice précédent (8 763 083 €).

EMPLOIS STABLES	ACTIF IMMOBILISE BRUT	2024	RESSOURCES STABLES	RESSOURCES PROPRES	2024
	Immobilisations incorporelles	548 717		Fonds propres	106 905 054
	Immobilisations corporelles	169 091 127		Provisions pour risques et charges	1 751 390
	Immobilisations financières	2 650		Amortissements, dépréciations, stocks, cautions	70 562 953
				Dettes financières	0
	TOTAL I	169 642 494		TOTAL II	179 219 397

Fonds de roulement net global	9 576 902
--------------------------------------	------------------

Ratio du FDR en nombre de jours de fonctionnement : 26.74 (Total 68/Total classe 6 utile/360). Déduites les provisions et dépréciations pour 1 751 390 €, le ratio passe à 21.9 jours.

	2021	2022	2023	2024
Fonds de roulement	16 756 975	15 757 534	8 763 083	9 576 902



6.2. La variation du fonds de roulement

Le tableau de financement des emplois durables permet d'apprécier les cycles de financement et d'investissement.

Il met en lumière les opérations qui ont contribué à l'évolution du patrimoine et fait apparaître les flux de trésorerie potentiels qui permettent d'expliquer la variation du fonds de roulement.

EMPLOIS DURABLES		2024	RESSOURCES DURABLES		2024
	Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	3 631 668
	Investissements	9 943 086		Financements de l'actif par l'Etat	3 392 582
	Remboursements des dettes financières			Financements de l'actif par des tiers autres que l'Etat	3 660 416
				Autres ressources	72 240
				Augmentation des dettes financières	0
	TOTAL I	9 943 086		TOTAL II	10 756 906

Variation du FDR	813 820
-------------------------	----------------

6.3. Le besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR est égal à la différence entre l'ensemble des créances et les dettes à court terme. Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette non

encore payée vient diminuer ce besoin de financement.

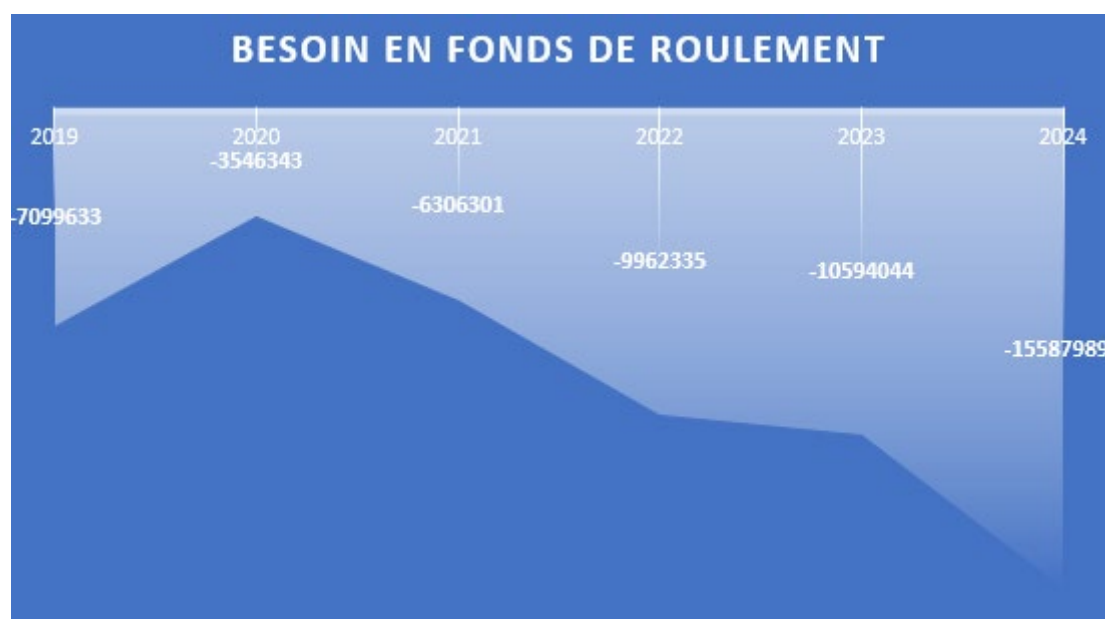
Le BFR traduit ainsi le décalage entre perception des recettes et paiement des dépenses.

Lorsqu'un BFR est négatif, cela traduit non pas un besoin mais une source de financement du fait du décalage temporel entre les décaissements et les encaissements créant ainsi un volume d'encaissements supérieur à celui des décaissements ce qui alimente favorablement la trésorerie disponible de l'établissement.

En €			
ACTIF CIRCULANT	2024	PASSIF CIRCULANT	2024
Créances d'exploitation		Dettes d'exploitation	
- Stocks bruts	-147 689	- Dettes fournisseurs, comptes rattachés	9 415 069
- Dépôts et cautionnements	2 650	- Avances et acomptes reçus sur commandes clients	11 232 398
- Avances, acompte sur commandes	0	- Autres dettes d'exploitation	
- Clients, comptes rattachés bruts	21 834 836		
- Autres créances d'exploitation		Dettes hors exploitation	
Créances hors exploitation		- Dettes diverses	11 938 481
- Créances diverses		- Produits constatés d'avance	5 006 079
- Charges constatées d'avance	166 552		
TOTAL I	22 004 038		
RESSOURCE EN FOND DE ROULEMENT			
(-) 15 587 989		Total II	37 592 027

Les dettes d'exploitation et hors exploitation excédant les créances clients en attente d'encaissement, le besoin en fonds de roulement (BFR) au 31 décembre 2024 est négatif à hauteur de (-) 15 587 989 €, en variation de (-) 4 993 945 € par rapport à 2023.

	2021	2022	2023	2024
Besoin FDR	-6 306 301	-9 962 335	-10 594 044	-15 587 989



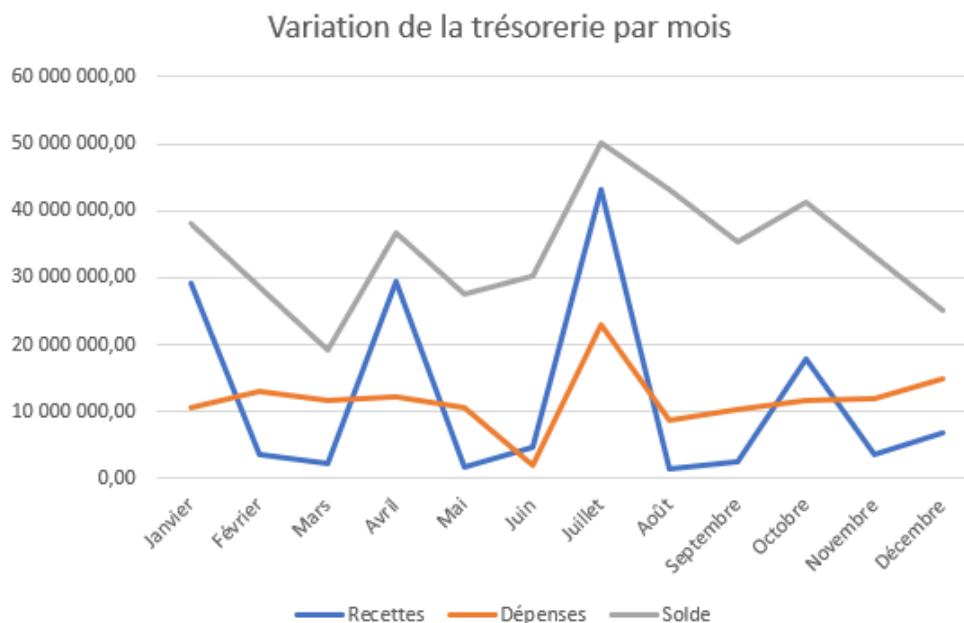
6.4. La trésorerie

La trésorerie permet d'établir l'équilibre entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

La trésorerie de l'USMB est de 25 164 891 € au 31/12/2024. Elle se calcule à partir du fonds de roulement – le besoin en fonds de roulement :

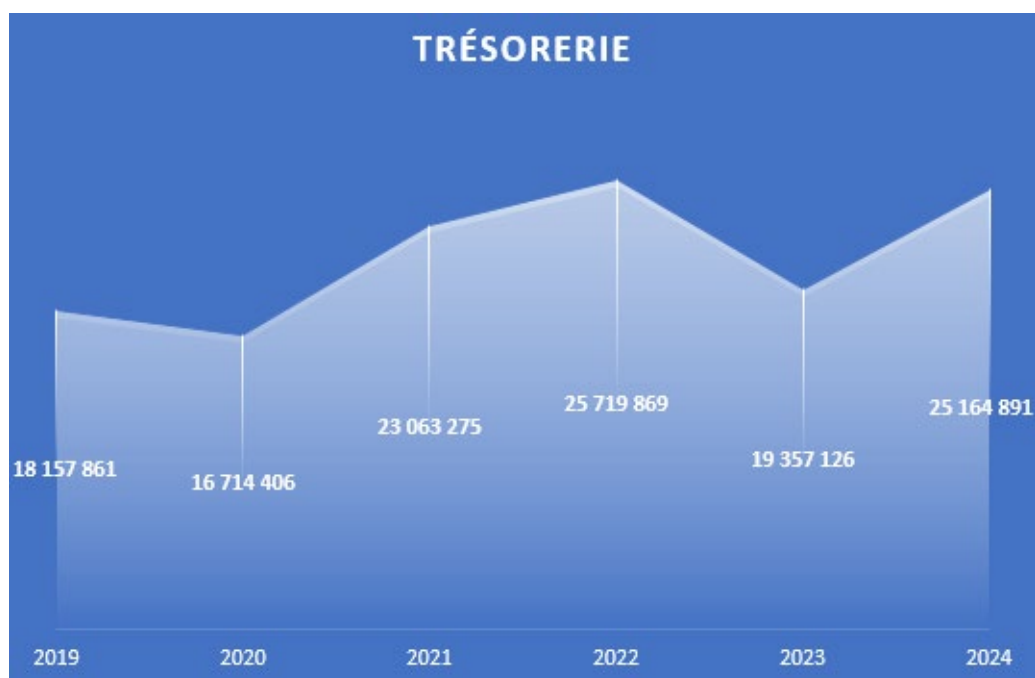
En €	
Ressources stables	179 219 397
Emplois stables (actif immobilisé brut)	169 642 494
Fonds de roulement net global (a)	9 576 902
Passif circulant	37 592 027
Actif circulant	22 004 038
Ressource en fonds de roulement (b)	-15 587 989
Trésorerie (a) + (b)	25 164 891

La trésorerie est soumise à de fortes variations en recettes et en dépenses :

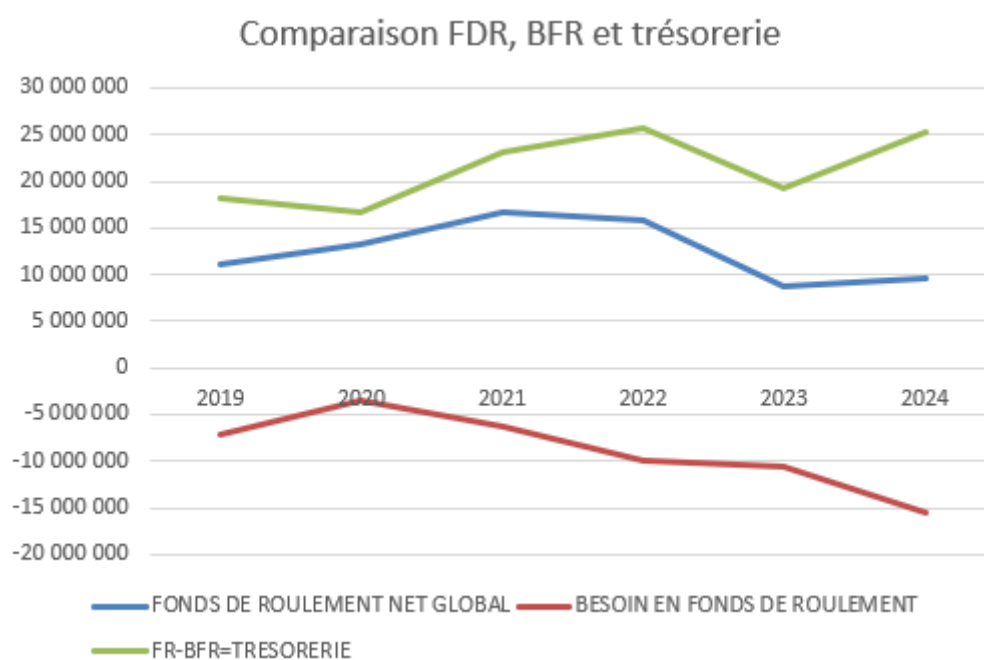


Ratio de la trésorerie en nombre de jours de fonctionnement : 70. Il était en 2023 de 55 jours. L'USMB est au-dessus du seuil prudentiel de 30 jours fixé par les recommandations ministérielles.

	2021	2022	2023	2024
Trésorerie	23 063 275	25 719 869	19 357 126	25 164 891



En comparaison des trois indicateurs :





UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Membre
de l'alliance
européenne



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE (rapport d'activité) 2024

Mars 2025

LE MOT DU PRESIDENT	4
1. RECHERCHE, INNOVATION ET VALORISATION.....	6
1. RENFORCEMENT DE L'APPUI AUX CHERCHEURS ET AUX UNITES DE RECHERCHE	6
<i>Obtention du label HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers)</i>	6
<i>Mieux accompagner les doctorants et doctorantes et les jeunes chercheurs.....</i>	6
<i>Développer l'internationalisation des activités de recherche et d'innovation</i>	7
<i>Participer au projet Science ouverte et données de la recherche.....</i>	8
<i>Déployer un Pôle d'Innovation Collaborative (PIC) (nouveau en 2024).....</i>	9
2. LE RENFORCEMENT DE LA STRUCTURATION DES ACTIVITES DE RECHERCHE	9
<i>L'Institut des Transitions</i>	9
<i>Emergence et développement de nouvelles thématiques de recherche communes au sein de l'Alliance UNITA (nouveau en 2024).....</i>	10
3. LA VALORISATION DES ACTIVITES DE RECHERCHE.....	10
<i>Structurer les plateformes scientifiques et technologiques avec USMB Tech</i>	10
<i>Plan pluriannuel d'investissement pour la recherche.....</i>	11
<i>Aide à la formalisation des déclarations d'inventions.....</i>	11
<i>Déploiement du schéma directeur de la culture scientifique et technique.....</i>	11
4. LE RENFORCEMENT DU LIEN FORMATION-RECHERCHE	12
<i>Amélioration de l'offre de formation doctorale</i>	12
2. FORMATION, INNOVATION PÉDAGOGIQUE, VIE ET SANTÉ DES ÉTUDIANTS	13
1. L'AVANCEMENT SUR LA TRANSFORMATION PEDAGOGIQUE (LICENCES, BUT, CERTIFICATIONS)	13
<i>Généralisation de l'Approche Par Compétences (APC) dans les licences et BUT.....</i>	13
<i>Rendre acteurs les étudiants dans leur construction de parcours de formation</i>	14
<i>Déployer des passerelles facilitant les réorientations</i>	14
<i>Finaliser la mise en place de la réforme des Bachelors Universitaires de Technologie (BUT)</i>	15
<i>Améliorer l'offre de formation continue.....</i>	16
<i>Sensibiliser à la Transition Ecologique pour un Développement Soutenable (TEDS).....</i>	16
2. ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS : DE LA TRANSFORMATION PEDAGOGIQUE AUX ENJEUX DE DEMAIN	17
<i>La mise en place des ressources numériques au service de la pédagogie</i>	17
<i>Anticiper les usages et les outils de demain</i>	18
<i>Généraliser l'évaluation des enseignements par les étudiants</i>	18
3. LE SECOND CYCLE : EVOLUTION ET OPTIMISATION.....	19
<i>Déployer le projet SHINE en formation.....</i>	19
<i>Pérennisation des candidatures du second cycle et meilleure répartition sur l'ensemble des formations du second cycle.....</i>	20
4. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTE ET DE LA VIE ETUDIANTE	20
METTRE EN ŒUVRE LE SCHEMA DIRECTEUR DE LA VIE ETUDIANTE (SDVE)	20
<i>Lutte contre la précarité menstruelle</i>	21
<i>Prévention et lutte contre les « Violences sexistes et sexuelles » (VSS).....</i>	21
<i>Déployer la vidéoprotection sur le campus de Jacob-Bellecombette</i>	22
<i>Evolution du service de santé des étudiants.....</i>	22
<i>Extension des actions à destination des publics en situation de handicap.....</i>	22
3. RELATIONS INTERNATIONALES	24
1. RENFORCER L'INTEGRATION DES ACTIVITES DE L'ALLIANCE UNITA AU SEIN DE L'USMB.....	24
<i>Inclusion de de plus en plus de membres de la communauté universitaire</i>	24
2. UNE INTERNATIONALISATION DES PARCOURS DE FORMATION ACCRUE DE L'USMB	25
3. RENFORCEMENT ET VALORISATION DES COMPETENCES INTERNATIONALES DES PERSONNELS, DES ETUDIANTES ET ETUDIANTS	25
4. AMELIORATION DE L'ACCUEIL ET DE L'INTEGRATION DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX	26
5. LE CENTRE ACCENTS	26
4. RESSOURCES HUMAINES ET GOUVERNANCE	27
1. UTILISER DES OUTILS PERFORMANTS ET INTEGRES POUR LA GESTION DES PERSONNELS ET LES RECRUTEMENTS	27
2. MARQUE EMPLOYEUR ET ATTRACTIVITE	27

3.	STRUCTURATION DES ACTIONS AU CŒUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT VISANT A LA COHESION DES PERSONNELS ET A LA QUALITE DE VIE.....	28
4.	LE RENFORCEMENT DU DIALOGUE PROSPECTIF SUR LES MOYENS HUMAINS	29
5.	DEPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE SIGNALEMENT « VSS » ET BILAN DU PLAN RELATIF A L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.....	30
6.	FORMATION AUX VSS (VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES) POUR LES SECTIONS DISCIPLINAIRES	31
7.	PERFECTIONNEMENT DU CADRAGE EN MATIERE D'EMPLOI CONTRACTUEL	31
8.	BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES PERSONNELS CONTRACTUELS	32
9.	AMELIORER LE PROCESSUS DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU CONTRAT PLURIANNUEL USMB-MESR 2021-2026.....	32
10.	L'AMELIORATION DE LA PREVISION ET DU PILOTAGE FINANCIER (PRODUCTION D'UNE CARTOGRAPHIE DES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS)	33
11.	DEPLOYER L'APPROCHE PAR PROCESSUS	33
12.	AFFINER LE MODELE ECONOMIQUE LIE AU DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE.....	34
13.	ASSIMILATION ET INTEGRATION DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION QUALIOPi.....	34
14.	AMELIORER LA QUALITE DES PREVISIONS BUDGETAIRES ET DU SUIVI COMPTABLE.....	35
15.	VERS UN MEILLEUR SUIVI DE LA CHARGE D'ENSEIGNEMENT	36
16.	PERFECTIONNER LA POLITIQUE QUALITE	36
17.	LE DEPLOIEMENT DU SCHEMA DIRECTEUR DU NUMERIQUE (SDN).....	37
18.	UNIFICATION DE LA PLATEFORME MOODLE USMB ET MISE EN PRODUCTION D'UNE APPLICATION MOBILE POUR LES ETUDIANTS.	38
19.	SECURISATION DU SYSTEME INFORMATIQUE (SI)	39
20.	L'AVANCEE DE LA REFLEXION SUR LA CLARIFICATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DE L'USMB	39

5. PATRIMOINE ET TRANSITION ENVIRONNEMENTALE41

1.	ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET D'AMENAGEMENT (SDIA) DU CAMPUS DU BOURGET-DU-LAC.....	41
2.	L'AVANCEMENT DES PRINCIPALES OPERATIONS IMMOBILIERES	41
	<i>Adaptation des locaux aux grands projets d'établissement.....</i>	<i>44</i>
	<i>Intégration des exigences de la circulaire MESR n°6392 du 8 février 2023 sur la nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'Etat</i>	<i>44</i>
	<i>Intégration du niveau dispositif Vigipirate Attentat dans le fonctionnement des services du patrimoine (SEP)</i>	<i>45</i>
3.	AMENAGEMENTS DES LOCAUX POUR MISE EN ŒUVRE DE L'ERC « LAKE SWITCH »	45
4.	RENOVATION DU BATIMENT 8B AU BOURGET-DU-LAC.....	46
5.	COMMUNICATION SUR LES CONVENTIONS DE FINANCEMENT	46
6.	COORDINATION DU SUIVI DU CPER AU NIVEAU DES DEUX DEPARTEMENTS POUR L'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS DE L'ESR.....	47
7.	RENOVATION DES LOGEMENTS A L'IUT D'ANNECY	47
8.	AMELIORER LE PLAN « CONFORT D'ETE » EN LIEN AVEC LE PLAN « CANICULE »	48
9.	LES ACTIONS SPECIFIQUES MENEES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	48
	<i>Réalisation et mise en œuvre du Plan MOBUS (Mobilité à l'Université Savoie Mont Blanc).....</i>	<i>48</i>
	<i>Poursuite du plan de sobriété énergétique</i>	<i>50</i>
	<i>Amélioration de la connaissance des performances énergétiques des bâtiments grâce au déploiement de compteurs pour le suivi des consommations de fluides</i>	<i>50</i>
	<i>Création d'une chaufferie par la biomasse (bois) au Bourget-du-Lac</i>	<i>51</i>
	<i>Raccordement des campus d'Annecy et de Jacob-Bellecombette à un réseau de chaleur urbain dans une perspective de décarbonation de la production de chaleur</i>	<i>51</i>
	<i>Rénovation du bâtiment 12B (campus du Bourget-du-Lac)</i>	<i>52</i>
	<i>Etude pour la réalisation d'une installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de Polytech à Annecy</i>	<i>53</i>
	<i>Réalisation du Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et environnementale (SD DD-RSE)</i>	<i>53</i>
	<i>Réduction des consommations de fluides</i>	<i>54</i>

6. ANNEXES ET INDICATEURS DU CONTRAT D'ETABLISSEMENT - 2021-2026.....55

Le mot du Président

L'année écoulée a été marquée par des avancées significatives et des défis majeurs pour notre université, qui poursuit sa transformation au service de ses 14 498 étudiantes et étudiants répartis sur ses trois campus. Ce rapport d'activité retrace les principales actions menées en 2024, illustrant l'investissement de ses personnels et l'engagement constant de chacune et chacun au sein de notre communauté universitaire en faveur de l'excellence académique, de l'innovation, du bien-être étudiant et de la responsabilité sociétale.

Au cœur de notre mission, la recherche, l'innovation et la valorisation ont connu un élan remarquable. L'obtention du label HRS4R témoigne de notre volonté d'offrir un cadre de travail de qualité à nos chercheuses et chercheurs. Parallèlement, des dispositifs renforcés d'accompagnement des doctorantes et doctorants, ainsi qu'une ouverture accrue à l'international, illustrent notre ambition de rayonner au-delà des frontières. Le lancement du Pôle d'Innovation Collaborative (PIC) vient également concrétiser notre volonté de stimuler les synergies entre la recherche académique et le monde socio-économique.

En matière de formation, 2024 a été une année charnière dans l'évolution de nos pratiques pédagogiques. La généralisation de l'Approche Par Compétences (APC) dans les licences et BUT, l'introduction de passerelles pour faciliter les réorientations, ainsi que l'intégration des enjeux liés à la transition écologique dans nos cursus, traduisent notre volonté de proposer des parcours toujours plus adaptés aux attentes des étudiantes et étudiants et aux besoins de la société.

Le bien-être et la santé de notre communauté étudiante demeurent une priorité. La mise en œuvre du Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE), les actions contre la précarité menstruelle, ainsi que les dispositifs de prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS) renforcent notre engagement pour un cadre d'études inclusif et bienveillant.

L'internationalisation de notre université s'est également intensifiée grâce au renforcement des activités de l'alliance UNITA, à l'amélioration de l'accueil des étudiantes et étudiants internationaux et à l'enrichissement des parcours de formation à dimension internationale.

La qualité de nos ressources humaines et de notre gouvernance a continué de s'améliorer, notamment à travers l'usage d'outils performants pour la gestion des personnels, la promotion de la marque employeur et le déploiement d'initiatives en faveur de l'égalité professionnelle et de la qualité de vie au travail. En parallèle, le Schéma Directeur du Numérique continue de se déployer activement, par exemple à travers la dématérialisation de différents process de façon à faciliter le quotidien de toutes et tous.

La communication de notre établissement a elle aussi progressé de manière très significative permettant de renforcer la mise en visibilité et la valorisation à destination de l'ensemble de notre écosystème des nombreuses réussites et des actions et résultats remarquables qui sont l'œuvre de l'ensemble de nos personnels.

Enfin, notre engagement en faveur de la transition environnementale s'est traduit par la mise en œuvre d'actions concrètes : élaboration du Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement (SDIA), déploiement du plan de sobriété énergétique, projets de rénovation et d'aménagement durables, ainsi que la réalisation du Schéma Directeur Développement

Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale (SD DD-RSE).

L'université Savoie Mont Blanc est une « pépite » de l'ESR. Il est important qu'elle puisse être pleinement connue, reconnue et accompagnée à la hauteur de ses très nombreux mérites. Ce rapport le met à nouveau en lumière et témoigne ainsi de la vitalité et de la dynamique collective de notre université, tournée vers l'avenir, tout en restant fidèle à ses valeurs fondamentales : excellence, innovation, inclusion et responsabilité.

Philippe Briand, président de l'université Savoie Mont Blanc

Le présent rapport rend compte de l'exécution des objectifs annuels de service public de l'université, arrêtés au niveau de l'établissement et mentionnés dans le Projet annuel de performance (PAP) annexé au budget initial 2024.

Le RAP 2024 de l'USMB est chapitré selon les cinq thématiques qui se déclinent en actions :

1. la recherche, l'innovation et la valorisation,
2. la formation, l'innovation pédagogique, la vie et la santé étudiantes,
3. les relations internationales,
4. les ressources humaines et la gouvernance,
5. le patrimoine et la transition environnementale.

Sont également annexés à ce rapport les indicateurs et jalons retenus dans le cadre du Contrat d'établissement USMB-Ministère (MENESR) 2021-2026.

1. RECHERCHE, INNOVATION ET VALORISATION

1. Renforcement de l'appui aux chercheurs et aux unités de recherche

Obtention du label HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers)

L'université a déposé une lettre de candidature au label HRS4R le 29 novembre 2022. Ce label est accordé par la Commission européenne aux établissements d'enseignement supérieur et organismes s'engageant dans une démarche d'amélioration continue des pratiques en matière de recrutement et de conditions de travail des chercheurs. À l'issue du dépôt du dossier de demande de labellisation de l'établissement, des révisions mineures ont été apportées en juin 2024 à la demande de la Commission européenne. La labellisation a été obtenue en septembre 2024. Les unités de recherche pourront dorénavant se prévaloir de ce label dans le dépôt de projets européens. L'université dispose de deux ans pour mettre en place le plan d'action adossé au label. Cela contribue à renforcer l'attractivité de l'établissement, en lien avec la labellisation de l'USMB comme Centre Euraxess, obtenue également cette année.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 1.1 : mise en œuvre du plan d'action et des indicateurs du label HRS4R en décembre 2024	En cours de réalisation
Action 2025	Poursuite

Mieux accompagner les doctorants et doctorantes et les jeunes chercheuses

Le dispositif de mentorat a été expérimenté dans le cadre du projet Re-Unita et intégré dans la démarche HRS4R. À la suite d'un appel à candidatures, six binômes enseignantes-

chercheuses mentores–mentorées ont été constitués. L'action a été lancée le 16 janvier 2024. Des ateliers et des rencontres ont été mis en place tous les mois. Un bilan à mi-parcours a été effectué le 11 juin 2024 avec un taux de satisfaction de 100% de la part des participantes. Les mentorées ont ainsi pu bénéficier d'apports sur la connaissance du système académique, un partage d'expérience et de conseils. Des ateliers ont été organisés en 3 groupes de travail pour échanger sur les réflexions engagées. Un 2^e atelier s'est tenu en octobre 2024, la clôture s'est faite début décembre. Le dispositif pourrait être reconduit en 2025 voire étendu selon un périmètre qui reste à définir.

Indicateur 2024	Résultat 2024
Indicateur 1.1 : nombre de maîtresses de conférences bénéficiant du programme de mentorat	6
Actions 2025	Poursuite

Développer l'internationalisation des activités de recherche et d'innovation

La « cellule Europe » (projet BOOST sélectionné dans le cadre de l'AAP « Accélération des stratégies des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ») a été mise en place en 2024 et son déploiement s'est poursuivi notamment par :

- La fin du cycle de présentation de la cellule Europe auprès des unités de recherche ;
- La finalisation des recrutements des personnels dédiés ;
- Le déploiement d'outils, modes opératoires, procédures destinées à apporter une aide au dépôt de projets ;
- La mise en place de formations et webinaires à destination des enseignants-chercheurs.

L'innovation organisationnelle visant à créer un point d'entrée unique pour les chercheurs est en cours de formalisation.

Jalons et indicateurs 2024	Résultats 2024
Jalon 1.2 : mise à disposition d'une boîte à outils – Rapport annuel d'avancement – Enquête de satisfaction (décembre 2024)	En cours de réalisation
Indicateur 1.2 : nombre de projets déposés vs obtenus	29 vs 7
Indicateur 1.3 : taux de succès	24 %
Indicateur 1.4 : montant des financements perçus par le site sur projets déposés	2 523 000 euros
Jalon 1.3 : identification des différentes sources et types d'aides disponibles	En cours de réalisation
Jalon 1.4 : mise en place d'une procédure unique avec collaboration DRI, DDRV et Institut des Transitions (décembre 2024)	Initialisation

Indicateur 1.5 : nombre d'aides à la mobilité sortantes pour les chercheurs	8
Actions 2025	Poursuite

Participer au projet Science ouverte et données de la recherche

Le développement de l'offre de formation à la Science ouverte s'est poursuivi. Trois webinaires ont été proposés aux enseignants-chercheurs et aux doctorants dans le cadre du Printemps de la donnée (juin 2024) : 1) bonnes pratiques de gestion des données (pré-enregistrement/registered reports) ; 2) rédaction d'un plan de gestion de données ; 3) stockage des données. Les enregistrements de ces sessions ont ensuite été mis en ligne. Il y a eu également 4 ateliers organisés dans le cadre de l'Open Access Week (fin novembre). Enfin, plusieurs fiches pratiques ont été créées (fiche circuit des thèses sur le site de l'École doctorale, fiche Click&Read, etc.) afin de faciliter les process.

Le soutien continu au développement de la Science ouverte s'est également traduit par la constitution d'un réseau des référents Science ouverte/HAL dans les laboratoires, animé par la chargée de mission Science ouverte et la référente HAL des Bibliothèques Universitaires. Ce réseau compte à présent 12 membres (sur 18 laboratoires) et s'est réuni tous les trimestres. Les thèmes abordés allaient de la gestion des dépôts dans HAL et des fonctionnalités de la nouvelle plateforme à la gestion des plans de gestion de données et des identifiants chercheurs. Un point a également été fait sur l'édition scientifique ouverte et le développement des Article Processing Charges (APC). Ces efforts de collaboration se traduisent par un accroissement dynamique des dépôts dans la plateforme HAL USMB.

La sensibilisation à l'impact des publications a pu être réalisée dans le cadre de deux sessions de formation à l'utilisation du Web of Science proposées par l'éditeur.

Quant au soutien à la réalisation des plans de gestion de données, il s'est poursuivi cette année par l'accompagnement de 5 plans dans le cadre de projets ANR. La chargée de mission Science ouverte est à présent bien identifiée par les porteurs de projets.

Enfin le soutien à la Science ouverte et aux bonnes pratiques de gestion des données est passé par l'enrichissement de la formation doctorale, via l'ajout de deux nouveaux cours, l'un sur la gestion des données en SHS et l'autre sur la diffusion et la valorisation de la thèse.

Indicateurs 2024	Résultats 2024
Indicateur 1.6 : nombre de dépôts dans HAL (notice et texte intégral)	: 1742
Indicateur 1.7 : nombre de modules créés	2
Indicateur 1.8 : nombre de formations réalisées	2
Actions 2025	Poursuite

Déployer un Pôle d'Innovation Collaborative (PIC) (nouveau en 2024)

La création d'un Pôle d'Innovation Collaborative (PIC) résulte d'une collaboration entre l'USMB, la Fondation partenariale USMB et la SATT Linksium Grenoble Alpes. Elle est financée par le dialogue de performance 2023 et fait l'objet d'un complément au titre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP). Le Pôle d'Innovation Collaborative (PIC) a commencé à être déployé au cours de l'année 2024. Le recrutement de personnels dédiés a été effectué (chargés de développement, chargé d'événementiel *via* la Fondation...). En outre, la création de ce pôle a conduit à plusieurs réorganisations puisqu'il intègre à présent l'USMB Tech, projet qui vise à structurer et à ouvrir des plateformes scientifiques et technologiques au monde socio-économique. La structuration et le positionnement du PIC au sein de l'établissement sont en cours de finalisation. En 2024, plusieurs actions ont été entreprises dans ce cadre (l'inventaire des équipements a été réalisé, un chargé de développement a été positionné sur le travail de conception des modèles économiques et la poursuite de l'analyse des besoins en Savoie et en Haute-Savoie). L'année 2024 aura donc permis d'amorcer la réflexion et le travail de manière opérationnelle. Des ajustements seront à prévoir en 2025 du fait de nombreux changements dans les ressources humaines affectées au projet.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 1.5 : création et déploiement du Pôle d'Innovation Collaborative en 2024	Initialisation
Indicateur 1.9 : nombre d'actions de recherche (contrats de recherche, déclarations d'invention, nombre de thèses « Cifre », etc.)	2
Actions 2025	Poursuite

2. Le renforcement de la structuration des activités de recherche

L'Institut des Transitions

Le Conseil d'administration de l'établissement a voté le 19 décembre 2023 la création du département Institut des Transitions. Il a notamment en charge de faire des propositions de structuration concernant la recherche et l'enseignement de manière interdisciplinaire afin de mobiliser plus massivement et efficacement le potentiel de l'USMB autour de trois axes prioritaires et transversaux : Interactions Homme – Environnement ; Services et Industries du futur ; Patrimoine culturel et Sociétés en mutation. Il dispose d'une direction, d'un comité de direction opérationnel et d'un comité de pilotage.

L'Institut des Transitions anime et coordonne plusieurs actions et projets, dont le projet Shine (lauréat de l'AAP Excellences sous toutes ses formes) : développement de la recherche interdisciplinaire *via* le financement des projets, de post-doctorants et de doctorants. Les projets retenus ont été expertisés par la commission recherche de l'établissement et étaient fléchés sur les actions rattachées aux trois thématiques d'excellence. L'Institut des transitions poursuivra son déploiement durant l'année 2025 avec la consolidation des actions de développement de la recherche interdisciplinaire par le financement de projets, mais également la montée en puissance *via* la mise en place de hubs sur les 3 thématiques d'excellence de l'USMB. L'Institut des transitions déploiera également

des forces autour de la formation interdisciplinaire notamment en 2^d cycle et sur l'intégration de la formation aux transitions (IA et TEDS) des étudiants. L'innovation est également un volet important de l'Institut des transitions (voir plus haut).

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 2.1 : constitution de l'Institut : instances, budget, déploiement des actions (décembre 2024)	En cours de réalisation
Action 2025	Poursuite

Emergence et développement de nouvelles thématiques de recherche communes au sein de l'Alliance UNITA (nouveau en 2024)

L'Alliance européenne UNITA a identifié 6 hubs de recherche thématiques : patrimoine culturel, énergies renouvelables, économie circulaire, santé globale, sociétés inclusives, transitions numériques. Ces thématiques de recherche sont particulièrement importantes pour notre établissement et s'inscrivent dans notre contrat d'établissement et dans ses axes stratégiques. Ces hubs sont pilotés par des représentants de chaque université et des événements sont mis en place pour faciliter les rencontres entre les chercheurs et mettre en œuvre des projets de recherche conjoints.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 2.2 : date de démarrage du projet (janvier 2024), déploiement des actions selon le planning défini, recrutement des personnels dédiés	En cours de réalisation
Indicateur 2.1 : état d'avancement, nombre de projets déposés dans le cadre du réseau Unita	1286
Actions 2025	Poursuite

3. La valorisation des activités de recherche

Structurer les plateformes scientifiques et technologiques avec USMB Tech

Le projet de structuration et d'ouverture des plateformes scientifiques et technologiques USMB Tech a été poursuivi en 2024. L'inventaire des équipements a été réalisé, un chargé de développement a été positionné sur le travail de conception des modèles économiques et la poursuite de l'analyse des besoins sur les territoires de la Savoie et de la Haute-Savoie. Le site internet est en cours de déploiement. À la suite du départ du chargé de développement, le projet va être reconfiguré pour une mise en œuvre sur l'année 2025.

Jalons 2024	Résultats 2024
Jalon 3.1 : création de la base de données et mise en service (mars 2024)	En cours de réalisation
Jalon 3.2 : analyse des modèles économiques existants et proposition d'un modèle USMB (décembre 2024)	Initialisation
Actions 2025	Poursuite

Plan pluriannuel d'investissement pour la recherche

L'USMB a initié en 2023 la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement pour la recherche. Ce plan a été initié par des financements obtenus de l'Etat dans le cadre du dialogue stratégique de gestion (DSG), pour la mise en place du centre de service instrumental USMB Tech. Il s'est poursuivi sur l'année 2024 par l'obtention de moyens dans le cadre du contrat d'objectif, de moyens et de performance (COMP) 2024-2026. Les financements sont à destination des plateformes technologiques et des laboratoires de recherche.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 3.3 : proposition du plan pluriannuel d'investissement pour la recherche à l'Etat en février 2024	Initialisation
Actions 2025	Poursuite

Aide à la formalisation des déclarations d'inventions

Des analyses spécifiques, hors dispositif SATT, du potentiel de valorisation et d'innovation issu des déclarations d'invention (DI) ont été réalisées afin de mettre en place une veille dynamique du portefeuille d'inventions. Deux analyses ont ainsi été lancées et ont abouti à un dépôt de brevet par le laboratoire de recherche SYMME.

Ce travail s'appuie sur l'activité contractuelle effective du service, en lien avec les enseignants-chercheurs, les directions de laboratoire et le vice-président en charge de la valorisation.

Jalon et Indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 3.4 : réunion d'information auprès des responsables valorisation des Unités de Recherche (janvier 2024)	En cours de réalisation
Indicateur 3.1 : nombre de DI étudiées et nombre de DI valorisées	2 analyses lancées / 1 dépôt de brevet
Actions 2025	Poursuite

Déploiement du schéma directeur de la culture scientifique et technique

Le schéma directeur de la culture scientifique et technique (SD CST) a été réalisé en 2023 avec la définition d'un plan d'action qui a déterminé pour les années à venir la stratégie et les actions prioritaires de l'établissement en matière de culture scientifique.

Les actions identifiées sont engagées, notamment l'opération « MT180 » qui a été intégralement gérée, au niveau académique, par l'Établissement. La finale académique s'est déroulée le jeudi 14 mars 2024 à l'Espace Malraux, Scène Nationale de Chambéry.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 3.5 : mise en œuvre du plan d'actions définis selon le schéma directeur de la culture scientifique et technique	En cours de réalisation
Action 2025	Poursuite

4. Le renforcement du lien formation-recherche

Amélioration de l'offre de formation doctorale

La refonte de l'offre de formation doctorale au sein du Collège doctoral et des Écoles doctorales (ED) a été poursuivie en 2024. Au sein du Collège Doctoral, les formations transversales et les formations à l'insertion professionnelle ont été ouvertes. La Box Insertion professionnelle (IPro) a été déployée en collaboration avec le Club des entreprises. L'ED CST (Cultures, Sociétés, Territoires) a décliné ses formations sur la base de séminaires blocs intégrant des interventions autour des thématiques d'excellence de l'Université. L'ED SIE (Sciences, Ingénierie, Environnement) débute la même action. La nouvelle offre de formation a été affichée notamment sur la plateforme ADUM. Par ailleurs, le référentiel de compétences est en place depuis l'année universitaire 2021/2022.

Le module PITON « recherche », bien qu'ouvert, n'a pas encore répondu à toutes les attentes. Le but était de permettre aux doctorants de participer à un dispositif attractif qui donne l'opportunité à un acteur économique de développer un projet à caractère innovant avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire d'étudiants. Ce dispositif peut notamment servir aux doctorants ayant un projet de création d'entreprise en lien avec leurs travaux de thèse. Après une première année de mise en route (un doctorant était concerné), un bilan doit être fait en lien avec l'école doctorale et le collège doctoral pour cette deuxième année.

Jalons et indicateurs 2024	Résultats 2024
Jalon 4.1 : ouverture des formations dans l'ADUM	Finalisé
Indicateur 4.1 : nombre de formations ouvertes, nombre de participants	5 formations ouvertes / 375 participants
Jalon 4.2 : référentiel de compétences pour les doctorants à présenter aux instances (septembre 2024)	En cours de réalisation
Jalon 4.3 : bilan sur le dispositif spécifique mis en place (printemps 2024)	En cours de réalisation
Indicateur 4.2 : nombre de doctorants concernés	2
Actions 2025	Poursuite

2. FORMATION, INNOVATION PÉDAGOGIQUE, VIE ET SANTÉ DES ÉTUDIANTS

1. L'avancement sur la transformation pédagogique (licences, BUT, certifications)

Généralisation de l'Approche Par Compétences (APC) dans les licences et BUT

Le projet NCU2 @spire entre dans sa septième année. Le déploiement de l'APC est bien engagé au niveau licence, qui est le périmètre du programme couvert par @spire. Il existe différents niveaux de maturité. La première étape qui consiste à mettre en place le cadre de déploiement et notamment définir un référentiel de compétences est globalement bien traitée sur l'ensemble des licences. La deuxième étape concerne les Situations d'Apprentissage et d'évaluation (SAé).

Leur mise en place a connu une augmentation des exigences au niveau de leur conception cette année. L'accent a été mis sur la nécessité que chaque SAé présente au moins 4 critères de qualité. Ainsi, la SAé doit :

1. Donner une mission qui fait sens pour l'étudiant : « Je vois l'intérêt de le faire » ;
2. Donner des ressources pour mener à bien la mission (cours et documentation complémentaire) ;
3. Être évaluée grâce à une grille critériée construite à partir du référentiel de compétences ;
4. Intégrer des moments de feed-back formatif vers les étudiants.

Le point sur le nombre de SAé avec ce nouveau niveau d'exigence sera fait en fin d'année 2025.

Dans le cadre de l'amélioration continue, les axes de progression sont maintenant le nombre d'évaluations de compétences dans chaque UA et la qualité des scénarii pédagogiques des SAé. Ces deux aspects présentent en effet des disparités selon les licences et parcours spécifiques.

Jalons et indicateurs 2024	Résultats 2024
Jalon 1.1 : démarche de conception de la formation basée sur l'APC engagée par toutes les mentions de licences de l'USMB en septembre 2024	Finalisé
Indicateur 1.1 : pourcentage de semestres où a été mise en place la démarche "Approche Par Compétences" par rapport à l'ensemble des semestres	92,5 %

Indicateur 1.2 : nombre d'Unités d'Apprentissages intégrant un module APC	441
Jalon 1.2 : situations d'apprentissage et d'évaluation aux standards APC mises en place en première année pour toutes les licences de l'USMB en septembre 2024	Initialisation
Indicateur 1.3 : pourcentage de semestres où ont été mises en place les "Situations d'Apprentissage et d'évaluation" permettant l'évaluation des compétences par rapport à l'ensemble des semestres	Reporté en 2025
Jalon 1.3 : bilan sur l'accompagnement pédagogique pour le passage à l'APC (septembre 2024)	En cours de réalisation
Indicateur 1.4 : taux de passage à l'APC (actuellement 60%, cible septembre 2024)	100 %
Actions 2025	Poursuite

Rendre acteurs les étudiants dans leur construction de parcours de formation

En 2024, toutes les formations de Licence comportent au moins une Unité d'Apprentissage d'Individualisation (UAI) de sorte que les étudiants puissent individualiser leurs parcours.

Le déploiement d'UA d'individualisation internationale est à l'étude pour un déploiement à l'horizon de la prochaine accréditation en lien avec la Direction des Relations Internationales et UNITA.

Indicateur 2024	Résultat 2024
Indicateur 1.5 : proportion d'UA d'individualisation dans les parcours (source : enquête responsables Licence)	100 %
Actions 2025	Poursuite

Déployer des passerelles facilitant les réorientations

Au-delà des passerelles possibles dans de nombreuses formations à la fin du premier semestre, l'USMB a créé un Diplôme Universitaire (DU) intitulé « Mon nouveau projet » pour permettre aux étudiants de prendre le temps de penser à leur réorientation et s'assurer une meilleure réussite.

La 1^{re} promotion a accueilli 33 étudiants (taux de remplissage de 50 %). Ces étudiants aux profils variés ont réussi à construire un nouveau projet personnel et professionnel (88 %) notamment *via* une immersion dans le monde professionnel par le biais d'expériences de stage de 4 à 6 semaines.

A l'issue de cette 1^{re} année, près de la moitié de la promotion s'est orientée vers des formations de BTS, 22 % des étudiants ont fait le choix de se réorienter au sein même de l'université et 7 % ont décidé de se tourner vers le monde professionnel.

Globalement, la 1^{re} promotion s'est montrée très satisfaite de ce DU et 96 % seraient même prêts à le recommander, car ce dernier leur a permis, outre le fait de définir un nouveau projet, d'acquérir de nouvelles connaissances/compétences, mais également de retrouver de la confiance en soi.

La prochaine promotion du DU sera l'occasion de consolider le fonctionnement de la formation et de clarifier ses process.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 1.4 : déploiement d'au moins une passerelle facilitant les réorientations en septembre 2024	En cours de réalisation
Indicateur 1.6 : nombre de passerelles mises en place entre licences et licences ou BUT (source : enquête responsables Licence)	Déploiement interrompu
Actions 2025	Poursuite

Finaliser la mise en place de la réforme des Bachelors Universitaires de Technologie (BUT)

La réforme des Bachelors Universitaires de Technologie a été finalisée. En outre, des actions de communication ont été menées dans les IUT, avec l'appui du Service Formation Continue et Alternance : notamment une campagne en mars 2024 pour favoriser les passerelles « choisir un BUT ou une LP après un bac+2 » (affichage public, flyers, articles de presse, diffusion de posts sur les réseaux sociaux). Des soirées « passerelles » ont également eu lieu dans les IUT. Des interventions des CFA ou des responsables pédagogiques auprès des étudiants de BUT 1 et 2 ont été menées pour informer sur les choix de parcours en apprentissage en BUT 2 ou 3.

Les effectifs de BUT en alternance en 2024 se maintiennent entre 850 et 900 apprentis (chiffres non consolidés). Un parcours n'a pas été maintenu à la rentrée 2024, par manque d'effectifs. Concernant la poursuite d'études vs l'insertion professionnelle après les BUT 3, des enquêtes sont en cours (composantes et CFA partenaires) en plus de l'enquête nationale afin d'avoir une visibilité anticipée sur le devenir des BUT 3.

Jalons et indicateurs 2024	Résultats 2024
Jalon 1.5 : bilan sur le passage des DUT vers les BUT en septembre 2024	Finalisé
Indicateur 1.7 : effectifs en BUT 3 et analyse des effectifs dans les autres filières	948 (2023-24) / 936 (2024-25) Point de vigilance passerelle BUT/Polytech

Jalon 1.6 : bilan sur l'alternance dans les BUT (septembre 2024)	En cours de réalisation
Indicateur 1.8 : nombre d'actions de promotion menées	1 grande campagne spécifique auprès des lycées concernés et un ensemble d'actions de sensibilisation dans des temps institutionnels d'information
Indicateur 1.9 : nombre d'étudiants apprentis inscrits dans les BUT	890 (2023-24) / 902 (2024-25)
Actions 2025	Poursuite

Améliorer l'offre de formation continue

L'ingénierie mise en place en 2022-2023 a été consolidée en 2024, en s'appuyant notamment sur des outils inspirés de la VAE, dans le cadre de l'expérimentation REVA. L'utilisation des référentiels de compétences des BUT permet désormais d'évaluer le positionnement des candidats, en identifiant les blocs de compétences pouvant être validés par la VAE et ceux nécessitant un complément de formation.

À ce jour, 27 blocs de compétences issus de diplômes d'État ont été validés en CFVU :

- 17 certificats universitaires (CU), dont 15 intégrés aux Masters spécialement aménagés en formation continue et 2 issus de Masters existants en formation initiale
- 10 certificats universitaires, dont 9 issus des BUT et 1 d'une Licence Professionnelle.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 1.7 : approbation en CFVU (décembre 2024)	Finalisé
Indicateur 1.10 : nombre de CU proposés et référencés	27
Actions 2025	Poursuite

Sensibiliser à la Transition Ecologique pour un Développement Sostenable (TEDS)

Sensibiliser et former tous les étudiants à la Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) est l'une des missions désormais confiées à l'enseignement supérieur. Quatre conférences de 6 heures à destination de tous les étudiants de deuxième année du premier cycle sont programmées en 2024-2025. Deux conférences ont déjà eu lieu et ont été suivies par 1500 étudiants en multidiffusion sur une douzaine d'amphithéâtres.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 1.8 : réunions des référents des composantes	Finalisé

Indicateurs 1.11 : nombre de conférences / nombre d'étudiants	4 conférences / 1500 étudiants
Actions 2025	Poursuite

2. Accompagnement des enseignants et des enseignants-chercheurs : de la transformation pédagogique aux enjeux de demain

La mise en place des ressources numériques au service de la pédagogie

La mise en place des ressources numériques se poursuit et s'effectue selon les demandes et besoins des équipes pédagogiques.

Après une forte demande sous l'effet du confinement, la demande a stagné et l'ensemble des demandes identifiées et formulées ont été satisfaites ou sont en passe de l'être. Les équipements sont variables et comprennent des matériels type « speechi » mais peuvent aussi intégrer des murs d'écran, et des systèmes de captation vidéo et son élaborés. C'est dans ce contexte que cette première étape a permis de mieux définir les besoins inhérents à ce type de salle, notamment sur la qualité de la captation sonore et vidéo.

Par ailleurs, une seconde vague de demande d'équipements est en train d'être identifiée dans la mesure où les composantes ont le projet de développer l'alternance avec des entreprises distantes nécessitant ainsi le recours à des formations comodales. De même dans le cadre d'UNITA, un catalogue de formations à distance pour les différents partenaires est proposé cette année avec les mêmes besoins d'équipements. C'est dans cette optique que le cahier des charges de ces nouveaux équipements sera enrichi pour mieux correspondre aux besoins des enseignements. Une salle prototype pour ces nouveaux équipements est en phase de projet dans les locaux du département APPRENDRE.

En licence, les accompagnateurs à la réussite étudiante et dans une moindre mesure les directeurs d'études utilisent un tableau de bord permettant de détecter le décrochage précoce en début de première année. Ce tableau de bord est à développer en liaison avec la mise en place du contrat pédagogique de réussite. Impulsé par le projet @SPIRE, deux solutions développées par l'université de Caen et l'université de Tours, financées par un NCU, sont en cours de test pour un premier déploiement à la rentrée 2025.

Jalon et indicateurs 2024	Résultats 2024
Jalon 2.1 : bilan annuel sur les salles ubiquitaires mises en service (septembre 2024)	En cours de réalisation
Indicateur 2.1 : nombre de salles ubiquitaires déployées	22
Indicateur 2.2 : taux d'occupation des salles ubiquitaires	50 % (très variable)
Indicateur 2.3 : nombre de tableaux de bords déployés	0
Actions 2025	Poursuite

Anticiper les usages et les outils de demain

Des actions pour le développement de l'Intelligence Artificielle (IA) ont été menées pour mettre en place :

- Des ateliers sur une première approche de l'IA pour les enseignants et les personnels administratifs ;
- Une licence ChatGPT a été achetée par le département APPRENDRE et permet de mener des tests pour approfondir l'usage de l'IA professionnel ;
- Le déploiement de l'IA passe par une étude comparative des outils et de leur possible développement par la Direction du Numérique pour l'établissement ;

Concernant la réalité virtuelle en lien avec l'IA, une configuration de 8 casques VR et des applications inhérentes qui s'y rattachent sont en cours de tests. Des utilisations dans le cadre de formation ont été menées.

Par ailleurs, l'établissement va bénéficier de soutien dans le cadre du COMP pour accompagner la formation des enseignants à l'usage de l'IA à un niveau confirmé.

Le succès de ces actions a dépassé les objectifs initiaux dans certaines composantes. A l'IUT d'Annecy, l'ensemble des étudiants de BUT 1 vont être initiés à l'IA durant l'automne 2024. Les enseignants qui vont dispenser les enseignements sont actuellement accompagnés par les ingénieurs pédagogiques du département APPRENDRE.

Jalon et indicateurs 2024	Résultats 2024
Indicateur 2.4 : nombre d'ateliers dispensés aux enseignants	10
Jalon 2.2 : présentation des ateliers sur l'IA devant les instances (septembre 2024)	En cours de réalisation
Indicateur 2.5 : nombre d'ateliers / nombre de participants	12/115
Actions 2025	Poursuite

Généraliser l'évaluation des enseignements par les étudiants

L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) a été menée pour l'ensemble des formations en 2023-2024 via Moodle et Evasys. L'analyse des résultats a conduit à une évolution du processus pour 2024-2025 : toutes les enquêtes d'évaluation seront désormais centralisées sur le logiciel Evasys et gérées intégralement par la Direction de l'Aide au Pilotage et de l'Amélioration Continue (DAPAC). Une amélioration a également été identifiée concernant les délais de transmission des résultats des semestres pairs aux composantes et aux responsables de formation.

Pour les EEE 2024-2025, une équipe Teams dédiée a été mise en place afin de faciliter la collaboration avec les référents EEE des composantes. Cet espace permettra

également de conserver un historique des échanges, allégeant ainsi le travail pour les années suivantes.

Afin d'améliorer la participation des étudiants, un travail conjoint avec la Direction de la communication a été engagé pour renforcer l'information et la sensibilisation autour du processus d'évaluation.

Par ailleurs, le département APPRENDRE a proposé d'accompagner les enseignants dans l'interprétation et l'exploitation des évaluations. Bien que cette opportunité n'ait pas encore été saisie, elle sera renouvelée en 2025.

Indicateurs 2024	Résultats 2024
Indicateur 2.6 : nombre de modules évalués par formation	4354
Indicateur 2.7 : taux de participation	27,2 %
Indicateur 2.8 : nombre d'équipes pédagogiques accompagnées	0
Actions 2025	Poursuite

3. Le second cycle : évolution et optimisation

Déployer le projet SHINE en formation

En mars 2024, les dispositions générales relatives à l'organisation pédagogique et à la validation des parcours de formation conduisant au grade de Master ont été votées. Ces dispositions générales intègrent les objectifs du projet SHINE et entreront en application à compter de l'année 2025-2026.

À ce titre, en cohérence avec le projet SHINE, les Masters intégreront un volume de 18 Ects comportant des modules visant :

- La diffusion de la recherche sur un ou plusieurs des trois axes prioritaires IHE (interaction homme environnement), SIF (services et industries du futur), PCSM (patrimoine culturel et sociétés en mutation) (min 3 Ects) ;
- Le traitement expert et/ou disciplinaire des questions de transitions écologiques, énergétiques, environnementales ou du développement soutenable (min 3 Ects) ;
- L'interdisciplinarité (min 3 Ects) ;
- La formation aux compétences comportementales, relationnelles et sociales (dites « compétences douces ») (min 3 Ects).

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 3.1 : présentation des principales orientations pour la transformation du second cycle à la CFVU (décembre 2024)	Finalisé
Action 2025	Poursuite

Pérennisation des candidatures du second cycle et meilleure répartition sur l'ensemble des formations du second cycle

Le recrutement en 1^{re} année de Master via la plateforme Mon Master a très bien fonctionné en 2024

À ce jour, le nombre d'inscrits dans une formation de niveau Master est en augmentation de 9 % par rapport à l'année dernière (effectifs date à date) pour l'USMB.

Jalon et Indicateurs 2024	Résultats 2024
Jalon 3.2 : bilan de l'usage de la plateforme MM à la CFVU	En cours de réalisation
Indicateur 3.1 : rapport nombre d'étudiants/capacité d'accueil	Un rapport statistique a été élaboré au niveau de l'USMB pour le niveau M1 : le taux de remplissage moyen des formations est de 82% ; la plupart des formations fait le plein maisdes on constate un déficit d'attractivité pour quelques formations (dont le déficit d'attractivité est d'ailleurs souvent et plus largement observé à l'échelle nationale)
Indicateur 3.2 : nombre de communications réalisées / nombre de salons étudiants où l'USMB a été représentée	5 salons étudiants La Roche sur Foron, Chambéry, Grenoble, Lyon, Annecy
Actions 2025	Poursuite

4. Les actions en faveur de la santé et de la vie étudiante

Mettre en œuvre le Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE)

Plusieurs actions culturelles et de bien-être étudiants ont été développées et organisées par le Service Vie Étudiante et de Campus (SVEC) et des bibliothèques universitaires (BU) sur les crédits CVEC : ateliers d'écriture, d'aquarelle, de street-art, ateliers de médiation animale (avec le Service santé étudiant), Nuit de la lecture, animations et prêt de jeux de société, expositions...

Un premier bilan des fiches actions réalisées a été conduit en novembre 2024 sur les actions vie étudiante. Il sera consolidé avant la fin de l'année universitaire.

Par ailleurs, une convention a été signée avec les partenaires principaux du territoire de la Savoie pour la mise en place des fiches actions arrêtées dans le schéma directeur de la vie étudiante. C'est ainsi qu'en 2025, il y aura vraisemblablement une accélération de la planification des actions prévues à destination des étudiants.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 4.1 : signature de conventions partenariales (septembre 2024) et mise en œuvre des fiches actions (année 2024)	Finalisé
Indicateur 4.1 : nombre de fiches actions réalisées	4 fiches actions (1, 7 9, 10) sont en cours de réalisation
Actions 2025	Poursuite

Lutte contre la précarité menstruelle

Le dispositif est pérennisé et les distributeurs régulièrement approvisionnés. Sur l'année 2023-2024, l'USMB a dépensé 27 967 € dans le cadre de l'achat de protections menstruelles.

Indicateur 2024	Résultat 2024
Indicateur 4.2 : nombre de commandes de protections pour les distributeurs	7 commandes (24 542 produits)
Actions 2025	Poursuite

Prévention et lutte contre les « Violences sexistes et sexuelles » (VSS)

Le 17 octobre 2023, l'USMB a signé une convention relative aux traitements des signalements d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes dénoncés par les étudiantes, les étudiants et les personnels avec ses partenaires en Haute-Savoie, à savoir : la procureure de la République d'Annecy, le directeur départemental de la sécurité publique, la gendarmerie, l'association d'aide aux victimes Avij des Savoie, l'école Supérieure d'Art d'Annecy Alpes, le CROUS Grenoble Alpes et l'Institut catholique de Lyon. Cette convention, initiée par la direction des affaires juridiques et institutionnelles, qui complète la mise en place d'un dispositif de signalement de ce type de violences en décembre 2022 à l'USMB, permet aux plaignants de bénéficier d'un accompagnement juridique et psychologique, aux témoins de libérer leur parole, et aux établissements d'enseignement supérieur de réagir de manière coordonnée et efficace.

Cette convention permet concrètement de fluidifier les échanges entre le parquet d'Annecy et l'USMB pour le suivi des affaires faisant l'objet d'un signalement au procureur de la république en vertu de l'article 40 du Code de procédure pénale (CPP) ou dans le cadre des plaintes portées par des personnels de l'USMB bénéficiant de la protection fonctionnelle.

En dehors du suivi des dossiers faisant l'objet d'une instruction judiciaire, cette convention permet d'améliorer l'orientation des personnels et étudiants auprès des associations et services externes à l'USMB, listés dans une boîte à outils.

Un projet de convention similaire a été adressé aux partenaires de l'USMB en Savoie en décembre 2023 : le procureur de la République de Chambéry, la direction départementale de la sécurité publique, la gendarmerie, l'association d'aide aux victimes Avij des Savoie et le CROUS Grenoble Alpes. Ce projet reste en cours de relecture par le tribunal judiciaire de Chambéry en 2024.

Indicateur 2024	Résultat 2024
Indicateur 4.3 : nombre de signalements	NC
Actions 2025	Poursuite

Déployer la vidéoprotection sur le campus de Jacob-Bellecombette

Le déploiement de la vidéoprotection a été initié. Suite à de premières réunions techniques sous l'égide de la Direction Général des Services, un comité technique et un comité de pilotage se sont déroulés fin d'année 2024 de façon à préciser les modalités de déploiement du dispositif. Les étapes d'aboutissement de ce dispositif sont d'ores et déjà prévues sur 2025

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 4.2 : 1 ^{ère} réunion technique 1 ^{er} semestre 2024	Initialisation
Indicateur 4.4 : nombre de caméras installées	0
Actions 2025	Poursuite

Evolution du service de santé des étudiants

Le projet de conversion du Service de Santé des Étudiants (SSE) en centre de santé a été présenté au dernier conseil de service d'avril 2024. Son ouverture est projetée pour 2025, avec un système de tiers payant partiel.

Parallèlement, le conseil de service dans sa nouvelle configuration a été mis en place en avril 2024. Il répond aux exigences des statuts des SSE qui ont également été revus suite à la réforme des SSE de mars 2023. Le conseil se scinde en un conseil restreint et un conseil élargi et doit se réunir 1 à 2 fois par an. Il comprend des membres de l'équipe présidentielle, des représentants des enseignants et des personnels Biatss siégeant dans les instances et une part importante d'étudiantes et étudiants (5 étudiantes et étudiants ainsi que le vice-président étudiant).

Extension des actions à destination des publics en situation de handicap

Depuis avril 2023, l'USMB s'est engagée dans le dispositif Exception Handicap sous la forme d'une inscription simple permettant la diffusion de documents adaptés. La principale

source pour récupérer ces documents est la base PLATON, gérée par le Centre Exception Handicap de la Bibliothèque nationale de France.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'exception au droit d'auteur prévue par le Code de la propriété intellectuelle. Les bénéficiaires sont toutes les personnes qui en raison d'un handicap ne peuvent pas accéder à une œuvre dans la forme sous laquelle l'éditeur la rend disponible au public.

En 2024, le dispositif a été mis en place *via* une collaboration entre la Mission Handicap et les Bibliothèques Universitaires :

- La Mission Handicap est chargée de l'identification des bénéficiaires et de leurs besoins.
- Les référents Exception Handicap des Bibliothèques Universitaires recherchent les documents adaptés et les transmettent aux bénéficiaires du dispositif.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 4.4 : ouverture du service aux usagers début 2024	Finalisation
Indicateur 4.6 : nombre de bénéficiaires	1
Actions 2025	Poursuite

3. RELATIONS INTERNATIONALES

1. Renforcer l'intégration des activités de l'alliance UNITA au sein de l'USMB

La deuxième phase d'UNITA a démarré avec 12 établissements membres de l'alliance +30 partenaires hors Europe du réseau GEMINAE d'UNITA. Les opportunités de coopération sont nombreuses. Pour assurer le suivi des activités et pouvoir mesurer l'impact d'UNITA à l'USMB, il apparaît primordial de pouvoir s'appuyer sur des données fiables et représentatives. Les outils qui le permettent sont en cours de réalisation et seront déployés courant 2025 avec le recrutement d'une personne dédiée (financement COMP).

Jalons et Indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 1.1 : disponibilité d'un tableau de bord (décembre 2024)	En cours de réalisation
Jalon 1.2 : mise en place d'un formulaire pour assurer le suivi des mobilités entrantes des personnels (décembre 2024)	Finalisation
Indicateur 1.1 : nombre d'étudiants et de personnels USMB ayant réalisé au moins 1 mobilité dans l'alliance UNITA (cible 150)	171
Actions 2025	Poursuite

Inclusion de de plus en plus de membres de la communauté universitaire

Les agents et étudiants de l'USMB sont de plus en plus nombreux à profiter des OPPORT'UNITA. Les actions sont nombreuses, et un travail spécifique va être mené pour en renforcer la lisibilité. A titre d'exemple, nous souhaitons présenter les offres sous la forme d'un catalogue sur lequel les usagers pourraient appliquer des filtres pour identifier plus facilement les offres qui les concernent. Après étude, ce projet a été transféré au niveau du SI d'UNITA, car le besoin USMB est également partagé par les membres de l'alliance.

Jalon et indicateurs 2024	Résultats 2024
Jalon 1.3 : création d'un mini-site UNITA/USMB en décembre 2024	Initialisation et transfert au niveau UNITA
Indicateur 1.2 : nombre d'actions communiquées sur la page Opport'UNITA pour les personnels, étudiants et doctorants (cible : 20)	25

Indicateur 1.3 : nombre de personnels, étudiants et doctorants participant à des activités d'UNITA (cible : 500)	1137
Actions 2025	Poursuite

2. Une internationalisation des parcours de formation accrue de l'USMB

Le projet d'internationalisation des formations se déploie progressivement, notamment dans le cadre du projet « UNITA Recipes for Internationalisation » dont l'objectif est d'accompagner les responsables de formation dans l'internationalisation des formations qu'ils pilotent. Un outil d'auto-évaluation du niveau d'internationalisation des formations a été conçu et retravaillé dans l'optique d'être utilisé dans toute l'alliance UNITA.

Des « recettes » d'internationalisation des formations sont en cours d'écriture et seront progressivement diffusées à l'ensemble de la communauté universitaire. Ce recueil complètera le guide d'internationalisation initial.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 2.1 : réalisation d'une nouvelle version du Guide d'internationalisation des formations en lien avec le projet UNITA « RECIPES »	En cours de réalisation
Indicateur 2.1 : nombre de formations USMB accompagnées (cible : 20 en 2024)	indicateur abandonné suite à changement d'agent en poste avec modification fiche de poste
Actions 2025	Poursuite

3. Renforcement et valorisation des compétences internationales des personnels, des étudiantes et étudiants

Un groupe de travail sur les compétences internationales (composé d'ingénieurs pédagogiques, d'enseignants spécialisés en communication interculturelle, de représentants du projet AVENIRS, etc.) a été mis en place à l'USMB et a établi un référentiel d'aptitudes décliné en niveaux et en situations d'apprentissage concrètes permettant d'obtenir des preuves pour valider l'acquisition des compétences. Il sera progressivement testé et intégré dans la mesure du possible au portfolio de l'USMB (en lien avec AVENIRS).

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 2.2 : portfolio de compétences (juillet 2024)	En cours de réalisation
Action 2025	Poursuite

4. Amélioration de l'accueil et de l'intégration des étudiants internationaux

Soucieux du bien-être de nos étudiants et pour améliorer leur intégration au sein de notre université, nous avons mis en place plusieurs leviers : le projet *BRIDGES BY MENTORS* a démarré en 2024 et se déploie progressivement en lien avec les acteurs du territoire Savoie Mont Blanc (associations, collectivités locales, acteurs éducatifs). Il s'agit de créer des liens entre les habitants du territoire Savoie Mont Blanc et nos étudiants internationaux.

- Le programme de « *Friendship families* » sera mis en place et testé au deuxième semestre de l'année universitaire 2025/26. Il s'agira de mettre en relation nos étudiants internationaux avec des familles qui pourront les accueillir ponctuellement pour participer à des activités avec elles, ce qui permettra de les intégrer plus facilement dans leur nouveau pays.
- Une association étudiante USMB labellisée ESN (*Erasmus Student Network*) a été constituée à la rentrée 2024/25. Ainsi se structurent progressivement les activités d'accueil et d'intégration des publics internationaux.

Jalon et indicateurs 2024	Résultats 2024
Jalon 3.1 : manager de projet « Bridges » en poste (janvier 2024)	En cours de réalisation
Indicateur 3.1 : nombre de webinaires et visioconférences organisées en amont de l'arrivée des étudiants internationaux (cible : 2 avant chaque semestre)	0
Indicateur 3.2 : nombre de Friendship families impliquées dans l'accueil des étudiants internationaux (cible : 20)	Mise en place prévue en 2025/26
Actions 2025	Poursuite

5. Le centre ACCENTS

Des offres packagées (cours + hébergement + activités socio-culturelles) ont été mises en place à ACCENTS en 2024. La première édition du programme « French & Sciences » a permis d'accueillir 6 étudiants internationaux, et une nouvelle déclinaison de ce programme sera proposée en 2025.

Indicateur 2024	Résultat 2024
Indicateur 4.1 : nombre de participants à la 1ère édition du programme (cible : 15)	6
Actions 2025	Poursuite

4. RESSOURCES HUMAINES ET GOUVERNANCE

1. Utiliser des outils performants et intégrés pour la gestion des personnels et les recrutements

L'établissement a pour objectif de se munir de logiciels et d'outils informatiques dans un objectif de performance et d'amélioration du pilotage des ressources humaines. Ce travail de fond s'adresse tant aux personnels travaillant au sein de la direction des ressources humaines, qu'aux encadrants, aux personnels dans leur ensemble (relation employeur) et à la gouvernance. Certains processus ont abouti en 2024 et d'autres seront déployés en 2025 (par exemple, le recrutement et la gestion des vacataires ou encore les déplacements à l'étranger).

Dans ce contexte, une étude DRH/DN a été réalisée concernant la feuille de route SI RH, en lien avec la feuille de route des cœurs du SI et les référentiels. Cette étude a abouti après arbitrage de la gouvernance sur la cible d'installation d'un SI intégré d'ici 2027 et un référentiel des personnes. De plus, l'application OSE (en remplacement de l'outil existant HELICO), conçue pour assurer la saisie et le suivi des heures d'enseignement des enseignants, la dématérialisation des pièces justificatives, ainsi que le pilotage des heures d'enseignement, a été sélectionnée par une équipe projet réunissant la direction du numérique et la direction des ressources humaines. Son déploiement au sein des composantes est prévu pour juin 2025.

Etape 1 : définition de l'expression de besoin d'un SI RH intégré fin 2024.

Etape 2 : benchmark des principales solutions intégrées en lien avec le projet du référentiel de personnels pour viser un atterrissage d'ici fin 2027, courant 2025.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 1.1 : Déploiement d'un outil de recrutement (décembre 2024)	Finalisé
Action 2025	Poursuite

2. Marque employeur et attractivité

Pour attirer, recruter et fidéliser les talents au service des missions de l'université, il est essentiel de réfléchir à l'identité employeur, tant en interne qu'en externe, ainsi qu'à l'offre RH proposée aux personnels. Cette démarche englobe plusieurs axes stratégiques du PAP 2024, notamment l'égalité professionnelle, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, ainsi que le développement des compétences.

Concernant la marque employeur, un travail conjoint entre la direction des ressources humaines et la direction de la communication a été lancé en 2024.

Sur le plan opérationnel, l'USMB s'est dotée fin 2023 d'un outil de gestion des recrutements via une solution dématérialisée (Between), mise en œuvre en 2024. Cet outil offre plusieurs fonctionnalités : diffusion des annonces sur divers jobboards, suivi du processus de recrutement, gestion collaborative des candidatures, reporting et CV-thèque. Son déploiement permet d'optimiser la visibilité des offres d'emploi et de professionnaliser davantage la fonction recrutement au sein de la direction des ressources humaines.

Par ailleurs, un plan d'action dédié à l'accueil des nouveaux arrivants a été élaboré en février 2024 dans une approche collaborative. Il intègre notamment le développement de l'« onboarding », ainsi que la refonte de la Journée d'Accueil des Personnels, menée par un groupe de travail réunissant la DIRCOM et la DRH.

Enfin, un site intranet dédié à l'*onboarding* est en cours de déploiement, accompagné de fiches pratiques et de modèles de communication visant à améliorer l'accueil des nouveaux personnels, tant sur le plan humain que matériel et professionnel.

Indicateur 2024	Résultat 2024
Indicateur 1.1 : nombres d'actions mises en place	2
Action 2025	Poursuite

3. Structuration des actions au cœur du projet d'établissement visant à la cohésion des personnels et à la qualité de vie

L'année 2024 a marqué une étape clé dans la démarche engagée par la mission *Bien-être et Santé*, couvrant divers domaines d'action.

Tout d'abord, la journée des personnels, désormais un rendez-vous annuel au début de l'été, a été pérennisée en raison des retours très positifs des participants et participantes (environ 400 en 2024). Cette journée vise à la fois à favoriser l'interconnaissance, développer le sentiment d'appartenance à l'USMB, valoriser le travail de l'ensemble des personnels, le tout dans la convivialité.

De plus, les formations aux « Outils relationnels » sont solidement intégrées et maintenues dans le plan de développement des compétences de l'université. En particulier, la formation aux Premiers Secours en Santé Mentale rencontre un vif succès auprès des personnels.

Suite à l'identification des besoins, une session spécifique sur la gestion des conflits a été mise en place en 2023 à destination des encadrants.

Des initiatives favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, comme la mise en place de la charte des temps, ont permis d'équiper l'université d'outils adaptés.

Enfin, le développement continu du télétravail, dont le bilan 2024, tant qualitatif que quantitatif, est très positif, contribue pleinement à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Indicateurs et jalon 2024	Résultats 2024
Indicateur 2.1 : nombre de temps d'échanges (mini-conférences, etc.) dédiés à la promotion de la qualité de vie	5
Indicateur 2.2 : nombre de formations proposées et nombre de personnes formées	8 sessions / 86 personnes formées
Indicateur 2.3 : nombre de formations proposées pour les encadrants et nombre de personnes formées	8 sessions / 12 personnes formées
Indicateur 2.4 : fréquentation du site USMB espace « Égalité et diversité professionnelle » (Source : DRH)	2000 visites uniques
Indicateur 2.5 : nombre d'actions mises en place	9 formations
Jalon 2.1 : rencontres des personnels sur chaque site	Finalisé
Indicateur 2.6 : nombre de participants aux réunions sur site	73
Actions 2025	Poursuite

4. Le renforcement du dialogue prospectif sur les moyens humains

Le Plan Pluriannuel d'emploi (PPE) a été établi afin de préparer les ouvertures de concours, recrutements temporaires, etc., des années N+1 à N+3 pour tous les personnels. Il est défini en concertation avec les composantes de formation, les unités de recherche, les services communs et directions centrales, lors des Dialogues Objectifs Moyens (DOM). Lors de ces DOM, réalisés au printemps, chaque structure présente ses besoins en termes de personnels, tout en les justifiant (projets, départ à la retraite, nouvelle organisation...). Une étude d'impact en euros est alors réalisée et les arbitrages sont rendus en fin d'année universitaire N.

Cette cartographie des arbitrages, adossée à chaque poste, est ensuite inscrite dans un outil technique partagé pour la documenter. Cette démarche reconduite chaque année permet une anticipation et un pilotage des effectifs et de la masse salariale de l'USMB.

Le PPE a été voté au CA en décembre 2024.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 3.1 : révision du plan pluriannuel d'emploi pour 2025-2027	Finalisé
Action 2025	Poursuite

5. Déploiement de la plateforme de signalement « VSS » et bilan du plan relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le bilan du plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été présenté devant les instances compétentes de l'université le 7 mai 2024. Ce plan s'articule autour de cinq axes principaux :

- **Gouvernance de la politique d'égalité professionnelle** : un comité diversité a été mis en place pour assurer le suivi opérationnel et proposer des actions en faveur de l'égalité. Parallèlement, un comité de pilotage supervise les orientations stratégiques et le suivi des objectifs fixés. Un réseau de référentes et référents a également été instauré afin de relayer cette politique au sein de l'université.
- **Évaluation, prévention et réduction des écarts de rémunération** : l'université s'engage à garantir un accès équitable aux responsabilités professionnelles. L'Index égalité professionnelle, publié sur le site de l'USMB, permet de mesurer et diffuser les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.
- **Accès équitable aux corps, grades et emplois** : des actions de sensibilisation ont été menées pour lutter contre les biais implicites lors des recrutements. De plus, les données de promotion et d'avancement sont désormais genrées afin de favoriser une meilleure prise de conscience. Une vigilance particulière est apportée à la composition des comités de sélection, notamment pour les enseignants-chercheurs. En janvier 2024, l'université a lancé son premier programme de mentorat destiné aux enseignantes-chercheuses, en partenariat avec l'alliance européenne UNITA. Ce programme, qui vise à accompagner la progression de carrière des femmes, a réuni 12 participantes réparties en six binômes.
- **Conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle** : parmi les mesures adoptées, un accompagnement spécifique à la reprise après un congé maternité a été instauré. Dès 2021, l'USMB a validé l'attribution de semestres supplémentaires dans le cadre des congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) après un congé maternité ou parental, toutes les demandes ayant été acceptées depuis. Par ailleurs, une charte des temps a été rédigée et présentée en instance sociale, garantissant une organisation du travail respectueuse des rythmes professionnels et personnels des agents.
- **Lutte contre les violences sexistes et sexuelles** : une plateforme de signalement des violences sexuelles, sexistes, du harcèlement et des discriminations est en place depuis décembre 2022. Une mise à jour en 2024 a permis d'améliorer la gestion confidentielle et efficace des signalements.

Ce plan traduit l'engagement de l'université en faveur d'un environnement professionnel plus équitable et inclusif.

Indicateur 2024	Résultat 2024
Indicateur 4.1 : nombre d'actions spécifiques menées	22
Actions 2025	Poursuite

6. Formation aux VSS (violences sexistes et sexuelles) pour les sections disciplinaires

Suite au renouvellement des conseils centraux de l'USMB en novembre 2024, les nouvelles sections disciplinaires seront installées en mars 2025. Cette action de formation à destination des nouveaux membres des sections disciplinaires (enseignants et usagers) sera organisée au courant de l'année civile 2025.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 4.1 : proposition de formations à réaliser	Finalisé
Indicateur 4.2 : pourcentage de membres des sections disciplinaires (SD) ayant suivi la formation	Reporté en 2025
Actions 2025	Poursuite

7. Perfectionnement du cadrage en matière d'emploi contractuel

Le document de cadrage contractuel, tant pour le personnel BIATSS que le personnel enseignant, enseignant-chercheur, est rédigé. Il reprend notamment les dispositions particulières déjà présentées lors des instances professionnelles et institutionnelles. Un groupe de travail a été mis en place avec les représentants du personnel, et les résultats des travaux ont été présentés devant les instances compétentes de l'université pour avis en décembre 2024. Enfin, une délibération afférente à ce cadre de gestion a été prise en décembre 2024 par le Conseil d'administration.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 5.1 : cadrage du recrutement des personnels contractuels voté dans les instances (décembre 2024)	Finalisé
Action 2025	Poursuite

8. Bilan de la mise en œuvre des dispositions particulières pour les personnels contractuels

Un bilan des dispositions afférentes à la rémunération particulières d'agents contractuels occupant des fonctions spécifiques (métiers en tension, etc.) est en cours d'élaboration pour les années universitaires 2022/2023 et 2023/2024.

Un état des lieux des postes publiés et des succès de recrutements a été réalisé en septembre 2024.

Un travail en atelier avec les responsables administratifs et financiers des composantes, les directions centrales et les services communs, pourra permettre de recueillir les retours « terrains » sur ces dispositifs et d'éventuellement aboutir à une vision évolutive du cadrage contractuel (axes temporaires métiers en tensions...).

Indicateur et jalon 2024	Résultats 2024
Indicateur 5.1 : nombre de dérogations accordées	17
Jalon 5.2 : procédure de changement de corps et de grade pour les agents contractuels	En cours de réalisation
Actions 2025	Poursuite

9. Améliorer le processus de pilotage et de suivi du contrat pluriannuel USMB-MESR 2021-2026

Le pilotage stratégique et le suivi du contrat pluriannuel entre l'USMB et le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche avaient fait l'objet d'un processus complet en 2023. L'USMB est dans la vague 2 du COMP, rédigé fin 2023 et finalisé durant l'année 2024. Dans ce contexte, l'USMB a préparé son RAP 2024.

La procédure pour l'élaboration du RAP a été revue suite au bilan réalisé pour celui de 2023. Un guide a été créé pour aider les contributeurs et un échéancier a été donné. Un échange individuel entre les contributeurs et la DAPAC a été instauré. Il a permis de réaliser le RAP intermédiaire dans les délais demandés ainsi que le document final.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 7.1 : rédaction des PAP (décembre)-RAP (juin) 2024	Finalisé
Indicateur 7.1 : nombre de directions et VP consultés	22
Actions 2025	Poursuite

10. L'amélioration de la prévision et du pilotage financier (production d'une cartographie des moyens financiers et humains)

Le développement des outils d'aide au pilotage financier se poursuit de manière continue. La cartographie des moyens financiers a été mise à jour pour les composantes et les services, puis intégrée aux dialogues internes sur les objectifs et les moyens. Afin d'élargir cette vision à l'ensemble des structures de l'établissement, une cartographie des laboratoires est en cours d'élaboration.

L'outil de prévision et de suivi pluriannuel de la masse salariale, fondé sur un modèle de coûts moyens (modèle DSG), a été actualisé avec les données de 2023. Une version intermédiaire intégrant les données de 2024 est d'ores et déjà disponible, tandis que la version définitive sera mise à jour en janvier 2025. Cet outil permet de réaliser des simulations sur l'évolution des emplois à un horizon pouvant aller jusqu'à trois ans.

Jalons 2024	Résultats 2024
Jalon 8.1 : Mise à jour de la cartographie des moyens financiers et humains	Finalisé
Jalon 8.2 : Mise à jour de l'outil de prévision et de suivi pluriannuel de la masse salariale	Finalisé
Actions 2025	Poursuite

11. Déployer l'approche par processus

L'établissement a choisi de déployer l'approche par processus en la reliant aux référentiels des activités réalisés en 2023 puis en 2024. Cette approche permet de mener des réflexions pour améliorer les processus stratégiques de l'établissement puis de déterminer et mettre en place les actions de simplification et d'optimisation nécessaires.

Par manque de ressources humaines (-1,5 ETP depuis décembre 2023), une priorisation des actions du pôle amélioration continue a été réalisée par la Direction Générale des Services et la Vice-présidence Finances et pilotage début 2024. Il a été décidé de se consacrer au processus de gestion du patrimoine ainsi qu'à la formation de collaborateurs à l'amélioration continue et à l'approche processus au sein de l'établissement.

Indicateurs 2024	Résultats 2024
Indicateur 10.1 : taux de déploiement du processus. Objectif : 5 % en mars 24	40 %
Indicateur 10.2 : taux de déploiement du processus (5 % à décembre 2024)	50%
Indicateur 10.3 : taux de réalisation des formations amélioration continue et à l'approche processus	100 %
Actions 2025	Poursuite

12. Affiner le modèle économique lié au développement de l'apprentissage

L'université collabore avec huit CFA partenaires : FORMASUP, qui gère des filières « multibranches », ainsi que sept CFA de branches (TETRAS, CFAI, ESB, DIFCAM, AFRA BTP CFA, POLYVIA et ECOLE BY CCI). Parmi eux, seul FORMASUP applique la politique tarifaire de l'USMB, sans s'aligner sur les niveaux de prise en charge (NPEC) fixés au niveau national par France Compétences. Lorsque le NPEC est inférieur au tarif, un reste à charge est facturé aux entreprises.

À ce jour, les deux modèles de tarification sont financièrement équilibrés, notamment grâce à des NPEC encore élevés dans certaines branches. Toutefois, dans un contexte de baisse des NPEC et de déficit de France Compétences, les modèles de facturation basés sur un pourcentage des NPEC risquent de ne plus couvrir intégralement les coûts par apprenti qui pèsent sur l'université.

Une réflexion est donc nécessaire sur plusieurs axes :

- Le calcul des coûts réels de formation
- L'adaptation de la politique tarifaire avec les partenaires CFA, notamment en définissant une facturation minimale par apprenti, indépendamment du NPEC, tout en prenant en compte les services apportés par chaque CFA et leurs charges directes.

Indicateur 2024	Résultat 2024
Indicateur 8.2 : homogénéisation des pratiques de facturation	En cours
Action 2025	Poursuite

13. Assimilation et intégration du référentiel de certification QUALIOPi

La certification Qualiopi, obtenue en décembre 2021 pour une durée de trois ans, a fait l'objet d'un audit de renouvellement en décembre 2024. Bien que non-obligatoire pour les universités, qui répondent déjà aux exigences du référentiel grâce à l'évaluation HCERES, cette certification reste un enjeu important. En effet, les organismes financeurs (OPCO) effectuent des contrôles strictement basés sur le référentiel Qualiopi. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts sur ces critères et indicateurs définis par le Ministère du Travail, qui diffèrent de ceux du HCERES (MESR).

Les principaux risques de non-conformité concernent :

- L'affichage public de certains indicateurs (notamment l'accès à l'information dans un contexte marchand)
- La traçabilité des candidatures en formation continue
- La gestion des compétences des enseignants et intervenants vacataires (processus de recrutement, d'évaluation et de développement des compétences)

Afin de répondre à ces enjeux, des échanges et actions ont été engagés ou sont en cours avec :

- La DAPAC pour les statistiques
- La DEVE pour la saisie dans AMETYS et la gestion des candidatures via eCandidat
- Le service RH pour le partage de la CVthèque et l'amélioration du processus de recrutement des vacataires en formation continue

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 10.4 : plan d'actions pour résoudre les points de non conformité en juin 2024	En cours de réalisation
Indicateur 10.4 : nombre de non-conformités mineures et majeures identifiées	0
Actions 2025	Poursuite

14. Améliorer la qualité des prévisions budgétaires et du suivi comptable

Afin d'améliorer la qualité des prévisions budgétaires et du suivi comptable, les services comptables et financiers de l'USMB, en lien avec la Direction des Ressources Humaines, ont créé en 2023 des formations sous forme d'ateliers « Dépenses » et « Missions » pour l'ensemble des gestionnaires financiers de l'établissement (à deux reprises dans l'année). Une formation est également dispensée aux nouveaux arrivants (et à ceux qui le souhaitent) à la rentrée sur le suivi budgétaire. Ces formations ont été reconduites en 2024, en poursuivant les formations aux outils de saisie et de suivi budgétaire au sein des services financiers pour nouveaux arrivants (et tout agent prenant un poste sur ces missions).

En outre, une réunion d'échanges par site a été organisée à l'automne 2024, comme en 2023, pour préparer la fin de l'exercice budgétaire avec les gestionnaires financiers, répondre à leurs questions et anticiper au mieux la période de dénouement des opérations financières. Ces actions répondent aussi aux attentes du Rectorat de région académique, lequel exerce ses missions de contrôleur budgétaire de l'USMB.

Sur des thématiques ciblées, dans le cadre renouvelé des dépenses liées aux missions, réceptions et frais de bouche, une foire aux questions, actualisée à intervalles réguliers (trimestre ou semestre), est transmise aux services pour partager les problématiques partagées. Sur la mise à jour de l'inventaire physique et le comptable ainsi que les seuils d'immobilisations, un nouveau cadre a été posé par le CA sur la base de la proposition du comptable et de l'ordonnateur. Et des rencontres sur sites seront prévues en 2025.

S'agissant de l'optimisation des prévisions budgétaires, un travail coordonné a été mené entre les services de la Direction des Affaires Financières (DAF) et la Direction du Patrimoine sur la fin d'exercice.

Enfin, afin de permettre aux services de travailler et fiabiliser leurs prévisions, l'outil de saisie budgétaire a été ouvert dès juillet 2024 pour le BI 2025, permettant ainsi une analyse des demandes au cours des DOM, en vue des arbitrages. Les modèles de synthèse des propositions mises à l'arbitrage ont été également complétés.

Indicateur 2024	Résultat 2024
Indicateur 8.1 : nombre de sessions	6 sessions
Action 2025	Poursuite

15. Vers un meilleur suivi de la charge d'enseignement

L'audit du design de service a mis en évidence l'importance d'adopter Ametys comme outil central pour la gestion de l'offre de formations de l'université. Toutefois, cette transition reste complexe, car elle implique d'identifier les interactions entre les différents applicatifs de gestion et d'analyser les conséquences du passage d'APOGEE à PEGASE.

L'objectif est d'harmoniser, à l'échelle de toutes les composantes de l'USMB, un processus commun de maquettage de l'offre de formation, permettant un pilotage efficace et pérenne. Pour y parvenir, plusieurs actions sont essentielles :

- La mise en place d'une gouvernance dédiée au processus de maquettage ;
- Le lancement d'une réingénierie du processus de maquettage.

Par ailleurs, il est nécessaire d'accélérer et de sécuriser ce processus en faisant évoluer l'outil.

Indicateur 2024	Résultat 2024
Indicateur 9.1 : nombre d'actions menées	NC
Action 2025	Poursuite

16. Perfectionner la politique qualité

Un bilan des actions qualité 2020-2023 a été fait devant les Vice-présidents concernés en mars 2024. Par manque de ressources humaines (-1,5 ETP depuis décembre 2023), une priorisation des actions du pôle amélioration continue a été réalisée par la Directrice Générale des Services et le Vice-président Finance et Pilotage début 2024. Le perfectionnement de la politique qualité a été reporté afin de laisser la nouvelle équipe présidentielle se positionner sur les sujets.

Jalons 2024	Résultats 2024
Jalon 10.1 : présentation du bilan des actions qualité pour 2020-2023 en bureau des Vice-présidents en mars 2024	Finalisé
Jalon 10.2 : présentation en Conseil d'administration (CA) en mai 2024	Initialisation
Jalon 10.3 : présentation de la « charte qualité » USMB : passage en bureau formation, Conseil des directeurs de composante (CDC) et Conseil d'administration (CA) en juillet 2024	En cours de réalisation
Actions 2025	Poursuite

17. Le déploiement du Schéma Directeur du Numérique (SDN)

Basées sur le Schéma Directeur du Numérique de l'établissement, les différentes actions suivantes ont été menées en 2024 :

- La dématérialisation des dossiers des vacataires (Vacademat) a été mise en place avec succès en collaboration avec la direction des ressources humaines et toutes les composantes. En juillet 2024, plus de 1700 contrats de vacataires ont été signés grâce à un processus global fluidifié. De plus, en 2024, une nouvelle fonctionnalité a été ajoutée à l'outil Vacademat : la préservation des données des vacataires d'une année à l'autre (n versus n+1), permettant ainsi d'éviter de redemander les pièces justificatives aux vacataires.
- Dans le même cadre, une nouvelle plate-forme de dématérialisation pour les processus administratifs simples a été mise en place. Au total, cinq processus ont été dématérialisés : demande d'autorisation estivale, don, adhésion cotisation, subvention et demande d'autorisation d'absence à l'étranger, représentant au total 400 demandes.
- Suite à une étude réalisée en 2024 pour doter l'établissement d'une solution de sauvegarde pour les données sensibles, la solution Nextcloud a été retenue. Cette évolution fait notamment suite à l'arrêt d'Alfresco par la DSIM. La migration des données présentes dans Alfresco vers cette nouvelle plateforme est en cours et devrait être finalisée en 2025.
- Suite à une étude sur différents parapheurs électroniques, la solution Ixbus, commercialisée par la société SRCI, a été choisie. Son déploiement progressif est prévu en 2025.
- Le processus ITIL a enfin été mis en place pour accompagner la nouvelle organisation de la DN dans le domaine de la production et l'industrialisation des nouvelles applications numériques. Cela a permis de réduire la charge de matière en conditions opérationnelles (MCO) et d'accélérer la mise en place de nouvelles solutions.

Jalons 2024	Résultats 2024
Jalon 11.1 : évaluation de l'utilisation des outils de dématérialisation des processus de gestion des vacataires (Vacademat) et des demandes de	1700 contrats dématérialisés signés

départ à l'étranger (DAAE) : printemps 2024	400 demandes dématérialisées
Jalon 11.2 : mise en place du process ITIL en juin 2024	Finalisé
Jalon 11.3 : cinq processus dématérialisés additionnels en 2024	Finalisé
Jalon 11.4 : Déploiement d'un parapheur électronique pour la signature des bons de commande (phase 1)	En cours
Jalon 11.5 : évolution de Vacademat avec conservation des pièces justificatives de l'année n à n+1 (printemps 2024)	Finalisé
Jalon 11.6 : étude des processus : assiduité et émargement	Suspendu
Jalon 11.7 : bilan partiel en décembre 2024	En cours de réalisation
Actions 2025	Poursuite

18. Unification de la plateforme Moodle USMB et mise en production d'une application mobile pour les étudiants.

LMS Moodle USMB

Cette année, les travaux ont porté sur l'intégration du LMS Moodle LANSAD à la plateforme de l'établissement (LMS USMB), avec une finalisation de l'opération prévue en 2025.

Application Mobile UnivSMB/Projet Servet

Après sept mois d'arrêt dus à la cessation d'activité de la société Ready Education en Europe, suivie du rachat d'Appscho par Edusign en janvier 2025, le projet a repris. Un premier lot de services numériques dédiés aux étudiants a été développé et sera déployé en mars 2025.

Les développements réalisés incluent la sécurisation du service, *via* une authentification au SI de l'USMB, la génération d'un emploi du temps personnalisé grâce au sélecteur de groupes (@spire) et l'accès au LMS Moodle de l'USMB. Ces fonctionnalités seront disponibles sur les deux OS : Android et iOS.

Un deuxième lot de services numériques est en cours d'étude, incluant l'accès au guichet unique, aux notes et à des notifications.

Indicateurs 2024	Résultats 2024
Indicateur 11.1 : nombre de connexions au LMS	3 159 289
Indicateur 11.2 : nombre de téléchargements de l'application mobile sur les	Prototype livré en 2024

OS	Industrialisation en 2025
Actions 2025	Poursuite

19. Sécurisation du Système informatique (SI)

En 2024, la sécurisation du VPN a été finalisée, accompagnée de la mise en place d'une nouvelle solution de sauvegarde ainsi que la sécurisation électrique de la salle hébergeant les serveurs. Concernant les pare-feux, quatre ont été achetés en 2023 et sont en cours de mise en place, avec un déploiement finalisé à plus de 70 %.

Concernant la sécurité des postes de travail, un grand nombre de postes de travail disposent désormais d'un antivirus. Un projet ambitieux est en cours afin que, d'ici la fin 2025, la majorité des postes des laboratoires soient chiffrées et dotées d'un anti-virus.

Concernant l'outil de pilotage de l'établissement (système d'information décisionnel), un projet a été initié et accepté par le MESR dans le cadre du COMP. Ce projet prévoit une mise en place du socle technique, qui sera, dans un premier temps, appliqué à la nouvelle solution Sifac+ en 2025, avant d'être développé vers d'autres domaines en 2026. L'étude du choix de la solution est en cours, en collaboration entre la DN et la DAPAC.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 11.8 : mise en production de l'outil d'aide à la décision en 2025	Initialisation
Action 2025	Poursuite

20. L'avancée de la réflexion sur la clarification de la stratégie de communication de l'USMB

Le travail sur la clarification de la politique de communication de l'USMB s'est intensifié en 2024. Une stratégie de communication à destination des étudiants a été élaborée, déclinée en un plan de communication vie étudiante, permettant de rendre mieux visibles et lisibles les différentes actions menées par l'université à destination des étudiants. Des améliorations ont été débutées fin 2024 (guichet unique) et se poursuivront en 2025 (application mobile, refonte de l'espace étudiant) pour rendre l'écosystème digital dédié aux étudiants plus fonctionnel et attractif et permettre une meilleure diffusion des informations, en partenariat avec la Direction du Numérique.

L'élaboration des plans de communication interne et externe est en cours de réalisation. L'organisation de la direction est aussi en train d'évoluer, avec le recrutement prévu d'un chargé de communication pour une mission de refonte de l'espace web étudiant et le soutien à la communication relative à la Maison des étudiants et de la réussite.

Jalons 2024	Résultats 2024
Jalon 12.1 : stratégie de communication à destination des étudiants validée en décembre 2024	Finalisé
Jalon 12.2 : plan de communication externe et interne et plan d'action en matière de communication externe et interne arrêtés en avril 2024	En cours de réalisation
Jalon 12.3 : organigramme de la dir-com validé en mai 2024	En cours de réalisation
Jalon 12.4 : document plateforme de marque validé en mars 2024	En cours de réalisation
Actions 2025	Poursuite

5. PATRIMOINE ET TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

1. Elaboration du Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement (SDIA) du campus du Bourget-du-Lac

Le travail sur l'évolution du campus du Bourget-Du-Lac a été reconduit en 2024 afin d'élaborer le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement (SDIA) en partenariat avec le CROUS et Chambéry Grand Lac Économie (CGLE). Le campus étant implanté en partie sur la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Savoie Technolac, l'université participe aux réflexions sur l'évolution de celle-ci dans le cadre des études menées par le CGLE. Les échanges ont permis de conduire des actions communes et de définir l'évolution du campus, avec notamment un recentrage conformément au schéma pluriannuel de stratégie immobilière - SPSI (abandon progressive de la zone située rive gauche de la Leysse, devenir des anciens bâtiments militaires, etc.). En 2024, le cahier des charges pour le lancement d'une consultation pour choisir un Assistant à Maître d'Ouvrage a été finalisé. La consultation doit être publiée en début d'année 2025.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 1.1 : attribution du marché (dernier trimestre 2024)	Reporté au 1er trimestre 2025
Action 2025	Poursuite

2. L'avancement des principales opérations immobilières

Campus d'Annecy

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de la MAPI « Maison de l'Action Publique et Internationale » a abouti en 2024 et tous les marchés de travaux ont été adjugés. Il s'agit d'une opération du CPER14 (2015-2020), sous maîtrise d'ouvrage du département de la Haute-Savoie (CD74). La tranche optionnelle, avec financement du CPER 15 (2021-2027), inclut l'amphithéâtre, l'espace entreprise et événements, ainsi qu'un espace de recherche et d'innovation dénommé « La Ruche ou bâtiment 2 ». Le département de la Haute-Savoie a engagé les travaux début juin 2024 tout en étant en négociation avec l'Etat pour devenir propriétaire du foncier sur lequel seront construits les bâtiments 1 et 2 de la MAPI. Par ailleurs, il reste une problématique sur la création ou non d'un réseau de chauffage urbain pour le campus d'Annecy, en négociation avec les partenaires politiques locaux.

La MAPI sera le premier bâtiment de l'université atteignant le niveau de performance environnemental E3C1 (énergie-carbone) qui a préfiguré la nouvelle réglementation environnementale RE2020.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 2.1 : démarrage travaux de la MAPI (2 ^e trimestre 2024)	En cours de réalisation
Action 2025	Poursuite

Le bâtiment « Accueil de site » sur le campus d'Annecy inscrit dans le cadre du Programme Immobilier Prioritaire (PIP2) a fait l'objet d'un concours de Maîtrise d'œuvre en 2022. Malgré la finalisation des études et le dossier de consultation des entreprises en 2023, le projet a été retardé en 2024. En effet, deux faits majeurs ont stoppé le lancement de cette consultation en février et mars 2024 :

1. Choix du Département 74 de revenir sur la cession du foncier à l'Etat ;
2. Choix de la ville d'Annecy de ne plus porter la création d'un réseau de chaleur urbain.

C'est dans ce contexte particulier que les discussions se sont engagées et sont toujours en cours. D'une part, entre le Département de la Haute-Savoie, l'USMB et la DRAI (Direction Régionale Académique de l'Immobilier) concernant le foncier et la signature d'un bail à construire. D'autre part, entre la ville d'Annecy et l'agglomération Grand Annecy. Cette dernière met tout en œuvre pour mettre à disposition du foncier au plus proche du campus, ce qui permettrait la réalisation d'un réseau de chaleur urbain. Les montages juridiques et délais ne sont pas encore affermis.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 2.2 : démarrage travaux (2 ^e trimestre 2024)	Reporté
Action 2025	Poursuite

Dans le cadre du programme immobilier prioritaire 2 (PIP2) puis du CPER 15 (2021-2027), l'université a montré aux partenaires financeurs, la Région AURA et le Département de la Haute-Savoie, la nécessité de rénover énergétiquement l'ensemble de l'IUT d'Annecy (8 bâtiments nommés de A à H).

Les études lancées en 2023 ont été stoppées pendant un an, pour permettre la recherche de prestataires Bureau de Contrôle et Coordination Prévention Santé Sécurité. Ces bureaux ayant été choisis à l'été 2024, ils ont rendu leurs avis sur le dossier avant-projet sommaire (APS) du bâtiment H. Le maître d'œuvre a pris en compte ces remarques et modifié le dossier APS en conséquence pour la fin octobre 2024. Un COPIL en décembre 2024 a validé cette phase d'études APS, avec certaines réserves. Le maître d'œuvre travaille donc sur le premier trimestre 2025 sur la phase d'études suivante, dite avant-projet définitif

(APD). Cet APD devra permettre de valider les budgets alloués, les éléments techniques mis en œuvre, les zones impactées, etc. et le dépôt d'un permis de construire avant l'été 2025.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 2.3 : démarrage travaux (2ème trimestre 2024)	Travaux décalés en 2026
Action 2025	Suspendue

Campus de Jacob-Bellecombette

En application du schéma directeur immobilier du campus de Jacob-Bellecombette, validé en 2019, et des accords signés en février 2023 pour le Contrat de Plan Etat Région (CPER 15 – 2021-2027), la construction d'un bâtiment « Centre d'Enseignement et de Développement en Réalité Augmentée » (CEDRA), regroupant le restaurant universitaire et environ 3 000 m² de salles d'enseignement, est prévue en lieu et place du bâtiment 21. Des études de faisabilité sont en cours de finalisation : il s'agit de vérifier la typologie et le nombre de salles attendues, selon la typologie des groupes d'étudiants et les besoins de restauration. La pré programmation a été finalisée en novembre 2024. La faisabilité fine sera finalisée pour début mars 2025 pour que le programme technique détaillé puisse être écrit sur le premier semestre 2025.

Jalons 2024	Résultats 2024
Jalon 2.5 : programme technique détaillé (juin 2024)	Reporté au 1er trimestre 2025
Jalon 2.6 : jury d'attribution marché de maîtrise d'œuvre (4 ^{ème} trimestre 2024)	Décalé à fin 2025
Actions 2025	Poursuite

En application du schéma directeur immobilier du campus de Jacob-Bellecombette, validé en 2019, et des accords signés en février 2023 pour le Contrat de Plan Etat Région (CPER 15 – 2021-2027), le projet de rénovation et l'extension de la Bibliothèque Universitaire (BU) a démarré en 2019 par la réalisation de la faisabilité, puis du programme technique détaillé.

A travers une consultation en marché global de performance (MGP), trois équipes de conception, réalisation et maintenance ont été sélectionnées en mars 2022. Au terme de la procédure achevée en 2023, un jury a sélectionné le groupement constitué par SDE, AIA (Life Designers et Territoires et Ingénierie), Dalkia, Echologos OTEIS et Atelier Cédric Lelièvre. Le marché ayant été notifié en juillet 2023, les études ont abouti au dépôt du permis de construire en octobre 2023. L'accord du préfet sur ce permis a été rendu fin mars 2024. Les travaux ont débuté en juin 2024 et sont prévus jusqu'à fin 2026.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 2.7 : démarrage des travaux été 2024	Finalisé
Action 2025	Poursuite

Adaptation des locaux aux grands projets d'établissement

Le déploiement du projet SHINE et la création de l'Institut des Transitions impactent, notamment, les modes d'organisation et d'usage des locaux sur le campus du Bourget-du-Lac dans un premier temps, mais aussi l'ensemble des locaux. Ces nouvelles structures étant des espaces de collaborations et d'échanges entre les chercheurs, mais aussi ouvertes aux autres communautés académiques et aux partenaires socio-économiques, il est nécessaire de réaliser un état des lieux des besoins en locaux et typologie de services.

Sur le campus du Bourget-du-Lac, l'état des lieux sera réalisé dans le cadre de la mise à jour du schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDIA). La consultation pour la recherche d'un prestataire qui réalisera ce SDIA est lancée fin 2024. Le prestataire sera choisi sur le premier trimestre 2025.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 2.8 : présentation du plan d'actions	Décalé à fin 2025
Action 2025	Poursuite

Intégration des exigences de la circulaire MESR n°6392 du 8 février 2023 sur la nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'Etat

Les usages des bureaux ayant évolué (télétravail, espaces collaboratifs, hybrides, etc.), l'Etat adapte sa doctrine d'occupation des locaux tertiaires dans un but de limiter les coûts (entretien, rénovation, location, etc.) et limiter l'impact environnemental (consommations énergétiques). La circulaire redéfinit l'occupation des surfaces, avec une cible de 16 m² de surface utile brute/SUB par résident (utilisateur régulier et pérenne d'un bâtiment). L'objectif pour l'USMB est de mettre en conformité avec cette doctrine tout aménagement d'espaces tertiaires.

Un seul projet d'aménagements de bureaux a été travaillé en 2024. En raison de contraintes structurelles techniques, aucun décroissement n'a été possible dans ces locaux. La cible de 16 m² de SUB/résident n'est pas dépassée.

Indicateur 2024	Résultat 2024
Indicateur 2.1 : nombre d'aménagements nouveaux conformes	0
Action 2025	Poursuite

Intégration du niveau dispositif Vigipirate Attentat dans le fonctionnement des services du patrimoine (SEP)

Depuis octobre 2023, confirmée en mars et en mai 2024 par le MENESR et son service défense sécurité, la posture Vigipirate "urgence attentat" est en cours.

Un certain nombre de mesures nous sont imposées. Les services du Patrimoine et de la Prévention ont travaillé fin 2023 pour proposer des solutions techniques répondant aux différentes exigences. Ces dernières ont dû être présentées aux composantes-utilisatrices des locaux. En raison du départ de la précédente Directrice Générale des Services, le dossier n'a pas encore abouti.

Par ailleurs, certaines actions sont envisagées sous réserve de fonds de sécurité du ministère de l'Education Nationale, Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) (demandes faites en juillet 2024 pour affectation des crédits en janvier 2025 s'ils sont validés par le MENESR).

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 2.9 : fin 2023 et premier trimestre 2024	Décalé. En attente des financements MENESR et des décisions à venir
Action 2025	Poursuite

3. Aménagements des locaux pour mise en œuvre de l'ERC « Lake switch »

Dans le cadre d'un projet de recherche sur fonds européen dit ERC Lake Switch, dont l'objectif est de quantifier l'évolution actuelle et passée des flux et réservoirs au sein d'une zone critique, l'USMB a signé avec le CNRS une convention de co-maîtrise d'ouvrage en octobre 2023. Cette convention répartit les financements apportés par le CNRS et l'USMB, et permet à l'USMB de rester maître d'ouvrage dans les locaux dont elle est gestionnaire.

Après études et priorisation, des premiers travaux ont permis la réalisation d'une salle « spectro » livrée en février 2024 au 1er étage du bâtiment 3 sur le campus du Bourget-du-Lac.

Des études complémentaires ont été finalisées au printemps 2024. Elles ont montré le besoin de financements supplémentaires, ce à quoi ont répondu positivement l'USMB et le CNRS. En conséquence, le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation d'une salle propre a été finalisé en septembre 2024. La consultation a été lancée en octobre

2024 pour attribution des marchés de travaux fin 2024. Au vu des réponses techniques et financières des entreprises candidates, dépassant les budgets alloués, il a été choisi de relancer la consultation début 2025, pour engagements budgétaires en 2025.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 2.10 : COPIL en janvier 2024	Finalisé
Indicateur 2.2 : Nombre d'Ordre de service (OS) en phase de validation et d'appel d'offre travaux lancé et adjudgé	3 OS de validation signés pour valider le diagnostic, les études d'avant-projet et les études de projet. L'appel d'offres pour les travaux lancé mi-octobre 2024.
Actions 2025	Poursuite

4. Rénovation du bâtiment 8B au Bourget-du-Lac

Afin de réduire nos consommations énergétiques et l'inconfort thermique des usagers, l'USMB lance des études qui devront permettre de saisir des opportunités de financement. Le cahier des charges pour la recherche d'un maître d'œuvre est en cours de finalisation. La consultation sera lancée en janvier 2025 pour attribution au cours du premier trimestre 2025.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 2.11 : COPIL au 1 ^{er} trimestre 2024 et signature de convention de financement	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre au 1 ^{er} trimestre 2025
Action 2025	Poursuite

5. Communication sur les conventions de financement

Cet objectif vise à renforcer la communication autour des différentes conventions de financement des projets immobiliers de l'établissement (CPER, Programme Immobilier Prioritaire/PIP, AAP, etc.).

Une cérémonie de 1^{re} pierre pour la BU de Jacob a été organisée mi-octobre 2024 avec tous les partenaires financiers. La presse a été conviée.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 2.12 : 1 ^{er} trimestre 2024 - cérémonie à organiser – communication	Finalisé
Action 2025	Poursuite

6. Coordination du suivi du CPER au niveau des deux départements pour l'ensemble des établissements de l'ESR

Dans le cadre du CPER 15 (2021-2027), l'USMB assure une mission de coordination pour permettre aux financeurs que sont la Région AURA, les Départements de la Savoie et la Haute-Savoie et les agglomérations de Chambéry et Annecy, de connaître l'état d'avancement des projets, les difficultés et la planification annuelle des investissements et financements.

Cette mission est assurée par la direction du patrimoine, avec le concours des assistantes de projets du service administratif de la direction du patrimoine et de l'assistante du Président.

Les réunions de comité technique se sont tenues fin septembre 2024 en Savoie et mi-octobre 2024 en Haute-Savoie. Les réunions de comités de pilotage par département devaient être organisées d'ici fin 2024. Elles ont été reportées sur 2025 et sont en attente de finalisation des agendas des uns et des autres.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 2.13 : COPIL 2 ^{ème} trimestre 2024 à 4 ^{ème} trimestre 2024	Reportée au 1er trimestre 2025
Indicateur 2.3 : taux avancement des projets et échelonnement des recettes	J_BU : avancement 75 % - recettes entre 2023 et 2027 : 17 % J_CEDRA : avancement : 15 % / recettes : <1 %, entre 2023 et 2029 A_IUT : avancement bâti H : 40 % - avancement bâtiments A à G : 30 % Recettes entre 2025 et 2030 : 0 % perçu A_ACC site : avancement études : 95 %. avancement projet : 60 % Recettes : entre 2023 et 2028. 6 % perçus.
Actions 2025	Poursuite

7. Rénovation des logements à l'IUT d'Annecy

Afin de réduire nos consommations énergétiques et l'inconfort thermique des usagers, l'USMB lance des études qui devront permettre de saisir des opportunités de financement.

Les documents techniques du dossier de consultation de maîtrise d'œuvre sont finalisés. Les documents administratifs sont en cours de rédaction avec le service achats marchés. Le lancement de l'appel d'offres pour la recherche d'une équipe de maîtrise d'œuvre a été réalisé à la fin d'année 2024, pour attribution du marché en 2025. Un COPIL de choix des candidats est programmé fin février 2025 et le COPIL de choix du prestataire devrait se tenir courant mai 2025.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 2.14 : COPIL et signature de subvention de financement, 2 ^e trimestre 2024 à 4 ^e trimestre 2026	Initialisation
Indicateur 2.4 : pourcentage d'avancement des études et montant financements externes obtenus	0 %
Actions 2025	Poursuite

8. Améliorer le plan « confort d'été » en lien avec le plan « canicule »

Pour améliorer le confort d'été de nos usagers, un état des lieux de la situation d'inconfort thermique de l'ensemble des locaux doit être réalisé.

Faute de disponibilité humaine, le sujet n'a pas pu être traité.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 2.15 : état des lieux et présentation plan d'action	Reporté. Décalé à fin 2025 ou 2026
Action 2025	Poursuite

9. Les actions spécifiques menées en faveur de la transition environnementale

Réalisation et mise en œuvre du Plan MOBUS (Mobilité à l'Université Savoie Mont Blanc)

Avec des effectifs de l'ordre de 15 000 étudiants et 1 500 personnels répartis sur trois campus et le bâtiment de la présidence à Chambéry, la mobilité constitue un enjeu important pour l'université en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Un référent « mobilité » a été missionné en avril 2022 et des contacts ont été noués avec les agglomérations concernées en Savoie (Grand Chambéry et Grand Lac) et en Haute-Savoie (Grand Annecy) pour accompagner l'Université dans la réalisation du nouveau plan de mobilité. L'accompagnement a été officiellement lancé le 20 juin 2022, en présence des différents représentants « mobilité ». L'agence Écomobilité a également permis de faire le lien entre l'Université et les trois agglomérations. Après la phase de diagnostic (une enquête réalisée par le cabinet Latitude dans le cadre du collectif « Agir Ensemble » et une cartographie des déplacements faite par l'agence Écomobilité), le contenu du Plan a été arrêté fin 2023. Ce plan dit « Plan Mobus » a été finalisé début 2024, présenté et validé au CA du 20 février 2024. Ce plan a été décliné en 16 axes organisés en 3 parties et représentant 37 actions :

1. Information et sensibilisation
2. Favoriser l'écomobilité

3. Autres cadrages

En 2024, dix actions ont été réalisées autour de la mobilité, incluant des ateliers vélo, la création d'abris sécurisés, l'installation d'une borne de réparation et un groupe de travail sur le partage des véhicules. Un guide de déplacements écoresponsables, un cadre ERASMUS favorisant le train et une enquête domicile-travail complètent ces initiatives pour encourager une mobilité plus durable à l'USMB.

Action 1 du plan MOBUS - Communiquer :

L'agence Écomobilité est intervenue dans les actions suivantes :

- Participation à VOGA, la journée d'accueil des nouveaux arrivants (personnels). Organisation de quatre ateliers vélo sur les sites de Jacob et Bourget en septembre et octobre 2024.
- Animation de deux sessions de formation à la conduite en milieu urbain sur les sites de Jacob et Annecy, proposées au personnel en juin.

Action 3 du plan MOBUS - Stationnement vélo :

Création de deux abris vélo sécurisés :

- L'un devant le bâtiment B21 (Chablais) sur le campus du Bourget, pour 12 places.
- L'autre au-dessus du bâtiment 13 sur le campus de Jacob-Bellecombette, pour 20 places.

Action 5 du plan MOBUS - Service d'accompagnement vélo :

Installation d'une borne de réparation, gonflage en libre-service sur le campus de Jacob-Bellecombette.

Action 10 du plan MOBUS - Rationaliser le parc de véhicules :

Un groupe de travail a été mis en place pour améliorer le partage des véhicules de l'USMB. L'objectif est de mieux répartir l'utilisation des véhicules afin d'éviter leur sous-utilisation et de faciliter les déplacements des services qui n'en possèdent pas.

Mise en place progressive de plateforme ADEBooking pour la réservation des véhicules. Il y a déjà 5 véhicules réservables.

Action 13 du plan MOBUS - Mobilité internationale :

Un guide de déplacements écoresponsables est en cours d'élaboration. Il propose deux types de trajets pour se rendre dans les universités de l'alliance UNITA : un trajet le plus rapide et un autre optimisé pour réduire l'empreinte carbone. Par ailleurs, la Direction des Relations Internationales a rédigé un cadre pour les mobilités ERASMUS, imposant aux usagers de respecter certaines règles, telles que l'encouragement du train et le versement d'un supplément pour une mobilité verte.

Action 16 du plan MOBUS - Réduire les déplacements pendulaires :

En 2024, une enquête sur les déplacements domicile-travail a été menée auprès des personnels et des étudiants. Ses résultats serviront de base pour le bilan GES 2024 et permettront de mieux cerner les habitudes de mobilité au sein de l'USMB.

L'enquête a également permis de recenser les besoins et contraintes des usagers (stationnement, abris, vestiaires, douches, congestion du trafic, etc.).

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 3.1 : adoption du plan MOBUS par les instances (février 2024)	Finalisé
Indicateur 3.1 : nombre d'actions mises en place du plan MOBUS	6 actions finalisées / 4 en cours de déploiement.
Actions 2025	Poursuite

Poursuite du plan de sobriété énergétique

Les mesures de sobriété énergétique prises fin 2022 sont reconduites à l'identique. Des adaptations sont à mettre en œuvre. La campagne de communication n'a pas été développée en 2024. Elle devra être déployée en 2025, avec l'arrivée d'un agent dit "Econome de Flux".

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 3.2 : bilan annuel sur les consommations	Finalisé
Indicateur 3.2 : évolution des consommations (sur la période octobre à mai 2023 et 2024) par rapport à 2021-2022 (corrigées avec les données DJU)	Consommation chauffage de l'année 2023/2024 / consommation chauffage année 2021-2022 = -15% Consommation électrique de l'année 2023/2024 / consommation électrique année 2021-2022 = -3%
Actions 2025	Poursuite

Amélioration de la connaissance des performances énergétiques des bâtiments grâce au déploiement de compteurs pour le suivi des consommations de fluides

Le déploiement de compteurs et sous-compteurs doit permettre une meilleure connaissance de nos consommations énergétiques. Les travaux de déploiement sur le campus du Bourget-du-Lac sont en cours de finalisation. La consultation travaux pour le déploiement sur le campus d'Annecy a été lancée fin 2024 et doit être attribuée à des entreprises au cours du premier trimestre 2025.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 3.3 : rapport de suivi 2024 présenté aux instances (4 ^{ème} trimestre 2024)	Finalisé
Indicateur 3.2 : évolution des consommations (sur la période octobre à mai 2023 et 2024) par rapport à 2021-2022 (corrigées avec les données DJU)	COPIL d'attribution des marchés à programmer au 1er trimestre 2025.
Actions 2025	Poursuite

Création d'une chaufferie par la biomasse (bois) au Bourget-du-Lac

Une des préconisations du bilan GES (Gaz à Effet de Serre) réalisé en 2018 visait à décarboner la production de chauffage. Ainsi, le passage du gaz aux énergies renouvelables pour chauffer les bâtiments de l'université était une priorité dans cette perspective de décarbonation des campus.

Dès lors, il a été choisi de remplacer la chaufferie gaz du campus du Bourget-du-Lac par une chaufferie biomasse. Ce campus bénéficie donc depuis octobre 2023 d'une nouvelle chaufferie par la biomasse. Financée pour partie par le Plan de relance et par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), elle remplace la chaufferie au gaz dont les chaudières étaient arrivées en fin de vie. La mise en place d'une chaudière au bois doit permettre de réduire fortement les émissions de CO2.

80 % de la consommation de chaleur a été couverte par le bois dès la saison de chauffe 2023-2024. Les deux premiers hivers de mise en service révèlent encore des difficultés de fonctionnement. Ces installations nécessitent encore des ajustements et réglages, auxquels travaillent les prestataires et services impliqués dans le suivi.

Jalons 2024	Résultats 2024
Jalon 3.5 : premier bilan de la mise en route de la nouvelle chaufferie au bois au Bourget-du-Lac (juin 2024)	Initialisation
Jalon 3.6 : rendu suivi pour dossier subvention ADEME et solde versement subvention (4 ^{ème} trimestre 2024 et 4 ^{ème} trimestre 2025)	Initialisation
Actions 2025	Poursuite

Raccordement des campus d'Annecy et de Jacob-Bellecombette à un réseau de chaleur urbain dans une perspective de décarbonation de la production de chaleur

À Jacob-Bellecombette, le déploiement du réseau de chaleur dépend de la nouvelle délégation de service public (DSP) attribuée à l'entreprise DALKIA par la ville de Chambéry. Il ne faisait pas partie des éléments contractuels immédiats, mais les collectivités semblent appuyer notre demande pour que des études soient menées en 2026 ou 2027.

À Annecy, la ville d'Annecy qui a la compétence concernant les réseaux nous a informés en avril 2024 qu'elle se retirait du projet. Cette décision impacte tous les projets de construction de bâtiments sur le campus d'Annecy : pour l'USMB, la MAPI et l'Accueil de site. Ces projets se retrouvent sans solution technique de chauffage. Depuis, l'agglomération d'Annecy s'efforce de trouver une parcelle proche du campus, ce qui permettra la rentabilité du réseau et la reprise du projet par la ville d'Annecy. Des négociations sont en cours. Des informations d'avancement tant par l'agglomération que par la ville d'Annecy sont communiquées à l'USMB tous les 2 mois depuis octobre 2024.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 3.7 : Prise de décision (juin 2024)	Initialisation
Action 2025	Poursuite

Rénovation du bâtiment 12B (campus du Bourget-du-Lac)

Les relevés des compteurs sur la GTC sont effectifs depuis septembre 2024.

La consommation du bâtiment 12B semble pour l'instant parfaitement alignée avec les estimations établies lors de la phase d'études d'avant-projet définitif (APD). Cependant, des précautions restent nécessaires concernant la production photovoltaïque. Des conclusions plus solides pourront être tirées après une année complète d'exploitation et de mesures, soit en septembre 2025, après l'été. Les consommations de chauffage du bâtiment seront vérifiées à la fin de l'hiver 2024-2025.

L'analyse actuelle a été rendue possible grâce à l'examen des consommations électriques et calorifiques enregistrées entre le 11 octobre 2024 et le 27 janvier 2025. La consommation électrique mesurée a été de 2 612 kWh, tandis que la prévision réalisée lors de la phase APD était de 2 796 kWh, soit une différence de seulement 7 %. Concernant la consommation de chaleur de la sous-station, elle s'élève à 3 012 kWh pour la période allant du 11 octobre 2024 au 27 janvier 2025. Sachant que la moitié de l'hiver est passée, cette valeur est en ligne avec la prévision en phase APD, qui estimait une consommation de 6 028 kWh pour un hiver complet.

La consommation de climatisation entre le 20 mars 2024 et le 11 octobre 2024 s'est élevée à 290 kWh, tandis que la production photovoltaïque sur cette même période a atteint 7 832 kWh. Ainsi, la production photovoltaïque dépasse largement la consommation de climatisation. Cependant, cette observation mérite d'être nuancée, car la consommation de climatisation durant l'été 2024 semble relativement faible par rapport aux prévisions établies lors de la phase APD. Il serait pertinent de vérifier les usages pour déterminer si la climatisation a été utilisée comme prévu durant l'été 2024.

Le bilan annuel des consommations sera donc vérifié en septembre 2025.

Jalon et indicateurs 2024	Résultats 2024
Jalon 3.8 : état des lieux de la consommation mensuelle (4 ^{ème} trimestre)	Finalisé

2024)	
Indicateur 3.4 : pourcentage de conformité en consommation	93 % sur l'électrique 100 % sur le chauffage
Indicateur 3.5 : pourcentage de la consommation énergétique de la climatisation alimentée par les panneaux solaires ☼ 100 %	100 % Sera vérifiée après été 2025.
Actions 2025	Poursuite

Etude pour la réalisation d'une installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de Polytech à Annecy

Les documents techniques du dossier de consultation sont finalisés. Les documents administratifs ont été rédigés avec le service achats marchés en fin d'année 2024. Le lancement de l'appel d'offres pour la recherche d'une équipe de maîtrise d'œuvre a été réalisé à la fin d'année 2024 pour attribution du marché en décembre 2024. L'engagement comptable doit être réalisé en 2025.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 3.9 : fin des études pour l'installation photovoltaïque (2024)	Reporté à fin 2025
Action 2025	Poursuite

Réalisation du Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et environnementale (SD DD-RSE)

Au vu des discussions et des affectations du COMP en avril puis juillet 2024, l'USMB a choisi de ne pas rechercher de prestataire externe pour l'élaboration du schéma directeur. Un recrutement a été lancé avant l'été pour rechercher un chargé de mission SD DD RSE. Une chargée de mission est présente sur le sujet depuis le 09/09/2024. Son objectif sera de finaliser ce schéma DD RSE pour mi 2025.

Jalon 2024	Résultat 2024
Jalon 3.10 : schéma directeur voté au Conseil d'administration et présenté au MESR (fin 2024)	Initialisation
Action 2025	Poursuite

Réduction des consommations de fluides

Les opérations de relamping sont en cours sur tous les campus. Le déploiement des compteurs sur les campus du Bourget puis d'Annecy devra permettre une meilleure connaissance du parc immobilier et de nos consommations.

Le recrutement d'un économe de flux a été lancé pendant l'été 2024. La première session de recrutement n'a pas permis d'aboutir à un terrain d'entente pour faire venir un candidat. À la suite d'une 2^e campagne de recrutement infructueuse, une 3^e campagne de recrutement est en cours.

Jalon et indicateur 2024	Résultats 2024
Jalon 3.11 : recrutement d'un économe de flux	Initialisation
Indicateur 3.6 : nombre d'actions proposées (suivis des installations et sensibilisation)	Sans objet vu que l'économe de flux n'est pas encore présent
Actions 2025	Poursuite

6. ANNEXES ET INDICATEURS DU CONTRAT D'ETABLISSEMENT - 2021-2026

RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS	Valeur référence	2021 (ou 2020-21)	2022 (ou 2021-22)	2023 (ou 2022-23 ou au 31/12/2023)	2024 (ou 2023-2024 ou au 31/12/2024)	Valeur cible 2026
1. Effectif étudiant (données SISE)						
1a. Effectifs 1er cycle (L, LP, DUT, BUT, ING1, ING2)	10 727	11 233	11 193	10 690	10577	12 000
1b. Effectifs 2nd cycle (M1, M2, ING3 4 et 5)	2 899	2 901	2 894	2 705	2 681	3 480
1c. Effectifs en 3ème cycle (D)	203	224	244	244	275	320
1d. Effectifs autres	1 120	1 041	1 045	893	787	1 200
1e. Effectif total	14 949	15 399	15 376	14 532	14 320	17 000
2. Réponses aux AAP européens dans le cadre d'UNITA						
2a. Nombre de projets déposés dans le cadre des AAP européens	5	4	1	5	1	12 projets déposés (en cumulé)
2b. Nombre de projets sélectionnés	3	3	0	3	1	5 projets sélectionnés (en cumulé)
3. Taux de réussite en première année						
3a. Taux de réussite en L1 des néo-bacheliers	62,9%	64,6%	61,0%	60,0%	66,5%	58,0%
3b. Taux de réussite en BUT1 des néo-bacheliers	82,2%	76,8%	69,14% <i>1re cohorte BUT1</i>	71,5%	64,6%	79,0%
Pour les bacheliers généraux (%)	87,6%	85,7%	78,3%	79,0%	77,3%	85,0%
Pour les bacheliers technologiques (%)	70,9%	61,1%	56,9%	61,0%	47,9%	72,0%
4. Taux de réussite en BUT						
4a. Taux de réussite en 2 ans	76,9%	78,7%	77,2%	65,43% 1re cohorte BUT 2020-21	66,5%	77,0%
4b. Taux de réussite en 2 ou 3 ans	86,1%	82,6%	83,3%	80,37% (redoublant 3e année DUT2 en BUT2)	67,5%	83,0%
5. Nombre d'alternants						
5a. Nombre d'alternants niveau L	1 075	1 037	1 098	1 115	1 158	1 270
5b. Nombre d'alternants niveau M	361	365	405	454	487	450
5c. Nombre d'alternants autres	40	59	66	53	39	80
5d. Total alternants tout niveau L+M+D	1 476	1 461	1 569	1 622	1 684	1 800
6. Étudiants-relais culture						
6a. Nombre d'étudiants-relais culture	-	0	3	6	3	6
7. Inclusion et lutte contre les discriminations						
7a. Nombre annuel d'actions de sensibilisation relatives à l'inclusion et à la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes		3	5	25	11	6

8. Étudiants internationaux - Expérience internationale						
8a. Part des étudiants internationaux de l'université (mobilité entrante)	11,0%	11,2%	11,9%	12,9%	13,6%	12,0%
7b. Part des étudiants de l'université en mobilité sortante	5,3%	4,8%	6,3%	4,6%	7,4%	7,0%
7c. Taux de diplômés ayant une expérience internationale supérieure à 3 mois au sein de leur parcours de 2e cycle (master + ing)	33,8%	26,1%	31,6%	37,5%	38,9%	33,0%
9. Second cycle et doctorat						
9a. Taux des étudiants inscrits en second cycle	19,4%	18,8%	18,8%	18,6%	18,7%	22,0%
9b. Part des diplômés de 2nd cycle poursuivant en doctorat à l'USMB dans les 2 ans	0,9%	1,2%	0,6%	0,9%	1,2%	1,5%
9c. Part des doctorants de l'USMB diplômés de 2nd cycle d'un autre établissement	74,4%	74,6%	77,5%	76,7%	73,6%	75,0%
10. Projets de recherche - internationalisation de la recherche						
10a. Nombre de projets exploratoires financés chaque année			22	21	19	30
10b. Part des projets SHS dans le total des projets exploratoires financés			4	6	3	
10c. Montant annuel du financement des projets exploratoires			242 477 €	200 130 €	213 848 €	300 000 €
10d. Nombre d'enseignants-chercheurs et doctorants en mobilité internationale entrante dans le cadre de la recherche	99	107	127	100	143	
10e. Nombre d'enseignants-chercheurs et doctorants en mobilité internationale sortante dans un cadre de recherche	6	16	135	207	212	30
11. Valorisation et prestations de recherche						
11a. Nombre de contrats signés	88	129	197 (valeur corrigée)	210	240	400 (cumul)
11b. Montant total des contrats de prestation	1 242 870 €	1 040 519 €	1 167 964 € (valeur corrigée)	2 255 595 €	2 065 512 €	9 000 000 € (cumul)
11c. Nombre d'utilisateurs externes des équipements mutualisés	/	/	/	Lancement du projet USMB Tech		
12. Occupation des locaux d'enseignement						
12a. Taux d'occupation moyen des locaux d'enseignement	59,0%	43,6%	66,4%	62,7%	64,8%	75%
13. Formation des personnels						
13a. Part des agents de l'USMB ayant suivi une formation dans l'année	36,9%	43,10%	43,4%	40,6%	41,1%	45%
13b. Nombre d'heures de formation par agent formé	10,4	16,1	17,82	17,85	17,34	12